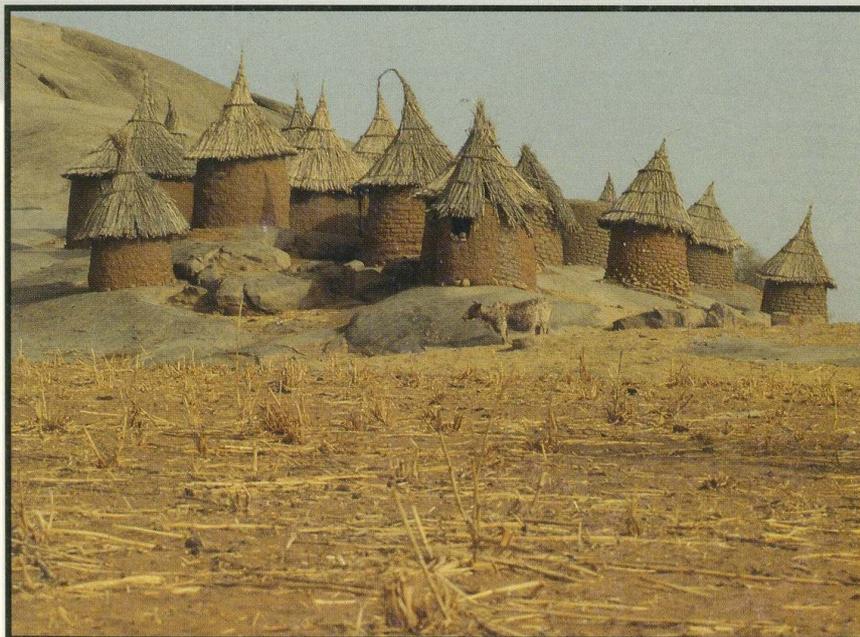


travers
à
champs

Dominique GUILLAUD

L'ombre du mil

Un système agropastoral en Aribinda (Burkina Faso)



ORSTOM
Editions

L'ombre du mil

Un système agropastoral en Aribinda (Burkina Faso)

Dominique Guillaud

DOI : 10.4000/books.irdeditions.14921
Éditeur : IRD Éditions
Année d'édition : 1993
Date de mise en ligne : 19 novembre 2018
Collection : À travers champs
ISBN électronique : 9782709924931



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9782709911535
Nombre de pages : 321

Ce document vous est offert par Institut de recherche pour le développement (IRD)



Référence électronique

GUILLAUD, Dominique. *L'ombre du mil : Un système agropastoral en Aribinda (Burkina Faso)*. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 1993 (généré le 23 septembre 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/14921>>. ISBN : 9782709924931. DOI : 10.4000/books.irdeditions.14921.

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© IRD Éditions, 1993
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

Aribinda : petite région burkinabé, dans le sud du Sahel. Chaque année, tous les groupes sociaux accomplissent un important rituel avant les pluies. Les *hifuba*, spécialistes des sacrifices et de la magie, entament une procession autour des massifs qui encadrent le bourg d'Aribinda, coeur historique et politique de la région ; leur circuit est ponctué de plusieurs haltes en des lieux déterminés où sont accomplis les sacrifices requis en bétail ou en biens. Par ce périple, les *hifuba* engagent un combat contre les puissances néfastes qui cherchent à s'emparer de « l'ombre » du mil et à menacer les récoltes.

Dans ce rituel, les pratiques magiques rendent compte de l'enjeu crucial que représente l'agriculture. Or, depuis plus de deux décennies, la région, comme le reste du Sahel, connaît des difficultés dues à l'altération climatique et à la pression accrue de l'homme sur son environnement. Les paysans s'adaptent tant bien que mal à ces changements en opérant de nouveaux choix techniques et en adoptant de nouvelles stratégies de production.

L'ouvrage, qui présente les résultats d'une recherche conduite sur le terrain entre 1982 et 1984, reconstitue la mise en place et le fonctionnement d'un système de production sahélien. La lente prise de possession d'un espace par des groupes humains de diverses origines, les mutations techniques, agricoles et pastorales sont évoquées dans une démarche qui montre l'interdépendance des phénomènes. Ce cheminement dans l'histoire et les différents domaines de la production permet de rassembler les éléments d'un diagnostic nuancé: sur le devenir de la région.

DOMINIQUE GUILLAUD

Géographe de l'Orstom, s'est consacrée à l'étude des sociétés rurales et de la formation de leurs territoires. Elle a travaillé au Burkina Faso, puis en Indonésie.

SOMMAIRE

Avant-propos

Glossaire

Le pays d'Aribinda

Les paysages

Les fondements du pays

1. Les données climatiques et la saison agricole

LES PLUIES

LA SAISON AGRICOLE

PERTURBATIONS DU CYCLE AGRICOLE

2. Relief, terres et paysages végétaux

LES RELIEFS

LE SOL ET LES TERRES

PAYSAGES VÉGÉTAUX

3. Les marques des peuplements anciens

ARIBINDA, SITE REMARQUABLE

LES VESTIGES : LA TRACE DES POTÉ SAMBA

L'INTERPRÉTATION DES VESTIGES

LES POTÉ SAMBA D'APRÈS LA TRADITION ORALE

LES ANCIENS TERRITOIRES

LA FIN DES POTÉ SAMBA

4. Le creuset de l'Aribinda

LA PÉRÉGRINATION VERS LE COEUR

LE PARTAGE DES FONCTIONS

LA FORMATION DU BOURG

LA GENÈSE DES DROITS SUR LA TERRE

LES DERNIERS FLUX DE PEUPELEMENTS INTÉGRÉS À LA SOCIÉTÉ

LA SOCIÉTÉ SYNCRÉTIQUE

UNE CHEFFERIE ISOLÉE ET MENACÉE

5. L'investissement du pays et la structuration foncière

L'ÉPANOUISSEMENT D'ARIBINDA

LES FACTEURS DE L'EXPANSION

L'ARRIVÉE DES ÉTRANGERS : UNE PERTURBATION EXTÉRIEURE

LE PARTAGE TERRITORIAL

LES RÉSEAUX VILLAGEOIS

LA TRANSMISSION FONCIÈRE

6. Approche démographique

DONNÉES DE POPULATION, 1904-1983

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1904 À 1983

7. Surfaces agricoles et population

RECONNAISSANCE ET MESURE DES AIRES AGRICOLES

LA DENSITÉ DES OCCUPATIONS SELON LES ZONES

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DES SURFACES AGRICOLES ENTRE 1954-1955 ET 1981-1983

LES SURFACES CULTIVÉES EN 1983-1984

8. L'exploitation agricole

L'HABITAT ET LA RÉSIDENCE
 LE DOMAINE FONCIER DE LA COUR : LES CHAMPS
 LES CULTURES
 LES INSTRUMENTS ARATOIRES TRADITIONNELS
 LES ACTIVITÉS
 LA PRODUCTION

9. Les stratégies agricoles

DÉSÉQUILIBRES VIVRIERS
 LES INSTRUMENTS DE CULTURE : CHOIX TECHNIQUE, CHOIX SOCIAL ?
 LA STRATÉGIE FONCIÈRE
 LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE
 LA RÉGÉNÉRATION DES SOLS
 LA DIVERSIFICATION ET L'OPTIMISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

10. Les pasteurs dans la trame villageoise

LE PASTORALISME EN ARIBINDA
 LES RELATIONS ENTRE PASTEURS ET VILLAGEOIS
 L'INSERTION DES PASTEURS DANS LA TRAME FONCIÈRE VILLAGEOISE
 LA LOCALISATION DES AIRES D'ÉLEVAGE
 L'ALTERNANCE PASTORALE ET AGRAIRE

Quel devenir pour l'Aribinda ?

VERS LA SATURATION DE L'ESPACE AGRICOLE
 LE DEVENIR DES ACTIVITÉS DE COMPLÉMENT ET DE SUBSTITUTION
 « DIEU NOUS A OUBLIÉS »

Bibliographie

Annexe

Summary

Index

Table des illustrations

Cartes

Avant-propos

- 1 Cet ouvrage est le résultat d'une recherche commencée en 1982 en Aribinda et menée durant plusieurs années. Elle relève du programme intitulé « genèse et dynamique d'un espace sahélien voltaïque » conduit en collaboration avec Georges Dupré, sociologue de l'Orstom.
- 2 Dès ma première mission dans le nord du Burkina Faso, j'ai découvert le site spectaculaire des massifs granitiques d'Aribinda. La région étant pratiquement inconnue, j'ai décidé d'y centrer mes investigations
- 3 Le pays d'Aribinda s'est révélé un terrain de recherche privilégié à plusieurs titres. En premier lieu, les divisions de la société originale qui s'y était constituée se traduisaient de façon lisible dans le partage territorial. Cette relation entre la structure sociale et la terre a rendu fructueuse la collaboration entre sociologie et géographie.
- 4 En second lieu, l'Aribinda est une région encore préservée parce que marginale, ce qu'indique l'étymologie du nom qu'elle porte aujourd'hui. Il proviendrait de l'expression d'origine songhay *haré banda*, qui signifie « au-delà de l'eau »¹ Au XVIII^e siècle, l'Aribinda se trouvait placé entre les marches nord de l'empire mossi et la frontière sud de l'empire songhay. Les premiers arrivants fuyaient les bouleversements politiques qui marquèrent cette période (extension de l'hégémonie mossi, chute du Songhay...). Au XIX^e siècle, la constitution des émirats peul traça de part et d'autre de l'Aribinda des frontières nouvelles, repérées, à l'est pour le Macina, par le « marigot » de Béléhédé, à l'ouest pour le Sokoto, par la mare de Boukouma. Dans l'intervalle s'étendait le « vide » politique de l'Aribinda.
- 5 Cette situation a trouvé un prolongement sur le plan administratif au cours des dernières décennies. L'Aribinda fut ballotté d'une circonscription à une autre sous le pouvoir colonial français : dépendant du Cercle de Dori à l'est jusqu'en 1932, il est ensuite rattaché au Cercle de Ouahigouya à l'ouest. Ce n'est qu'en 1979 qu'il est érigé en département du Sahel, ce qui l'enclave entre Djibo et Dori et le fait à nouveau dépendre de cette dernière ville. Plus récemment (1983), l'Aribinda fut rattaché à Djibo, chef-lieu de la province de Soum.
- 6 La première conséquence en est la sous-administration de l'Aribinda. Il faut attendre 1958 pour qu'un premier poste administratif soit créé dans le canton. Dans la première moitié du XX^e siècle, les administrateurs, basés à Dori ou Djibo, qui se hasardent jusqu'à Aribinda,

ne mentionnent la région que pour déplorer l'état de ses routes et justifier ainsi leur manque d'informations. Le chef d'Aribinda, portant le titre de chef de canton, a sur son territoire toute latitude pour gérer comme il l'entend les affaires de son pays. Le vide administratif et les difficultés de recensement permettent l'établissement de nombreux immigrants, fuyant les contraintes coloniales telles que l'imposition et le recrutement : le chef de canton ne les déclare guère aux autorités françaises.

- 7 Marginal aujourd'hui encore, le pays d'Aribinda subit les inconvénients de cette situation : les structures sanitaires comme les communications y sont plus que médiocres et la bourgade n'est dotée d'une école que depuis les années cinquante. À l'écart du pôle ethnique mossi, la participation des habitants à la vie politique est réduite et la scolarisation très faible ne conduit que peu d'individus aux postes valorisants de l'État.
- 8 Terre de refuge, l'Aribinda est jusqu'à présent resté plus ou moins à l'écart du développement. Toutefois, du fait de la mixité du peuplement, la région est un lieu de confrontation et d'expérimentation de techniques agricoles variées. Dans la mesure où les promoteurs du développement s'intéressent de plus en plus, dans le domaine de l'agriculture, aux stratégies paysannes, celles de l'Aribinda peuvent servir de références, voire de modèles pour d'autres régions du Sahel.
- 9 À cette fin, l'Aribinda présente plusieurs avantages. Sa taille assez réduite, son histoire récente, qu'on peut retracer dans son intégralité, permettent aux phénomènes d'être appréhendés dans leur globalité. Les techniques et les stratégies agro-pastorales, auxquelles les organismes de développement ont longtemps borné leur attention, ne représentent en effet qu'un aspect du système de production : pour analyser ce dernier, il est aussi nécessaire de prendre en compte la signification sociale des activités et la façon dont elles s'inscrivent dans l'espace, à savoir le système foncier. Cela implique que soient considérés de façon systématique les phénomènes qui, relevant de la « tradition », de l'histoire et de la conjoncture actuelle, conditionnent l'occupation et l'exploitation de l'espace par une communauté.
- 10 C'est aussi dans cette optique qu'il faut considérer la cérémonie qui, avant la venue de la saison des pluies, se déroule chaque année sur le terroir du bourg d'Aribinda. Tous les groupes sociaux de l'Aribinda sont au préalable mobilisés pour désigner, fournir et rassembler les bêtes et les biens destinés aux sacrifices. Ces préparatifs une fois achevés, les *hifuba*, responsables des sacrifices et de la magie dans la région, se réunissent pour entamer une longue procession autour des massifs de granite qui encadrent le bourg ; leur circuit est ponctué de plusieurs haltes en des lieux déterminés où sont accomplis les sacrifices requis. Par ce périple autour des massifs, les *hifuba* engagent le combat contre les « *lengam*² de l'Est » qui tentent de compromettre les récoltes en venant ravir « l'ombre » du mil de l'Aribinda.
- 11 L'agriculture sédentaire, et plus précisément la culture du mil, considéré comme la céréale par excellence, priment toutes les autres activités dans la région, et les résultats de la saison agricole revêtent, dans ce contexte, une importance primordiale. C'est pourquoi « l'ombre du mil », l'enjeu crucial du combat annuel des *hifuba*, a paru tout indiqué pour donner son titre à cet ouvrage.
- 12 Pour compléter cet avant-propos, je tiens à remercier tous ceux qui, lors du recueil des informations ou de la phase de rédaction, ne m'ont mesuré ni leur assistance, ni leurs conseils, ni leurs encouragements. Je commencerai par Georges Dupré qui m'a apporté une aide considérable alors que je faisais mes premiers pas sur le terrain ; il eut l'élégance

de me considérer comme une partenaire scientifique à part entière. Ma reconnaissance va également à Nonguma Maega, qui fit office d'interprète, à Robert Ouedraogo et à tous mes interlocuteurs de l'Aribinda pour leur accueil et pour la bonne volonté amusée dont ils firent toujours preuve en acceptant de participer patiemment à des entretiens interminables. Je n'oublierai pas non plus le Préfet d'Aribinda, ni ceux de Djibo et Dori, ainsi que l'ORD d'Aribinda et le service de l'élevage, qui mirent à ma disposition une documentation précieuse. Pour son appui, je remercie de tout coeur Jacques Gilbank, alors à l'université de Ouagadougou.

- 13 Ma gratitude va également à plusieurs de mes collègues de l'Orstom, tels Michel Grouzis, qui eut la grande gentillesse d'identifier les échantillons de plantes collectées dans l'Aribinda, Edmond Bernus, Jean-Yves Marchai, Joël Bonnemaïson, qui portèrent sur mes textes des critiques et des commentaires bienvenus. Georges Savonnet et Jean Boutrais se chargèrent aimablement des nombreuses relectures de mes manuscrits et je leur en sais particulièrement gré, comme je sais gré à André Quesnel, responsable de l'unité de recherche qui supportait le programme, de m'avoir apporté son soutien pendant cette recherche.
- 14 Cette recherche dans l'Aribinda a fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue devant l'Université de Paris X-Nanterre. À Paul Pélissier, qui l'a dirigée, je voudrais ici témoigner ma plus vive reconnaissance.
- 15 Enfin, je n'oublierai pas ceux entre-temps disparus : Karyo Souleymane, chef d'Aribinda, auquel je rends hommage ; et enfin Jean Sauret, enquêteur de l'Orstom et auxiliaire précieux de toute cette recherche, dont je salue avec tristesse la mémoire.

NOTES

1. Cette eau, selon les versions, serait le fleuve Niger ou la « mare » de Boukouma qui fait frontière à l'est avec la région du Liptako.
2. Le terme d'« ombre » est la traduction littérale du mot kurumfé *lengam*. On peut le préférer à celui d'« âme » qu'emploient la plupart des auteurs.

Glossaire

- 1 *Conventions de transcription* : en l'absence d'étude phonologique du kurumfé, langue des Kurumba de l'Aribinda, les différents termes employés dans le texte et livrés ici ont une transcription simplifiée et « non contrôlée », qui suit d'assez près les conventions du français dans ce domaine. À l'exception de : u = [u],
- 2 – les noms de personnes, les verbes, les substantifs et les adjectifs sont orthographiés selon ce principe ;
- 3 – les noms de lieux sont orthographiés soit selon le même principe, soit selon les transcriptions les plus courantes données par les sources cartographiques ou les archives administratives lorsqu'elles existent, à l'exception des noms excessivement déformés dont l'orthographe a été rectifiée.
- 4 Comme pour le kurumfé du Yatenga, « les substantifs ont presque tous un préfixe *a-*. Ils ne sont jamais énoncés sans lui, à moins qu'ils ne soient précédés d'un complément déterminatif, substantif ou pronom. Lorsqu'ils sont compléments d'un verbe, le préfixe est souvent élide dans le prononcé rapide » (PROST, 1980 : 21). Il est donc recommandé, à défaut de trouver la racine des mots, de rechercher la forme préfixée des substantifs d'origine kurumba.
- 5 La plupart des mots qui ne comportent pas le préfixe *-a* ont leur origine dans une autre langue.

abonam : récolte, récolter.

abumbandu : génie maléfique de la brousse.

abwoin : oseille.

adan : maison.

adanbéla : « derrière la maison ». Désigne des champs contigus aux habitations.

aderga : montagne rouge », cuirasse.

adidiya : « diable » logeant dans les cuirasses.

adigiri vinna : temps des semailles.

adodo : sarclage.

adomfé : serpent. Peuplent les « montagnes claires ».

adurugu : brousse.

aferam : culture, cultiver.

aforba kiogo : « champ commun », collectif.

agandébi : terre sableuse qui comporte un niveau gravillonnaire proche de la surface.
agwobo : houe à semer à manche long.
ahifo, pl. *abifuba* : responsable des sacrifices et de la magie.
ahilanga : sable fluviatile.
ahomdé : saison chaude.
ahomé : chaleur.
ahondo : nom générique de tous les sols légers. Dans un sens plus restrictif, désigne les sables épais des cordons dunaires.
abotè : houe à sarcler.
ahulo : terre lourde de bas-fond, de couleur généralement foncée.
akaibéna : iler.
akal = *akiogo kurti kal* : « champ entouré d'une clôture », jardin enclos de cultures secondaires.
akiogo ou *atiogo*, pl. *akiébi* ou *atigé* : champ.
akoro : argile servant aux constructions.
akorsol : « saison des amours », tout début de la saison des pluies.
akunkuru : nom d'une boîte de concentré de tomate, contenant 1,85 litres, utilisée comme unité de mesure du grain dans l'Aribinda.
akuruga : petit champ, champ individuel..
akurum gagha : « couteau des Kurumba ». Insigne du chef des sacrificateurs (lignage Zina).
akurumba : dans son premier sens, est un synonyme de *hifuba*. Désigne aussi l'ethnie kurumba.
akwona : champs proches du village.
amuhundé : terre salée.
anubi poté : premier des captifs d'un chef de lignage. Désigne tout particulièrement le premier captif du Karyo.
anyara : nom générique du mil.
apella : « montagne claire »,
dôme de granite.
asabo : houe à semer à manche court.
asendé dansa : doyen ou maître de la terre. Droit primaire des premiers arrivants songhay (Werem) sur l'ensemble du territoire de l'Aribinda.
askya : noms des chefs de la dynastie de l'Empire songhay ayant régné entre 1493 et le moment de l'invasion marocaine (1591).
asonyon : serviteur des Werem.
asoro : calvitie. État qui caractérise les sols dégradés.
atisiga : nom générique du sorgho.
atobga : hache. Attribut des Werem en usage avant l'islam, qui leur permettait de s'adjoindre aux *bifuba* pour un sacrifice précédant l'hivernage.
awaykonré : « premières herbes », premier sarclage.
awindi : au sens premier, cour, unité d'habitation. Par extension, désigne le lieu d'origine d'un lignage dans un quartier d'Aribinda.
awu : froid, saison froide.
awuré : saison des pluies.
ayo, pl. *ayi* : chef. Au pluriel, collectif désignant les nobles ou « princes » de l'Aribinda (descendants des alliances mossi-songhay).
azini : génie des dômes de granite.

azofé : langue des Songhay.

bamgel (terme d'origine fulfuldé) : massif de roches diverses à l'exception des massifs de granité, toujours nommés *apella*.

basé : fille de l'oncle maternel, ou fille de la tante paternelle.

bolawa : terre argilo-sableuse, de couleur claire.

brimwu : noir.

dagaré : terre lourde de basfond ou terre limoneuse, située sur la pente en amont de *abulo*.

dansa = *adan-sa* : doyen de la maison : responsable foncier d'un lieu-dit ou d'un champ.

Dans ce dernier cas, on emploie l'expression plus précise *atigé dansa*.

diarendi : terre composée d'un mélange de sable et de gravillons.

domni : chance.

egamsheq (tamasheq) : iler, hirondelle.

fulfuldé : langue des Peul.

ham : famine.

kanfari : premier dignitaire de l'Empire songhay.

Karu : premier nom d'Aribinda.

karyo = *karu-ayo* : chef de Karu.

kesso, pl. *kesse* : doyen des Songhay Werem et responsable de la terre dans l'Aribinda. Au pluriel, désigne l'assemblée des anciens parmi les Werem..

korsudo : amour.

kurumfé : langue des Kurumba.

kuuri (moré) : houe à sarcler.

kwoye : maître (terme d'origine songhay).

lengam : ombre.

moré : langue des Mossi.

mukiogo : mon champ. Champ individuel.

nakomsé (moré) : chefs, nobles ; l'aristocratie mossi.

nassara ahotè : « houe du blanc », charrue.

poté samba : premières gens. Désigne tous les occupants de l'Aribinda avant le peuplement actuel.

prenga : blanc.

somenga : rouge.

tamasheq : langue des Kel-Tamasheq, Touareg.

tarba : petite dépression ou retenue, réservoir d'eau et lieu où est prélevée l'argile qui sert aux constructions (*akoro*).

tengsoba (moré) : responsable de la terre chez les Mossi.

wémi : fille du frère du père, ou fille de la sœur de la mère.

zabré : idiot, fou.

zendeba : demandeur. Statut foncier d'emprunteur de terre.

zina : saison, année.

Le pays d'Aribinda

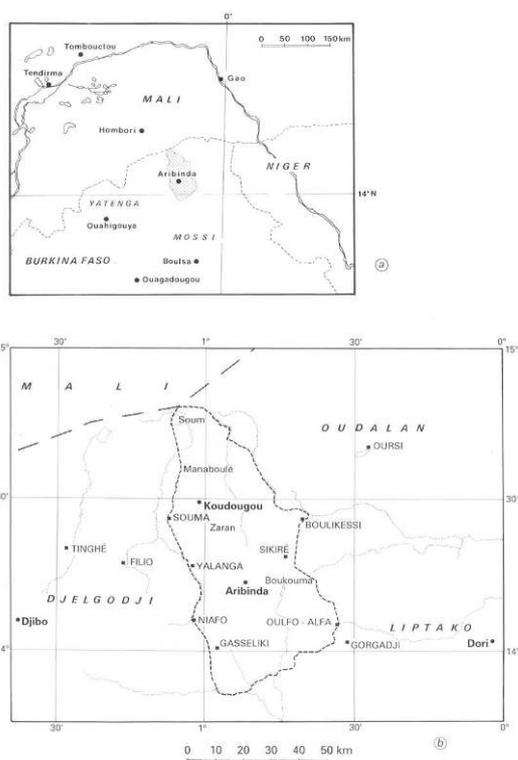


Figure 1. a. L'Aribinda dans la boucle du Niger.
b. L'Aribinda dans le nord du Burkina Faso.

« À Aribinda, tu n'as pas besoin de nattes pour dormir. Les montagnes sont un lit. »
(Louange d'Aribinda)

- 1 L'Aribinda est une petite région située dans le nord du Burkina Faso. Elle s'étend sur près d'une centaine de kilomètres du nord au sud, de la mare de Soum, proche de la frontière malienne jusque, approximativement, au 14^e parallèle. À l'ouest et à l'est, l'Aribinda est à peu près limité par les longitudes 0°40 et 1°10 et comporte une cinquantaine de kilomètres dans sa plus grande largeur (fig. 1).
- 2 En 1982,¹ l'Aribinda forme une sous-préfecture de la Haute-Volta qui couvre environ 4 000 km², incluse dans le département du Sahel, dont le chef-lieu est alors Dori. En 1983,

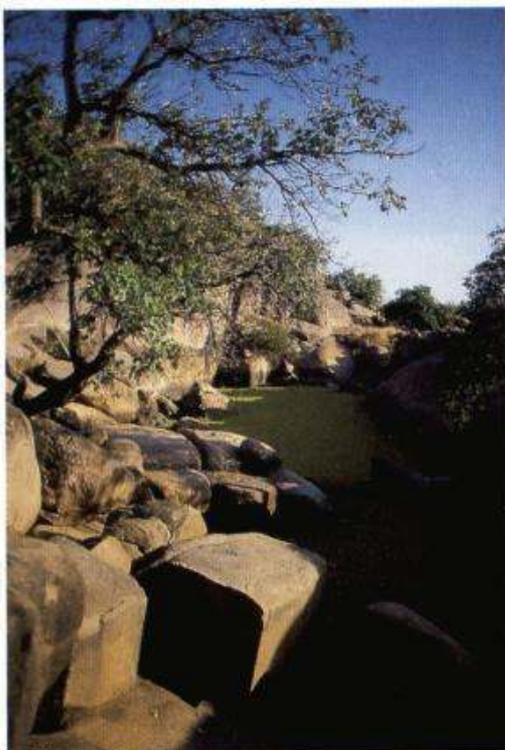
le remaniement des régions qui vont quelques mois plus tard composer le Burkina Faso aboutit à la scission de l'Aribinda en deux circonscriptions administratives distinctes, le département d'Aribinda même et celui de Koudougou situé au nord. Ces deux départements font alors partie de la province de Soum dont le chef-lieu se trouve à Djibo. Leur population, au début des années quatre-vingt, peut être évaluée à 40 000 habitants environ, distribués selon une densité moyenne faible, de l'ordre de 10 habitants au kilomètre carré.

- 3 De nombreuses études ont mis en évidence les difficultés que la plupart des régions situées dans la zone sahélienne, ou la zone soudano-sahélienne, connaissent depuis quelques années. Certaines de ces études ont été menées dans plusieurs régions du nord du Burkina Faso, voisines de l'Aribinda. On peut citer le Yatenga, ainsi que l'Oudalan où se trouve une « base de recherche » multidisciplinaire, proche de la mare d'Oursi. Mais si des travaux divers sont disponibles sur le Djelgodji, sur le pays mossi, sur le pays gurmanché, l'Aribinda, à une latitude comparable, est victime d'un vide scientifique assez surprenant.
- 4 La bibliographie sur le département d'Aribinda remplit certes quelques lignes, mais elle contient essentiellement des travaux de nature archéologique ou anthropologique,² présentés sous forme de notes ou de brefs articles. Un certain nombre d'études du milieu naturel, des migrations, des techniques agraires ou des systèmes pastoraux apportent des informations utiles sur le pays, mais leur cadre déborde largement l'Aribinda pour s'intéresser à l'ensemble du nord du Burkina Faso, voire à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, à une échelle à laquelle la spécificité du pays lui-même est souvent gommée. Peu de choses, en bref, permettraient au début de cette étude de se faire une idée précise de l'Aribinda.
- 5 Paradoxalement, le pays est souvent mentionné dans les études historiques consacrées aux régions voisines ; on y retrouve notamment la trace de plusieurs conflits dans lesquels l'Aribinda était impliqué. Pour les auteurs qui ont travaillé, ailleurs, chez les Kurumba, l'Aribinda est présenté comme un « lieu d'origine » du peuplement. Les habitants des régions voisines eux-mêmes ont de l'Aribinda une vision insolite et le pays occupe une place inattendue dans la tradition orale de populations songhay parfois éloignées : « les Kurumba d'Aribinda sont réputés voler sur le vent et venir dérober l'âme du mil ; on les appelle d'ailleurs chez les Songhay les "sorciers du mil"... on voit arriver les Kurumba en pays Djerma jusqu'aux limites des terres dont ils se considèrent les maîtres, c'est-à-dire jusqu'à la région de Dosso »³. De même, à Bégorou-Tondo au Niger, « les paysans craignent l'arrivée précoce du vent d'est qui dessèche le mil et les pâturages ; vent d'est chevauché dans les légendes songhay par les Ton'Kurmey, sorciers de l'Aribinda voltaïque et voleurs de l'âme du mil » (MARIE, 1984 : 30). Les Mossi eux-mêmes ont gardé des habitants de l'Aribinda l'image d'un groupe « mystérieux ».
- 6 Ces descriptions forcent l'attention dans la mesure où, au-delà de la vision surnaturelle des choses, elles font référence aux thèmes essentiels de la production agricole et du territoire, l'un et l'autre étant liés. Les Mossi qui immigrent dans le pays au début du XX^e siècle y sont attirés non seulement par son vide administratif, mais encore par sa réputation de « grenier à mil ». Les références mêmes sommaires de la bibliographie désignent d'ailleurs le pays comme présentant un intérêt tout particulier ; en témoignent les notations de RAULIN (1967) qui, dans un ouvrage sur les techniques agraires, insiste tout particulièrement sur le rôle de « point de contact » que joue Aribinda entre deux

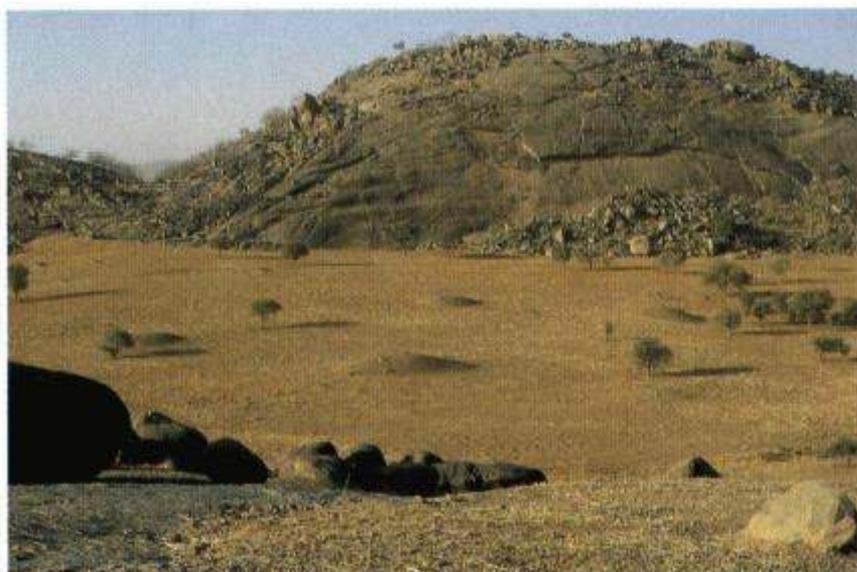
systemes de culture, dont il explique la coexistence par les différences ethniques relevées au sein de la population.

Les paysages

- 7 L'isohyète des 500 mm qui traverse le « pays »⁴ constitue la limite du genre de vie sédentaire basé sur la culture du petit mil. Cette limite qui fluctue du nord au sud, au hasard des séries pluviométriques, correspond à une transition entre les systèmes pastoral et agricole et entre les formations végétales naturelles qui dessinent dans le paysage, avec les reliefs et les sols, les contrastes de l'Aribinda.
- 8 Un type de paysage, en particulier, peut symboliser l'Aribinda. Les dômes de granite, au cœur du pays, se présentent de loin comme des masses uniformément grises qui émergent des sables ; en fait, ils révèlent à qui les parcourt une grande diversité de couleurs et de formes. Le chaos du granite, qui forme dédales et cavernes, alterne avec de larges surfaces en pente, débarrassées de tous débris. Ici et là sur la « montagne », des replats portent une maigre végétation de graminées ; des entailles dans la roche sont autant de réservoirs, minuscules ou gigantesques, emplis d'eau à la saison des pluies. Peu avant l'hivernage, les montagnes se parent du vert de quelques arbres fruitiers, ancrés dans le moindre dépôt de terre.



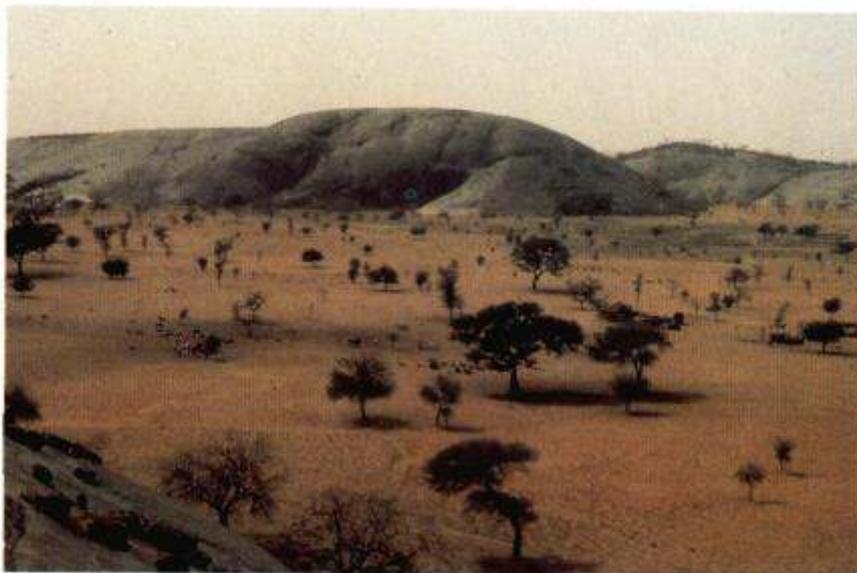
1. La capacité des réservoirs du granite, dont certains sont encore utilisés aujourd'hui, suffisait peut-être pendant une partie de la saison sèche aux besoins en eau de petites communautés établies sur les reliefs (massif de Wassa).



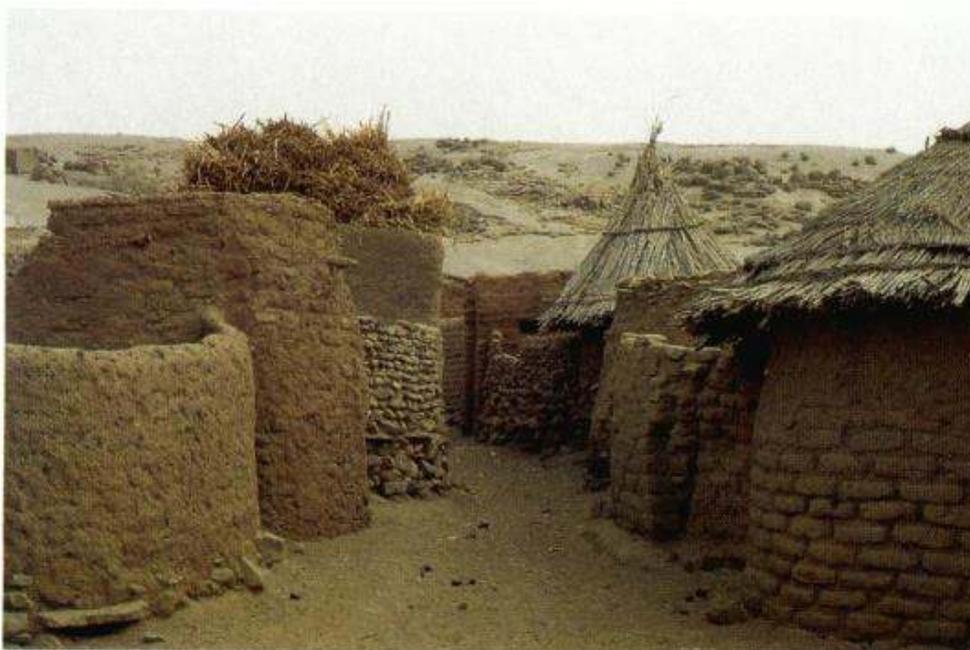
2. Les tertres anthropiques répondent à deux types d'implantation qui coïncident parfois : les points d'eau et les zones de terres légères (Wassa - Dikokation).



3. Gravure à Boutondia : cavalier à la coiffure hérissée (hauteur : 30 cm). Dans l'un des processus de peuplement que l'on peut retenir pour la période ancienne, des cavaliers imposent, à un moment donné, leur domination à une paysannerie sédentaire peu ou pas hiérarchisée.



4. Les affleurements de granite s'organisent, comme ici à Nyouni, en véritables archipels - ; ils surplombent, parfois d'une soixantaine de mètres, une plaine sableuse entièrement mise en culture, colonisée par un parc à *Acacia albida* au semis lâche.



6. L'habitat kurumba de village est dense, et seuls quelques passages étroits permettent de circuler d'une cour à l'autre (ruelle d'Aribinda).



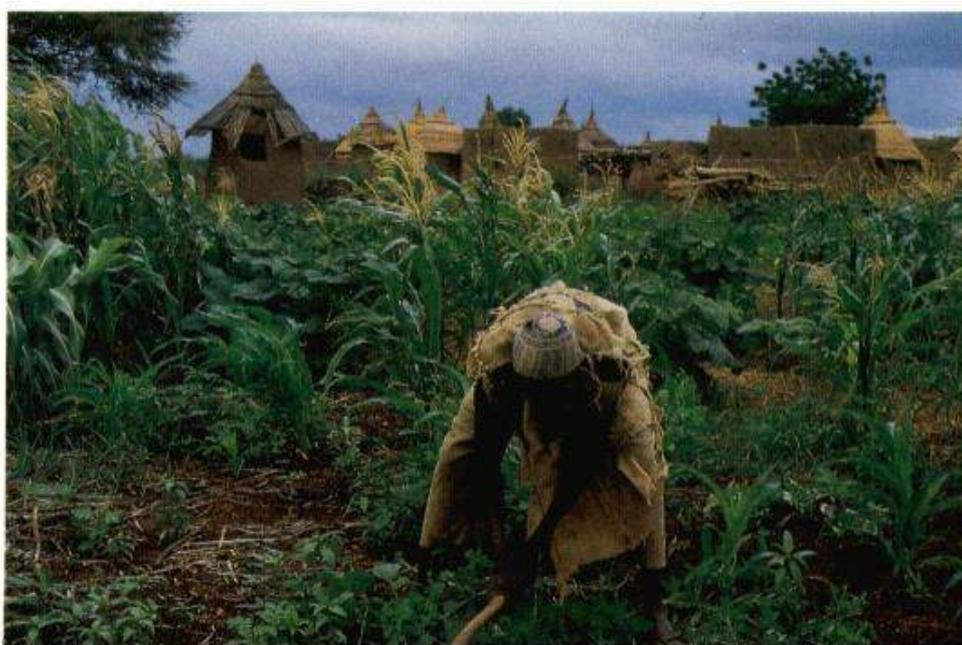
8. Femme bella sarclant à l'iler. L'iler permet un travail moins fatigant et un gain de temps par rapport à la houe. Certains utilisateurs admettent que son choix est dicté par la nécessité de cultiver de plus grandes surfaces, parce qu'il pleut moins qu'avant.



5. Le village de Pem au nord d'Aribinda. Le hameau établi au départ sur le massif s'est progressivement vidé de sa population qui s'est installée en plaine.



7. Toutes les exploitations peut ont un habitat mobile ; une charpente de branchages cintrés est recouverte de nattes. Lorsqu'ils se déplacent, les pasteurs emportent l'ensemble de l'habitation et son mobilier (Peul gaobé de Soum).



9. Agriculteur mossi de Liki sarclant à la houe son champ de maïs près du village.



10. Les terres que les pasteurs obtiennent des agriculteurs sédentaires sont généralement épuisées. Toutefois cet emprunt leur permet d'acquérir un statut foncier et, par ce biais, d'avoir accès aux brousses et aux points d'eau du territoire villageois (champs et campement peul de Pongdé, au sud d'Aribinda).



11. En saison sèche, le troupeau d'Aribinda rentrant le soir au village. Les bovins des villageois ont été groupés en un grand troupeau confié à des Peul. Les propriétaires ont mis à la disposition des bergers des enclos proches du bourg, afin de surveiller leur bétail.

- 9 Ces dômes, que l'on nomme ici « montagnes », ne justifient leur appellation que par contraste avec les formes environnantes extrêmement planes : ils surplombent, parfois d'une soixantaine de mètres, une plaine sableuse aux ondulations imperceptibles. Dans cette plaine entièrement mise en culture, les cheminements piétonniers et les quelques voies creusées par les roues des véhicules dessinent un réseau qui rayonne à partir des

dômes d'Aribinda. Encadré par les plus imposants d'entre eux, le bourg actuel qui a donné son nom à la région tout entière⁵ s'organise en plusieurs quartiers adossés au granite.

- 10 Ce relief particulier évoque un monde clos articulé sur les « montagnes », et confère en quelque sorte au site d'Aribinda un caractère insulaire. Dans le reste de la région, l'absence de ces « archipels » granitiques estompe cette impression. Toutefois, les massifs d'Aribinda ont joué, et jouent encore, un rôle symbolique majeur. Avec le bourg, ils abritent le « cœur » politique, social, religieux et économique d'où procède l'organisation de l'ensemble du pays.
- 11 Au sud et au nord d'Aribinda, l'aspect du paysage et les activités qui s'y déploient se modifient de façon sensible. Les premières zones de brousse, désertes, qui auréolent la plage dunaire du bourg, font transition avec deux types différents de paysages où s'inscrit à nouveau l'occupation humaine.
- 12 Le paysage du sud de la région est haché de cuirasses et de témoins latéritiques auxquels se rattachent de vastes pentes généralement nues, parfois ravinées. Les bas de pente, qui contrastent avec ces interfluvés désolés, sont colonisés par une végétation plus dense. Les vallées sont amples, rarement marquées par l'encassement des cours d'eau temporaires. Avec les pluies, les terrains des zones basses, où se concentrent les champs, restent souvent inondés plusieurs jours sur des étendues qui débordent largement le lit des cours d'eau signalés par des galeries boisées.
- 13 Si, dans le sud, les établissements humains sont dispersés le long des terres basses, au nord d'Aribinda, la quasi-totalité du peuplement et de l'activité agricole se concentrent en importants villages sur les cordons dunaires qui traversent le pays d'est en ouest. Faute d'eau et de sols arables, les brousses entre les cordons sont vides, à l'exception de quelques campements d'éleveurs. Elles présentent une végétation contractée et épineuse, qui se fait de plus en plus clairsemée en allant vers le nord. Aux limites septentrionales du pays, ces étendues où dominent les glacis d'érosion, presque dénués de toute végétation, laissent place à un *bush*. Celui-ci annonce la mare de Soum, qui étend ses argiles craquelées, sculptées de milliers d'empreintes de bétail.
- 14 Cette transition du sud au nord de l'Aribinda se traduit avant tout par l'accentuation du caractère sahélien des formations végétales et par l'importance de plus en plus grande que revêt l'activité pastorale. Si quelques rares maisons d'agriculteurs sont encore présentes à Soum, on y rencontre surtout des éleveurs dont les campements, le plus souvent, se déplacent au cours de l'année. L'emprise agricole, quant à elle, est maximale sur les cordons dunaires et décroît à mesure que l'on va vers le nord. Ces deux phénomènes n'ont rien d'original en eux-mêmes, mais ils contribuent, en se conjuguant, à mettre en évidence l'intérêt tout particulier que revêtent, au regard de l'agriculture, les zones dunaires les plus méridionales.

Les fondements du pays

- 15 Le territoire de l'Aribinda est limité par des repères précis dans l'espace (fig. 1) : le cours d'eau qui s'écoule depuis les abords de Niafo jusqu'à Soum en trace la limite occidentale, que ponctuent des repères tels que les villages de Gasseliki, Niafo, Yalanga, Souma, les cuirasses de Manaboulé, la mare de Soum. À l'est, la frontière du pays est plus vaguement limitée par quelques localités : Boulikessi, Sikiré, Oulfo-Alfa, Gorgadji. Les établissements du sud de Gasseliki, quoique inclus dans le département, ne font pas partie du pays

d'Aribinda à proprement parler ; ils sont à forte dominante mossi. De même, certains villages situés sur les franges du pays, tels que Boulikessi, Souma, Oulfo-Alfa, Gorgadji, Niafo, sont plus dans la mouvance des ensembles ethniques limitrophes que dans celle de la chefferie d'Aribinda.

- 16 Le tracé des frontières, appuyé avant tout sur des établissements humains, ne permet pas de distinguer radicalement l'Aribinda des ensembles voisins. Le Liptako, l'Oudalan et le Djelgodji offrent une grande similitude de paysage avec la majeure partie de l'Aribinda ; l'utilisation des ressources naturelles ne se distingue, d'un ensemble à l'autre, que par une coloration plus « agricole » ou plus « pastorale ».
- 17 Le terme « pays », qui s'impose pour désigner l'Aribinda, fait référence à une construction humaine. Les « bornes » du territoire, le *pagus* latin, fixent des limites qui ne doivent pas forcément leur raison d'être à une configuration naturelle particulière, ni à une spécificité économique tranchée. Le territoire s'est construit « en tache d'huile » au fil de l'histoire, à partir d'un centre originel, et la colonisation agricole impulsée depuis maintenant plus d'un siècle a progressivement élargi ses frontières. C'est l'enracinement évoqué par le *pagus* qui permet de définir l'Aribinda comme un pays.
- 18 L'une des originalités de l'Aribinda est d'être peuplé en majorité de villageois sédentaires et d'être contrôlé par eux. Le pays s'oppose en cela aux régions voisines de l'Oudalan et du Liptako à l'est, et du Djelgodji à l'ouest, où la domination politique est assurée par des groupes humains mobiles, voués à une économie pastorale : Peul et Touareg. Certes, on rencontre aussi dans le Djelgodji ou dans l'Oudalan des établissements sédentaires, au moins aussi anciens qu'Aribinda. Mais ni dans le Djelgodji ni dans l'Oudalan ces groupes sédentaires n'ont pu maintenir leur contrôle politique au-delà du XIX^e siècle. En ce sens il est intéressant de confronter l'Aribinda à ses voisins, chez lesquels la mainmise politique des pasteurs, prédominante, n'a pas contribué à la formation d'un véritable « pays ».
- 19 La construction du pays ne doit rien à une unité ethnique initiale, qu'il serait d'ailleurs bien difficile de discerner. En effet une autre originalité de l'Aribinda réside dans le caractère extrêmement composite de son peuplement. Des groupes songhay, kurumba puis mossi, fuyant leur région d'origine, parviennent dans l'Aribinda au XVIII^e siècle et composent les uns avec les autres pour bâtir une nouvelle société. Ces groupes humains ont en commun d'être des groupes tronqués, en situation de crise : les Songhay se sont séparés de leurs sacrificateurs, les Kurumba ne sont pas accompagnés de « gens du pouvoir », les Mossi ne représentent à l'inverse qu'une famille de « chefs ». L'Aribinda est par contre-coup le théâtre d'une recomposition sociale et politique, à partir de fragments de sociétés différentes.
- 20 Ces origines diverses se sont inscrites de manière durable dans la société par un partage original des fonctions politiques, religieuses et foncières dévolues à chacun des groupes. De même que chez les Mossi (IZARD, 1980 ; MARCHAL, 1983), l'origine ethnique confère une certaine fonction dans la communauté, l'origine des groupes est devenue dans l'Aribinda la justification de leur fonction : sans entrer dans le détail des arrangements complexes qui se sont opérés, on peut attribuer la fonction des sacrifices aux Kurumba, celle de la chefferie aux descendants de Mossi, et celle d'arbitres politiques et religieux et de maîtres de la terre aux Songhay.
- 21 Il est intéressant de noter que l'organisation du bourg en quartiers spécialisés reflète ce partage des fonctions : il lui correspond aussi un partage territorial que l'on retrouve à l'échelle de la région tout entière. Cette survivance indirecte de l'origine ethnique dans

l'organisation spatiale pourrait amener à ne concevoir l'Aribinda que comme une juxtaposition de groupes indépendants, à la fois dans leurs fonctions politico-religieuses et dans leurs aires territoriales. Mais à l'évidence, les trois fonctions de chefs, de sacrificateurs et de contrôleurs des pouvoirs assurées par les trois premières composantes du peuplement sont complémentaires : la société de l'Aribinda est de type symbiotique, chaque élément étant la condition de l'existence d'un autre. Dans ce sens, la distinction entre Mossi, Songhay ou Kurumba est pertinente pour éclairer certaines différences sociales ou territoriales ; mais, au regard de l'identification ethnique des habitants de l'Aribinda, cette distinction n'a plus de sens aujourd'hui.

- 22 Au premier chef, cette unification des différentes composantes du peuplement est patente au niveau linguistique : le kurumfé apparaît, à première vue⁶ comme une langue propre à la région, forgée à partir des apports des trois groupes, puisque certains termes se rapprochent de l'azofé ou du moré⁷ cependant que la plupart sont très voisins des termes utilisés par les Kurumba du Yatenga⁸.
- 23 « L'ethnogenèse » que rend accessible le moment relativement proche où s'est construit l'Aribinda (fin du XVIII^e siècle) gomme aux yeux de l'observateur étranger les différences ethniques originelles. Les habitants de l'Aribinda sont perçus comme un tout homogène par leurs voisins, qu'ils soient définis comme Kurumba, Déforobé, Ton Kurmey ou Kurumankobé. Au mieux, ils sont présentés dans la littérature scientifique comme des « Kurumba qui se disent Songhay » (ROUCH, in : *Recherches voltaïques*, 1965) ou des « Kurumeï Songhay » (MARCHAL, 1983 ; IZARD, 1980).
- 24 Enfin la société de l'Aribinda s'est constituée, au cours d'une histoire de deux siècles, de façon autonome par rapport aux ensembles politiques et ethniques voisins. Dans ce monde relativement clos, tout défrichement, toute fondation se font, aujourd'hui encore, en référence à une « mémoire des lieux ». Cette mémoire, qui sert de caution à toute occupation humaine, retient, dans l'espace et dans le temps, les itinéraires de migration et de colonisation et les événements historiques qui les ponctuent. Cela explique les développements importants consacrés dans cet ouvrage à l'histoire du peuplement, car celle-ci éclaire l'organisation sociale et territoriale qui préside aux productions agropastorales de l'Aribinda.

NOTES

1. Le travail de terrain s'est déroulé entre novembre 1982 et avril 1984.
2. Cf. GRIAULE, 1941-a et b ; DIETERLEN, 1940 ; ROUCH, 1961 ; PROST, 1971 ; URVOY, 1941.
3. ROUCH (1965, in « Recherches voltaïques » : 76). L'auteur explique les légendes qu'il rapporte en attribuant aux Kurumba une aire d'occupation ancienne qui s'étendrait jusqu'au Niger occidental.
4. Le « pays » désigne un espace rural qui présente une unité culturelle et politique ; le terme se justifie pleinement pour désigner l'Aribinda.
5. Il conviendra ainsi de distinguer entre Aribinda, qui désignera le bourg, et l'Aribinda, la région tout entière.

6. Aucune étude du kurumfé n'a toutefois été menée. Il ne s'agit ici que d'observations très partielles.

7. Respectivement la langue des Songhay et celle des Mossi.

8. La terminologie de la langue paraît très influencée par le kurumfé du Yatenga, notamment pour ce qui est du préfixe-a précédant les substantifs. Pour les conventions de transcription, on se reportera au glossaire.

1. Les données climatiques et la saison agricole

- 1 Selon la définition de BERRY (1974 : 11), le Sahel est limité par les isohyètes 100 et 600 mm. Il se décompose, du nord au sud et selon un gradient pluviométrique décroissant, en plusieurs zones climatiques étirées d'est en ouest. La plus méridionale de ces zones climatiques est la zone sahélo-soudanienne, limitée par les isohyètes 400 et 600 mm.
- 2 Les définitions sont, bien sûr, variables selon les auteurs. L'accord se fait cependant sur les caractères spécifiques de la végétation de la zone sahélienne dont la morphologie est celle d'une steppe à épineux, laissant peu à peu la place, dans la transition vers le domaine soudanien au sud, aux formations de savane où apparaissent les arbres et arbustes caducifoliés.
- 3 La situation de l'Aribinda dans la zone de transition sahélo-soudanienne pose quelques problèmes sur le plan agricole. Pour BOUDET (1978 : 4), la limite idéale des cultures non irriguées ne devrait guère franchir la limite de l'isohyète des 500 mm. Pour d'autres auteurs, c'est l'isohyète des 350 mm ou celui des 400 mm qui consacre la limite théorique de l'agriculture sous pluie. Or les totaux pluviométriques en Aribinda sont affectés d'une grande irrégularité interannuelle : en 1972, en 1980 et en 1983, ils n'ont même pas atteint le minimum des 350 mm.
- 4 Si, dans cette zone, les climatologues distinguent deux saisons principales, les Kurumba en discernent quatre. La saison sèche, d'octobre-novembre à mai-juin, est subdivisée en deux périodes : *awu* (froid) est la saison froide qui dure jusqu'en février, à laquelle succède *ahomdé* (de *ahomé* : chaleur), la saison chaude. L'hivernage débute par *akorsol* (de *korsudo* : l'amour ; *akorsol* est la « saison des amours »), période pendant laquelle les pluies sont encore très espacées et irrégulières. *Awuré* qui lui fait suite est la saison des pluies proprement dite qui s'étend de juillet à octobre.

LES PLUIES

- 5 On ne dispose, dans l'Aribinda, d'aucune donnée statistique de la pluviométrie antérieure à 1954¹ La période pour laquelle les statistiques pluviométriques sont utilisables est donc relativement récente ; leur intérêt est de couvrir les trois dernières décennies, ce qui

permet leur recoupement avec d'autres informations sur la même période : données démographiques à partir de 1954, et évaluation par missions aériennes, en 1955 et en 1981, de l'extension des surfaces cultivées. Cette trentaine d'années ne rend pas compte bien sûr de ce qu'a pu être l'évolution climatique du pays d'Aribinda sur le long terme. Les années cinquante, les premières renseignées par ces statistiques, passent pour être pluvieuses dans le Sahel et 1968 marque généralement, dans la zone, la transition entre un cycle de pluviométrie relativement importante et un cycle de sécheresse plus prononcée qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Des précipitations faibles et irrégulières

- 6 La moyenne annuelle des hauteurs d'eau entre 1954 et 1983, soit sur trente ans, est de 477,9 mm répartis en 39 jours de pluie, avec un maximum de 843,5 mm en 1965 et un minimum de 280,3 mm en 1983, soit un rapport de 3 à 1. Deux années seulement totalisent plus de 50 jours de pluie (1962, 1963 : 54 jours). Aucune année n'a connu moins de 30 jours de pluie ; 1983, année de sécheresse sévère, totalise 30 jours de pluie.

Tableau I. *Pluviométrie moyenne mensuelle de 1954 à 1983.*

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
-	-	3,5	4,4	27,6	60,4	136,8	161,5	64,2	18,4	0,5	0,5

- 7 Pendant la saison sèche, qui dure en moyenne de sept à neuf mois, les précipitations sont extrêmement rares et de faible importance. La saison des pluies se concentre surtout sur deux mois, juillet et août, qui reçoivent à eux seuls, en une vingtaine de jours de pluie, plus de 60 % des précipitations de l'année.
- 8 Les températures maximales moyennes sont de l'ordre de 41 °C. Les fortes amplitudes quotidiennes permettent de relever des températures minimales moyennes de l'ordre de 16 °C (Asecna, 1966). En hivernage, l'humidité relative de l'air amortit ces écarts et les amplitudes moyennes de température se situent entre 24 °C et 34 °C.
- 9 Le bilan hydrique est nettement déficitaire. Quoique aucune étude n'ait été menée à ce sujet en Aribinda même, on peut raisonner à partir des conclusions concernant une région très voisine. GROUZIS (1987 : 22) relève pour la station de Jalafanka proche de la mare d'Oursi, en Oudalan, une évapotranspiration potentielle (ETP) qui varie entre 6,5 mm par jour (décembre-janvier) et 9,5 mm par jour (mai) ; il en conclut que « la moyenne interannuelle de l'ETP est [...] environ 8 fois supérieure à celle des précipitations ».
- 10 La répartition des pluies dans l'année ainsi que les totaux pluviométriques interannuels sont très variables (fig. 2). L'irrégularité de la pluviométrie dans le temps est une caractéristique sahélienne (cf. notamment les définitions de BERRY, 1974 : 11).

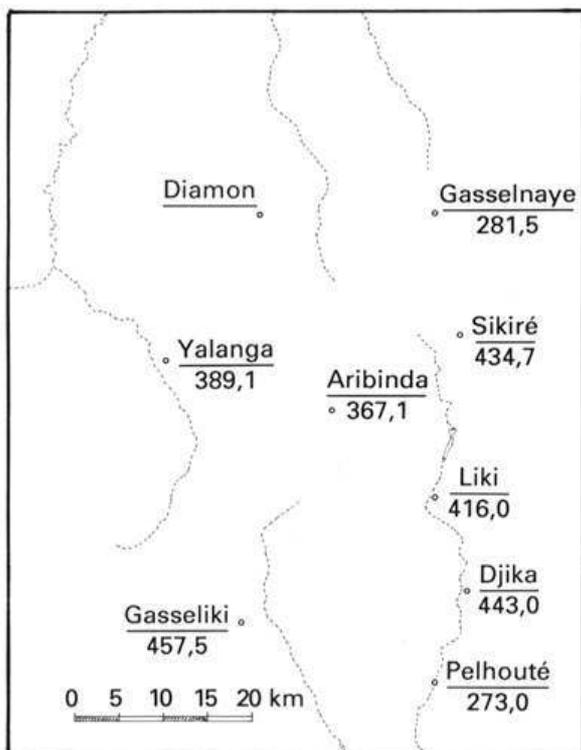
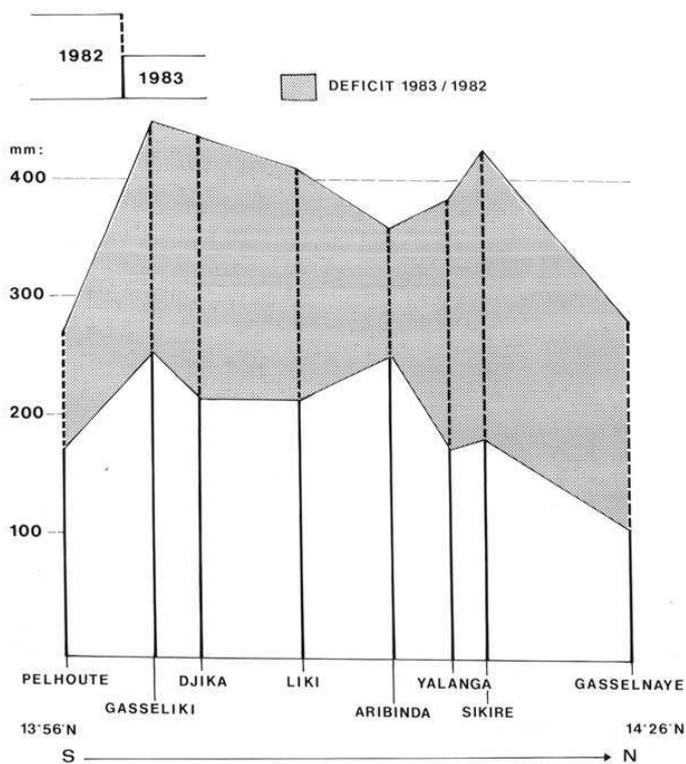


Figure 2. Fluctuations de la pluviométrie en Aribinda entre 1982 et 1983



- 11 L'irrégularité de la pluviométrie dans l'espace est tout aussi marquée et ses conséquences sur la production agricole sont considérables. En 1983, sur le cordon dunaire le plus septentrional, le village de Gasselnaye connaît une année catastrophique alors qu'à une quinzaine de kilomètres à l'ouest, le village de Diamon s'assure une récolte suffisante. L'irrégularité joue à l'échelle de quelques kilomètres, d'un terroir à l'autre, mais les aléas

de la pluviométrie influent plus ou moins selon l'environnement. Par exemple, en 1983, Gasseliki connaît un déficit pluviométrique plus important qu'Aribinda, mais l'importance des cultures sur terres basses permet dans une certaine mesure d'amortir ce déficit car les bas-fonds sont mieux alimentés par le drainage des versants limitrophes que ne le sont les sables dunaires du terroir d'Aribinda, soumis plus strictement au régime des pluies.

L'altération de la pluviométrie et ses conséquences

- 12 Si l'on retient deux limites théoriques, celle des pluies inférieures à 400 mm (une estimation basse de la limite de l'agriculture sédentaire des petits mils), et celle des pluies supérieures à 600 mm (qui marque la transition climatique entre les domaines sahélien et soudanien), un calcul opéré à partir des hauteurs d'eau annuelles recueillies depuis 1954 permet d'établir une probabilité de 1 année sur 3 pour les totaux pluviométriques faibles, et de moins de 1 année sur 10 pour les hauteurs d'eau annuelles exceptionnellement importantes.
- 13 Comme du reste dans toute la zone sahélienne, c'est surtout au cours de la période récente qu'on relève des totaux pluviométriques faibles. Dans plus de 1 cas sur 2, ils sont compris entre 300 et 500 mm, alors qu'avant 1968, le cas le plus fréquent est celui d'une hauteur d'eau annuelle supérieure à 500 mm. Après un pic pluviométrique qui culmine dans le milieu des années soixante, le lissage des hauteurs d'eau annuelles permet de constater, sur le diagramme de la figure 3, leur baisse à partir de 1967. Toutefois on remarque un léger accroissement des valeurs jusqu'en 1976, puis une nouvelle baisse des hauteurs d'eau, qui atteignent un minimum absolu sur la fin de la série. GROUZIS *et al.* (1986 : 2) relèvent parallèlement le déplacement de l'isohyète des 500 mm : localisé en 1950 au nord de la frontière Mali-Burkina, on le retrouve vers la latitude de Ouahigouya pendant la période 1970-1980 (fig. 1). Cela représente un glissement vers le sud de l'ordre de 200 km.

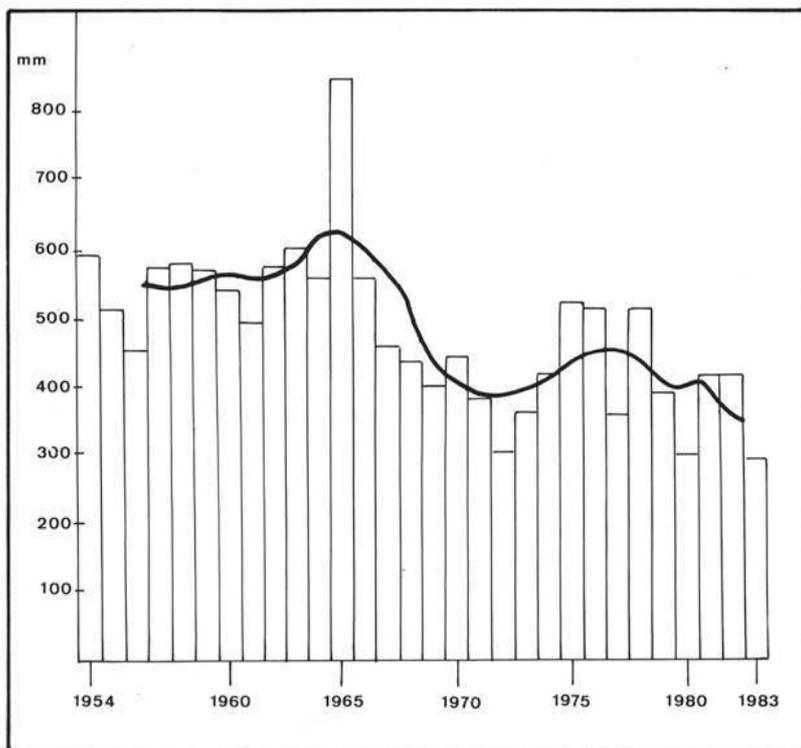


Figure 3. Diagramme pluviométrique et courbe des moyennes mobiles (de période 5), hauteurs d'eau annuelles 1954-1983.

- 14 Cette diminution des hauteurs d'eau se traduit par une réduction de l'intensité de certaines pluies. On peut l'apprécier en classant les pluies (plus précisément, les journées de pluies²) en trois « fractions pluviométriques » selon leur importance³ :
- les « petites pluies » de 0 à 20 mm (P1) ;
 - les pluies d'importance moyenne qui totalisent entre 20 et 40 mm (P 2) ;
 - les pluies importantes de plus de 40 mm (P3).
- 15 L'évolution en pourcentage, et par période, de chaque fraction pluviométrique fait apparaître un pourcentage croissant des « petites pluies » (P1) sur les totaux annuels (P) (tabl. II).
- 16 P2 est plus ou moins stable au long des quatre périodes ; P3, la fraction des pluies importantes, chute de 21 % à 10 % de l'apport pluviométrique total.
- 17 C'est principalement la raréfaction des pluies abondantes qui est responsable de la décroissance des hauteurs d'eau globales. L'importance de la variation de P3 apparaît comme responsable à 72 % (+ 0,72) de la variance du total annuel (P). À titre de comparaison, le coefficient des variables P1 et P est de + 0,20, et ne traduit pas de corrélation. Pour tout l'espace du Burkina Faso, ALBERGEL *et al.* (1984 : 56) concluent d'ailleurs que la phase sèche actuelle est « caractérisée par une forte diminution des pluies supérieures à 40 mm et par un maintien de la fraction pluviométrique inférieure à 20 mm, la fraction intermédiaire réagissant de façon plus faible à la diminution de la pluviométrie totale ».

Tableau II. *Évolution de trois fractions pluviométriques, 1960-1983.*

	Pourcentage petites pluies/total annuel	Pourcentage d'importance moyenne/total annuel pluies	Pourcentage pluies importantes/total annuel
1960-1965	41	38	21
1966-1971	47	30	23
1972-1977	51	32	17
1978-1983	51	39	10

- 18 Quelles sont les conséquences de cette évolution pour les sols et la végétation ? ALBERGEL et VALENTIN (1986 : 4) relèvent, à la suite d'une dégradation du couvert végétal due à l'exploitation agricole dans le bassin versant de Kognéré-Boulsa au Burkina, que « pour les pluies supérieures à 25 mm, les coefficients de ruissellement en 1984 sont de 50 % supérieurs à ceux observés entre 1960 et 1962 ». La baisse de la pluviométrie - ou plus exactement la récurrence d'années déficitaires en pluie - et la modification de la répartition des précipitations se conjuguent à d'autres facteurs tels que le développement des parcours du bétail, des surfaces cultivées, la mise en culture de zones marginales et fragiles, et l'élimination conséquente des formations végétales spontanées, pour favoriser une dégradation spectaculaire des sols par érosion hydrique et ruissellement. C'est sans doute l'effet le plus visible de l'évolution climatique. Les champs, débarrassés de leur couverture végétale protectrice, sont plus fortement affectés par l'érosion que les zones qui ont conservé leur végétation spontanée.
- 19 La diminution des hauteurs d'eau a aussi des incidences immédiates sur le stock fourrager, comme le démontre GROUZIS *et al.* (1986 : 6-7) à partir de l'évolution de la production herbacée de 1976 à 1984 sur le bassin versant de la mare d'Oursi. D'année en année, la production de phytomasse suit fidèlement les fluctuations de la pluviométrie. Selon l'auteur, la charge potentielle maximale en bétail s'en trouve considérablement affectée, puisqu'elle varie dans les mêmes proportions que la phytomasse produite, laquelle peut diminuer de moitié (comme entre 1977 et 1983, par exemple). La diminution du rendement des pâturages a pour effet d'introduire des modifications dans les parcours suivis par le bétail, parcours qui ont tendance à s'allonger ou à se déplacer.
- 20 Toutefois, il est essentiel de chercher à comprendre plus concrètement ce que représente la pluie pour l'agriculture. En effet, l'évolution des séries pluviométriques, si elle peut servir à apprécier les modifications de la végétation spontanée ou de l'état des sols, n'est pas directement utilisable pour cerner l'évolution des conditions de l'activité agricole. « La représentation de la sécheresse par des critères quantitatifs tels que le total pluviométrique annuel, le volume écoulé annuel etc. est un moyen commode pouvant parfois donner un aspect spectaculaire au "déficit par rapport à la normale", mais qui reste insuffisant ou illusoire. La sécheresse se traduit par un manque d'eau, mais il faut, pour que celle-ci soit ressentie comme telle, que ce manque se produise au moment des besoins » (Sircoulon 1986-b : 2). Dans l'optique paysanne, seule importe une partie de la saison des pluies.

LA SAISON AGRICOLE

- 21 La venue de l'*awuré*, l'hivernage, donne le signal du début des travaux agricoles. Dans leur calendrier, *adigiri zina*, « le temps des semilles », survient en principe à la première pluie importante, normalement en juillet. Une fois les semis achevés, et s'ils ne sont pas à refaire, débute le temps de la culture (*aferam*) : un premier sarclage (*awaykonré*, « premières herbes ») survient une dizaine de jours après les semis, lorsque les pousses de mil n'ont encore que quelques centimètres de hauteur. Ce sarclage sert à débarrasser les jeunes pousses de mil des herbes qui les concurrencent, ainsi qu'à aérer la terre ; il est suivi, normalement au milieu du mois d'août, d'un second sarclage (*adodo*)⁴ Sur terrains sableux, le mil atteint alors une cinquantaine de centimètres de hauteur ; ce sarclage est le plus important et requiert le plus de temps. Son objet est de supprimer les adventices, d'ameublir le sol et éventuellement de butter le champ ; une autre opération agricole, le démariage des pieds de mil, est effectuée simultanément. Enfin, la récolte (*abonam*) se déroule de fin septembre à novembre. De manière générale, les épis sont récoltés au fur et à mesure de leur maturation ; ils sont cueillis au couteau et remisés progressivement dans les greniers. Les tiges des céréales sont coupées et les plus vertes servent à lier les épis en bottes ; le reste des chaumes est laissé dans le champ pour être consommé par le bétail.
- 22 En fait, c'est lors des premières pluies que le paysan juge si le moment est propice ou non à des semis.
- 23 Selon le moment où elles surviennent, les périodes sèches qui ponctuent la mousson affectent plus ou moins le cycle végétatif de la plante cultivée : pour la plante, une sécheresse peu après les semis a des conséquences plus graves que si elle survient plus tard ou à la fin du cycle. Il s'agit donc pour le cultivateur de juger de l'abondance de la pluie, qui doit être suffisante pour humidifier le sol pendant plusieurs jours, et de spéculer sur les pluies qui viendront prendre le relais de la première. Le caractère aléatoire des précipitations dans le temps est quand même limité en saison des pluies, ce qui autorise une spéculation ; LE HOUÉROU (1986 : 1) souligne que les précipitations du Sahel présentent « une variabilité inférieure à celle de la plupart des zones arides mondiales ».
- 24 Les paysans tentent d'ajuster au mieux le cycle végétatif aux péripéties climatiques, semant et resemant leurs champs jusqu'à ce que le mil soit dans les conditions optimales pour parvenir à maturité. En moyenne, la durée des cycles végétatifs des céréales cultivées dans l'Aribinda avoisine 90 jours, quoique certaines variétés ne parviennent à maturité qu'après 120 jours et que d'autres puissent être récoltées au bout de 70 jours. En tout état de cause, les paysans insistent sur l'importance de la régularité des pluies au cours des deux premiers mois du cycle végétatif.

PERTURBATIONS DU CYCLE AGRICOLE

- 25 D'un lieu à l'autre, des variations importantes interviennent dans le calendrier des travaux de la saison agricole. À titre d'exemple, le tableau III, élaboré à partir d'indications fournies dans divers villages, montre l'étalement, sur un mois et demi, des dates des premières opérations agricoles de l'année 1983 en plusieurs endroits de la région⁵ Certains paysans ont attendu les premières pluies du mois de juillet pour semer,

d'autres avaient déjà semé à la suite de pluies de très faible importance au mois de juin, d'autres encore avaient semé en spéculant sur la venue des pluies de juillet. Quoiqu'il en soit, du fait des sécheresses du mois de juillet, tout ou partie de ces semis ont été à recommencer ; les paysans, au fil des précipitations qui se sont abattues par la suite, ont ressemé plusieurs fois de suite lorsque le mil n'avait pu pousser, tout en commençant ailleurs les premiers sarclages. Certains agriculteurs ont même jugé inutile d'effectuer comme les autres les principaux sarclages au mois d'août, tant la croissance du mil - et de ses adventices - était réduite. La récolte du peu de mil parvenu à maturité fut elle-même très étalée dans le temps.

localités	18/VI - 21/VI	22/VI - 25/VI	26/VI - 29/VI	30/VI - 3/VII	4/VI - 7/VI	8/VI - 11/VI	12/VI - 15/VI	16/VI - 19/VI	20/VI - 23/VI	24/VI - 27/VI	28/VI - 31/VI	1/VI - 4/VI
Soum	■■■											
Souma	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Diamon/Bosé	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Arra	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Sirigné	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Pem	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Sikiné	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Dalla	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Aribinda	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Kiba	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Liki	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Brigtoéga	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	
Oulfo-Alfa	■■■		■■■		■■■		■■■		■■■		■■■	

■■■ semis détruits ■■■ premiers semis réussis

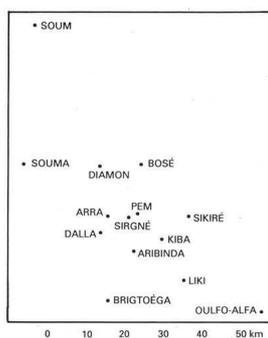


Tableau III. Périodes des semis en 1983, dans 13 villages de l'Aribinda (d'après enquête, janvier-février 1984).

- 26 L'arrivée tardive des pluies et les sécheresses au début du cycle végétatif grèvent les récoltes. Pour VINCENT (1963 : 70) une récolte ne peut être bonne que si les précipitations ne sont pas espacées de plus de quatre à cinq jours pendant les deux semaines qui suivent les semis. Dans de telles conditions, l'auteur juge les semis tardifs préférables : « les agriculteurs attendent non seulement que le sable soit bien humidifié, mais également que plusieurs chutes de pluie se produisent, ceci afin d'être assurés que l'hivernage est bien commencé et que l'on peut planter sans crainte ».
- 27 Cette stratégie valable pour une région du Mali (le Guimballa), et pour une époque donnée, n'est pas appliquée dans l'Aribinda. Après la sécheresse de 1983, les paysans confient leur intention de procéder désormais aux semis à la première chute de pluie, par réaction à la brièveté de la saison agricole. Or, s'il faut en croire les agronomes, la tendance à semer tôt que manifeste le cultivateur ne correspond qu'à une perte de semences et de temps, et Vincent (1963) impute à cette cause les énormes variations de rendement qu'il observe.

- 28 En revanche, MILLEVILLE (1980 : 38-40), en étudiant cette pratique des semis précoces dans l'Oudalan, conclut que l'investissement qu'elle implique est finalement très réduit, à la fois en semences et en travail, ce qui explique le « risque » pris par les agriculteurs. Le même auteur note que cette pratique donne d'assez bons résultats sur sols dunaires perméables, où la rétention de l'eau se fait dans des conditions satisfaisantes pour la germination et la croissance de la plante.
- 29 Le phénomène le plus contraignant de l'altération climatique, au regard de la production agricole, est l'accentuation du caractère aléatoire des précipitations. Il est constaté (cf. notamment Riou 1980 : 45-46) que l'irrégularité des pluies de part et d'autre du Sahara augmente à mesure que les hauteurs d'eau annuelles diminuent. Cette irrégularité semble s'étendre à de nouvelles zones où s'observe une baisse des totaux annuels des séries pluviométriques.
- 30 Cela ne crée pas forcément un précédent dans l'histoire climatique de la région, ni ne signifie que les conditions de la production aient atteint, ou soient en voie d'atteindre un seuil plus ou moins critique. Comme l'indique l'exemple des semis précoces, les réponses existent et les techniques de la production, loin d'être figées, se modifient et s'adaptent en vertu de mutations que ne conditionne pas seulement le facteur climatique. Il sera question de ce problème en particulier, et de ses conséquences majeures pour l'agriculture, au moment de l'examen des pratiques agricoles.
-

NOTES

1. La source principale de ces données est l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (Asecna, 1954-1983), qui a installé un pluviomètre à Aribinda en 1953-De 1954 à 1959, seuls sont disponibles les totaux mensuels, les totaux journaliers l'étant à partir de 1960. Il existe une autre source de données pluviométriques, l'Organisme régional de développement (ORD, 1982-1983), qui dispose de 8 stations dans l'Aribinda. Toutefois des disparités importantes existent parfois entre les chiffres avancés par l'Asecna et ceux de l'ORD. Cela peut être dû au choix de l'emplacement des pluviomètres : alors que certains voisinent avec quelques arbustes, d'autres, de par leur faible hauteur, ne sont pas hors d'atteinte des chèvres et des moutons qui viennent s'y abreuver aux premières pluies de l'hivernage.

2. Il n'existe malheureusement aucune chronique pluviométrique plus fine que la « journée de pluie ». Quelles que soient les hauteurs d'eau recueillies, le jour où elles sont répertoriées est enregistré comme « pluvieux », à l'exception des cas de précipitations très faibles mentionnées comme « traces » et non mesurables par les pluviomètres. Or, qu'un total journalier corresponde à une seule pluie violente ou qu'il ait été relevé au terme de plusieurs averses de moindre importance n'a pas du tout la même signification au regard de l'impact sur les sols et les cultures.

3. Cette approche s'inspire de celle de CARBONNEL (1983, 1984), et de ALBERGEL *et al.* (1984) au Burkina Faso.

4. Ce second sarclage est effectué, disent les informateurs, lorsque les premiers épis de maïs peuvent être cueillis pour nourrir les travailleurs et leur donner la force nécessaire à ce dur travail.

5. Le calendrier musulman est utilisé dans l'Aribinda. Les paysans interrogés ont utilisé celui-ci comme repère pour donner les dates des pluies importantes et des travaux agricoles de l'année 1983, dates qui ont été transcrites dans notre calendrier.

2. Relief, terres et paysages végétaux

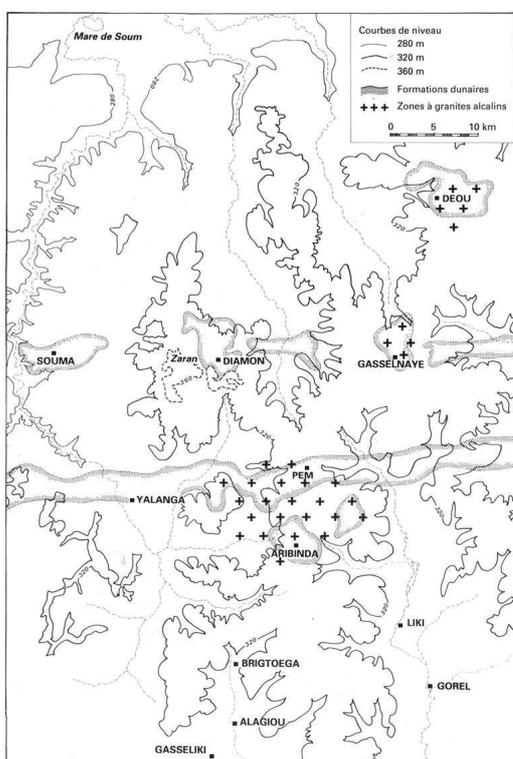


Figure 4. L'Aribinda : quelques caractéristiques physiques (altimétrie, réseau hydrographique, zones à granites alcalins et formations dunaires).

- 1 La région d'Aribinda est très légèrement surélevée par rapport au Djelgodji et à l'Oudalan qui l'environnent à l'ouest et à l'est. Deux grands réseaux de drainage la desservent : au nord et à l'ouest, les cours d'eau saisonniers s'écoulent vers la mare de Soum ; au sud et à l'est, les eaux sont drainées vers divers affluents du Niger. La ligne de partage des eaux passe par le bourg d'Aribinda même (fig. 4).
- 2 Les formes du relief dans la région sont peu accentuées de manière générale. Le tracé de l'isohypse des 320 mètres permet de délimiter la plupart des vallées de quelque

importance. Celles-ci sont peu profondes et le tracé des cours d'eau saisonniers y aménage parfois des bas-fonds de plusieurs centaines de mètres de large. L'essentiel de la région se situe en dessous de la courbe de niveau des 360 mètres.

LES RELIEFS

- 3 La succession monotone des pénéplaines est rompue par quelques reliefs, généralement de faible commandement (souvent moins d'une cinquantaine de mètres). Les reliefs peuvent être classés en trois types principaux : les cuirasses latéritiques, les massifs de schistes ou de quartzites et les affleurements de granite. Les pointements de quartz, quelques massifs de gabbros ou la formation gréseuse qui trace, au nord, les dernières marches de l'Aribinda ne sont mentionnés que pour mémoire, étant donné leur faible extension.
- 4 La plupart des cuirasses dans la région se répartissent grossièrement en deux niveaux, séparés par des dénivelés d'altitude de l'ordre de 10 à 100 mètres¹. Le niveau supérieur, le plus ancien, ne subsiste que sous la forme de buttes témoins ; l'épaisseur de cette cuirasse varie entre 2 et 10 mètres. En revanche, les cuirasses du niveau inférieur couvrent une très grande partie du modelé actuel dans le sud de la région, et se font plus discrètes dans le nord ; leur épaisseur, assez faible, varie de 50 centimètres à un peu plus de 1 mètre.
- 5 Les massifs de schistes et de quartzites se rencontrent dans l'ouest et le nord de la région. De forme arrondie, leurs flancs sont jonchés de blocs délités. Le plus important d'entre eux est le massif de Zaran à environ 25 kilomètres au nord-ouest d'Aribinda, qui culmine à 150 mètres au-dessus du niveau de la plaine ; il forme un ensemble qui s'étend sur près de 8 kilomètres du nord au sud. Les autres massifs sont plus discrets et s'étendent tout au plus sur 4 kilomètres.
- 6 Enfin, les affleurements de granite se répartissent à l'intérieur de plusieurs zones² (fig. 4) : la plus vaste inclut Aribinda même et une portion du cordon dunaire situé au nord ; une autre se rencontre aux environs de Gasselnaye, une dernière enfin aux alentours de Déou. Dans ces trois zones, le granite forme de véritables « archipels » qui émergent de la plaine ; tantôt, il affleure à peine, tantôt il forme de véritables inselbergs, des dômes ou des chicots. Le commandement de certains inselbergs peut atteindre 50 à 60 mètres ; leur masse s'allonge parfois sur près de 2 kilomètres, comme à Aribinda.
- 7 L'altération du granite se fait en boules et aboutit à la formation de chaos sur les bas de versants comme sur les sommets des dômes ; les blocs peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur. Cette altération, qui présente l'aspect d'une véritable desquamation, aboutit à l'ablation de plaques entières de granite sur les boules ou les flancs des dômes et fait apparaître la roche saine³.
- 8 Les reliefs ont joué et jouent encore un rôle très important pour l'implantation humaine. *Apella*, les massifs clairs de granite, ont toujours eu la préférence des groupes humains qui y cherchaient refuge. Sur ces dômes, l'érosion de certaines diaclases, ou peut-être de certains filons, a abouti à la formation de véritables « baignoires » généralement allongées, qui peuvent atteindre une dizaine de mètres, voire plus, de longueur. La profondeur de ces cavités qui recueillent les eaux de pluie et de ruissellement peut dépasser 4 mètres. Dans les temps précoloniaux, la présence de ces citernes sur les reliefs et les caches qu'offraient les chaos ont permis aux habitants d'assurer leur sécurité et leur survie en s'établissant sur les massifs.

- 9 À *apella* s'oppose *aderga*, terme qui sert originellement à désigner tous les reliefs de couleur foncée, massifs de roches diverses et cuirasses, colorés par l'oxydation⁴ *Aderga* a aussi servi, lorsque le granite était absent, à l'établissement humain ; mais les croyances locales démontrent qu'il ne s'agit pas, à l'inverse des dômes de granite habités par les *azini* (génies) et les *domfé* (serpents) régissant la vie des hommes, d'un espace véritablement domestique : ne peuplent ces « montagnes sombres » que les *abumbandu* et les *adidiya*, créatures maléfiques associées à la brousse et à ses dangers.

LE SOL ET LES TERRES

- 10 Paysans et pédologues ont une vision fondamentalement différente des choses. Les paysans s'intéressent à des qualités agricoles, les pédologues opèrent un classement en fonction de la genèse du sol, de ses caractéristiques morphologiques, physiques, chimiques. En outre, la profondeur du sol n'est pas la même pour le paysan et pour le pédologue. Ce qui importe au premier, c'est sa partie superficielle, celle qui est retournée par l'outil, celle qui est utilisée pour la culture, c'est-à-dire le profil cultural. Le second considère le profil du sol depuis la roche mère et en inventorie tous les horizons.
- 11 De plus, l'échelle des uns n'est pas celle des autres ; alors que la pédologie s'attache à définir tous les sols d'une région, la classification paysanne porte essentiellement sur les terres cultivables et relègue les sols incultes ou de moindre intérêt à quelques catégories vastes et imprécises ; d'où la difficulté à mettre en parallèle l'une et l'autre classification car la nomenclature paysanne chevauche allègrement une bonne partie de la classification pédologique, pour se faire plus pointilleuse encore que celle-ci sur certaines terres.
- 12 Pour toutes ces raisons, la classification du pédologue ne constitue pas une référence explicite pour définir les terres qui présentent un intérêt agricole dans l'Aribinda. Par exemple, il ne suffit pas qu'un sol soit fertile, de texture convenable ou bien alimenté en eau, pour être automatiquement cultivable⁵ En revanche, la classification paysanne se base pour l'essentiel sur des terres effectivement mises en valeur.
- 13 Enfin, pour évacuer toute ambiguïté, il convient de noter que le terme « sol » comporte une connotation évidemment pédologique alors que la « terre » fait référence à une utilisation agricole et répond plus strictement aux désignations paysannes.

La classification paysanne

- 14 Les Mossi de l'Aribinda établis au début du xx^e siècle dans la région retiennent des catégories de sols quelque peu différentes de celles des Kurumba étudiées ici. Ces distinctions illustrent des priorités foncières différentes : moins focalisés sur les terres légères que les Kurumba, les Mossi ne s'embarrassent pas de toutes les nuances que les premiers appliquent à ces terres.
- 15 L'inégale précision des termes qui désignent les différentes catégories de terres⁶ rend difficile une cartographie des unités paysannes présentes dans la région. Si *abulo*, le « bas-fond », est assez aisé à délimiter, de même que le *ahondo* des cordons dunaires, que faire des unités qui ne couvrent qu'une petite portion de versant sur la photographie aérienne ? Le repérage des unités pédologiques à l'échelle de la région a donc porté sur les ensembles les plus aisément identifiables : les sables épais (sols légers) et les terres

alluvionnaires (sols lourds), qui correspondent aux deux catégories principales de la classification paysanne. Le reste des unités repérables sur la photographie aérienne se répartit entre les sols marginaux, en grande partie incultes (qui incluent toutefois les sols sableux peu épais de versant, qui sont arables), et les affleurements de roches diverses et cuirassées. Ces quatre unités sont représentées sur la figure 5, réalisée à partir de l'interprétation de photographies aériennes et d'identifications ponctuelles sur le terrain. Cette identification topo-pédologique, qui correspond *grosso modo* à la classification paysanne, est la plus adéquate pour mener à bien une évaluation du stock foncier, de ses disponibilités et de ses potentialités.

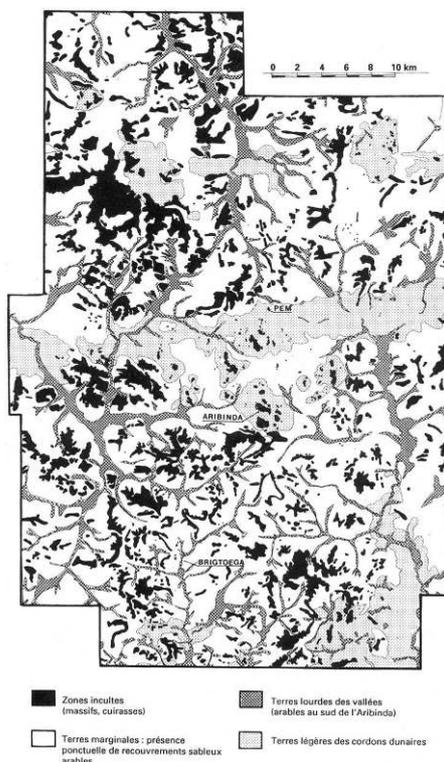


Figure 5. Identification des grandes catégories de terres dans l'Aribinda.

TERRES LÉGÈRES

- 16 Des phases arides du Quaternaire récent subsistent des formations dunaires superficielles disposées dans un sens général est-ouest sur tout le nord du Burkina, en occupant parfois plusieurs dizaines de kilomètres de longueur sur quelques-uns de largeur. Ces dépôts recouvrent et « masquent » indifféremment divers substrats géologiques. L'un des cordons dunaires est continu d'est en ouest sur la région ; il s'étend depuis l'ouest de Yalanga jusque dans l'Oudalan (fig. 4).
- 17 Certains facteurs topographiques semblent jouer un rôle important dans la disposition des ensablements. En effet, les reliefs, et c'est surtout le cas des inselbergs de granite, ont contribué à piéger les formations dunaires, comme à Aribinda où les sables s'organisent en vaste « flaque » autour des dômes de la bourgade. Sur les piémonts de certaines éminences cuirassées du sud subsistent également des recouvrements sableux d'épaisseur réduite, parfois limités à quelques lambeaux.
- 18 Sur les ensablements de l'erg ancien se sont formés des sols légers, faciles à travailler et très recherchés. Leurs caractéristiques hydriques sont améliorées par la présence, à une

certaine profondeur, d'un substrat imperméable (horizon argileux ou cuirassé) qui limite l'infiltration et assure une alimentation en eau convenable du profil supérieur. À Aribinda même, des forages effectués par l'HER⁷ permettent de déterminer la présence d'un tel horizon imperméable, en zone granitique et au cœur de l'ensablement, à une profondeur de 2 mètres au minimum et de 4 mètres au maximum. D'une épaisseur de 1 à 3 mètres, cet horizon surmonte une arène argileuse et au-delà, le granite sain qu'on rencontre à plus de 10 mètres de profondeur. L'épaisseur du matériau sableux de surface est variable ; elle tend naturellement à diminuer sur les pourtours des ensablements, comme en témoigne la présence de la cuirasse qui affleure en plusieurs points à la périphérie du terroir d'Aribinda.

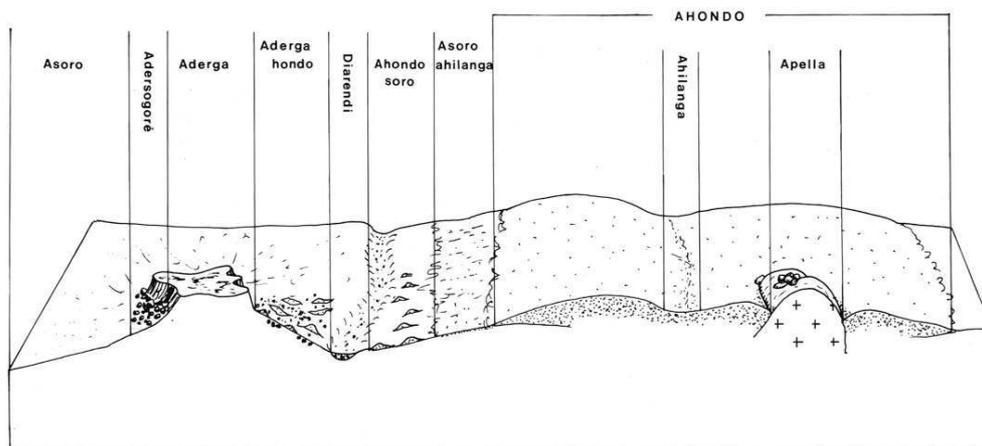


Figure 6. Les catégories paysannes pour les terres légères.

- 19 En dehors de cette organisation en cordons ou en plages dunaires, les ensablements se retrouvent aussi sur quelques dizaines ou centaines de mètres d'étendue de part et d'autre des cours d'eau temporaires. Cette disposition particulière des formations sableuses est cependant limitée à la zone méridionale de l'Aribinda, aux basfonds de Liki-Gorel, d'Alagiou, de Gasseliki.
- 20 Le terme *ahondo* s'applique par excellence aux sables épais des cordons dunaires ; mais le terme *ahondo*, dans la nomenclature paysanne, désigne dans son premier sens toutes les terres sableuses qui peuvent porter des cultures de petit mil, et que l'on peut par commodité nommer « sables ». Diverses nuances, en fonction de l'aspect de la terre ou de son épaisseur, apparaissent dans cette vaste catégorie. La figure 6 en donne une représentation schématique.
- 21 Le terme *ahondo* est quelquefois précisé par une couleur : *ahondo brimwu* est le « sable noir », en fait décoloré ou grisâtre. *Ahondo somenga* (« sable rouge ») désigne les sols sur dune dont le sommet est érodé jusqu'à un horizon coloré. Très appauvris ou stériles, ces sols sont laissés à l'abandon la plupart du temps. Toutes ces zones rubéfiées sont en surplomb par rapport au niveau de la plaine.
- 22 *Ahilanga* désigne le sable fluviatile des chenaux d'écoulement dans les sables dunaires, ou plus généralement les zones sur sable « où l'eau passe ». Leur alimentation en eau très favorable leur permet de porter à la fois des cultures de mil et de sorgho. *Diarendi* est un mélange de sable et de gravillons, tel qu'on peut en trouver dans les lits des chenaux périphériques des formations dunaires.

- 23 Sur les bas de pente des cuirasses latéritiques et sur quelques interfluves, des ensablements peu épais ont été déblayés par le ruissellement ; ils ne subsistent que sous la forme de minces recouvrements sableux qui laissent parfois apparaître le substrat, ou qui alternent avec des épandages gravillonnaires. En revanche, quelques bas de pente sableux et plus épais n'ont pas été déblayés. L'histoire agricole de certains terroirs permet de démontrer que l'évolution d'une catégorie à l'autre est souvent liée à la mise en valeur agricole de ces terrains sableux en pente, rapidement décapés dès que leur couverture végétale spontanée est supprimée : ce sont des terres fragiles.
- 24 Ces terres présentent en outre une épaisseur assez réduite par rapport à celle des cordons dunaires. Or l'épaisseur des ensablements et les réserves potentielles en eau du sol qui en découlent déterminent leur aptitude à porter des cultures. Un recouvrement sableux de quelques dizaines de centimètres est plus sensible aux irrégularités de la pluviométrie qu'un sol épais autorisant un stockage plus important de l'eau. Ces sols légers sur le piémont des reliefs cuirassés entrent eux aussi dans la catégorie *ahondo* des terres légères ; mais selon leur aspect, leur dégradation plus ou moins avancée, d'autres termes peuvent servir à les désigner :
- *asoro abilanga* qualifie les plus minces de ces recouvrements sableux sur un substrat plus ou moins imperméable. En pente très douce, ces pellicules sableuses sont trop minces pour porter des cultures. Elles sont situées à la périphérie des zones dunaires ou sur les glacis, en transition vers des chenaux d'écoulement ;
 - *agandebi* est une terre sableuse peu épaisse qui comporte un niveau gravillonnaire proche de la surface. Elle est cultivée en mil, mais les agriculteurs reconnaissent sa faible fertilité et précisent que ses besoins en eau sont importants pour assurer une récolte convenable ;
 - *ahondo kurègo* est un sol sablo-argileux, fréquemment recouvert d'une croûte de battance. L'importance des jachères sur ce type de terre fait penser à une forme dégradée de *ahondo* ;
 - *ahondonga* (« petit sable ») désigne les petites buttes sableuses de faible diamètre (jusqu'à un mètre) et d'épaisseur réduite qui ponctuent divers terrains. En fonction de la nature de ces derniers, on distingue le *ahondo soro*, où les buttes alternent avec des plaques de sol beige compact et encroûté, et le *adèrga hondo*, où les espaces entre les buttes laissent apparaître des plages gravillonnaires. Ils sont quelquefois cultivés.

TERRES LOURDES

- 25 La classification paysanne kurumba des terres lourdes est nettement moins affinée que celle des divers sols sableux. Le critère premier de classification concerne, outre la texture plus ou moins argileuse, la position topographique de ces terres, qui détermine elle-même diverses qualités hydriques et plastiques.
- 26 Les sols inondables de bas-fond, les abords des axes de drainage sont exploités dans le sud et le sud-ouest de l'Aribinda où ils constituent d'assez vastes plaines alluviales. Ces sols bénéficient, de par leur position topographique basse, des eaux de ruissellement des versants limitrophes, qui favorisent leur régime hydrique. Au sud et surtout au sud-ouest, l'exploitation en est généralisée ; au nord d'Aribinda, les cultures de bas-fond se font beaucoup plus rares.
- 27 Dans les bas de pente se rencontre l'*ahulo*, la terre la plus lourde, la plus argileuse. Grise, noire ou brune, généralement de couleur foncée, elle correspond à des dépôts alluvionnaires situés dans les lits majeurs des axes de drainage. Ces « sols sur alluvions », dont les propriétés sont en grande partie tributaires de celles des bassins versants, ont

des qualités très variables. Dans ces conditions, ce n'est pas tant pour leur fertilité chimique qu'ils sont appréciés que pour leur aptitude à récupérer les eaux de ruissellement : ceux qui sont cultivés ont ainsi la réputation d'être toujours productifs, la position topographique jouant ici comme un amortisseur du caractère aléatoire de la pluviométrie.

- 28 *Dagaré* est quelquefois synonyme de *ahulo*. Assez curieusement, le terme *dagaré* sert à désigner, dans le Yatenga septentrional⁸ les terres lourdes des dépressions et des flancs de collines schisteuses birrimiennes. Dans l'Aribinda, le terme ne s'applique pas à ce type de terres, peu exploité. Le vocabulaire qui concerne les terres semble avant tout rendre compte d'une expérience agricole de l'environnement, plus que de l'environnement lui-même. Ainsi la distinction *dagaré/ahulo*, seulement formelle dans l'esprit de certains informateurs de l'Aribinda, traduit une différence de position topographique (donc de conditions hydriques) qui induit une mise en valeur différente. *Ahulo* désigne les terres les plus basses du lit des cours d'eau ; *dagaré* est situé légèrement en amont sur la pente. Dans le nord de l'Aribinda, *ahulo* qui est un sol asphyxiant (un « vertisol ») n'est jamais cultivé ; *dagaré* au contraire se prête à une exploitation particulière en *akal*, jardins enclos où poussent aussi bien le sorgho que des cultures diverses. C'est pourquoi *dagaré* seul, dans le nord, est une terre agricole. Dans le sud, en revanche, où les terres lourdes des amples vallées sont parfois inondées pendant quelques jours, *ahulo* comme *dagaré* sont indifféremment exploités en parcelles de sorgho. Dans le nord, la distinction entre l'un et l'autre terme est importante car elle est significative de potentialités agricoles différentes.
- 29 *Bolawa* désigne un autre type de terre lourde⁹ Sa texture est plus sableuse que celle de l'*ahido* ou du *dagaré*, et elle se caractérise essentiellement par sa couleur claire. *Bolawa* désigne des alluvions sablo-argileuses qui se prêtent à la culture du sorgho ou à celle de plantes secondaires en jardins enclos.

AUTRES TERRES ET DOMAINE INCULTE

- 30 Comme le souligne BOULET (1968), une bonne partie des terres de l'Aribinda ne se prête aucunement à une quelconque mise en valeur. Les vastes étendues de brousses qui séparent les cordons dunaires les plus méridionaux sont pour l'essentiel constituées de sols halomorphes. *Amuhundé* désigne cette terre salée, que l'on trouve alternée avec des placages d'*ahilanga* (sable fluviatile) ou de *diarendi* (sable et gravillons). Sa vocation est essentiellement pastorale. Cependant les ensablements, quoique peu épais, sont parfois suffisants pour autoriser ponctuellement leur mise en culture.
- 31 Le reste est en grande partie constitué de sols très peu évolués, sols régiques, tronqués par l'érosion ou lithosols, qui prennent une extension de plus en plus considérable à mesure que l'on va vers le nord. *Asoro* désigne une large gamme de terres incultes. Le terme se traduit très exactement par « calvitie » et s'applique aussi bien aux terres qu'une érosion active rend inculte qu'à celles épuisées par une exploitation excessive et sur lesquelles apparaissent des plaques de sol damé.
- 32 *Adersogoré* correspond à un sol gravillonnaire parsemé des débris des cuirasses environnantes. *Aderkuba* est un reg dont les matériaux proviennent des massifs rocheux voisins. Ces deux termes, comme d'autres qui ont été mentionnés, sont dérivés du mot *aderga* qui désigne de manière très large tous les reliefs de couleur foncée et plus particulièrement les cuirasses latéritiques.

La vocation des terres

- 33 L'identification paysanne des terres porte sur des critères externes de reconnaissance, comme la couleur des sols. Il va sans dire que cette coloration de surface a évidemment des implications pédologiques, comme le démontre le cas de l'ahondo *somenga* à l'horizon rubéfié. La texture de la terre et ses propriétés hydriques sont aussi à la base de cette classification. Les termes *ahondo*, *abulo* ou *bolawa* englobent l'essentiel des terres cultivées en se référant à une texture et à une alimentation en eau.
- 34 Dans le discours paysan, l'accent est mis avant tout sur les conditions pluviométriques qui sont jugées déterminantes pour la récolte. Dans l'esprit des cultivateurs, la fertilité des sols est secondaire et la pluie seule est généralement considérée comme responsable des bons ou des mauvais rendements. Nombre de terres sableuses autour d'Aribinda, appauvries par suite d'une exploitation très ancienne, n'en continuent pas moins d'être cultivées en recevant un apport compensateur d'engrais organique : les moyens d'améliorer une fertilité faible sont mis en œuvre, en raison de leur capacité de stockage de l'eau et de leur légèreté qui facilite le travail.
- 35 La texture est donc également importante. Les terres trop compactes sont écartées. Au contraire, les sols légers, parmi lesquels les ensablements peu épais et fragiles, sont volontiers mis en culture et d'ailleurs abandonnés, stériles et dégradés, quelques années après.
- 36 Mais les caractéristiques d'ordre physique ne rendent pas compte de toutes les conditions de mise en valeur d'un sol. Au nord, où un intérêt quasi exclusif est porté aux terres légères, s'oppose en fait le sud où les cultures s'étendent principalement sur les terres basses.
- 37 Dans le nord de l'Aribinda, l'exploitation agricole se concentre sur les terres légères des cordons dunaires ; en dehors de ces dernières, seuls des ensablements de piémont et quelques terres lourdes peu éloignés des établissements humains sont mis en culture. Les autres terrains, qu'ils soient ou non arables, sont laissés aux éleveurs et à la brousse. Les sables épais des cordons dunaires sont donc très recherchés par les Kurumba. La présence des inselbergs granitiques au cœur des ensablements de l'erg ancien joue le rôle d'un facteur attractif supplémentaire pour l'agriculture et l'établissement humain. Outre le refuge qu'offraient autrefois les massifs, les terrains situés à leur base sont particulièrement prisés pour les cultures car ils bénéficient des eaux de ruissellement des flancs de la roche, qui accroissent l'humidification du sol. Par ailleurs, de nombreux puits sont forés sur ces piémonts qui possèdent une nappe phréatique peu profonde. L'agriculture précoloniale, longtemps confinée autour des dômes d'Aribinda pour des raisons de sécurité, a été largement tributaire de ces excellentes conditions hydriques locales.
- 38 Dans le sud, les terres lourdes de bas-fond, réparties le long du réseau hydrographique où convergent les eaux de ruissellement des bassins versants, sont les plus favorables aux cultures. Les formations dunaires épaisses n'apparaissent qu'en bordure des axes de drainage de l'extrême sud, sud-est ou de l'extrême est de l'Aribinda. Partout ailleurs, les terres légères sont limitées aux ensablements de piémont et sont particulièrement fragiles. Elles sont dépouillées de leur revêtement sableux par les mises en culture qui laisse le sol à nu plusieurs années de suite ; de nombreux bas de pente de cuirasse ne portent plus que des sols compacts et incultes.

- 39 Ces phénomènes érosifs, dus essentiellement à l'intervention de l'homme, n'épargnent d'ailleurs pas toujours les terres plus épaisses des cordons dunaires. Selon BOULET (1968 : 207), ce sont surtout les interdunes qui sont affectées par cette érosion qui laisse apparaître des surfaces gravillonnaires au sein du manteau sableux.
- 40 Du fait de l'intérêt exclusif accordé pendant longtemps aux terres légères, elles sont aujourd'hui parmi les plus dégradées de la région. Les terres lourdes, plus résistantes à une exploitation agricole peu précautionneuse, n'ont généralement pas la faveur des agriculteurs. La pénibilité accrue du travail sur terrain argileux n'explique pas tout : la grande différence entre ces deux grandes catégories de terres réside surtout dans le type de cultures vivrières que chacune d'elles autorise. Le mil, qui ne croît que sur les sables, est de très loin la céréale la plus prisée des Kurumba, à l'inverse du sorgho, seul adapté aux terres lourdes.
- 41 Toutes ces considérations permettent de porter un regard nouveau sur la répartition des catégories de terres, cartographiée dans la figure 5, et d'apprécier les ressources foncières réelles de la région.

PAYSAGES VÉGÉTAUX

- 42 Certaines formations végétales se retrouvent dans l'ensemble du pays d'Aribinda, d'autres ne se rencontrent que dans ses espaces les plus septentrionaux - la « zone sahélienne » de l'Aribinda - d'autres encore dans sa partie méridionale - la « zone sahélo-soudanienne »¹⁰ -, et la limite entre les unes et les autres passent approximativement par le bourg d'Aribinda. Certaines formations enfin n'intéressent que des portions très réduites de la région. Toutefois, comme l'Aribinda couvre une centaine de kilomètres du nord au sud, il n'y a que peu d'intérêt à retenir une distinction bioclimatique entre des unités de végétation qui s'imbriquent finalement de manière assez étroite, depuis Soum jusqu'aux abords de Gasseliki. En revanche, il convient de rappeler que cette coexistence d'unités de végétation, chacune caractéristiques d'une zone climatique, est la preuve la plus flagrante d'un milieu de transition.
- 43 Les données fournies par l'IEMVT (PROVOST, 1978) permettent d'associer globalement les formations végétales à divers contextes topographiques et pédologiques. Cependant, les formations végétales déterminées sur le terrain dans le cadre de la présente étude ne correspondaient pas systématiquement à celles dont la cartographie de l'IEMVT faisait état. Cela est dû, bien sûr, à un problème d'échelle et de méthode car le relevé floristique ponctuel n'apporte pas toujours des conclusions identiques à celles dont rend compte une vision volontairement synthétique qui porte sur plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés.
- 44 Si certaines données fournies par les agropastoralistes peuvent être sommairement reprises, d'autres méritent d'être précisées à une échelle qui nous intéresse. Dans cette optique, 3 territoires villageois ont été explorés : il s'agit d'Aribinda même et de 2 autres villages choisis au nord et au sud, respectivement Pem et Brigtoéga (fig. 5).

Les formations végétales

- 45 Les formations végétales de l'Aribinda présentent de manière dominante l'aspect d'une savane clairsemée ou d'une steppe. Le long des axes de drainage et aux abords des mares,

la végétation se densifie et des formations que l'on peut qualifier de forêt claire ou de savane apparaissent, mais elles sont d'extension limitée (de quelques mètres à une trentaine de mètres) et leur existence est liée aux conditions hydriques locales particulièrement favorables.

DOMAINE DE L'ELEVAGE

L'extrême nord : la mare de Soum

- 46 La zone de la mare se présente comme une vaste étendue argileuse où l'eau reste piégée, pendant la majeure partie de l'année, sur plus d'une centaine d'hectares. Cette étendue est limitée au nord et au sud par deux cordons dunaires : ces dunes fixées, très localement mises en culture, portent un maigre tapis herbeux où domine *Cenchrus biflorus*, le cram-cram, ponctué par quelques buissons de *Combretum glutinosum* essentiellement.
- 47 Entre ces deux cordons dunaires et sur les multiples dépressions des alentours de la mare, la végétation s'organise en fourrés denses composés essentiellement de *Pterocarpus lucens* et *Grewia bicolor*. Ces formations alternent avec une savane arborée plus ou moins dense à essences en majorité hygrophiles, présente sur les argiles de la mare : *Acacia nilotica* et *A. seyal*, *Mitragyna inermis*, *Bauhinia rufescens*. Les zones inondables pendant la durée de l'hivernage et une partie de la saison sèche sont dénuées de toute végétation et présentent, quand l'eau se retire, une argile compacte, craquelée, intensément marquée par le piétinement des animaux.
- 48 Au-delà des cordons qui enserrant la mare s'étendent, au nord et au sud, des glacis squelettiques, gravillonnaires et incultes, qui portent un bush à *Pterocarpus lucens*, offrant un aspect de « brousse tigrée ». Toute la zone de la mare de Soum est une « marche » du pays d'Aribinda, essentiellement dévolue aux groupes pasteurs.

Les zones inter-cordons du nord

- 49 Entre la mare de Soum, au nord, et le cordon dunaire où sont établis les premiers villages, le relief, dans l'ensemble peu marqué, s'organise autour de la succession répétitive des mêmes unités topographiques : les dômes cuirassés affleurants et quelques massifs de schistes sont séparés par de longs glacis coupés de vallées alluviales où se concentre la végétation en ourlets buissonnants sur les berges. L'utilisation agricole de toute cette zone est aussi très réduite. C'est encore le domaine de l'élevage ; l'exploitation agricole très sporadique se réduit à la mise en culture de quelques piémonts sableux.

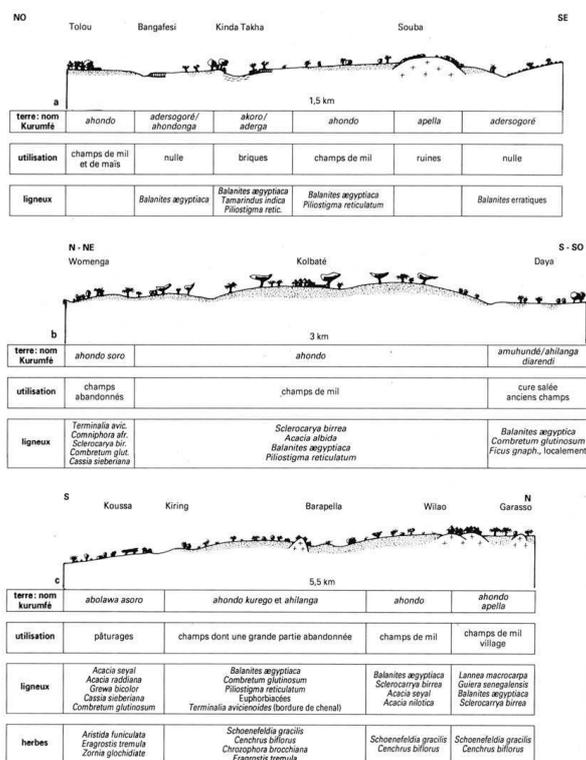


Figure 7. Coupes du paysage dans les terroirs dunaires.

- 50 À partir de la zone de Diamon et jusqu'aux abords du cordon situé au sud, le paysage se fait un peu plus accidenté, les cuirasses plus nombreuses alternent avec quelques imposants massifs de schistes (Zaran, Kourkagra). Dans les vallées et sur les quelques piémonts sableux des reliefs cuirassés, les épineux, *Acacia seyal* et *A. laeta*, généralement très clairsemés, sont accompagnés d'espèces telles que *Commiphora africana* ou *Balanites aegyptiaca*. Cette vaste zone qui s'étend au nord de chacun de ces deux cordons de l'erg ancien sert de parcours au bétail des sédentaires et à celui des éleveurs installés à proximité des villages. Immédiatement aux abords des cordons dunaires qui limitent cette zone, les piémonts sableux des cuirasses sont cultivés et quelques champs, généralement enclos, apparaissent dans les vallées.

DOMAINE DE L'AGRICULTURE

Les cordons dunaires

- 51 La plus grande partie des cordons dunaires est mise en culture. La végétation y est sélectionnée pour les diverses utilités qu'elle présente.
- 52 Pem et Aribinda, deux ensembles villageois implantés sur les cordons dunaires, illustrent parfaitement les deux types de paysages végétaux que l'on observe sur les espaces de cultures des zones sableuses. Un stock commun d'espèces végétales, essentiellement arborées, se retrouve, d'un territoire villageois à l'autre, sur les champs et sur les jachères : arbres fruitiers comme *Sclerocarya birrea*, *Lannea macrocarpa*, *Balanites aegyptiaca*, et aussi *Ficus gnaphalocarpa*... À Pem, divers *Acacia* (*A. nilotica*, *A. seyal*) s'ajoutent aux arbres fruitiers, tandis qu'à Aribinda, des peuplements de très vieux *Acacia albida* apparaissent localement (fig. 7).

- 53 Quels qu'ils soient et quelle que soit leur utilité, les arbres ou les arbustes ponctuent l'espace agricole en un peuplement extrêmement clairsemé et toujours hétérogène. Si une espèce est parfois dominante (*Acacia albida* à Aribinda, *Sclerocarya birrea* à Pem), elle n'est jamais exclusive. Tout peuplement végétal est absent des abords immédiats des habitations ; les peuplements commencent à une cinquantaine de mètres (Pem), voire à plus d'une centaine de mètres (Aribinda) des maisons. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne des villages, de nouvelles essences font leur apparition, qui marquent la transition avec les franges du terroir où la végétation se prête à des utilisations particulières : pâturage, cueillette... Les essences fruitières disparaissent, remplacées par *Balanites aegyptiaca* dont la présence est liée à l'élevage, *Piliostigma reticulatum* très apprécié et émondé, et *Combretum glutinosum*.
- 54 Entre Aribinda et Pem s'étend une zone en demi-couronne de sols halomorphes, à vocation pastorale, où des fourrés plus ou moins denses de ligneux alternent avec des plages de sol damé, lavé par le ruissellement. Hormis cette zone, ce sont des espèces telles que *Balanites*, *Acacia seyal* et *A. raddiana* qui dominent les peuplements végétaux au nord de Pem et au sud d'Aribinda.

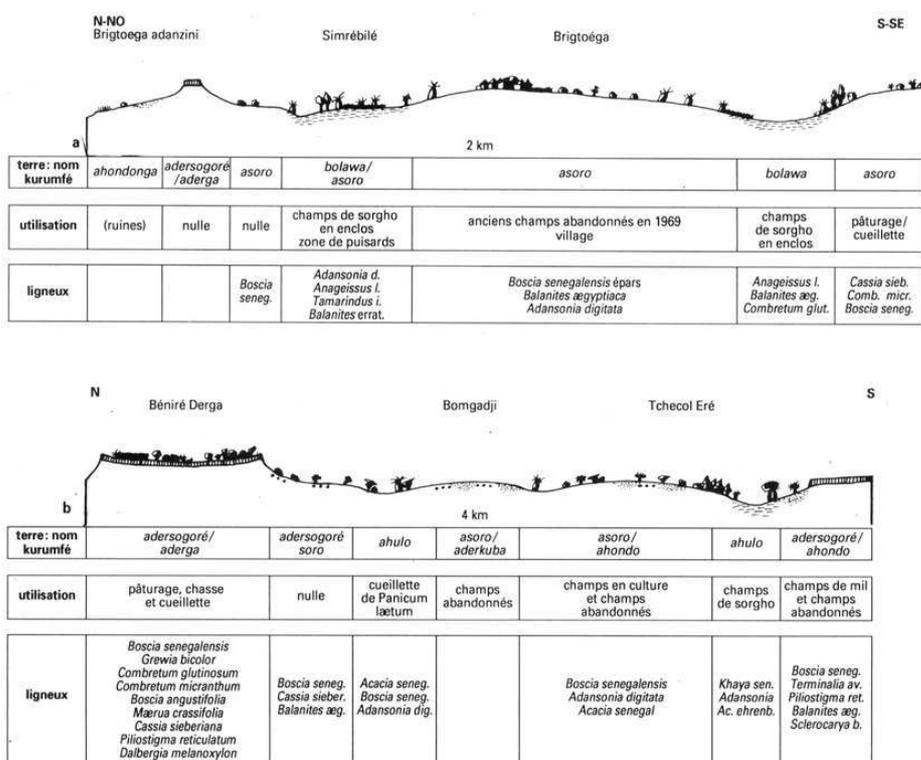


Figure 8. Coupes du paysage dans les terres basses du sud.

- 55 Même si ces paysages végétaux doivent beaucoup à la sélection (arbres fruitiers) ou à la diffusion (*Acacia albida*) anthropiques, le terme de « parc » doit être nuancé. Il n'y a en effet rien de comparable, par exemple, entre le « parc » à *Acacia albida* du terroir d'Aribinda, à l'état de relique, et ce que l'on peut observer en pays dogon au Mali, autour de certains villages du Yatenga, ou dans la région de Kaya au sud. Cela pose de prime abord le problème de la construction de ce parc et de son évolution¹¹

Les terres basses du sud

- 56 Des peuplements végétaux uniformément éclaircis des zones dunaires, on passe, vers le sud, à des formations localement plus denses et plus hautes, organisées en galeries arborées et arbustives le long des berges des cours d'eau temporaires. Le plus marquant dans ce paysage est ce contraste entre les points bas du relief, relativement boisés et, d'une manière générale, toutes les pentes et les hauteurs, sur lesquelles ne subsiste, au mieux, qu'une végétation buissonnante et extrêmement contractée.
- 57 Les piémonts des cuirasses sont parfois encore recouverts d'ensablements peu épais, mis en culture, mais le plus souvent ces sables ont été déblayés vers les points les plus bas de la topographie. Les champs se concentrent essentiellement dans les vallées et les dépressions.
- 58 Il est bien difficile, dans les environs du village de Brigtoéga qui sert ici de témoin, de parler d'une véritable sélection anthropique du paysage végétal (fig. 8). Les champs situés sur les terres basses ne portent eux-mêmes aucune végétation spontanée car celle-ci a été totalement éliminée pour laisser place aux cultures. En revanche, en bordure des champs, des reliques de forêts-galeries subsistent sous la forme d'arbres de grande taille tels que *Anogeissus leiocarpus*. Le baobab forme des peuplements monospécifiques dans certaines dépressions.
- 59 Les pentes, qu'elles soient recouvertes d'une pellicule sableuse ou qu'elles soient décapées, sont le plus souvent dénuées de végétation, à l'exception de *Boscia senegalensis*. Mais cet arbuste de famine est dominant dans le sud. On le trouve sur tous les types de terrains à l'exception des plus humides, et dans toutes les positions topographiques : sols squelettiques, érodés, vieilles jachères, ou épandages stériles des matériaux de termitières. Sur les sols les plus marginaux des zones de brousse, il s'associe en fourrés à d'autres espèces aussi peu exigeantes (*Pterocarpus lucens* et combretacées). Sa présence généralisée atteste de la marginalité agricole et des mauvaises qualités hydriques d'une grande partie des terres du sud, à l'exception des terres basses.

La végétation domestique

- 60 La méthode qui a permis d'apprécier l'intérêt du paysage végétal s'est appuyée sur une série d'entretiens avec une quarantaine de villageois de Pem, Aribinda et Brigtoéga, dont certains ont eu l'amabilité de nous accompagner lors des parcours sur les terres des villages pour y recueillir des échantillons de plantes. L'écologue Michel Grouzis, à Ouagadougou, nous a fourni une aide précieuse en identifiant chacun des échantillons recueillis et en permettant ainsi la constitution d'un herbier des espaces villageois.

LES FOURRAGES

- 61 Pour les paysans, la qualité des plantes fourragères se mesure par rapport à l'animal auquel elles sont de préférence destinées. Les meilleures sont ainsi portées aux chevaux dans leurs enclos ; à l'inverse, les espèces que les paysans disent être pâturées par les petits ruminants, surtout par les chèvres, correspondent aux plus mauvaises espèces fourragères.

Plantes herbacées

- 62 La plupart des herbes ou graminées annuelles sont appréciées. Sur les sables, *Commelina forskalaei*, *Cenchrus biflorus*, *Alysicarpus ovalifolius*, destinées aux chevaux, représentent les meilleures d'entre elles ; d'autres herbacées et graminées des sols sableux sont de qualité plus médiocre, telles que *Ceratotherca sesamoides*, *Gynandropsis gynandra*, *Eragrostis tremula*, *Tribulus terrestris*, *Amaranthus graecizans*.
- 63 Les lieux sableux plus ou moins humides ou les abords des basfonds et des mares fournissent un bon fourrage herbacé, représenté surtout par *Chloris pilosa* et *prieurii*, *Dactyloctenium aegyptium* et *Echinochloa colona*.
- 64 D'autres herbes annuelles, plus ubiquistes, se rencontrent sur les sables ou sur les glacis. *Zornia glochidiata* est à l'état vert une bonne plante fourragère, de même que *Scboenefeldia gracilis* ; *Pennisetumpedicellatum* est de qualité plus médiocre.
- 65 Enfin, sur les sols squelettiques ou usés on rencontre *Aristida* spp. (*funiculata* et *adscensionis*) et *Elionorus elegans*, tous de qualité médiocre ; sur les sols limoneux, *Panicum laetum*, *Eragrostis tremula*, variétés fourragères très moyennes.
- 66 La qualité fourragère des vivaces est moins bonne dans l'ensemble que celle des herbes annuelles. Seul *Andropogon gayanus* qui pousse dans les endroits bien alimentés en eau est très apprécié.
- 67 Les bonnes herbes fourragères se rencontrent ainsi en des lieux précis : sur les sables et dans les endroits bien alimentés en eau. Ces deux localisations correspondent, en fait, aux terrains d'élection des cultures dans le nord et le sud de la région. Une bonne partie de ces herbes, sur les zones proches des villages, n'est donc pas accessible au bétail pendant toute l'année.
- 68 Les plantes herbacées qui croissent en dehors des zones de culture sont pour la plupart de qualité médiocre, mais cet inconvénient est en fait tempéré par leur abondance en hivernage. Les petites mares ou les flaques présentes un peu partout facilitent alors l'abreuvement du bétail qui peut se déplacer jusqu'aux pâturages éloignés.

Ligneux

- 69 Dans le nord de la région, l'un des meilleurs pâturages aériens est représenté par *Acacia seyal*. Fréquemment émondé, cet arbuste est très répandu sur les sols limoneux des abords des massifs de schistes ; ses feuilles et ses gousses sont cependant surtout consommées par le petit bétail. Les autres mimosacées (*Acacia raddiana* et *A. nilotica*, *Dichrostachys cinerea*), très fréquentes dans le nord, sont de qualité moyenne et ne servent qu'à l'alimentation des chèvres ; certaines même n'ont qu'un intérêt pastoral faible ou nul (*Acacia senegal*, *A. ehrenbergiana*, *A. ataxacantha*).
- 70 Sur les sables du nord, *Piliostigma reticulatum* est fréquemment secoué ou émondé en saison sèche, car ses gousses sont très appréciées par le bétail. Les *Balanites* que l'on rencontre un peu partout offrent des feuilles surtout consommées par les chèvres. *Acacia albida* est un excellent arbre fourrager qui, grâce à son cycle végétatif inversé, est de surcroît productif en saison sèche. Toutefois, sa zone d'extension est limitée aux abords du bourg d'Arribinda et à un village (Arba Débère) du cordon dunaire immédiatement au nord. Les autres arbres, dans le nord de la région, ne présentent que peu d'intérêt pour les animaux, à l'exception des fruits de *Sclerocarya birrea*, très recherchés par les chèvres.

- 71 Dans le sud, les meilleurs arbres fourragers sont *Boscia angustifolia* et *Maerua crassifolia* qui croissent en fourrés sur le sommet des cuirasses et sur les sols gravillonnaires, et le baobab, fréquent aux abords des terres basses, mais dont les feuilles ne sont consommées qu'une fois tombées au sol.
- 72 Les autres ligneux présentent peu d'intérêt pastoral. *Dalbergia melanoxylon*, *Baubinia rufescens*, *Boscia senegalensis*, *Grewia bicolor*, *Commiphora africana* sont en fait les plus fréquents dans les zones incultes. Les combrétacées, qui colonisent souvent les terrains les plus marginaux pour l'agriculture, ne sont jamais appréciées : *Terminalia avicennioides*, *Combretum glutinosum* et *micranthum*, ainsi que la cesalpiniacée *Cassia sieberiana* constituent la formation de base des cuirasses latéritiques et des sols les plus pauvres et les moins propices à l'agriculture. Ces formations présentent aussi les plus maigres pâturages.
- 73 Le facteur limitatif le plus important au regard des disponibilités fourragères est sans conteste la concurrence saisonnière entre l'agriculture et l'élevage. Cette concurrence est surtout flagrante dans le sud de l'Aribinda, où terres basses portent à la fois les meilleurs terrains de culture et les meilleurs pâturages. Les zones qui, en hivernage, sont laissées aux troupeaux (cuirasses, zones de brousse tachetée sur sols squelettiques) ne portent la plupart du temps que des pâturages de qualité très médiocre, voire d'intérêt nul. Dans le nord, la partition entre champs et pâtures en hivernage est plus heureuse : l'espace est moins cloisonné, puisque les cultures se concentrent sur les cordons dunaires, laissant aux troupeaux de vastes étendues de brousse où de bonnes plantes fourragères sont disponibles.

LA CUEILLETTE

- 74 De nombreuses espèces végétales fournissent un aliment régulier et sont systématiquement cueillies dans l'Aribinda. Les fruits et les feuilles du baobab entrent dans la composition des sauces qui accompagnent le mil. Les fruits des arbres présents sur les champs, comme *Lannea microcarpa* (« raisinier ») et *Sclerocarya birrea* (« prunier ») sont cueillis et parfois commercialisés. Les amandes extraites du noyau du prunier sont consommées, soit après récupération dans les déjections des chèvres, soit cuites à l'eau avec la pulpe du fruit. L'on peut citer aussi les gousses de *Tamarindus indica*, la gomme d'*Acacia senegal*, les fruits de *Ficus gnaphalocarpa* et de *Balanites aegyptiaca* qui entrent dans la préparation de « l'eau de mil ». Diverses friandises sont des produits de cueillette, comme les fruits de *Grewia bicolor*, ceux de *Diospyros mespiliformis* et de *Ziziphus mauritiana*.
- 75 Outre les produits des arbres, ce sont aussi ceux de certaines herbes qui fournissent un aliment courant : si les graines du cramcram ne sont pas consommées, en revanche celles de *Panicum laetum*, le fonio sauvage, sont recueillies soit à l'aide d'un panier en vannerie qui permet de battre les épis de la plante, soit par balayage des graines mûres tombées au sol. Ces graines sont ensuite préparées en couscous.
- 76 De nombreuses plantes dans l'Aribinda fournissent un aliment de famine ; la cueillette, déjà importante en année normale, joue en temps de crise un rôle majeur. Les graines de *Chloris pilosa*, par exemple, sont recueillies de la même manière que le fonio, et servent à préparer une bouillie. Les fruits de *Boscia senegalensis*, après une longue préparation pour enlever leur amertume, fournissent un aliment de substitution fort peu apprécié, mais couramment utilisé.

- 77 Toutefois, les plantes de famine ne sont pas toujours cueillies pour leurs vertus alimentaires : mêlées au mil et cuites avec lui, elles permettent aussi de l'économiser. Les feuilles de *Cassia obtusifolia*, les tiges et les feuilles de *Gynandropsis gynandra*, les jeunes feuilles pilées de *Maerua crassifolia* et les fruits cueillis avant maturité de *Tribulus terrestris* et de *Leptadenia hastata* sont cueillis dans ce but.
- 78 L'utilisation des plantes ne se limite pas à ces usages fourragers et alimentaires. Les plantes sont aussi utilisées pour leurs vertus médicinales et servent de manière générale à fabriquer la plupart des objets de la vie domestique : nattes, huttes, chapeaux, vans, balais, paniers, sans oublier l'importance du bois pour la construction et l'outillage, de la paille pour les torchis et les toitures et, enfin, de la plupart des ligneux comme combustible.
- 79 Toutes ces informations ont été rassemblées en parcourant les champs, les zones de pâture, les terrains incultes ou à l'abandon et les reliefs en compagnie des paysans. Le regard qu'ils portent sur le paysage végétal qui les entoure est évidemment très influencé par son utilité¹² Parallèlement, il n'est pas surprenant de constater qu'il ne subsiste, aux abords des villages, que des espèces spontanées utiles. Le processus de sélection des espèces végétales par l'homme, auquel s'ajoutent les conséquences du développement des surfaces cultivées et du passage répété des animaux, a abouti à éliminer complètement certaines espèces des terroirs villageois. Pour peu que l'on se penche sur les innombrables traces d'occupation ancienne de la région, le processus de sélection du couvert végétal et sa dégradation apparaissent comme des phénomènes qui sont loin d'être récents pour une bonne partie de l'Aribinda.

NOTES

1. Cf. BOULET (1968) et PION (1979). Ces deux phases distinctes de cuirassement sont respectivement mises en relation avec les inter-pluviales Mindel-Riss et Riss-Wurm (300 000 à 200 000 BP - 100 000 à 80 000 BP).
2. Ces zones correspondent à une formation géologique particulière, les granites alcalins. Voir à ce propos DUCCELLIER (1963).
3. En fonction de l'orientation des panneaux de roche, le granite est parfois recouvert de ce que l'on peut nommer une patine : coloration rougeâtre due à l'oxydation, coloration noirâtre en traînées, due semble-t-il à l'action de végétaux.
4. Le terme fulfuldé *bamgel* a été adopté plus récemment pour désigner les massifs rocheux de couleur sombre.
5. Au cours de la période précoloniale, les terres basses du sud de l'Aribinda, pourtant fertiles et aujourd'hui recherchées pour la culture du sorgho, étaient délaissées par les agriculteurs kurumba qui, traditionnellement, ne cultivaient que le mil.
6. Il faut préciser que les termes varient quelquefois d'un village à un autre et que plusieurs noms peuvent s'appliquer à la même terre (*apuru kwabrha* et *aderga hondo*, par exemple), avec quelques nuances qui ne touchent guère à la nature du sol lui-même. Parallèlement se rencontrent des catégories « mixtes », comme *abula bolé* (donné à Gorel), élaborées à partir des caractéristiques respectives des terres « typées », en l'occurrence *ahulo* et *bolawa*

7. Direction de l'Hydraulique et de l'Aménagement rural - BRGM, 1966 et 1983.

8. Parmi les populations kurumba-mossi.

9. On y retrouve le mot mossi *bollé*, qui signifierait « rendre lisse au moyen d'un enduit » (KOHLER 1971 : 42). Dans l'Ouest mossi, le *bollé* correspondrait à « des sols surtout argileux de coloration brune, relativement fertiles », constitués de colluvions provenant des collines birrimiennes : on retrouverait là le *dagaré* du Yatenga !

10. Ces remarques sont déduites des travaux de l'IEMVT menés sous la direction de PROVOST (1978), sur les pâturages de l'ORD du Sahel.

11. Cf. *Le parc* à *Acacia albida*, chap. 3, et *Le déclin du parc* à *Acacia albida*, chap. 9.

12. Un inventaire des éléments végétaux en compagnie d'un chasseur ou d'un Peul dans l'environnement que l'un ou l'autre utilise eût conduit à des résultats certes différents, mais tout aussi subjectifs.

3. Les marques des peuplements anciens

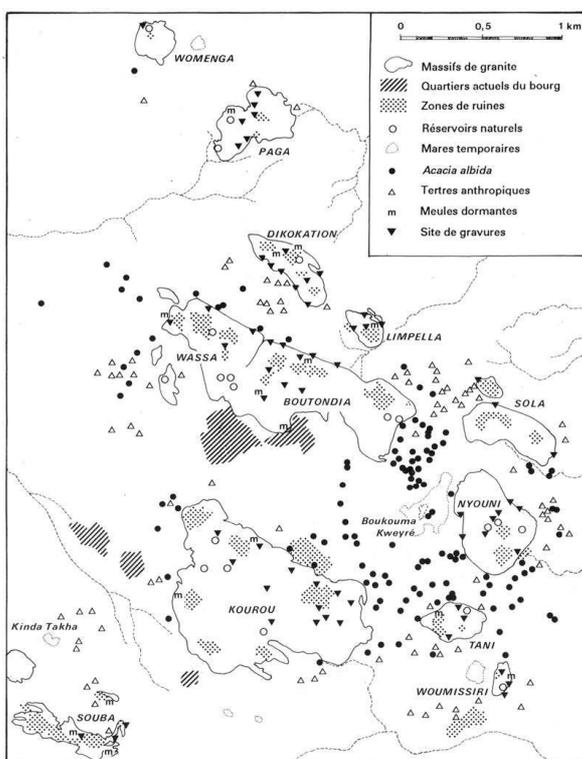


Figure 9. Les massifs d'Aribinda et les vestiges laissés par les poté samba dans les environs immédiats du bourg.

- 1 Certains ouvrages évoquent la présence d'une occupation humaine antérieure à la fin du xv^e siècle dans l'Aribinda. Quel que soit le nom par lequel on identifie ce peuplement ancien (selon les auteurs, Kurumba, Kurumankobé, Déforobé, Gurmankobé ou Songhay), les ouvrages qui en traitent utilisent couramment l'expression « gens d'avant ». On peut lui préférer celles de « premières gens », ou « premiers occupants » qui traduisent littéralement la formulation kurumfé, *poté samba*.

- 2 Le terme *poté samba* est employé par les habitants actuels pour désigner l'ensemble des populations qui se sont succédé dans la région d'Aribinda avant leur arrivée. Les précédents occupants songhay connus par la tradition orale, les populations que ces derniers ont trouvées sur place à leur arrivée, ou encore celles qui ne sont repérables que par les vestiges qu'elles ont laissés dans la région, tous font ainsi partie des *poté samba*.
- 3 Quoi qu'il en soit, pour le moment, de l'identification de ces populations, les vestiges laissés par les *poté samba* (gravures rupestres, traces de construction, tessons de poterie et meules dormantes, tertres anthropiques, restes de métallurgie et lambeaux d'un ancien parc à *Acacia albida*) permettent d'avoir un aperçu des conditions offertes par la région à l'établissement humain.

ARIBINDA, SITE REMARQUABLE

- 4 La plus grande partie des vestiges se retrouve sur les sites que forment, dans le centre de la région, l'association des granites alcalins et des ensablements de l'erg ancien : parc à *Acacia albida*, meules, gravures, tertres et restes de constructions diverses sont tous présents sur ces sites. La densité des vestiges va en s'accroissant à mesure que l'on se rapproche du bourg d'Aribinda et des collines qui l'environnent (fig. 9).
- 5 Cette coïncidence géographique et la densité locale des vestiges soulignent le caractère exceptionnel du site. Les massifs de granite qui surplombent la bourgade d'Aribinda se prêtent au refuge et au guet. L'ascension des dômes, si elle est la plupart du temps aisée, oblige à de lents cheminements entre les blocs ou sur des pentes raides ; autour des replats de ces massifs, les chaos et les cavernes offrent d'innombrables caches et abris naturels. Les réservoirs d'eau abondent sur les massifs, et peu de dômes en sont dépourvus. La capacité de ces réservoirs, dont certains sont encore utilisés aujourd'hui, suffisait peut-être à de petites communautés de quelques familles établies sur les reliefs pendant une partie de la saison sèche. Au surplus, des puits¹ au pied des massifs pouvaient leur assurer une certaine autonomie en eau. Enfin, des sols légers qui se prêtent à la culture du petit mil auréolent les reliefs d'Aribinda sur un rayon de plus de 2 kilomètres.
- 6 Aribinda, ainsi que quelques sites proches qui peuvent lui être associés, comme les massifs granitiques de Wilao, Pem, Kiring ou Wondo, offrent la conjonction de ces trois conditions premières à l'établissement humain : refuge, eau, terres de culture. C'est à cette conjonction qu'il faut attribuer la grande diversité des vestiges anciens ou plus récents qui se côtoient sur ces lieux. Cependant Aribinda, au regard des autres sites comparables, offre par sa localisation un atout supplémentaire : de tous les « archipels » de granite qui parsèment la région, excepté celui de Kiba-Diamkolga, lequel ne se prête guère à la défense, c'est celui qui est le plus proche de la mare de Boukouma. Cette dernière représentait, au plus fort de la saison sèche, le seul point d'eau permanent et accessible de la région. Il n'est donc pas étonnant qu'une telle concentration de vestiges soit observée à Aribinda, qui apparaît comme un centre privilégié dans l'occupation de la région.
- 7 Au fil des siècles cependant, l'occupation de l'Aribinda ne s'est pas limitée à ce « cœur » de la région. L'examen de quelques vestiges parmi les plus significatifs, et aussi l'évocation, par le biais de la tradition orale, de multiples peuplements anciens, démontrent que l'occupation humaine a autrefois connu une extension géographique que

les habitants actuels de l'Aribinda ne retrouveront qu'au XX^e siècle. La reconnaissance de l'existence des *poté samba* est importante, dans la mesure où elle est révélatrice de plusieurs types différents de sociétés et d'exploitation de l'environnement.

LES VESTIGES : LA TRACE DES *POTÉ SAMBA*²

Gravures, meules dormantes et tertres anthropiques

- 8 Les gravures signalées par URVOY (1941) et ROUCH (1961) concernent quelques collines des environs d'Aribinda. En fait, il suffit de parcourir la zone des granites alcalins qui s'étend autour d'Aribinda (fig. 9) pour saisir leur extension. Dans cette zone, les gravures sont présentes sur tous les dômes : un premier examen les chiffre par centaines.
- 9 Nulle autre roche que le granite, utilisé quand il présente une texture particulière³, et les filons de quartz qui l'entaillent, ne servent de support aux gravures. Elles sont localisées à proximité des réservoirs d'eau ou des zones de vestiges de construction qui occupent les replats des dômes de granite.
- 10 Des gravures comparables à celles d'Aribinda (fig. 10 et 11) se retrouvent à Kourki au Niger (ROUCH, 1949 et 1953), et à Pobé Mengao dans le Yatenga. Sur ces deux sites liés également à des affleurements de granite, le thème du cavalier est, comme à Aribinda, largement dominant. Les représentations les plus fréquentes des gravures sont en effet celles du cavalier ou du cheval, et aussi de la faune sauvage.
- 11 Un autre type de vestige est représenté par les meules dormantes. Certaines d'entre elles sont creusées à même les flancs des dômes de granite. Tantôt elles présentent une forme ellipsoïdale étroite, et sont très concaves (jusqu'à 15 centimètres de profondeur), tantôt elles ne sont qu'une simple empreinte rectangulaire polie et à peine creusée dans la roche ; elles mesurent dans les deux cas une trentaine de centimètres de longueur. Un autre type de meules se présente sous la forme de blocs de granite mobiles creusés sur leur plus grande face ; on les trouve généralement au sommet des tertres anthropiques ou parmi les vestiges des constructions anciennes, sur les replats des dômes de granite. Quelles qu'aient été les utilisations de ces deux types de meules⁴, elles ne sont plus guère fabriquées aujourd'hui et leur récupération sur certains sites répond à des utilisations tout à fait particulières⁵.
- 12 Enfin, de petites éminences, dont le relief est parfois à peine marqué, dominant certaines plaines ou certains glacis d'une hauteur de 1 à 3 mètres pour un diamètre de 2 à 15 mètres ou plus. Elles se présentent comme une masse argileuse, cimentant des matériaux rocheux de toute taille et des tessons de poterie. Ces buttes sont parfois couronnées par des meules et des blocs de pierre. Ce type de vestige est très courant dans la région. On rencontre ces tertres jusque vers Soum au nord, et Kaya, voire au-delà, au sud ; d'est en ouest, il semble que leur extension, plus ou moins dense, couvre au bas mot une zone qui s'étend depuis le Yatenga jusqu'au Liptako et à l'Oudalan.
- 13 Dans l'Aribinda, les tertres anthropiques répondent à deux types d'implantation précis qui coexistent parfois : les points d'eau et les zones de terres légères. On les rencontre ainsi par grappes aux abords des mares et des retenues, près des confluences du réseau hydrographique, sur les sables de l'erg ancien et tout particulièrement sur le terroir d'Aribinda où ils sont en très grand nombre : on en compte près d'une centaine aux abords immédiats du bourg actuel.

Les cavaliers

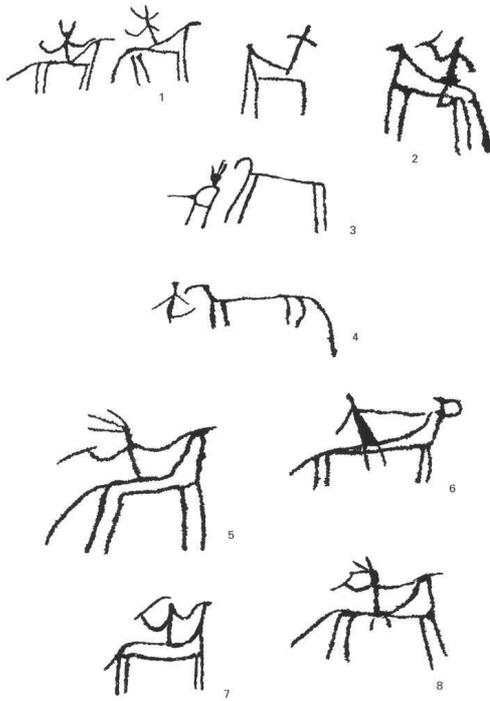
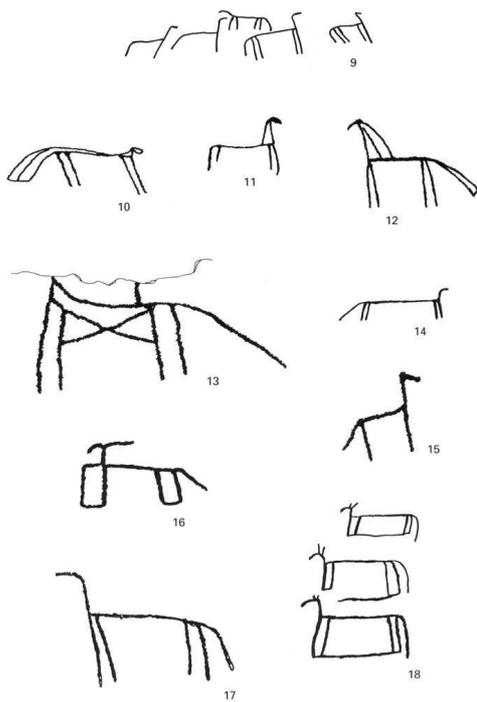
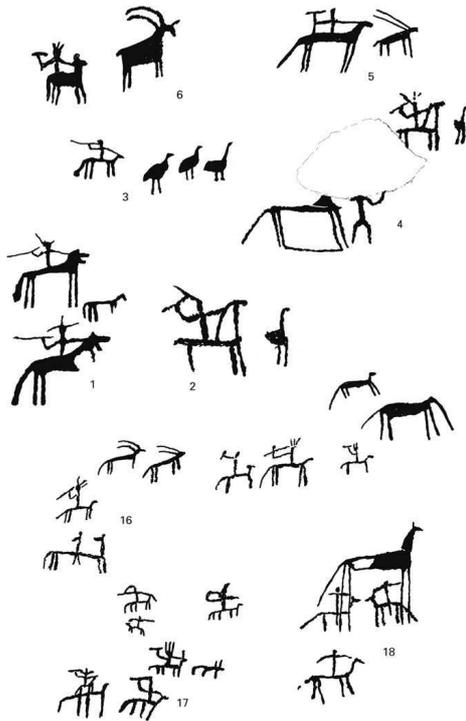


Figure 10. Quelques gravures d'Aribinda et de ses environs. Cavaliers et chevaux.

Les chevaux



Les scènes de chasse



La faune

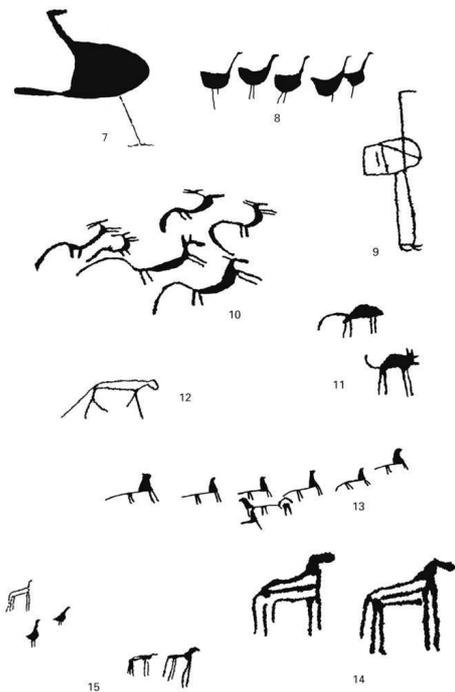


Figure 11. Quelques gravures d'Aribinda et de ses environs. Faune et scènes de chasse.

- 14 On peut, avec quelques réserves toutefois, faire correspondre ces tertres à d'anciennes habitations, comme le fait MARCHAL (1983 : 687) dans le Yatenga. Cependant dans l'Aribinda ils ont été très largement réutilisés comme lieux de sépulture par le peuplement actuel. Ce brouillage rend difficile la distinction entre ce qui est effectivement vestige d'ancienne habitation et ce qui est, à proprement parler, tumulus.

Le parc à *Acacia albida*

- 15 C'est à Aribinda même que l'on rencontre les restes les plus importants d'un parc à *Acacia albida*. Les arbres situés aux abords de la petite mare de Boukouma Kweyré (fig. 9) atteignent jusqu'à une quinzaine de mètres de hauteur et un diamètre approchant parfois les deux mètres dans leur partie la plus large. Ces vieux individus, au tronc creusé par l'âge et boursoufflé par le prélèvement d'écorce en vue de préparations médicinales, constituent une sorte de parc au semis lâche dans une zone bien délimitée ; ailleurs, autour des massifs d'Aribinda, les individus sont isolés ou regroupés en petit nombre. Plus au nord, à Arba Débééré, et à l'ouest, vers Dalla, on rencontre également un parc très clairsemé d'arbres de grande taille. Au sud, vers Brigtoéga, les paysans signalent l'existence de vieux *Acacia albida* aujourd'hui disparus à proximité des bas-fonds. Enfin, la rive est de la mare de Boukouma porte encore quelques-uns de ces arbres.
- 16 Ce parc à *Acacia albida* est un élément construit du paysage. Pour qu'il y ait arbre, il faut que les agriculteurs taillent et protègent le jeune sujet buissonnant, d'autant plus vulnérable à la dent du bétail que son cycle végétatif inversé le pourvoit de feuilles et de gousses en saison sèche, au moment où la recherche de fourrage pose problème. Étroitement associé à l'élevage, ce parc implique pour se construire et se reproduire la présence d'un important troupeau, bovin de préférence⁶. Or on verra que l'élevage actuel n'est apparu dans l'Aribinda que vers la fin du XIX^e siècle. Le parc, quant à lui, est bien plus ancien et on peut raisonnablement penser qu'il s'agit d'un vestige. Enfin, peu d'agriculteurs connaissent actuellement l'utilité de l'*Acacia albida*⁷.
- 17 Les densités actuelles du parc sont de l'ordre de 3 à 4 individus à l'hectare, ce qui est peu en regard d'un peuplement qui, pour profiter aux cultures, doit au moins atteindre 20 pieds (POULAIN, s.d. : 7). Les enquêtes menées sur l'évolution de la végétation à Aribinda font apparaître un parc bien plus étendu il y a à peine quelques décennies. Les lambeaux qui subsistent aux abords de la mare, c'est-à-dire là où la nappe phréatique est la plus proche, peuvent donner une idée de cet ancien parc.

Les vestiges de constructions

- 18 Il est difficile de distinguer les ruines de construction des *poté samba* de celles que la population actuelle, dans ses implantations successives, a par la suite laissées derrière elle. Les occupants actuels sont loin de revendiquer tous les vestiges de construction qui parsèment abondamment les reliefs, les plaines et les glacis, et qui se distinguent sans difficulté des tertres anthropiques. Ces ruines sont formées de blocs de roches très diverses, mais homogènes d'un site à l'autre (granite, latérite ou schiste). Sur les reliefs, certains replats jonchés de ruines sont encore recouverts de l'argile qui servait à cimenter les matériaux. Les pierres et les blocs dessinent au sol des formes circulaires, rectangulaires ou carrées. L'extension de ce type de vestiges est grande : ils sont présents dans le terroir d'Aribinda même, mais aussi dans ce qui correspond au territoire de

l'ancienne chefferie songhay de Zaran au nord, dans les environs de Dalla⁸ à l'ouest, et jusque vers Gasseliki au sud.

- 19 On ne peut exclure que plusieurs populations successives aient laissé derrière elles des traces comparables : que les ruines soient situées en plaine aussi bien que sur les reliefs semble témoigner de conditions de sécurité différentes d'une localisation à l'autre, et on peut au minimum leur faire correspondre deux moments distincts de l'occupation humaine. Une autre période encore pourrait être signalée par les tertres anthropiques⁹ s'il s'agissait effectivement d'anciennes habitations. Ainsi plusieurs modes d'occupation distincts semblent s'être succédé dans l'Aribinda au cours d'une période très antérieure à la phase du peuplement actuel.

L'INTERPRÉTATION DES VESTIGES

- 20 Diverses hypothèses, prenant appui sur la signification des vestiges, ont déjà été échafaudées à propos du peuplement ancien (DUPRÉ et GUILLAUD, 1986 : 43-44) ; elles sont brièvement exposées ci-dessous.
- 21 Les gravures, du moins celles qui ont été recensées jusqu'à présent, ne permettent pas de se faire directement une idée de l'habitat ou des différentes activités de production au temps des *poté samba*¹⁰ En revanche, la fréquence de la représentation de la chasse à cheval semble indiquer que ces scènes - à moins d'une interprétation abusive - étaient familières aux *poté samba*, qu'ils aient observé ou qu'ils aient eux-mêmes pratiqué cette activité.
- 22 Mais l'usage du cheval n'est pas cantonné à la chasse. Il revêt une tout aussi grande importance dans l'activité très proche de la chasse qu'est la guerre (LEROI-GOURHAN, 1973 : 68-69). Les auteurs s'accordent généralement sur le type d'organisation sociale liée à la présence du cheval et à son usage guerrier. Pour GOODY (1971 : 36), la possession du cheval est liée à l'existence de ce que l'on peut nommer une aristocratie. OLIVIER DE SARDAN (1984 : 74) va dans le même sens et écrit à propos des sociétés songhay et zarma au Niger : « le cheval est un bien cher, [...] inaccessible aux simples paysans, roturiers ou captifs autonomes. La science du cheval [...] est un privilège de classe. Sous réserve d'un inventaire précis [...] on peut en effet poser : aristocratie = cheval ».
- 23 L'existence d'un groupe aristocratique implique évidemment qu'un autre groupe social se consacre à la production. Ce groupe, que l'on peut comme OLIVIER DE SARDAN nommer « paysannerie », cultive et éventuellement élève du bétail. Aucune représentation d'un quelconque bétail n'a pu être identifiée, mais le parc à *Acacia albida*, évoqué plus haut, peut susciter une hypothèse. Sur la signification économique d'un tel parc, PÉLISSIER (1980 : 135) écrit : « le parc à *Faidherbia albida* révèle un type de civilisation agraire d'une étonnante identité ; partout il est l'œuvre de paysanneries sédentaires, pratiquant avec une égale passion la céréaliculture sous pluie et l'élevage, partout il est lié à la pression démographique, c'est-à-dire à la nécessité d'une exploitation continue du sol, partout il est associé à des sociétés relevant d'un modèle commun, historiquement fondé sur le refus de toute structure sociale ou politique contraignante ».
- 24 Ces conclusions qui évoquent l'existence d'une paysannerie sont à l'opposé de celles auxquelles conduit l'examen des gravures, indicatrices d'une aristocratie. Comment expliquer alors la coexistence de la société des cavaliers et de celle des paysans constructeurs du parc ? Les exemples empruntés aux régions voisines, et notamment au

pays mossi, ne manquent pas¹¹ GOODY (1971 : 48-49), d'ailleurs, précise qu'en Afrique de l'ouest, « les chevaux étaient la possession d'un groupe politiquement dominant qui était généralement d'origine étrangère et avait imposé sa domination à une contrée peuplée de paysans ».

- 25 Ainsi deux périodes successives au moins, dans l'occupation de la région par les *poté samba*, peuvent être imaginées : dans un premier temps, une société paysanne peu ou pas hiérarchisée, établie sur ou à proximité des reliefs, exploite, par une agriculture intensive et un élevage sédentaire, des espaces proches des habitations. Dans un deuxième temps, des cavaliers imposent leur domination aux paysans constructeurs du parc. Durant cette seconde période, la protection assurée par les cavaliers permet à l'habitat de s'étendre aussi en plaine.
- 26 Diverses informations, recueillies çà et là dans le nord du Burkina et dans l'Aribinda, permettent de se faire une idée de ces processus de superposition de systèmes politiques.

LES POTÉ SAMBA D'APRÈS LA TRADITION ORALE

Les gens descendus du ciel : un premier peuplement Kurumba¹² ?

- 27 Dans l'aire géographique qui couvre le Djelgodji, le Liptako et l'Aribinda, on rencontre plusieurs lignages qui tiennent le même discours sur leur origine : leurs ancêtres seraient descendus du ciel au moyen d'une chaîne en fer pour atterrir sur une éminence, relief ou arbre, généralement à proximité d'une mare. Ces descentes sur la terre auraient eu lieu près de Béléhédé et à Dessi dans le Djelgodji, et non loin du village de Bou dans le Liptako¹³.
- 28 À Aribinda même, on rencontre aujourd'hui un lignage qui porte le patronyme Tiron et qui, au moyen d'une chaîne en fer, serait descendu du ciel sur le massif de Wassa, le plus élevé du site. Le discours de ce lignage vise à marquer son antériorité par rapport aux vagues de peuplement venues par la suite, qui lui contestent parfois cette prétention. Toutefois, les nombreux vestiges autour du dôme de Wassa (meules, tombes) sont sans difficulté attribués aux Tiron. Certains informateurs enfin ne font aucune difficulté pour reconnaître les Tiron comme les « premiers occupants de la montagne ».
- 29 À leur descente du ciel, les Tiron, comme d'ailleurs les autres lignages du Djelgodji et du Liptako, parlent le kurumfé. Il semblerait donc qu'on ait affaire à un premier fond de peuplement kurumba, dont la tradition orale de certains villages garde d'ailleurs la mémoire¹⁴ Deux vagues d'immigration successives viennent ensuite le recouvrir ; ces nouveaux arrivants proviennent de l'Empire songhay.

Le peuplement songhay du nord du Burkina

- 30 Plusieurs groupes humains d'origine songhay se sont réfugiés à diverses époques dans le nord du Burkina Faso (fig. 1-a). La plupart de ces lignages disent être originaires de la ville de Gao, au Mali actuel. Cette référence à Gao s'attache cependant moins au lieu de départ réel des migrants qu'à l'Empire songhay¹⁵ tout entier, dont la ville était la capitale sous la dynastie des Askya régnant au XVI^e siècle.
- 31 Certaines informations issues de la tradition orale permettent de penser que les premières de ces migrations étaient liées au durcissement de l'islam dans l'Empire, vers la

fin du xv^e siècle¹⁶ Ce raidissement religieux aurait poussé des populations non islamisées à migrer en direction du sud, vers les marches de l'Empire, hors de portée du pouvoir central.

- 32 Par la suite, le nord du Burkina devint un refuge pour divers groupes que des événements plus tardifs chassèrent du Songhay : l'effritement progressif de l'empire après l'intervention marocaine et la prise de Gao en 1591, et les nombreuses famines qui ont accéléré, à la même époque, le déclin songhay. Une deuxième vague de migration vint donc prendre le relais de la première.
- 33 Les bribes d'information glanées dans le nord du Burkina rendent ainsi plausible le scénario suivant : une première vague de peuplement animiste, en fuyant l'Empire songhay, parvient dans la zone, probablement vers la fin du xv^e siècle, y rencontre des Kurumba déjà établis et se mêle à ceux-ci. À compter de la fin du xvi^e siècle, une autre vague songhay, islamisée cette fois, vient imposer sa domination aux groupes présents. Cette seconde vague d'immigrants détient encore la chefferie dans les établissements sédentaires du Djelgodji et de l'Oudalan¹⁷
- 34 À ce moment-là, si l'on en croit les informateurs du village d'Oursi dans l'Oudalan, l'Aribinda aurait été dans la mouvance de l'importante chefferie songhay de Banh Kani, dans l'actuel Djelgodji¹⁸ Cette hypothèse est confirmée par les informateurs des villages actuels de Filio et de Tinghé, issus des débris de la chefferie de Banh Kani¹⁹ : des alliances matrimoniales et des liens de parenté liaient les habitants d'Aribinda aux groupes songhay de l'ouest.
- 35 Il est donc probable que l'Aribinda ait aussi connu ces épisodes d'immigration, ou du moins certains d'entre eux, avant même que son peuplement actuel ne soit établi. Les déductions auxquelles conduisent l'examen des vestiges archéologiques ne semblent nullement contredire cette hypothèse.

LES ANCIENS TERRITOIRES

- 36 L'image d'une occupation de la région à la fois ancienne, complexe dans sa chronologie, et relativement dense se dessine progressivement. L'Aribinda est loin, à l'époque, d'être le pays neuf que les occupants actuels, pour des raisons dont il sera question plus loin, prétendent avoir trouvé. Dans des zones aujourd'hui désertes ou récemment colonisées, des traces d'aménagement, des lambeaux de parc à *Acacia albida*, ou même de grandes concentrations de meules laissent entrevoir une exploitation agricole qui présente toutes les marques de la durée et parfois de l'intensité.
- 37 Une exploitation aussi ancienne du milieu a aujourd'hui encore des incidences sur les potentialités agricoles réelles de la région. C'est pour cela qu'il est utile de reconstituer les occupations humaines antérieures à l'arrivée des habitants actuels. Deux chefferies se partageaient autrefois la région qui recouvre l'actuel Djelgodji et l'Aribinda, celle de Banh Kani et celle de Zaran : « le chef de Zaran commandait à 66 villages, celui de Banh Kani à 63 villages ».
- 38 Les limites orientales de la chefferie de Banh Kani apparaissent marquées par Aribinda, parent ou allié. On sait peu de choses des autres limites de Banh Kani. Certains informateurs mentionnent Kongoussi comme l'une des bornes du territoire²⁰ L'extension de la chefferie de Zaran a pu être cernée par l'examen de la « louange »²¹ des Zareye²² qui

cite un certain nombre de points d'eau, lesquels permettent de délimiter leur territoire. Ce dernier a été représenté sur la figure 12.

- 39 Les traces de l'exploitation du milieu associée à ces occupations anciennes sont malheureusement brouillées par l'exploitation ultérieure, et le constat se réduit à quelques minces observations. C'est à Zaran que de telles traces sont les plus perceptibles. A Irikoye Faba, très probablement exploité par les populations de la chefferie de Zaran, les bas de pentes épierrés de quelques cuirasses ne portent plus que des sols décapés par l'érosion et totalement incultes. Aux alentours immédiats de Zaran, de manière générale, la plupart des aménagements agricoles anciens que l'on décèle appellent des constatations semblables. Enfin, à Dalla qui était une excroissance de Banh Kani, BOULET (1968), qui note la dégradation importante des sols, l'attribue à des phénomènes d'origine anthropique.

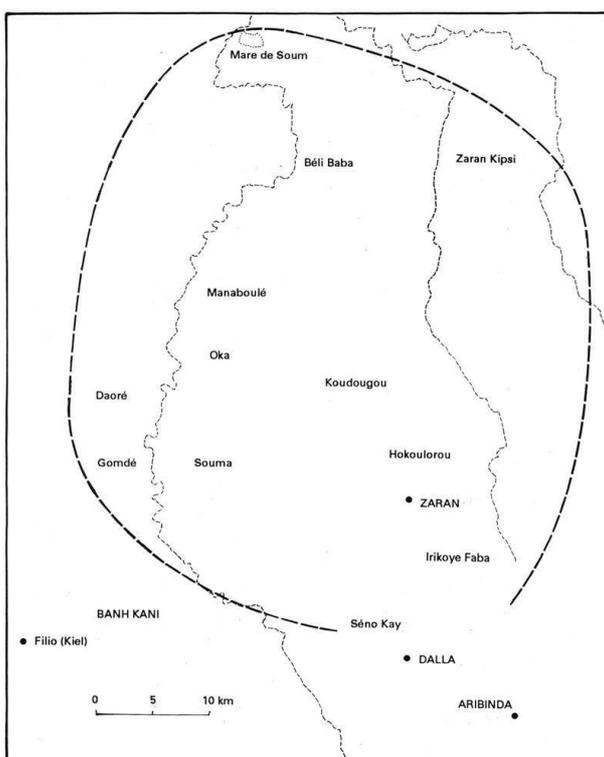


Figure 12. Limites de la chefferie de Zaran, d'après les lieux cités dans la « louange » des Zareye.

- 40 L'exploitation agricole actuelle s'inscrit dans un espace en grande partie dégradé. C'est, de manière générale, le cas de tous les terrains situés sur les pourtours des anciens sites d'occupation, qu'ils répondent aux territoires des anciennes chefferies songhay ou à ceux que l'on peut, grâce aux vestiges, attribuer à d'autres *poté samba*. Il est bien difficile ainsi de parler à propos de l'Aribinda de « milieu naturel », dans la mesure où il n'est que peu, voire pas du tout, d'endroits où l'occupation humaine ne se soit inscrite. Mais on ne peut se faire une idée précise de la manière dont l'environnement était utilisé, ni savoir si, pour une occupation donnée, il était utilisé partout où il était utilisable. On en est sur ce plan réduit aux conjectures. Quoiqu'il en soit, les modes d'exploitation antérieurs ont laissé des séquelles qui compromettent maintenant la mise en valeur agricole et pastorale de l'Aribinda.

LA FIN DES *POTÉ SAMBA*

- 41 La disparition de la chefferie de Zaran²³ précède de peu, ou est contemporaine de l'arrivée, dans la première moitié du XVIII^e siècle, des premiers occupants actuels d'Aribinda. La tradition orale de ces nouveaux immigrants rapporte par ailleurs qu'une série de conflits les opposa, dans les premiers temps de leur installation, à la chefferie de Dalla. Ces conflits se soldèrent finalement par la victoire d'Aribinda sur ces Songhay de l'ouest ; tous les habitants de Dalla furent déportés sur Aribinda, ou émigrèrent dans le pays mossi. Aribinda était alors sorti de la mouvance du Djelgodji²⁴
- 42 Pour les occupants actuels de l'Aribinda, tous les vestiges du passé que l'on rencontre çà et là dans la région sont, en bloc, le fait des « premiers occupants ». Tous ceux qui les ont précédés à diverses époques dans la région sont eux-mêmes des *poté samba* sur lesquels ils ne peuvent évidemment pas dire grand-chose. Ce rejet du peuplement antérieur dans un oubli plus ou moins volontaire sert magnifiquement le projet des habitants actuels, qui est de s'affirmer aujourd'hui comme les premiers occupants » de l'Aribinda.

NOTES

1. Certains informateurs peuvent encore localiser quelques-uns de ces anciens puits, comme au pied des massifs de Wassa ou de Dikokation.
2. La plupart des informations dont il est fait état à propos des vestiges laissés par les *poté samba* sont extraites de DUPRÉ et GUILLAUD (1986 : 5-48).
3. Les graveurs recherchaient certaines surfaces altérées et grenues du granite alcalin, sur lesquelles l'abrasion était aisée.
4. On peut difficilement concevoir que certaines meules fixes, surcreusées et étroites, aient pu servir à moudre des céréales : leur étroitesse permet mal la préhension d'un outil de broyage. Leur identification comme « meules » reste de ce fait douteuse.
5. La « ruée sur l'or » qui eut lieu au début de l'année 1984 remit en service les meules mobiles, rarement utilisées autrement, sinon en temps de famine : elles permettaient de conserver la balle du grain en même temps que la farine. Mais, en 1984, elles furent utilisées pour concasser le quartz aurifère.
6. Pour germer, la graine doit transiter par le tube digestif d'un animal.
7. *Acacia albida* ou *Faidherbia albida* est un arbre fourrager profitable aux cultures sous sa frondaison. L'arbre favorise la fixation de l'azote, et son cycle végétatif inversé permet une restitution de matière végétale au sol dans les conditions optimales pour la saison agricole. POULAIN (s.d.) relève que l'influence de l'*Acacia albida* sur les cultures de mil est spectaculaire sans apport d'engrais : les rendements sont doublés par rapport à un terrain découvert.
8. À propos de Dalla et de Zaran, voir plus loin dans le même chapitre *Le peuplement songhay du nord du Burkina et Les anciens territoires*.
9. Aucune datation des tertres n'a été effectuée dans l'Aribinda. Toutefois une tournée archéologique menée en Oudalan en 1985 (conduite par F. PARIS) a permis d'obtenir pour deux tertres de la mare d'Oursi une datation de 300 apr. J.-C. (GROUZIS, *comm. pers.*).

10. LEROI-GOURHAN (1965 : 82) écrit à propos des représentations animales dans l'art préhistorique occidental : « statistiquement, le nombre des espèces représentées est bien inférieur à celui des espèces qui composaient la faune de l'époque. Les peintres n'ont pas représenté n'importe quel animal, mais des animaux bien déterminés et qui ne jouaient pas forcément tous un rôle de premier plan dans leur vie quotidienne ».
11. C'est notamment le cas des Nakomsé (l'aristocratie mossi) imposant leur domination aux actuels « gens de la terre ».
12. Il convient de distinguer ces Kurumba autochtones des Kurumba qui, en provenance du Yatenga, ne parviendront dans la région que vers la fin du XXVIII^e siècle.
13. Les lignages qui revendiquent une telle origine sont, dans le Djelgodji, les Yirgé et les Koura-Saro, et dans le Liptako, les Soulé. Les informations sur la descendance du ciel ont été recueillies auprès de divers représentants de ces lignages à Tinghé, à Béléhédé et dans divers villages de l'Aribinda.
14. Le village de Dalla notamment, situé à quelques kilomètres d'Aribinda, et où les premiers arrivants songhay auraient rencontré des Kurumba, se seraient mêlés à cette population « plus nombreuse » et en auraient en partie adopté la langue (informateurs : Arouna Wourouba, Dalla ; Ousmane Wourouba, Gaykangoéta). À propos de Dalla, cf. également DIETERLEN (1940).
15. L'Empire songhay fut constitué à la fin du XIV^e siècle.
16. Les informateurs du village d'Oursi, dans l'Oudalan, évoquent pour expliquer la première migration songhay le fastueux pèlerinage à La Mecque de l'Askya Mohammed en 1496. Celui-ci régna sur l'Empire songhay de 1493 à 1528, et se lança dans des guerres de prosélytisme islamique (KI-ZERBO 1972 : 145). Sous le règne des souverains qui lui succèdent, un certain relâchement de l'islam est observé. Si cette vague de départs vers le nord du Burkina Faso est bien liée au raidissement de l'islam, c'est donc entre 1500 et 1530 qu'il conviendrait de la replacer.
17. Dans le nord du Burkina, les principaux, et les plus anciens centres songhay actuels issus de ces migrations sont les villages d'Oursi dans l'Oudalan, et ceux de Tinghé et Filio dans le Djelgodji. Il convient d'ajouter à ces localités d'autres centres songhay plus anciens encore, et aujourd'hui disparus, comme Zaran dans le nord de l'Aribinda, et Banh Kani dans le Djelgodji (fig. 12).
18. Les Songhay d'Oursi gardent en effet la mémoire d'une campagne guerrière contre Aribinda. Ils s'y seraient attaqués aux « campements qui suivaient le bétail », en s'emparant des hommes et des bêtes jusque dans le Djelgodji. On peut échafauder plusieurs hypothèses à propos de l'identité de ce groupe qui pratique l'élevage. Les Peul Djelgobé, qui au moment de leur arrivée vivaient en bonne entente avec les Songhay du Djelgodji, pourraient certes correspondre à ceux qui sont dans le récit désignés comme « les gens qui suivent les campements ». Toutefois il est aussi possible qu'une autre population occupât à cette époque l'Aribinda, comme semble l'indiquer l'existence d'un parc à *Acacia albida*, qui implique la présence d'une paysannerie pratiquant à la fois l'agriculture et l'élevage.
19. À propos de la destruction de Banh Kani par les Peul Djelgobé, voir TALL (S. 1. n.d. : 15).
20. Abdouramane Koundaba, Béléhédé.
21. Chaque famille, et aussi chaque village dans l'Aribinda possède sa propre « louange » ou « devise ».
22. Les Zareye, anciens habitants de Zaran, sont à présent mêlés à la population actuelle de l'Aribinda.
23. Le récit que font les Zareye de l'anéantissement de leur chefferie ne mentionne nulle intervention extérieure : la dispersion de la population de Zaran aurait été provoquée par le meurtre du chef de Zaran par ses propres sujets. Tel n'est pas l'avis des habitants actuels d'Aribinda, qui prétendent que leur premier chef aurait œuvré à la fin de Zaran.

24. Les occupants actuels d'Aribinda situent ce conflit sous le règne de Loguba, troisième chef à compter de leur arrivée dans la région. Pour les informateurs de Dalla, il s'agit de Solayo, c'est-à-dire « chef de Sola ». Sola est l'un des dômes d'Aribinda.

4. Le creuset de l'Aribinda

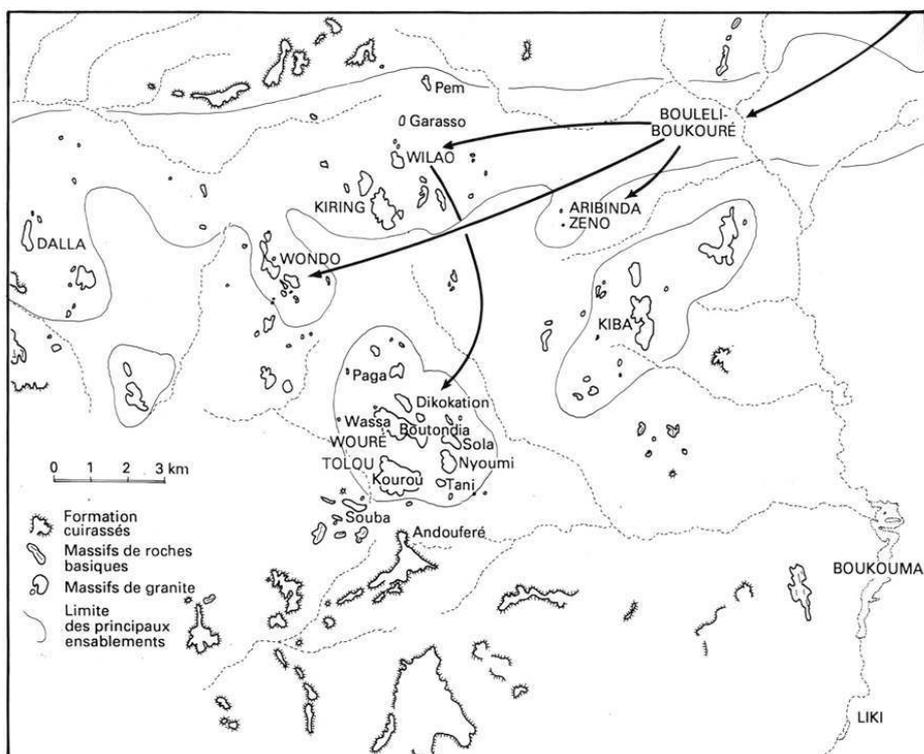


FIGURE 13. LES DÉPLACEMENTS DES SONGHAY DANS LES ENVIRONS D'ARIBINDA.

- 1 Les événements qui ont abouti à la constitution de la chefferie d'Aribinda sont indirectement liés aux grands mouvements qui affectent l'histoire des régions voisines, contrôlées par des États fortement structurés. L'Aribinda, de par sa position marginale, en accueille les laissés-pour-compte ou les exclus. Tous ceux qui y parviennent, à compter du XVIII^e siècle, sont présentés soit comme des individus isolés, soit comme de petits groupes en sécession avec leur société d'origine. Dans tous les cas, il s'agit de fugitifs aux moyens très réduits; c'est, jusqu'au début du XX^e siècle, une constante dans le peuplement de la région.

LA PÉRÉGRINATION VERS LE COEUR

Le flux de peuplement songhay¹

- 2 La ville de Tendirma² (fig. 1-a) est le lieu d'origine des Songhay qui portent actuellement le patronyme Werem, et qui représentent la plus ancienne composante du peuplement actuel qui soit connue par les informations orales. L'existence de Tendirma est relativement brève : à la suite d'une guerre civile³, la ville disparaît en 1588.
- 3 Les Werem se présentent comme un petit groupe de « chefs », accompagnés de leurs sujets et serviteurs, lesquels portent le patronyme Maega. En quittant Tendirma, ce groupe ne se rend pas directement dans l'Aribinda, mais semble lentement migrer vers le sud-est, le long du fleuve Niger, puis parvient finalement à Oursi, dans l'Oudalan, pour une assez longue étape. Pour des raisons mal connues, les Werem ainsi qu'un autre lignage songhay, les Zina, composé de responsables des sacrifices, furent chassés d'Oursi et se dispersèrent. Les Werem se rendirent près d'Aribinda, dans la plaine de Bouleli-Boukouré. Les Zina s'installèrent à une quinzaine de kilomètres de là, à Liki (fig. 13).
- 4 L'examen de la généalogie des chefs d'Aribinda et les quelques repères chronologiques dont on dispose (tabl. IV) tendent à accréditer l'idée que les Werem, partis à la fin du XVI^e siècle de Tendirma, ne sont probablement pas arrivés dans l'Aribinda avant le premier quart du XVIII^e siècle. Eux-mêmes ne fournissent que peu d'indications sur cette période de leur errance. Leur installation à Bouleli-Boukouré marque à la fois le début de leur histoire et de celle de l'Aribinda actuel.

Tableau IV. Succession des chefs d'Aribinda et repères chronologiques.

Génération	Chefs	Indications chronologiques
1 -	Gadru	
2 -	Ghiembalogo	
3 -	Loguba	arrivée des Kirgè, ca. 1780
4 -	Honkuba	arrivée de Daogo, ca. 1800
5 -	Morobani	} ne règnent que moins de deux ans chacun
	Wiugu	
	Sesega	
	Kagelugu	
	Gaogo	
	Kanta	règne longtemps
6 -	Kielkwoye	
	Barakwoye	vers 1825
	Yasi	règne peu de temps
7 -	Saforma	règne peu de temps
	Birma	règne de 1847 à 1870
	Babana	règne : 1870 - 1901
8 -	Abitafa	règne : 1901 - 1911
9 -	Arabéné	règne : 1911 - 1932
	Borsamba	règne : 1932 - 1938
	Yegi	règne : 1938 - 1943
10 -	Sirfi	règne : 1943 - 1948
	Hamadi	interrègne : 1948 - 1950
	Souleymane	depuis 1950

Si l'on se réfère à cette généalogie, la durée moyenne des règnes connus (de Birma à Sirfi) est d'environ 15 ans. Si l'on extrapole de cette durée moyenne celle des règnes des premiers chefs, Loguba régnant en 1780 a pu devenir karyo vers 1765, et les 30 années de règne totalisées par les deux chefs précédents font arriver les Songhay vers 1735.

Une autre méthode consiste à raisonner en fonction des générations. Ainsi 9 générations séparent Gadru, le premier chef, de Souleymane, l'actuel karyo. En considérant qu'une génération équivaut à 25 années, les 9 générations qui se succèdent au pouvoir correspondraient à une durée de 225 ans entre l'avènement de Gadru et celui de Souleymane. Cela conduirait à retenir 1725 environ comme la date de l'avènement de Gadru, et probablement aussi du départ d'Oursi. Cette date est à comparer à l'estimation précédente.

Quelle que soit la fiabilité respective de ces extrapolations, elles tendent dans l'ensemble à accréditer l'idée que les Songhay ne sont probablement pas arrivés dans l'Aribinda avant le XVIII^e siècle, et qu'ils étaient sans doute déjà là dans le milieu de ce même siècle. Enfin l'on peut retenir 1725 - 1750 comme une période plausible de leur migration depuis Oursi.

D'UN MASSIF À L'AUTRE

- 5 Le site de Bouleli-Boukouré, dénué de tout caractère défensif, est situé non loin d'un bas-fond sableux qui franchit un cordon dunaire. Les Werem n'y restèrent que peu de temps. Ils se divisèrent en trois groupes qui quittèrent Boukouré et se rendirent respectivement au replat rocheux d'Aribinda Zéno et sur les massifs de Wondo et de Wilao. De tels déplacements vers les reliefs étaient dus à l'insécurité que rapportent les informateurs⁴ : « Bouleli-Boukouré a été abandonné parce qu'à ce moment-là, nous étions très vulnérables aux attaques des gens de Dori, de Djibo, des Mossi et des gens de Kiel⁵ ».
- 6 Par la suite, les Werem se déplacent de quelques kilomètres vers le sud, et leur peuplement s'atomise encore en petits groupes qui se disséminent sur la quasi-totalité des reliefs localisés au nord du site d'Aribinda. Si la chefferie elle-même est localisée à Dikokation, ses sujets sont implantés sur les massifs de Nyouni, Sola, Womenga, Paga.

Cette distribution est bouleversée en hivernage lorsqu'une partie du groupe se disperse à Wilao, Wondo, Kiring et Boukouré, profitant de la période de sécurité⁶ pour cultiver les terres sableuses ouvertes au temps de leurs établissements précédents.

- 7 Plus tard, la chefferie migre encore et s'installe en saison sèche à Nyounibélé, au pied du massif de Nyouni ou sur le massif même, tandis que l'établissement d'hivernage se situe à Wilao, à quelques kilomètres au nord. La dispersion saisonnière pour les besoins des cultures semble être de règle tout au long de cette période, et les Werem cultiveront sur le cordon du nord jusque vers la fin du XVIII^e siècle⁷.

LES SITES SONGHAY

- 8 À Bouleli-Boukouré, rien n'a pu être retrouvé des traces de ce premier établissement de courte durée des Werem. Sur les autres sites, qu'il s'agisse d'établissements saisonniers ou non, peu d'endroits semblent avoir été laissés vacants par les constructions. À Wondo, aussi bien qu'à Kiring ou à Wilao, de nombreuses traces d'habitations subsistent sur les hauteurs des dômes. Mais, comme on l'a vu, il est difficile de faire la part entre les ruines des nouveaux arrivants et celles que les *poté samba* ont pu laisser sur les massifs ; les sites de Wilao, Kiring et Wondo ne doivent qu'une petite partie de leurs vestiges à l'occupation des Werem.
- 9 Toutefois, l'habitat actuel de l'Aribinda, tel qu'on peut l'observer dans les quelques établissements encore en place sur les reliefs⁸, peut donner une idée de ce que furent les hameaux perchés des Werem. Les maisons actuelles bâties sur le granite sont rondes ou rectangulaires, et construites en pierres cimentées par l'argile ; parfois, la partie supérieure des murs est formée de briques rectangulaires de terre crue, mais le soubassement des maisons est toujours formé de gros blocs de pierre. C'est sans doute pourquoi le gros œuvre des constructions a, sur la plupart des sites, été bien conservé, quoique ennoyé dans les amas de pierre et les débris des murs abattus. Les habitations rectangulaires actuelles sont couvertes d'un toit plat, construit sur une charpente de branchages entrecroisés et recouverts d'argile. Les habitations circulaires, à l'image des greniers, sont coiffées d'un toit conique de paille et de branchages.
- 10 Pendant les premiers mois de la saison sèche, le problème de l'approvisionnement en eau était résolu par la présence, sur une bonne partie des dômes, de réservoirs naturels qui renaient l'eau pendant quelques semaines, voire quelques mois⁹. De plus, certains parmi les plus vastes de ces réservoirs étaient aménagés, au moyen d'une levée de terre et de pierre, pour accroître leur capacité.
- 11 Les piémonts des dômes offrent aujourd'hui encore des ressources hydriques souterraines favorables et il est probable que de multiples puits¹⁰ creusés dans le sable bordaient les reliefs. Quelques dépressions dans la plaine forment autant de réservoirs surcreusés par le prélèvement d'argile utilisé dans les constructions et retiennent, elles aussi, l'eau après la période des pluies.
- 12 Mais toutes ces ressources hydriques semblent n'avoir pas suffi à l'alimentation en eau des populations dispersées sur les reliefs. Les Werem à Wilao, et plus tard à Nyouni, allaient en saison sèche chercher l'eau nécessaire à une douzaine de kilomètres de là, à la mare de Boukouma.

LES LIEUX DE CULTURE ET L'ÉLEVAGE

- 13 Les Werem ne semblent pas se livrer à l'élevage bovin au moment de leur arrivée. Ils disent n'être venus dans l'Aribinda qu'avec des chevaux, des ânes, des moutons et des chèvres. Un détail semble en particulier exclure toute activité pastorale d'importance : au « temps des massifs », le petit bétail et les chevaux étaient chaque soir conduits sur les reliefs, pour des raisons de sécurité. Or on imagine mal qu'il en fût de même pour un important troupeau de bovins.
- 14 Les Werem avaient ouvert leurs terrains de culture sur les ensablements épais de l'erg ancien, au pied des massifs de granite sur lesquels ils s'étaient établis : les terrains sableux autour de Wilao, Kiring et Wondo ont été les premiers mis en culture. Plus tard, alors qu'ils s'étaient installés sur les quelques massifs du nord d'Aribinda, ils ont cultivé à proximité de leurs habitations, tout en poursuivant l'exploitation du cordon dunaire situé à plus de 8 kilomètres au nord.
- 15 Les Werem devaient très logiquement chercher à exploiter les terres les plus proches de leur habitat. Dès lors, on peut s'interroger sur les raisons qui leur ont fait négliger pendant longtemps la très vaste zone de terres légères toute proche, couvrant le nord-ouest du terroir d'Aribinda (entre Paga et Tolou ; fig. 13). Par ailleurs, leur peuplement se limite alors aux petits reliefs du nord et de l'est d'Aribinda. Ils délaissent Kourou, Wassa ou Boutondya, qui offrent pourtant des ressources autrement appréciables, en étendue à bâtir ou en réserves d'eau. Cela donne à penser que ces sites, à ce moment-là, pouvaient être encore occupés par des groupes de *poté samba* assez nombreux pour s'octroyer deux bons tiers des sables d'Aribinda et contrôler les plus importants des dômes. Au moment où les Werem arrivent d'Oursi, la présence, sur le dôme de Wassa, des Tiron « descendus du ciel » conforte cette hypothèse.
- 16 Les implantations successives des Werem semblent aller de pair avec l'évacuation par d'autres groupes humains des sites qu'ils occupent. La progression de leur établissement sur des reliefs de plus en plus méridionaux peut se lire comme le retrait ou l'affaiblissement progressif d'une autre population. Deux chefs se sont succédé à leur tête avant que les Kurumba ne surviennent à leur tour dans la région.

Le flux de peuplement kurumba¹¹

- 17 Dans le nord-est du Yatenga vers la fin du XVIII^e siècle, quelques groupes kurumba refusaient encore la tutelle du pouvoir mossi¹². Ils émigrèrent vers l'est et le nord-est, au-delà de la zone d'influence du nouveau royaume¹³.
- 18 Premiers de tous ces Kurumba, les responsables des sacrifices de patronyme Kirgé convergèrent directement vers l'Aribinda où ils rencontrèrent les Werem (fig. 14). Un autre groupe kurumba, les Tao, quittant le Yatenga, s'établit dans un premier temps à Sora, proche de l'actuel Gasseliki. Le groupe des Tao était composé de nobles et de responsables des sacrifices, qu'une querelle divisa peu après : les sacrificateurs quittèrent alors Sora pour se rendre à Aribinda. Ce n'est que plus tard que les Tao nobles les rejoignirent.

Le flux de peuplement mossi¹⁴

- 19 L'arrivée des premiers Mossi à Aribinda coïncide avec une disette. Les récits qui détaillent les circonstances de cette arrivée mettent en scène une femme songhay qui, en allant cueillir vers la mare de Boukouma les fruits d'un arbuste de famine, surprit un chasseur dans ce lieu particulièrement sauvage et isolé. Cette femme, Sarkion, était la soeur du chef songhay d'Aribinda. Le chasseur était un Mossi du nom de Daogo, fils de Naba Kom de Boulsa ; à la mort de son père, il n'avait pu lui succéder et avait été contraint au départ. Daogo fut emmené à Aribinda, où il se vit offrir Sarkion comme épouse.
- 20 L'installation de Daogo à Aribinda fut à l'origine d'une immigration mossi en provenance de Boulsa : Dawendé, le fils que Daogo y avait eu d'une première alliance, partit sur les traces de son père à Aribinda. Il y fut accueilli de la même manière que ce dernier : on lui offrit comme épouse Sonwinké, la soeur du chef régnant¹⁵.

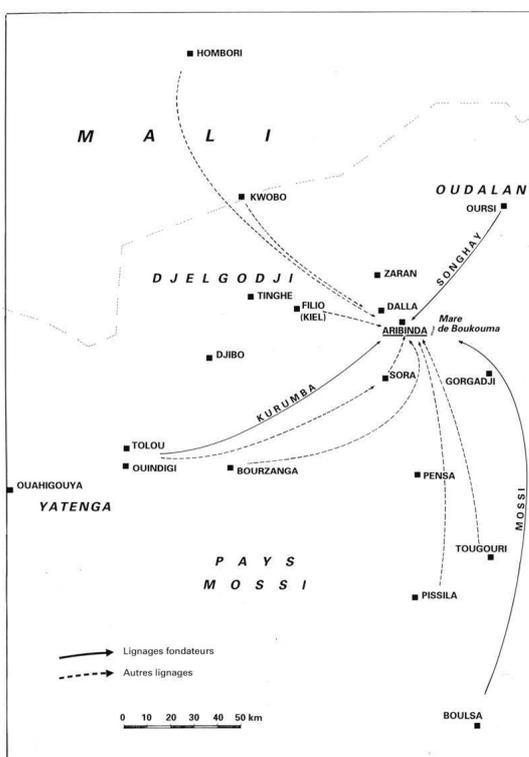


FIGURE 14. LE PEUPEMENT DE L'ARIBINDA. LES AXES PRINCIPAUX DE L'IMMIGRATION AVANT LE xx^e SIÈCLE.

Le lieu de confluence des migrations

- 21 Tous les premiers arrivants se sont groupés, pour faire face aux dangers extérieurs, sur le site actuel du bourg d'Aribinda, au pied des dômes. À leur sommet sont postés des guetteurs qui donnent l'alerte à la moindre incursion ennemie. Les habitants d'Aribinda n'ont guère les moyens de résister aux Mossi ou aux Peul. Optant pour la fuite, ils se réfugient dans les chaos et les cavernes des massifs et laissent en contrebas leurs habitations et quelques greniers ouverts aux pillards. Les terrains de culture éloignés qu'exploitaient jusqu'à cette époque les Songhay sont alors complètement abandonnés au profit des zones sableuses les plus proches.

- 22 Le terroir agricole de l'Aribinda restera confiné à ces limites étroites jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Les tensions sociales naîtront de cette situation de repli sur soi.

LE PARTAGE DES FONCTIONS

- 23 Le nom de Kurumba que portent aujourd'hui les habitants de l'Aribinda est en partie usurpé. Ils sont le fruit du mélange qui s'opère à partir de la fin du XVIII^e siècle entre groupes songhay, mossi et kurumba. Il y a finalement peu de points communs entre les Kurumba du Yatenga ou du Louroum, et ceux de l'Aribinda¹⁶.
- 24 C'est en effet à partir des trois premiers mouvements d'immigration, songhay, kurumba et mossi, que se mit en place le système sociopolitique qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. Peu après l'arrivée des Mossi, abstraction faite des quelques changements qui affectèrent par la suite les dynasties de chefs, la répartition des fonctions au sein de cette société fut définitivement arrêtée entre les doyens d'origine songhay (*kesse*), les chefs issus d'alliances de Mossi et de Songhay (*ayi*) et les sacrificateurs d'origine kurumba ou songhay (*hifuba*).

La fonction magique des Kurumba¹⁷

- 25 « Lorsque les Kirgè arrivèrent dans l'Aribinda, les récoltes avaient déjà été faites. Le chef des Werem voulut donner aux arrivants du mil pour qu'ils puissent se nourrir. Les Kirgè refusèrent, et demandèrent qu'on leur laissât simplement les tiges du mil qui étaient encore dans les champs. Pour les Kirgè, tout est possible : ils firent pleuvoir jusqu'à ce que la terre soit détrempeée. Les souches et les tiges repoussèrent et portèrent bientôt des épis. Ils récoltèrent tout ce dont ils avaient besoin pour eux-mêmes, et laissèrent le surplus aux Songhay, qui récoltèrent du mil à leur tour. »

Tableau V. Guide des principaux lignages kurumba.

LE MONDE DU POLITIQUE

Les chefs

Maega : issus de l'alliance des premiers Mossi venus de Boulsa (patronyme d'origine : Kafando) avec des femmes songhay.

Les électeurs et maîtres de la terre

Werem : Songhay originaires de Tendirma, « premiers arrivants » dans l'Aribinda, et à ce titre responsables de la terre. Détenteurs de la chefferie dans les premiers temps de leur venue, ils la perdent ensuite au profit des Mossi et deviennent électeurs des nouvelles dynasties de chefs.

Les sujets, les guerriers et les captifs

Maega : nom originel de la plupart des lignages songhay.

Koura-Sitangam : Songhay originaires de Tendirma. « Guerriers » de l'aristocratie.

Morou : Songhay originaires du Djelgodji. « Guerriers » de l'aristocratie.

Iba : Songhay originaires soit d'Oursi, soit de Dalla et de Zaran. Ce patronyme regroupe plusieurs lignages. Fonction imprécise à Aribinda, quoique une partie d'entre eux aient été des captifs.

Kiéni : Songhay originaires de la région de Hombori. Pas de fonction particulière.

Kieni et Zoré : commerçants yarcé arrivés peu après les premiers Mossi.

Lompo : captifs d'origine Gurmanché.

Triba, Tamboura : captifs d'origine rimaibé.

Kundaba : Songhay originaires du Hombori. Pas de fonction particulière.

Les lignages marginalisés

Mazouba : ressortissants « nobles » de l'ancien village songhay de Dalla détruit au XVIII^e siècle à la suite d'un conflit avec les habitants d'Aribinda. Les Mazouba ont depuis retrouvé leur fonction originelle en assurant la chefferie du nouveau village de Dalla reconstruit non loin de l'emplacement de l'ancien.

LE MONDE DU SACRÉ

Les « prêtres »

Kirgé : premiers arrivants kurumba, originaires des villages de Tolou et de Ouindigi dans le Yatenga.

Zina : Songhay originaires d'Oursi, alliés aux Kurumba et responsables de l'ensemble des sacrificateurs.

Les autres hifuba

Tao : Kurumba originaires de Tolou, de Ouindigi et de Taouboulli dans le Yatenga.

Responsables des masques qui sont utilisés lors de certaines cérémonies et au moment du décès de personnalités.

Zango : Kurumba originaires de Bourzanga sur les franges est du Yatenga.

Responsables des tambours qui interviennent dans les mêmes occasions que les masques.

Zareye : Songhay originaires de Tendirma et fondateurs de l'ancienne chefferie de Zaran, disparue au moment où s'est mis en place le peuplement actuel de l'Aribinda.

Belem : Kurumba originaires de Tolou et de Ouindigi dans le Yatenga.

Badini, Waida : Kurumba originaires de Bourzanga sur les franges est du Yatenga.

Koura-Saro : Kurumba descendus du ciel à Dessi, dans le Djelgodji.

Gandaba : forgerons songhay originaires de la région de Hombori.

Les lignages marginalisés

Tiron : Kurumba descendus du ciel sur Wassa, dôme qui surplombe le quartier de Wouré. Sont responsables du *domfé* (serpent) de Wassa.

Soule : Kurumba descendus du ciel près de Bou (préfecture de Pensa), ayant perdu leur fonction de *hifuba* dans l'Aribinda.

Nawin : Kurumba originaires de Bou, ayant perdu leur fonction de *hifuba* dans l'Aribinda.

Zeri : Kurumba originaires de Bonbofa dans le Liptako, ayant perdu leur fonction de *hifuba*.

Wourouba : ressortissants de l'ancien village songhay de Dalla, et responsables des sacrifices des Mazouba. Exercent encore leur fonction à Dalla.

Wono : branche des Gandaba ayant abandonné la forge. Sont à l'occasion devenus des « guerriers ».

Tao : Kurumba « nobles » alliés à l'origine aux sacrificateurs portant le même nom. N'ont plus de fonction dans l'Aribinda.

26 Le récit de l'arrivée des Kirgé et la démonstration de leurs pouvoirs de *hifuba*¹⁸ illustrent le rôle que ceux-ci jouent actuellement dans la société de l'Aribinda. Les responsables des sacrifices songhay, les Zina, qui quittent Oursi en même temps que les Werem mais ne parviennent que plus tard sur le site d'Aribinda, ne pourront que composer avec ces Kurumba à la puissance si manifeste : ils partagent avec eux la maîtrise des sacrifices,

mais en gardant la fonction de responsables de l'ensemble des sacrificateurs. Kirgé et Zina représentent ainsi les lignages fondamentaux du monde des sacrificateurs (tabl. V).

- 27 Si le terme « Kurumba » désigne au sens large un groupe ethnique, dans l'Aribinda, son sens le plus exact correspond à celui de *hifuba*, « responsables des sacrifices ». Ainsi les Zina d'origine songhay sont-ils devenus des « *kurumba* », par assimilation de fonctions avec celles du groupe ethnique auquel ils se mêlèrent. Ce détail de vocabulaire traduit le phénomène d'association qui est aussi à l'origine de la réputation de « puissance magique » que possède l'Aribinda dans les régions voisines.
- 28 Les *hifuba* ont un rôle de médiation entre l'homme et les éléments atmosphériques et surnaturels. Leur première tâche consiste à garantir l'Aribinda contre les aléas des mauvaises saisons, au moyen de sacrifices et de combats menés contre les *lengam* (ombres) néfastes. Ce combat sera mené contre les peuples des régions voisines, dont les propres *bifuba* se tiennent toujours prêts à venir ravir les récoltes de l'Aribinda¹⁹. Une autre des attributions des *bifuba* est de préparer la guerre et de prévoir son issue par des songes.
- 29 La puissance magique qui leur est attribuée dépasse d'ailleurs ces fonctions que l'on pourrait dire pratiques. Conditionnant la prospérité matérielle et la sécurité de l'Aribinda, ils en sont venus à régenter très logiquement sa vie politique. Cela n'est pas étonnant si l'on sait qu'un chef est jugé « bon » ou « méchant » en fonction de la prospérité ou des calamités qui marquent son règne. En ce sens, les *bifuba* constituent un groupe spécialisé que les autres groupes sociopolitiques tentent de se concilier, et leur arbitrage apparaît déterminant.

L'accession des Mossi à la chefferie

- 30 Les descendants de l'alliance des premiers Mossi venus de Boulsa avec des femmes d'Aribinda ravirent la chefferie aux Songhay : alors commence le règne des *karyo*, « chefs de Karu »²⁰.
- 31 Une querelle entre Songhay et Kurumba²¹ fut à l'origine de cette translation du pouvoir. Les Kurumba, par vengeance, décidèrent que les Songhay perdraient le pouvoir au profit de leurs neveux, dont les pères étaient Mossi. Ils auraient eu recours à leur magie pour écarter les Songhay²².
- 32 Intervient alors un changement de nom. Les Songhay originaires de Tendirma ne portent en fait le nom de Werem que depuis cet épisode. Leur ancien nom, celui de Maega, a été transmis en même temps que la chefferie aux descendants des alliances de Mossi avec des femmes Songhay. Les Songhay ne conserveront de leur fonction première que le pouvoir d'élire les chefs. Mais ils sont aussi, en tant que premiers arrivants, responsables de la terre (*asendé dansa*) dans l'Aribinda.

Les contre-pouvoirs

- 33 L'agencement de chacun des pouvoirs au sein de la nouvelle société née de la rencontre des Songhay, des Kurumba et des Mossi est à la fois complexe et original, dans la mesure où les différentes instances politiques, religieuses et foncières en présence sont interdépendantes.

- 34 Les Werem, s'ils ont perdu le pouvoir de la chefferie, n'en ont pas moins gardé le contrôle jusqu'à l'intervention coloniale²³. En effet, ce sont eux qui nomment le futur *karyo*. Les *hifuba* participent eux aussi à sa nomination, en désignant aux Werem le candidat de leur choix. Ces derniers les consultaient en effet pour connaître celui qui, parmi les prétendants, avait la « chance » nécessaire pour régner dans la prospérité.
- 35 Les *kesse* Werem sont ainsi responsables de la terre et électeurs de la chefferie, mais leur polyvalence ne s'arrête pas là. Le chef des *hifuba* lui-même est nommé par les Werem. Cette nomination est soumise à l'approbation du chef d'Aribinda, le *karyo*. En outre, les Werem jouent un rôle charnière essentiel entre le monde des sacrifices et celui du pouvoir. Ils sont chargés de préparer tous les sacrifices nécessaires aux intronisations et aux cérémonies qui précèdent l'hivernage²⁴.
- 36 Cependant les Werem ne sont pas soumis au contrôle des deux autres groupes sociopolitiques quand il s'agit de nommer leur propre responsable : ils désignent en principe le plus âgé d'entre eux pour être *kesso*²⁵. En fait, la nomination s'effectue souvent par voie latérale ou filiale (les frères ou les fils du *kesso* défunt sont nommés à leur tour).
- 37 Dans l'organisation ainsi dépeinte, les *kesse* nomment en accord avec le *karyo* le chef des *hifuba* et, inversement, avec l'avis des *hifuba* le *karyo*, mais choisissent en principe eux-mêmes leur *kesso*. Les *hifuba*, qui connaissent le cours des choses, ont en tout le dernier mot. Les chefs, à écouter les deux autres groupes, se bornent à contribuer par leur « chance » (*ayo domni*) à la prospérité du pays.
- 38 Les rapports complexes d'interdépendance qui se tissent ainsi d'une fonction à l'autre amènent à bouleverser l'image pyramidale que l'on donne assez souvent des sociétés du Sahel méridional. On retrouve dans l'Aribinda les mêmes instances politico-religieuses que dans ces dernières (aristocratie et responsables des sacrifices et de la terre) mais ces instances s'équilibrent et se complètent dans la pratique politique. Dans le Yatenga, région qui passa sous la domination mossi, la superposition des peuplements aboutissait à l'amalgame des structures sociales préexistantes : l'aristocratie mossi imposait sa tutelle à un ensemble plus ou moins uniforme de « gens de la terre ». Dans l'Aribinda en revanche, la conquête de la chefferie par les Mossi n'a pas revêtu une forme comparable, tout simplement parce qu'ils ne furent pas véritablement en position de force.
- 39 L'organisation sociale et politique permet de comprendre le principe de la structuration de l'espace dans l'Aribinda. Les rivalités entre chefs, doyens et responsables des sacrifices font naître, dans le village d'Aribinda qui se forme peu après la rencontre des trois groupes fondateurs, des quartiers propres aux différentes fonctions : Tolou, siège des responsables des sacrifices, puis Wouré et Wangré, sièges de la chefferie, sont créés respectivement au pied des dômes de Kourou, de Wassa et de Boutondya.

LA FORMATION DU BOURG

Au sud-ouest, les quartiers du « sacré » (fig. 15)

- 40 Tolou est le premier quartier d'Aribinda, créé vers la fin du XVIII^e siècle par les Kirgé qui s'y établirent en arrivant du Yatenga²⁶. La totalité de la population de Tolou est, aujourd'hui encore, composée de lignages *hifuba*. Aux trois premiers groupes arrivés (Kirgé, Zina et Tao) sont venus s'en adjoindre d'autres, aux spécialités ou à l'origine

comparables, auxquels s'ajoutent des forgerons. Tolou apparaît ainsi comme le quartier où se concentrent les « mystères » et leurs spécialistes.

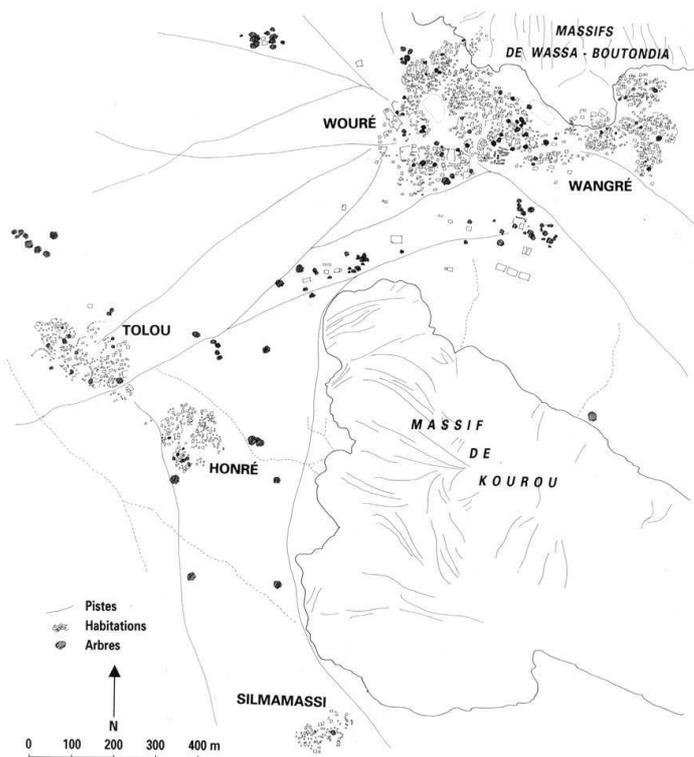


FIGURE 15. LES QUARTIERS ACTUELS D'ARIBINDA.

- 41 Honré et Silmamasi, créés par la suite à partir de Tolou (dans la première moitié du XIX^e siècle), restent dans la mouvance du quartier des mystères. On y retrouve aujourd'hui à peu près les mêmes lignages que dans ce dernier, ainsi que des groupes non *hifuba*, néanmoins alliés aux lignages responsables des sacrifices.

Au nord-est, les quartiers du pouvoir

- 42 La constitution des quartiers de Wouré et Wangré est un peu plus tardive que celle de Tolou. Wouré a été fondé par les Songhay qui abandonnent le massif de Nyouni vers la fin du XVIII^e ou le début du XIX^e siècle²⁷. Le quartier voisin de Wangré a été créé une génération plus tard. Cette dernière fondation donne le premier signal des rivalités internes à la chefferie.
- 43 Ces deux quartiers abritent la vie politique avec ses différents acteurs, princes, guerriers, commerçants, captifs et sujets. Ils sont les lieux respectifs de résidence des candidats rivaux et deviennent tour à tour, au gré des élections, le lieu symbolique de la chefferie. Ces rivalités entre les deux quartiers du nord auront cours pendant toute la première moitié du XIX^e siècle, avant que la chefferie ne revienne définitivement à Wouré. Leur retentissement provoque une profonde différenciation de chacun des quartiers du bourg, ce qui remet en question jusqu'au mode d'appropriation des terres.

LA GENÈSE DES DROITS SUR LA TERRE

- 44 La répartition des fonctions sociopolitiques par quartier a pour corollaire une division territoriale des aires de culture situées à la périphérie du bourg, chaque quartier se voyant attribuer une portion délimitée des sables d'Aribinda. Cette nouvelle organisation fait suite à un système foncier basé sur les droits de défrichement, acquis au hasard des pérégrinations antérieures et dont on retrouve çà et là quelques survivances.

Anciens droits sur la terre

- 45 Cette territorialité relique intéresse évidemment les lignages les plus anciennement implantés dans l'Aribinda, dont certains membres continuent à se prévaloir de droits sur les terres de leurs ancêtres.
- 46 Ainsi les Werem exploitent-ils souvent des zones qui, rattachées aujourd'hui à Wouré ou à Wangré, correspondent aux tout premiers terrains mis en culture par leurs aïeux au temps où ils colonisaient les massifs (lieux-dits Sola, Kamazangou, Kouroussinga, Dobilé : fig. 17). Certains anciens captifs des Werem sont dans la même situation.
- 47 D'autres lignages, dans d'autres groupes, détiennent également des droits issus de cette territorialité ancienne : guerriers au service des nobles ou *hifuba* qui, installés à un moment de leur histoire sur les reliefs, cultivent encore à leur proximité et ce, indépendamment de leur lieu de résidence. Les Tiron enfin, « descendus du ciel » sur Wassa, exploitent « depuis toujours » le piémont méridional de ce dôme, dans le lieu-dit Damboulé où le champ de cette famille très décriée²⁸ côtoie curieusement celui du karyo. En revanche, ils n'ont plus accès à leurs anciens champs situés au nord de Wassa, qui leur ont été repris par des ressortissants de Wouré. Les droits territoriaux anciens semblent pouvoir être aliénés à la suite de l'interruption de la mise en culture, auquel cas c'est le droit nouveau du quartier qui entre en vigueur.
- 48 Le premier droit territorial acquis au fil des pérégrinations a donc évolué au fur et à mesure de l'accroissement de la population et de sa répartition entre les quartiers. L'errance des premiers immigrants allait de pair avec un droit territorial fluide, leur sédentarisation a figé ces droits dans un système foncier beaucoup plus localisé et rigide. Une grande partie des droits anciens a été effacée par le nouveau système : la validité de ceux qui subsistent est d'ailleurs de plus en plus menacée.

Le nouveau droit foncier

- 49 Dans le système foncier qui se met en place après la fondation du bourg, le territoire d'Aribinda correspond à la juxtaposition des différentes aires réservées à chacun des quartiers. Dans ce système, les droits qui s'appliquent à la terre sont hiérarchisés, comme l'illustre la figure 16. Au sommet du foncier qui touche à la « maîtrise de la terre », on trouve les premiers arrivants songhay. Ceux-ci, en concédant un droit d'installation, ne font que cautionner d'autres droits fonciers connexes. Le territoire est structuré jusque dans ses plus infimes parcelles.

- 50 Le terroir d'Aribinda est divisé en un certain nombre de lieux-dits, qui sont autant d'unités foncières. Ils ont des limites marquées par divers éléments du paysage : un rocher, un chemin, le lit d'un cours d'eau...
- 51 Le défrichement d'une zone jusque-là « vierge de toute exploitation » est à l'origine de la création d'un lieu-dit. Le premier défricheur acquiert un « droit de fondation » sur toute une portion d'espace qui inclut les champs effectivement mis en culture, mais aussi ceux qui restent à ouvrir et, souvent, des zones vouées à des activités non agricoles : cueillette, chasse, etc. Ce droit se paie aux *kesse* par un tribut en mil. Par ce premier défrichement, le lieu-dit entre de façon définitive dans le patrimoine foncier du *lignage* du défricheur. Ce lignage jouit désormais dans la zone des droits inaliénables de *dansa*²⁹, terme qui peut être traduit par « doyen », ou « premier occupant ».

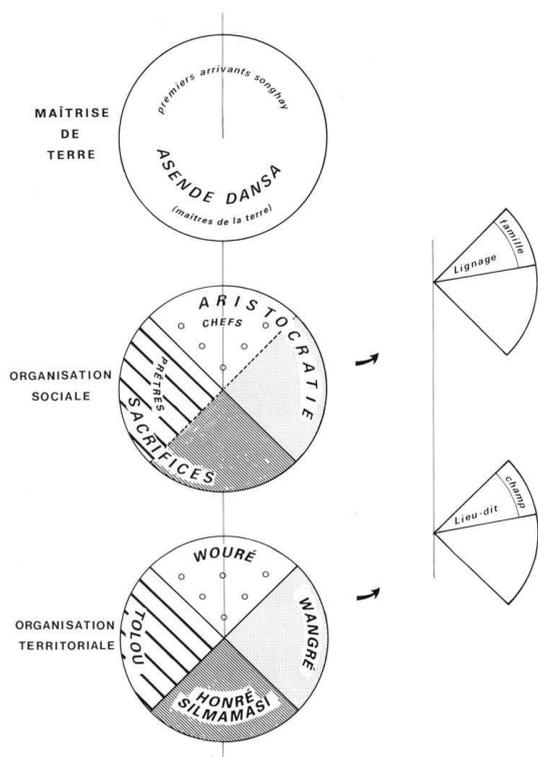


FIGURE 16. ORGANISATION SOCIALE ET ORGANISATION TERRITORIALE : LES CORRESPONDANCES.

- 52 Tous les candidats au défrichement qui veulent par la suite exploiter une terre dans le lieu-dit, s'ils appartiennent à un autre lignage, sont tenus d'obtenir l'accord du premier *dansa*, et de respecter la portion d'espace que celui-ci se réserve pour ses défrichements ultérieurs. Leur droit est subordonné à celui du lignage fondateur du lieu-dit et ne peut s'exercer que sur la seule parcelle qu'ils défrichent, dont ils ne sont que les *atige dansa*, les « doyens du champ ». Le changement d'échelle spatiale renvoie nettement à un changement de niveau de parenté : le lieu-dit est aux mains du lignage, mais les différents champs qui en dépendent sont aux mains de *familles*, et placés sous la responsabilité du chef de chacune d'elles³⁰.
- 53 Les droits fonciers sont ainsi hiérarchisés, depuis le droit territorial des doyens, ou « maîtres de la terre » songhay sur l'ensemble de l'Aribinda (*asendé dansa*), jusqu'à celui des *atigé dansa* sur le champ. Reste enfin, pour mémoire, ce qui n'est qu'un droit d'usage d'instauration plus récente : celui des *atige zendeba*. Ce sont littéralement des « demandeurs de champ » et des usufruitiers. En théorie, ce droit de culture peut être

retiré à tout moment, même s'il est transmissible à l'intérieur de la famille. Il se paie par le versement d'un tribut à l'*atige dansa* prêteur du champ.

- 54 Les lieux-dits sont le support d'une information détaillée : le nom du fondateur, aïeul des actuels *dansa* du lieu-dit, son lieu de résidence, les circuits de transmission des droits sur la terre. Tous ces renseignements sont connus des exploitants, puisqu'ils valident leurs droits d'exploitation actuels. Dans la plupart des cas, il est possible de reconstituer la fondation des lieux-dits et il est aisé de retracer leurs limites (fig. 17).
- 55 À Aribinda, le territoire qui relève de chaque quartier correspond à la somme de plusieurs lieux-dits et couvre un secteur d'espace rayonnant à partir du quartier lui-même jusqu'à la périphérie du terroir (fig. 18), de telle sorte que tous les lieux-dits d'Aribinda relèvent d'un quartier bien déterminé. Par commodité, ces secteurs d'espace peuvent être nommés « faisceaux » territoriaux.

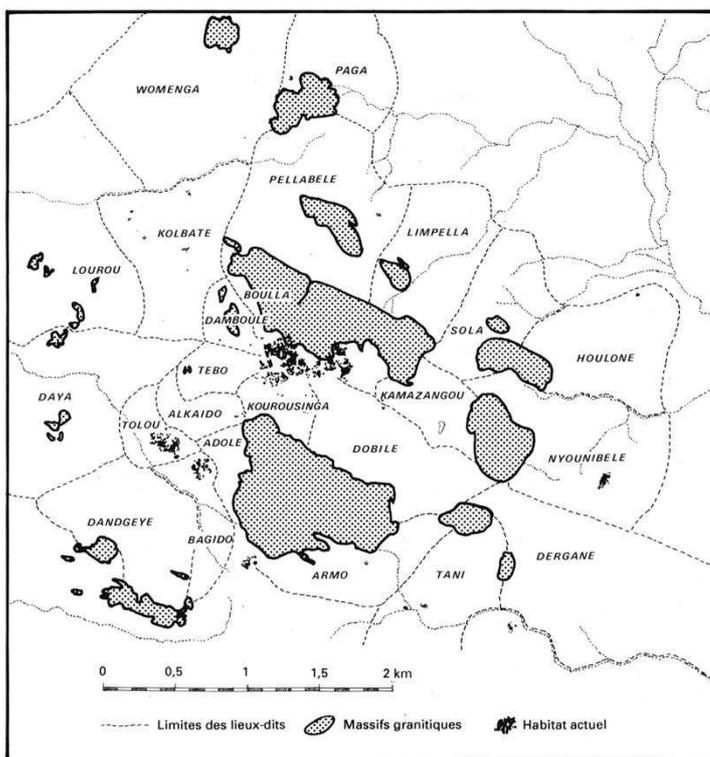


FIGURE 17. LES LIMITES DES LIEUX-DITS DU BOURG D'ARIBINDA.

- 56 À compter de la mise en place du nouveau partage territorial, l'affectation de lieux de culture ne sera plus déterminée que par rapport au quartier d'installation. Aucun des immigrants intégrés par la suite dans la société de l'Aribinda ne cultivera en dehors de son faisceau d'installation.
- 57 La transgression des droits territoriaux issus des quartiers n'est possible qu'à la suite d'un changement de résidence et entraîne un changement de statut : c'est le cas de certaines familles d'origine *hifuba* qui exploitent des champs en dehors de la zone réservée aux quartiers des sacrifices. Tous ces agriculteurs qui résident actuellement à Wouré et à Wangré ont perdu leur statut d'*hifuba* en changeant de quartier : en dehors de la référence aux droits anciens, toute transgression d'un faisceau à l'autre est, en principe³¹, impossible.

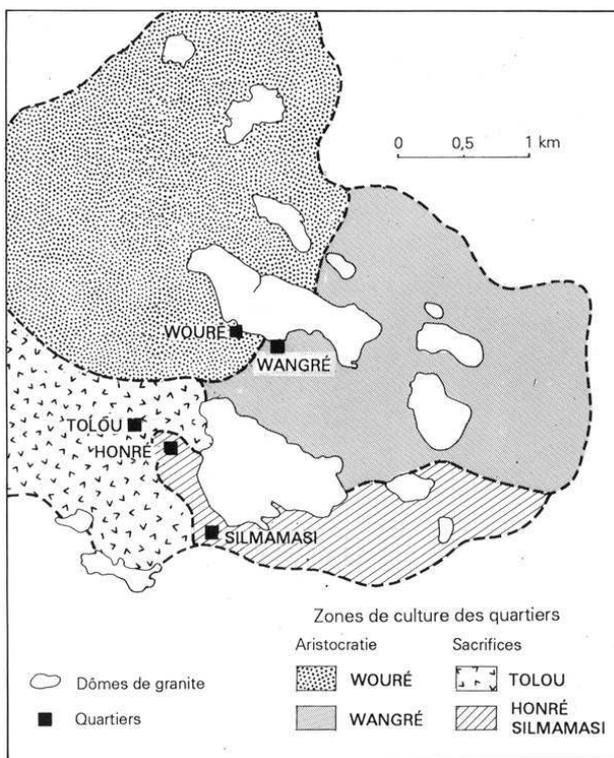


FIGURE 18. LE PARTAGE TERRITORIAL EN FONCTION DES QUARTIERS À ARIBINDA.

LES DERNIERS FLUX DE PEUPELEMENTS INTÉGRÉS À LA SOCIÉTÉ

- 58 Tous les premiers arrivants de l'Aribinda, on l'a vu, se sont identifiés comme « Kurumba ». Cette qualification est le signe de l'accession à un statut dans la société du bourg. Les arrivants du XIX^e siècle, qui étaient comme leurs prédécesseurs des réfugiés, ont été les derniers à acquérir le statut de Kurumba (tabl. V).

De nouveaux apports songhay

- 59 Certains groupes songhay que l'on rencontre dans l'Aribinda ont emprunté pour leur migration les mêmes itinéraires que leurs prédécesseurs dans le nord du Burkina. Deux grands axes de colonisation se dessinent, l'un en provenance du nord-ouest et de l'ouest, l'autre en provenance de l'est et du nord-est. Le premier flux, essentiellement alimenté par les établissements songhay du Djelgodji et du Hombori, est le plus important³². Le second flux de l'est et du nord-est, en provenance de l'Oudalan, au XIX^e siècle n'intéresse que quelques lignages³³ (fig. 14).
- 60 Les groupes songhay qui parviennent dans l'Aribinda présentent une particularité notable : la plupart d'entre eux, comme l'ont fait les Werem, perdent le nom de Maega pour prendre un nom nouveau³⁴.

De nouveaux apports kurumba et mossi

- 61 L'immigration à Aribinda des Kirgé, puis des Tao, a entraîné ensuite l'arrivée d'autres lignages qui leur étaient alliés. Ces nouveaux venus, qui exerçaient des fonctions diverses, héritent des premiers, auprès desquels ils s'installent, leur statut de *hifuba*³⁵.
- 62 Après l'arrivée de Daogo et de Dawendé, les Mossi commencent à s'établir eux aussi à Aribinda. Il s'agit, d'une part, de familles apparentées à celles des premiers arrivants et, d'autre part, de commerçants Yarcé³⁶.
- 63 D'autres lignages étrangers aux trois premiers flux de migration viennent également chercher un refuge dans l'Aribinda à la suite, semble-t-il, des pressions exercées au XIX^e siècle par « les Mossi » sur les régions limitrophes³⁷. Ces lignages semblent représenter une dernière composante kurumba, originaire non pas du Yatenga, mais des confins au sud-est de l'Aribinda.

LA SOCIÉTÉ SYNCRÉTIQUE

- 64 En abandonnant leur système social et politique originel pour celui de l'Aribinda, chaque groupe de nouveaux arrivants se place dans la dépendance d'un des pôles de pouvoir que représentent la chefferie et le monde des sacrifices.
- 65 Tant bien que mal, chacun des groupes tente de retrouver dans le nouveau système une place qui, même si elle n'est pas équivalente, respecte son statut d'origine : par exemple, dans l'ensemble du groupe qui relève de Tolou, il est pris bien soin de distinguer entre les Tao *hifuba* et les Tao nobles qui ne s'occupent pas des sacrifices. Mais cette construction syncrétique résulte de compromis : à aucun moment, les anciens chefs kurumba du Yatenga n'ont pu prétendre jouer un rôle dans la chefferie d'Aribinda.
- 66 En effet, le lignage des chefs d'Aribinda, même s'il se divise en plusieurs branches rivales, est définitivement localisé dans la descendance mossi-songhay. Les arrivants ultérieurs mossi ou songhay sont relégués au rang de sujets des chefs et installés à Wouré et Wangré ; les Kurumba sont rejetés à Tolou.
- 67 La composition du groupe *hifuba* est la plus complexe. En premier lieu, il inclut des groupes à l'origine ethnique différente : il est composé d'éléments d'origine songhay comme les Zina, ou d'origine kurumba comme les Kirgé ; d'autres sont « descendus du ciel » ; la plupart viennent, plus prosaïquement, du Yatenga.
- 68 En second lieu, les fonctions de chacun des lignages qui forment le « bloc » *hifuba* sont bien distinctes. Les Zina et les Kirgé seuls sont considérés comme les véritables « prêtres » de l'Aribinda. Les autres ont des fonctions annexes, comme la charge des masques (Tao) ou celle des tambours (Zango), ou encore n'ont qu'une fonction de « représentation » : lors des grandes cérémonies avant l'hivernage, la présence des responsables de tous les lignages *hifuba* est indispensable pour que soit remporté le « combat contre les ombres de l'est », tentant de compromettre les récoltes de la région.
- 69 Le groupe *hifuba* a assimilé, à mesure qu'ils arrivaient, de nouveaux éléments qui ont hérité alors d'un fragment, de moins en moins important, de l'autorité religieuse. Cette division successive des responsabilités s'est interrompue à un moment donné. Quelques lignages comme les Nawin ou les Zéri, responsables des sacrifices dans leur région

d'origine, ne le sont plus dans l'Aribinda : ils arrivent trop tard pour qu'il leur revienne une part du « sacré »³⁸

UNE CHEFFERIE ISOLÉE ET MENACÉE

- 70 La constitution des émirats peul de Djibo à l'ouest, de Dori à l'est³⁹, la menace que font peser au sud les Mossi, imposent à Aribinda des conditions d'existence difficiles : cette petite chefferie implantée sur la triple frontière du Djelgodji, du Liptako et du pays mossi⁴⁰, souffre toujours de l'insécurité.
- 71 Au début du XIX^e siècle, alors que le système sociopolitique de l'Aribinda se construit peu à peu, le dispositif guerrier touareg achève de se mettre en place dans l'Oudalan (BARRAL, 1977 : 34). Les Touareg font peser une menace permanente sur les groupes sédentaires voisins : « La guerre, en milieu touareg, se déroule en toute saison et n'est pas liée à un calendrier agricole comme dans le monde soudanien... lorsque les Touareg portent la guerre en milieu sédentaire, ils peuvent surprendre leurs adversaires retenus sur leurs champs » (BERNUS, 1981 : 86). Le rôle de réservoir de captifs que joue à ce moment-là l'Aribinda vis-à-vis du monde touareg est souligné par BARRAL (1977 : 38). Cette menace permanente rend plus précaire encore la situation des habitants d'Aribinda. Car si le danger touareg est le plus grand, les autres groupes voisins ne sont pas en reste : les Peul du Liptako, jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, viendront mener des opérations de pillage dans l'Aribinda, emmenant hommes, bétail et grain. Les Mossi du Ratenga entreprennent à la même époque des expéditions guerrières contre cette petite chefferie particulièrement vulnérable.
- 72 L'histoire du bourg pendant la première moitié du XIX^e siècle reste assez obscure. Tout laisse à penser que les seuls événements notables étaient les incursions épisodiques de pillards, les problèmes posés par le paiement des tributs et les incessantes querelles internes de succession des chefs.

NOTES

1. Principaux informateurs : Abdou Werem, Wouré ; Kounsam et Tewindi Maega, Wangré ; Moumouni Werem, Sikiré ; Sibri Zina, Tolou.

2. Tendirma était situé en amont de Tombouctou, sur le confluent du Niger et d'un chenal reliant le lac Fati au fleuve (KATI, 1981 : 118). La ville avait été édifée entre 1495 et 1497 sur ordre de l'Askya Mohammed, fondateur de la dynastie des Askya, pour être la capitale du Kourmina, importante province de l'Empire songhay alors en pleine prospérité.

3. Le Kourmina, ayant pris parti contre l'Askya Ishâk II, fut défait par ce dernier. Voir KI-ZERBO (1972 : 198).

4. Toutefois, il n'est pas fondé de considérer systématiquement l'établissement sur les reliefs comme dicté par l'insécurité seule. Si les conditions de vie dans les hameaux perchés étaient difficiles, l'établissement sur les reliefs présente des avantages : ainsi, ce sont les greniers qui, aujourd'hui encore, sont bâtis à même les affleurements de roche, lesquels protègent leur base

contre les termites et les rongeurs. Enfin les accumulations de terre sur les reliefs portent quelques arbres fruitiers (« raisiniers », « pruniers »), qui permettent une petite activité de cueillette.

5. Autre nom de la localité songhay de Filio, dans le Djelgodji.

6. L'hivernage correspondait à une trêve guerrière : tous les groupes humains étaient accaparés par les travaux des champs et la circulation des pillards et des guerriers des régions voisines était rendue très difficile, du fait de l'existence de zones inondées quasiment infranchissables.

7. Jusqu'au règne de Kanta, qui se situe entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle.

8. Tels que Diamkolga ou Bamgel (voir carte hors texte 1), ou encore le quartier de Wouré-Doba à Aribinda.

9. En avril 1984, en plein cœur de la saison sèche et après une année très déficitaire en pluies, l'important réservoir de Boutondya était encore à moitié plein.

10. Comme ceux qu'avaient creusés les *poté samba* (cf. *Aribinda, site remarquable*, chap. 3), ou ceux qui sont encore utilisés aujourd'hui.

11. Informateurs : Abdouramane Koundaba, Béléhédé ; Sibri Zina, Tolou ; Bonsegou Tao, Wouré ; Doneba Tao, Tani ; Boureima Tao, Lourou.

12. La conquête mossi du Yatenga débuta au XV^e siècle et gagna très progressivement le nord de cette région.

13. On peut situer assez précisément le moment du départ pour les groupes partis en direction de l'Aribinda. Selon les informateurs kurumba, Naba Kango, souverain mossi du Yatenga, aurait exigé de leurs ancêtres qu'ils confectionnent des briques et les portent jusqu'à Ouahigouya. Ces indications, selon IZARD (comm. pers.), renverraient à l'édification, en 1780, de la nouvelle capitale du royaume dont la conquête était presque achevée.

14. Informateurs : Belko Maega, Abdou Werem, Boureima Maega, Wouré.

15. Il est possible de dater de manière approximative les premières arrivées mossi dans l'Aribinda. Naba Kom, père de Daogo, était selon CHÉRON (1924) le seizième souverain de Boulsa depuis le fondateur, Naméindé. Naméindé était contemporain de la deuxième génération de Mogho Naba (PERROT s. d.), dont IZARD (1968) situe le règne entre 1517 et 1540. La durée des règnes des Mogho Naba est évaluée à dix-huit ans en moyenne, ce qui donnerait 270 à 288 ans depuis Naméindé jusqu'à la mort de Naba Kom. L'arrivée de Daogo se situerait donc entre 1787 et 1828.

16. Ils ne se comprennent d'ailleurs plus, malgré les nombreux termes communs à leurs langues, nommées toutes deux kurumfé.

17. Informateurs : Sibri Zina, Almissi Kirgé, Tolou ; Doneba Tao, Tani ; Boureima Tao, Lourou.

18. Sing. *hifo*, plur. *bifuba* : responsables des sacrifices et de la magie.

19. Et réciproquement, à lire certains auteurs : les Kurumba d'Aribinda sont réputés chevaucher les nuages pour aller voler les récoltes des peuples voisins. Voir notamment ROUCH (1953) et MARIE (1984).

20. Karu est le nom songhay, toujours utilisé, d'Aribinda. *Karyo* se décompose en *karu-ayo*, chef de Karu.

21. Le neveu du *karyo* aurait violé une femme des *hifuba*.

22. Ils auraient provoqué une grave épidémie qui dispersa les Songhay à Sola ou Soula, Fada N'Gourma, Yalogo et Koala, localités situées en pays gurmanché, à près de 90 km d'Aribinda. On ne connaît pas la durée de cette dispersion songhay. Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle prit fin, les descendants des Mossi s'étaient emparés de la chefferie.

23. Les Français ont alors nommé directement le chef de canton, fonction prise par le *karyo*.

24. C'est-à-dire réunir les bêtes et les biens destinés aux sacrifices qu'effectuèrent les *hifuba*.

25. *Kesse* signifie d'ailleurs le « doyen », ou le « grand » ; *kesso* est une contraction de *kesse-ayo*, c'est-à-dire le « chef des anciens ».

26. En fait, Tolou ne devient réellement un quartier d'Aribinda qu'à partir du moment où Wouré est créé.
27. Sous le règne de Honkuba. Cf. la généalogie des chefs d'Aribinda (tabl. IV).
28. Parce qu'elle prétend avoir occupé les lieux avant les Songhay. Cf. *Les gens descendus du ciel : un premier peuplement kurumba ?*, chap. 3.
29. Littéralement « doyen de la maison ». Il s'agit d'un terme kurumfé, contrairement au mot *kesse* qui est d'origine songhay. Le détenteur des droits de *dansa* d'un lieu-dit est généralement le doyen du lignage.
30. Par famille, on entend l'ensemble des personnes qui vivent dans une résidence commune, la cour, et qui ont entre elles des relations de parenté proche ou d'alliance.
31. On verra en fait plus loin que les modes de transmission des droits sur la terre autorisent occasionnellement certaines transgressions.
32. Il intéresse les lignages qui portent les patronymes Koundaha, Gandaba, Wono, Mazouba, Wourouba, Morou, Koura-Sitangam et certains Kiéni et Maega.
33. Une partie des Iba (l'autre partie provenant de Dalla et de Zaran) et les Sihongo, dont le nom signifierait « hivernage » en moré ; toutefois les Sihongo se disent Kurumba, et originaires du « Gourma ».
34. C'est le cas des sacrificateurs Zina, dont le nom signifie en kurumfé « saison » ou « hivernage », des Wono et des Gandaba, des Koundaba, des Wourouba et Mazouba, des Morou et des Koura-Sitangam.
35. Ils portent les patronymes Belem, Badini, Zango et Waïda.
36. Qui ont pour patronyme actuel Kiéni et Zoré. Toutefois, les Kiéni ne sont pas originaires de Boulsa même. Dans leur devise sont cités divers lieux du pays mossi : Mani, Gambaga, Kongoussi, Zounzo. Enfin il convient de citer les Béni et les Baro, dont les liens avec les Mossi sont confus.
37. Ce sont les Soulé « descendus du ciel », les Zéri et les Nawin, qui proviennent tous d'une zone qui s'étend de Gorgadji à Pensa.
38. Cela, parallèlement, peut être dû au fait que ces lignages, quoique Kurumba, ne proviennent pas du Yatenga.
39. Respectivement dépendants des grands ensembles peul du Macina et du Sokoto.
40. Plus précisément, des chefferies mossi du Boussouma et du Ratenga.

5. L'investissement du pays et la structuration foncière

- 1 Le règne de Karyo Birma, qui débute au milieu du XIX^e siècle, inaugure pour Aribinda de profonds changements.

L'ÉPANOUISSEMENT D'ARIBINDA

- 2 Birma mène une guerre défensive contre les Mossi du Ratenga alliés aux Peul du Djelgodji. Pour la première fois, la guerre se solde par la victoire écrasante des Kurumba, soutenus par leurs « alliés » songhay et touareg de l'Oudalan¹.
- 3 Les armes à feu au temps de Birma étaient encore peu nombreuses. Il faut attendre le règne de Babana, son successeur, pour que l'Aribinda se dote de fusils². L'apparition des armes à feu semble être à l'origine d'une phase d'alliance avec les Touareg, « alors qu'avant les fusils, les Touareg dominaient Aribinda ».
- 4 Sous le règne de Babana, l'Aribinda entreprit la première guerre offensive de son histoire. Sa cible fut le village peul de Boulolboye dans le Djelgodji. Les princes et les guerriers d'Aribinda, partis en nombre, anéantirent Boulolboye. Ce conflit victorieux fut l'occasion pour Aribinda de se procurer des captifs, main-d'œuvre destinée surtout à l'agriculture.
- 5 La guerre³ permet à Aribinda de s'imposer face aux pays voisins et de s'assurer ainsi une relative sécurité ; elle favorise simultanément l'essor des activités commerciales⁴ qui, à leur tour, permettent de rompre l'isolement du bourg.
- 6 Ces événements coïncident avec une période de prospérité pour l'Aribinda. Aucune disette, aucune épidémie n'est alors mentionnée. La réputation de « grenier à mil » qu'acquiert la région pour les Mossi remonte sans doute à ces décennies de prospérité qui se prolongent jusqu'au début du XX^e siècle. Il n'est pas exclu que la présence à Aribinda de certains captifs⁵ témoigne d'échanges, contre des céréales, avec les groupes mossi du sud. Car cette situation faste contraste avec celle des régions voisines, durement touchées par le déficit vivrier. MARCHAL (1980-b : 117) mentionne notamment la période déficitaire de 1879-1884 pour le pays mossi ; pour SCHOVE (1977 : 41-43), la dernière décennie du XIX^e

siècle est marquée par plusieurs années de sécheresse dans le Sahel. Dans l'ouest du Niger (BOUBÉ GADO, 1985), cette période est connue pour ses sécheresses sévères.

- 7 Toutes ces circonstances favorables amènent Aribinda à s'intéresser au large territoire qui l'environne et qui se trouve complètement vide. Les Kurumba ont maintenant les moyens de le mettre en valeur en procédant à la colonisation agricole.

LES FACTEURS DE L'EXPANSION

- 8 Lorsque Birma arrive au pouvoir, il semble déjà que les terres inexploitées se font rares dans les environs immédiats d'Aribinda : c'est à son règne que remonte officiellement la mise en culture de Paga, Lourou, et Houloné (fig. 17). Avec ces trois lieux-dits, Aribinda atteint les limites des surfaces sableuses qui entourent les dômes ; l'espace cultivé peut alors être évalué à 1 000-1 500 hectares. Au-delà, il faut franchir la « brousse » inculte de Koussa au nord pour revenir sur les cordons dunaires proches de Wilao, l'un des premiers lieux de culture des Songhay dans la région.
- 9 Mais la grande insécurité qui marque le règne de Birma ne permet toujours pas à des petits groupes d'agriculteurs isolés de s'éloigner beaucoup du bourg. Un changement intervient avec l'afflux à Aribinda d'une main-d'œuvre servile, que les guerres victorieuses et le commerce lui ont procurée.

Les captifs

- 10 Pour quelques nobles qui se sont illustrés lors des combats, la guerre est l'occasion de se doter de captifs en nombre suffisant pour constituer une petite troupe capable d'ouvrir des champs hors de la protection du bourg. Un informateur⁶ donne une description de la manière dont étaient exploitées ces premières zones de culture situées hors d'Aribinda⁷ : « Les nobles seuls disposaient de suffisamment de captifs pour pouvoir cultiver au loin. On ne s'aventurait hors d'Aribinda que pendant la journée ; les chevaux restaient sellés et les fusils chargés. Les chefs patrouillaient autour des champs où travaillaient les captifs pour prévenir les éventuelles attaques. À la récolte, pas un seul épi de mil ne restait sur place. Tout était ramené à Aribinda. Ce que l'on craignait alors, c'étaient les ennemis, qui se déplaçaient en petites troupes, et les fauves ».
- 11 Ces expéditions se font par la suite de plus en plus courantes. Vers la fin du règne de Birma, de petits groupes originaires des quartiers du sud, pourtant moins nantis en captifs et moins bien organisés que les princes, commencent eux aussi à rechercher de nouvelles terres hors du vieux terroir. Si ces expéditions ne sont encore que de courte durée, quelques hameaux temporaires sont néanmoins créés dans la région, destinés à abriter les agriculteurs pour le temps des cultures.

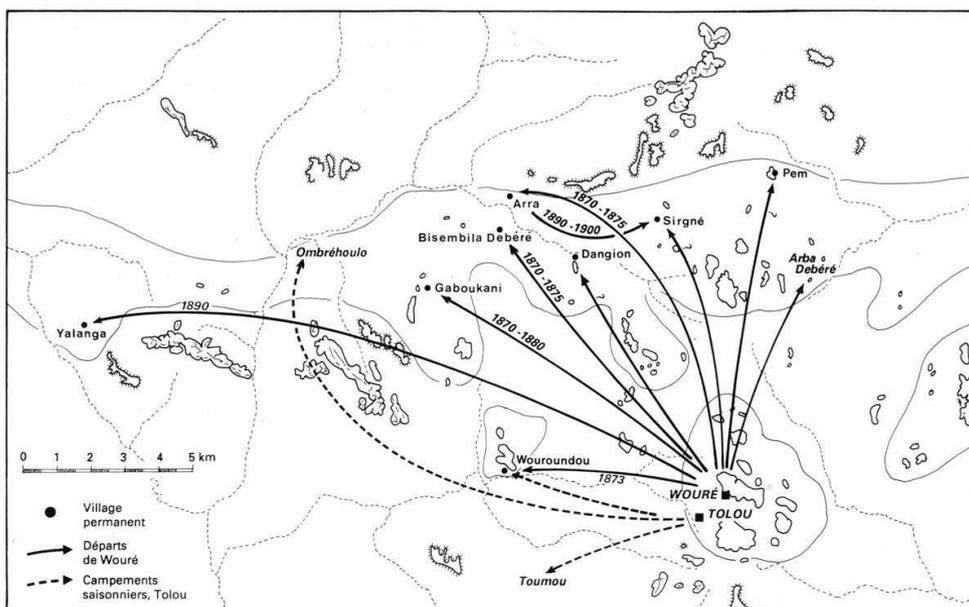


Figure 19. Les départs de Wouré et de Tolou entre 1870-1880 et 1900 (règne de Babana).

- 12 Peu à peu, Aribinda parvient à assurer une certaine sécurité pour ses agriculteurs. Les quelques campements saisonniers se transforment dès le règne de Babana en villages permanents. Ces fondations sont liées, bien sûr, au manque de terres, mais elles tiennent aussi à des causes politiques.

Les exclusions du bourg

LE DEPART DES PRETENDANTS EVINCES VERS LE NORD ET LE NORD-EST

- 13 Les premiers fondateurs et chefs de village ont été les nobles d'une branche évincée de la chefferie et leurs partisans. À partir de Wouré et de Wangré, ils commencent à investir l'aire qui prolonge les faisceaux territoriaux de leur quartier (fig. 19 et 20).
- 14 Ce processus presque systématique, qui conduit de la perte du pouvoir à la fondation d'un village, restera longtemps un mécanisme essentiel de la colonisation agricole. Il affectera aussi, hors d'Aribinda, les premiers villages d'où les candidats écartés lors des successions de chefs partiront à leur tour fonder leur propre « fief ». La généalogie des karyo trouve ainsi sa traduction géographique, comme l'illustre la figure 21.
- 15 Dans les années 1870-1880, grâce à la guerre, à son butin et sans doute grâce au commerce, les nobles sont encore les seuls à disposer des captifs indispensables à la culture et à la défense. Pem, Arra, Yalanga, lieux-dits cultivés depuis le règne de Birma, accueillent des villages permanents dès le règne de Babana. Ces villages n'existent que grâce à de forts contingents de captifs^s toujours prêts à poser la houe pour combattre d'éventuels assaillants et qui servent des nobles connus pour s'être distingués au cours des guerres.
- 16 Certains établissements fondés en cette période depuis les deux quartiers du nord, Wouré et Wangré, occupent des positions stratégiques par rapport à l'Oudalan ou au Djelgodji et tiennent lieu de postes d'avant-garde pour prévenir les incursions des Touareg et des Peul. Mais les premiers établissements créés en dehors d'Aribinda répondent surtout au souci des nobles de se constituer un fief où ils pourront exercer leur autorité de manière

relativement indépendante. Ils accaparent alors, en dehors d'Aribinda, les terres les plus recherchées pour l'agriculture, les terres légères à mil. En se réservant les cordons dunaires septentrionaux, ils sont les premiers à mettre en place une nouvelle partition de la région tout entière.

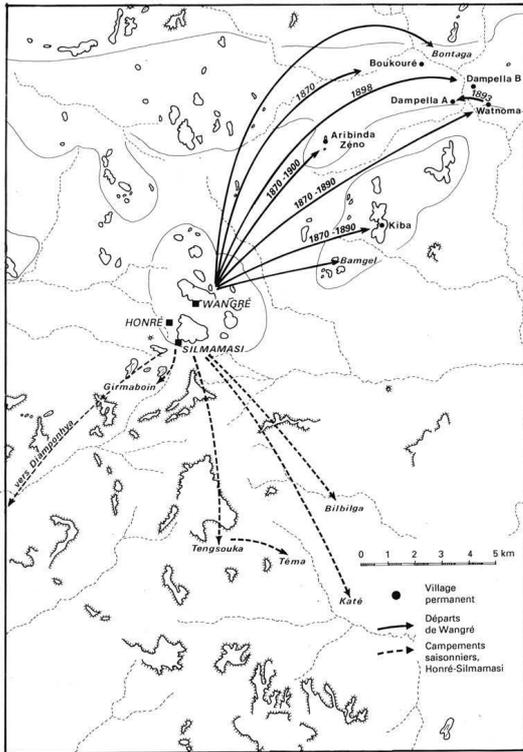


Figure 20. Les départs de Wangré, Honré et Silmamasi entre 1870 et 1900 (règne de Babana).

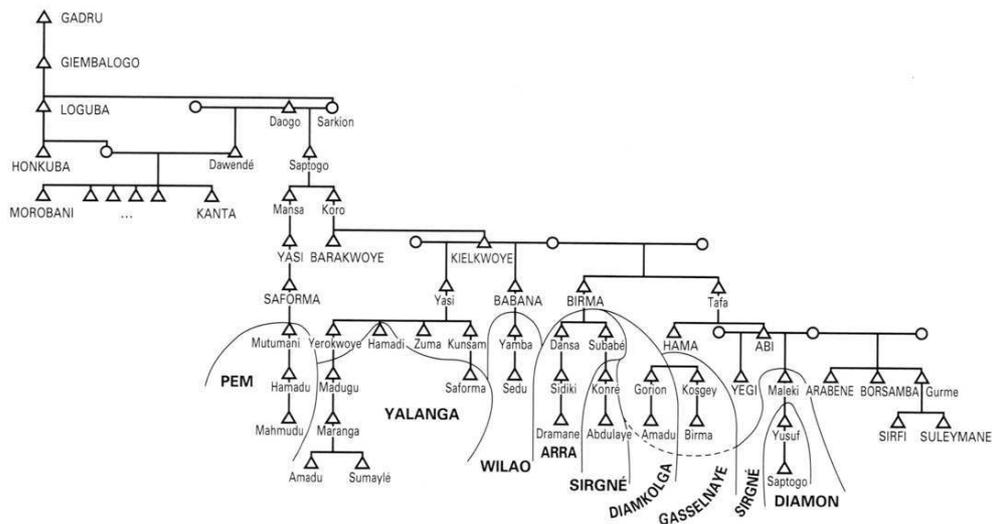


Figure 21. Les nobles fondateurs de villages dans la généalogie des chefs.

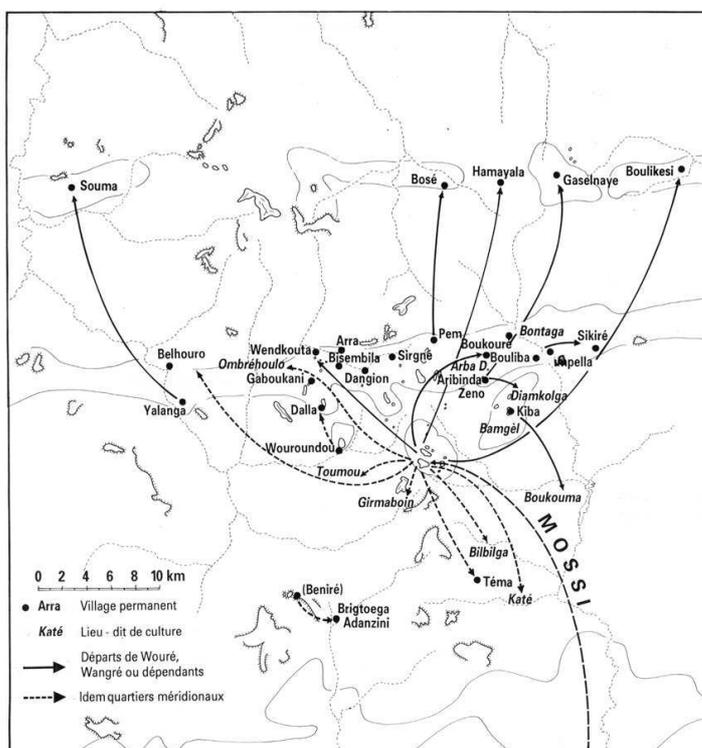


Figure 22. Les fondations de villages entre 1901 et 1911 (règne d'Abi Tafa).

LES DEPARTS DES GROUPES MARGINALISÉS VERS LE SUD ET L'OUEST

- 17 La prospérité et le commerce aidant, les nobles ne sont plus les seuls à avoir la capacité de fonder de nouveaux villages ; d'autres groupes commencent à leur tour à s'organiser et à se lancer dans la colonisation agricole. Les ressortissants de l'ancienne chefferie de Dalla repartent ainsi coloniser leur ancien territoire de l'ouest, afin de s'émanciper de la tutelle de leurs anciens vainqueurs⁹. Ce sont aussi les guerriers des nobles, pour lesquels la guerre a été le moyen de se procurer quelques captifs, qui se lancent dans la colonisation agricole. Et, enfin, sous l'effet de la saturation de l'ancien terroir, les plus marginalisés des *hifuba* commencent également à éprouver la nécessité de sortir d'Aribinda. Moins bien armés, moins bien organisés que les nobles, ils se limitent au début à une prudente exploitation saisonnière depuis le bourg.
- 18 Le manque de terres est en effet crucial chez les *hifuba*. Le quartier de Tolou, sous la pression de nouveaux arrivants, s'est scindé et s'est débarrassé de quelques familles (*non-hifuba* ou islamisées) en les repoussant dans les nouveaux quartiers de Honré puis de Silmamasi. Ces deux quartiers sont les plus touchés par les départs (fig. 20). Leurs habitants, exclus des terres du secteur de Tolou, mettent en culture quelques-uns des ensablements qui s'étendent au pied des nombreuses cuirasses du sud et s'aventurent parfois jusqu'à Téma, Katé et Bilbilga.
- 19 Parmi ceux qui quittent les quartiers du sud vers la fin du XIX^e siècle, on ne trouve donc aucun membre des principaux lignages *hifuba*, comme les Kirgé ou les Zina, les mieux lotis pour l'exploitation des terres d'Aribinda où ils jouissent des droits les plus anciens. Seuls les lignages d'importance secondaire de Tolou quittent le quartier ; ils se réservent l'ouest et le nord-ouest de la région (fig. 19).

Le choc de la colonisation française

- 20 Au début du XX^e siècle, la colonisation française a pour première conséquence la consolidation de la sécurité. Elle permet à de nouveaux établissements de s'implanter bien au-delà des zones jusqu'alors contrôlées par Aribinda. Malgré le danger que font toujours peser les Touareg, quelques groupes commencent à s'établir de manière permanente à l'écart des grandes zones villageoises (fig. 22).
- 21 En 1916, les Touareg sont défaits face aux troupes françaises à la bataille de Yomboli et leur dispositif guerrier est démantelé. La fin des razzias touareg marque le début d'une ère de paix pour Aribinda. Des établissements permanents sont enfin créés dans le sud par les *hifuba* disposant de moyens de défense limités (fig. 23).
- 22 La seconde conséquence de la colonisation française est l'abolition du statut servile et la libération des captifs. Certains d'entre eux, avec leur famille, quittent, pour de nouveaux territoires, les villages où ils étaient jusqu'alors cantonnés. En corollaire, les nobles, dépossédés de leur main-d'œuvre, se convertissent peu à peu aux tâches agricoles.

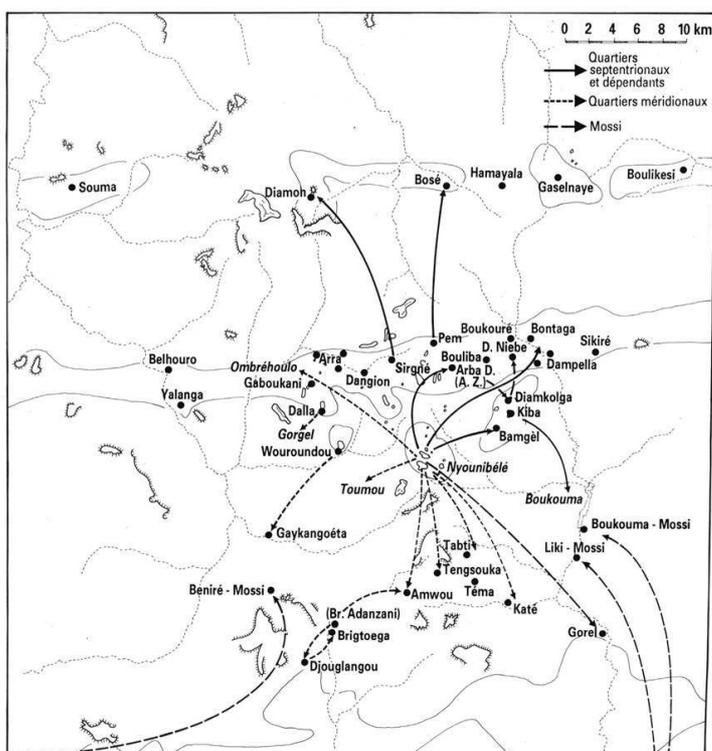


Figure 23. Les fondations de villages entre 1911 et 1932 (règne d'Arabéné).

Le retour des famines

- 23 *Kitanga* ou *Hamkisi*, la « grande famine » dévastatrice de 1912-1913, encore présente de nos jours dans les mémoires, décime à peu près 20 % de la population du Yatenga. Dans l'Aribinda, s'il est difficile de chiffrer ses conséquences, la plus tangible est un mouvement généralisé de départs. Il concourt à relancer la colonisation agricole, au nord comme au sud (fig. 22). Tous les établissements sont grossis de cultivateurs venus d'Aribinda ; on assiste à un véritable éparpillement des populations encore concentrées

au bourg, qui vont alimenter les villages existants, fonder des établissements permanents sur leurs zones de culture, ou défricher de nouvelles terres dans des zones encore inexploitées.

- 24 En 1931, survient une nouvelle famine. Mais celle-ci, de moindre ampleur que *hamkisi*, n'aboutit pas à une nouvelle série de fondations de villages. Les établissements existants suffisent à accueillir le trop-plein d'agriculteurs quittant les zones surpeuplées. Seuls quelques hameaux épars sont fondés (fig. 23).
- 25 Quant à la sécheresse de 1972-1973, elle aura pour seul effet d'accélérer le défrichement des zones périphériques des villages. À cette date, l'occupation de la région est en effet menée à son terme (fig. 24).

L'ARRIVÉE DES ÉTRANGERS : UNE PERTURBATION EXTÉRIEURE

- 26 Les arrivants du XX^e siècle restent des étrangers à la société kurumba. Les uns sont des pasteurs et, du fait de leur genre de vie, ils ne peuvent envisager l'intégration ; les autres sont des Mossi qui se posent en concurrents directs des villageois kurumba pour l'occupation des terres. Ces deux catégories d'immigrants vont à la fois perturber et favoriser le processus d'occupation de l'espace dans lequel se sont engagés les Kurumba.

Les pasteurs¹⁰

- 27 Vers la fin du XIX^e siècle, la guerre de Boulolboye avait été à l'origine des premières arrivées d'un nouveau type d'immigrants, les pasteurs peul : les Silloubé et quelques Djelgobé s'établirent alors à Aribinda. Les épizooties de peste bovine comme celle de 1891, dont la diffusion est d'ailleurs favorisée par le développement des routes commerciales, ont également pour effet de conduire dans l'Aribinda plusieurs groupes d'éleveurs qui fuient les régions les plus infestées.
- 28 Au début du XX^e siècle, l'abolition de la captivité entraîne un renouveau de l'immigration pastorale. Les éleveurs en provenance du Djelgodji (Djelgobé) viennent régulièrement s'implanter dans l'Aribinda. Il s'agit essentiellement d'une migration d'émancipation de groupes de condition inférieure ou servile. Ils s'établissent surtout près des établissements kurumba des cordons dunaires et parfois dans le sud. Par ailleurs, la défaite des Touareg à Yomboli a été l'occasion décisive pour les Bella de s'émanciper de la tutelle de leurs anciens maîtres ; les grandes vagues d'arrivée bella dans l'Aribinda remontent à cette période.

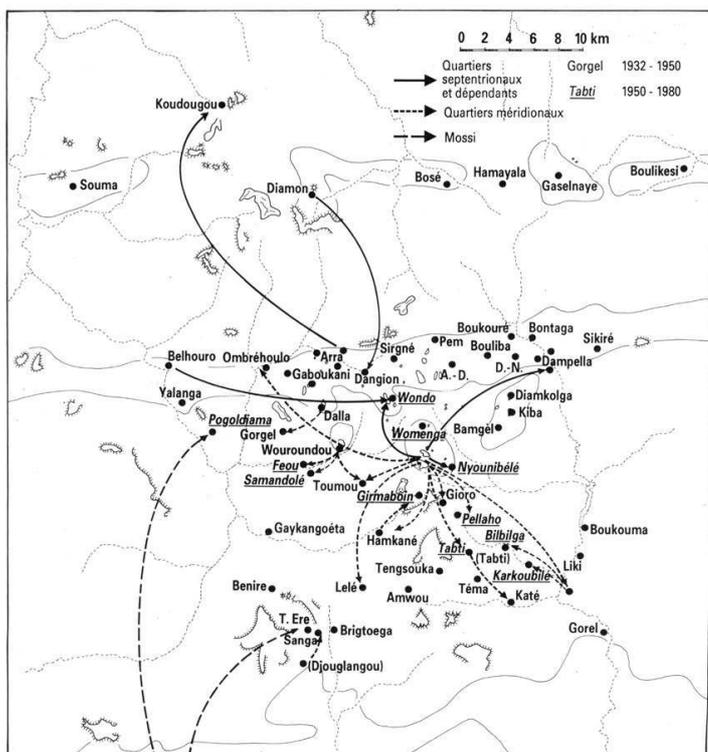


Figure 24. Les fondations de villages entre 1932 et 1980 (règnes de Borsamba à Souleymane).

- 29 Chaque crise climatique entraîne des arrivées de pasteurs : celles de Djelgobé à partir de 1912 et surtout 1931 et celles de Gaobé depuis la sécheresse de 1972-1973.
- 30 Enfin, dans le Djelgodji au début des années trente, les parcours des Peul sont considérablement réduits par une forte poussée agricole due à l'immigration mossi. Ce processus que décrit BARRAL (1977 : 51) aurait entraîné le départ vers le nord-est d'une partie des Peul qui optent pour le maintien du nomadisme pastoral. Ces Peul migrent aussi pour échapper aux contraintes de l'administration coloniale française.
- 31 Pour ceux d'entre eux qui sont parvenus dans l'Aribinda, il semble toutefois que le maintien du nomadisme ait été de courte durée. Porteurs d'un genre de vie fondamentalement différent et non tributaires d'une territorialité rigide, ils ont respecté et respectent encore les implantations et les droits fonciers des villageois sédentaires. Qui plus est, ils se sont partiellement convertis à l'agriculture, ont adopté les pratiques agricoles des villageois et leur ont emprunté des terres. Les Kurumba en contrepartie¹¹ ont acquis les pratiques de l'élevage¹² et bénéficié des possibilités de fumure offertes par l'arrivée du cheptel bovin.
- 32 La primauté des terres cultivables s'est imposée à la pratique de l'élevage, mais l'élevage a contribué à relancer la colonisation agricole. L'arrivée des pasteurs dans l'Aribinda a provoqué un important développement de l'élevage bovin : le bétail, jusqu'alors réservé aux nobles, devenait peu à peu un bien accessible à la plupart des groupes sociaux. De nombreux paysans se sont installés sur les périphéries villageoises où s'ouvrent les brousses incultes pour les exploiter en pâturages.
- 33 D'une façon générale, et plus spécialement dans le nord, les paysans se sont accommodés de la présence des pasteurs. En effet, la perspective de disposer de vastes étendues de terres a conduit au départ les pionniers kurumba à négliger totalement les techniques de

conservation de la fertilité des sols, et à cultiver ceux-ci jusqu'à épuisement. Les pasteurs ont apporté une solution partielle à ce problème, en permettant, grâce à leurs importants troupeaux, une utilisation généralisée de la fumure.

- 34 À l'inverse, l'arrêt de l'immigration pastorale dans le sud, à partir des années trente, est directement lié à la concurrence des agriculteurs. Sous l'influence des immigrants mossi (voir ci-dessous), les cultures de bas-fonds se sont développées, fermant aux troupeaux les vallées qui portent les meilleurs pâturages de la zone. La dispersion de plus en plus grande des champs le long du réseau hydrographique rend, de plus, le contrôle du gros bétail particulièrement difficile en hivernage. La qualité des terres attribuées aux immigrants est aussi un facteur limitatif pour les pasteurs. Rares en effet sont ceux qui ont su, dans le sud¹³, se convertir à la culture des bas-fonds. Les terres qu'ils recherchent sont des terres sableuses, légères, remarquablement fragiles ; or les Kurumba leur distribuent de préférence leurs anciennes « jachères », c'est-à-dire des terrains déjà usés et peu productifs.

Les Mossi

- 35 Dès le début du ^{xx}e siècle, plus spécialement à partir des années vingt, des immigrants mossi, venus du Yatenga et des régions situées au sud, commencent à s'établir dans tout le sud et l'ouest du pays. Cette immigration considérable est en grande partie causée par l'absence dans l'Aribinda de recrutements pour les grands travaux coloniaux et par la légèreté de l'impôt de capitation. L'établissement des Mossi en Aribinda semble n'avoir guère rencontré de difficultés. En effet, karyo Arabéné, taxé de laxisme par l'administration coloniale française, a la réputation d'y être favorable.
- 36 Pour s'installer, les Mossi doivent prêter allégeance au karyo en contrepartie de terres que celui-ci concède volontiers. Pour le karyo, accroître sa population augmente dans la même mesure son pouvoir. Toutefois l'accueil de ces immigrants qui cherchent souvent à fonder un établissement autonome pose localement des problèmes politiques et fonciers. La concurrence des Mossi est, au départ, très mal perçue par les agriculteurs kurumba. Réagissant devant ces intrusions, ils occupent ce qu'ils considèrent être leur territoire. Dès 1930, les premiers conflits fonciers ont lieu.
- 37 Pendant les quelques décennies d'affluence mossi, et surtout à partir des années trente, l'occupation de la zone sud de l'Aribinda connaît ainsi un essor spectaculaire, qui est le fait autant des immigrants que des Kurumba. Toutefois, après 1950, le mouvement d'immigration mossi s'est ralenti, voire arrêté.
- 38 Bien que la cohabitation des Mossi avec les Kurumba soit assez tendue, elle est loin d'être totalement négative. En effet, les pratiques agricoles en vigueur à Aribinda, sur des ensablements épais, perméables et peu sensibles au ruissellement, ont été transposées telles quelles par les premiers pionniers kurumba sur les sols sableux du sud, localisés aux piémonts des cuirasses ou aux glacis. Tout défrichement de ces sols peu épais, en pente légère, est générateur d'érosion ; en une ou deux décennies, ils se dégradent et deviennent incapables de porter la moindre végétation.
- 39 À la suite de leurs premiers contacts avec les Mossi, et plus précisément avec le type d'agriculture qu'ils pratiquent, les Kurumba commencent à entrevoir des solutions à leurs problèmes de terres de culture : les Mossi, s'ils ne se désintéressent pas totalement des

sols les plus légers, s'orientent avant tout vers la mise en valeur des bas-fonds, dont de vastes surfaces sont cultivées en sorgho.

- 40 Jusqu'alors, les Kurumba ne connaissent qu'une variété alimentaire de sorgho¹⁴ (*beloko*), qu'ils cultivent dans de petits jardins enclos (*akal*), proches des zones déprimées. Les Mossi disposent de nombreuses variétés de sorgho aux cycles et aux caractéristiques très différents, stock de semences nouvelles dans lequel ne tardent pas à puiser les Kurumba.
- 41 Les Mossi, en aménageant des champs dans les bas-fonds, ont ouvert aux Kurumba du sud de nouvelles perspectives culturelles. Désormais ces derniers utilisent ces terres lourdes, fertiles et bien alimentées en eau à la culture de leur ancienne variété de sorgho et des nouvelles variétés mossi. L'introduction dans le domaine cultivable de terres jusque-là délaissées repousse ainsi l'échéance de la pénurie foncière.

LE PARTAGE TERRITORIAL

- 42 Au fil de la colonisation agricole, les faisceaux, qui distinguent les espaces de résidence et de culture des quartiers du bourg, ont été étendus à la région tout entière. Ils constituent la règle fondamentale du partage territorial schématiquement représenté sur la figure 25.
- 43 On a vu plus haut que d'anciens droits sur la terre, acquis avant même la fondation du bourg, s'exerçaient encore sur le terroir d'Aribinda. Des droits-reliques comparables, acquis lors des itinéraires d'immigration, sont encore pris en compte à l'échelle de la région et opèrent en transgression de la règle du partage territorial.

L'origine des premiers partages

- 44 Des informations, peu nombreuses mais explicites, permettent de penser que la division territoriale de la région a vu le jour avant même l'investissement des faisceaux à des fins agricoles. En effet, la chasse semble être la première activité inscrite dans cette partition de l'espace. Dans les règles de la chasse à l'éléphant, la battue était conduite collectivement par les habitants d'Aribinda. Mais seul l'endroit de la région où tombait l'animal permettait de définir à quel quartier du bourg reviendrait la carcasse : celle-ci revenait au karyo si l'éléphant était tué au nord, aux *hifuba* s'il était tué à l'ouest¹⁵... Cette activité avait cours dans les temps précoloniaux, alors que la colonisation agricole n'avait pas encore commencé ou n'en était qu'à ses tout débuts. Ainsi, il n'est pas exclu que la mise en place des faisceaux ait vu le jour non pas avec l'agriculture, mais, peut-être plus logiquement, avec les pratiques cynégétiques, alors que l'agriculture était encore limitée au site de la bourgade.

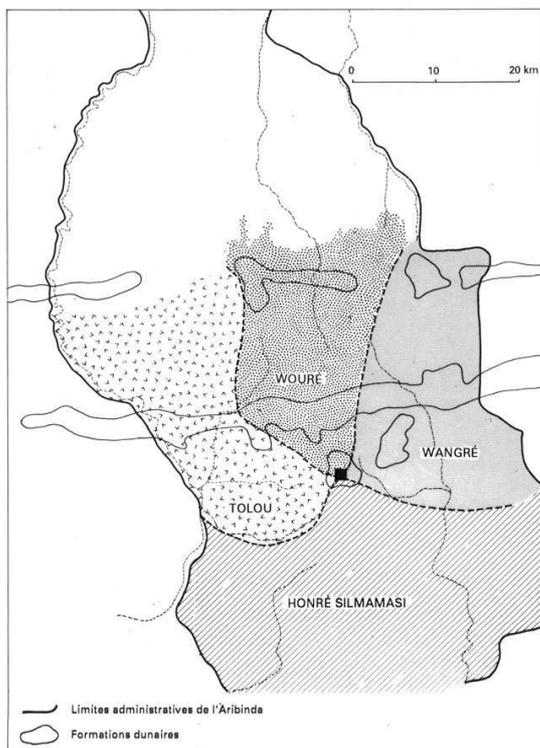


Figure 25. Les faisceaux issus des quartiers étendus à la région.

- 45 Cela expliquerait par ailleurs le passage de la territorialité « mouvante » des premiers temps de l'histoire, définie par les itinéraires des migrations, à la division rigide en faisceaux née de la sédentarisation et du développement enfin possible de l'agriculture.

Le partage en faisceaux

- 46 La division en faisceaux, tracés progressivement sur la région tout entière, s'est appuyée au début sur des points forts de l'espace qui appartiennent aux trames territoriales anciennes.
- 47 Les premiers arrivants, les Werem, s'étaient réservés, hors d'Aribinda, des droits à l'intérieur des faisceaux de Wouré et de Wangré : on les rencontre dans la zone de Pem et de Sirgné pour le premier quartier, dans celle de Boukouré-Sikiré pour le second. On ne les trouve plus vers l'ouest à partir d'Arra. À l'exception de Bosé¹⁶, ils sont absents du cordon dunaire le plus septentrional. Leurs lieux d'implantation actuels respectent en fait scrupuleusement leurs aires d'occupations anciennes : au nord-est, ils se limitent ainsi à la zone de Bouléli-Boukouré, leur première étape en venant d'Oursi ; dans les environs de Wilao, où ont été fondés les villages actuels de Pem et Sirgné, ils ont retrouvé les territoires de leurs implantations ultérieures, qui s'étendaient jusqu'à Wondo.
- 48 De même, nombreux sont les Zina qui ont quitté le quartier de Tolou pour s'installer dans la zone de Liki. Ils ont, eux aussi, retrouvé leur ancienne aire d'occupation, qui correspond à leur première étape en venant d'Oursi.
- 49 Les exemples de ce retour sur des sites anciens sont nombreux : les Songhay de l'ancienne chefferie de Dalla, réfugiés ou déportés à Tolou, repartent à la fin du XIX^e siècle fonder les villages de Wouroundou puis de Dalla sur leur ancien territoire. Fondés à partir de Tolou, ces deux villages, de ce fait, sont placés dans le faisceau réservé aux *hifuba*.

- 50 Il est frappant de constater que l'investissement de l'espace par les différents lignages s'effectue, dans la plupart des cas, selon les traces de l'itinéraire d'arrivée des groupes fondateurs : en l'occurrence, l'ouest pour les Kirgé venus du Yatenga, et le sud pour les Tao venus de Sora¹⁷.
- 51 Les faisceaux tiennent compte d'un itinéraire d'arrivée et respectent aussi les compromis originels de l'organisation sociale. Les faisceaux de Wouré et de Wangré intègrent symboliquement « l'espace de l'alliance » qui s'est opérée entre Mossi et Songhay : ces secteurs qui recouvrent le cordon dunaire occupé par les Werem lors de leur venue depuis Oursi, s'étendent jusqu'aux abords de la mare de Boukouma, lieu historique de la rencontre avec Daogo, chef de la première migration mossi.
- 52 Mais certains lignages sont très strictement cantonnés à leur faisceau : les Maega et les Werem se répartissent entre celui de Wouré et celui de Wangré ; les lignages qui exercent la fonction d'*hifuba* ne se rencontrent pas en dehors des faisceaux issus des quartiers du sud : pour eux, la « cohérence territoriale » reste la plus forte.
- 53 D'autres lignages, en revanche, sont omniprésents sur l'ensemble des aires territoriales, tels certains anciens captifs ou guerriers qui ont en commun d'être exclus des pouvoirs. Mais en réalité peu de lignages, quel que soit leur statut, échappent à la règle du partage territorial : les guerriers ou captifs ont généralement suivi les princes sur les faisceaux du nord.

LES RÉSEAUX VILLAGEOIS

- 54 L'investissement de chacun des faisceaux tracés sur la région s'opère, concrètement, par l'acquisition des droits fonciers que procure le défrichement. Ces droits fonciers, comme on l'a vu, correspondent aux ramifications du système social et de parenté. Le village, quant à lui, a un rôle fédérateur.
- 55 Acteurs de l'histoire villageoise, les différents défricheurs introduisent le lieu-dit dont ils sont *dansa* (doyens ou maîtres) dans le domaine foncier de leur village. Chaque territoire villageois est ainsi, comme à Aribinda, formé de la juxtaposition de plusieurs lieux-dits.
- 56 L'autorité villageoise est incarnée par un chef (*ayo*), descendant des premiers fondateurs du village. À ce titre, il doit être compté parmi les *dansa* des lieux-dits qui composent le territoire villageois. Il revient à l'*ayo*, détenteur d'un rôle à la fois foncier et politique, d'accueillir les nouveaux arrivants, de leur distribuer des terres et d'arbitrer les litiges à l'intérieur du village¹⁸. Le village est ainsi une construction à la fois foncière et politique.
- 57 À l'intérieur d'un même faisceau, les différents territoires villageois sont hiérarchisés selon l'ordre de fondation et le lieu d'origine des fondateurs. Pem, fondé à partir de Wouré, et Bosé, fondé à partir de Pem (carte 1 hors-texte), en offrent un exemple : la fondation successive de ces deux villages à partir d'Aribinda les place dans une relation de « filiation » territoriale ; l'itinéraire Wouré-Pem-Bosé dessine l'axe d'un réseau transvillageois construit par un groupe de familles originaires de Wouré.
- 58 Les rejets d'un village initial constituent pour celui-ci de véritables annexes politiques et foncières : les « filières territoriales » sont tracées depuis le quartier d'origine dans Aribinda jusqu'aux dernières générations de villages. Elles sont empruntées dans un sens ou dans l'autre par les ressortissants d'un faisceau pour se procurer des terres de culture. Des réseaux villageois naissent ainsi de chacun des quartiers du bourg. L'histoire des

fondations successives des établissements est utile dans ce sens, puisqu'elle seule permet d'analyser les mouvements de population des villageois sédentaires.

LA TRANSMISSION FONCIÈRE

- 59 Les schémas présentés ici sont à la base des actes de dévolution des droits sur la terre dans le pays.

La transmission patrilinéaire

RÈGLES DE DEVOLUTION

- 60 À Aribinda, les droits de *dansa* acquis avant la mise en place du partage territorial entre quartiers ont été transmis par la voie patrilinéaire depuis le premier exploitant jusqu'à l'actuel. Cette transmission est aujourd'hui encore la plus courante dans le pays. Sur un échantillon de 389 cas de transmission observés dans divers villages kurumba¹⁹, ce mode d'héritage de la terre intéresse plus de 8 cas sur 10.
- 61 S'il s'agissait du seul mode de transmission en vigueur, la carte des appropriations actuelles serait le reflet fidèle des premières exploitations. Mais la transmission patrilinéaire n'a pas partout la même fréquence. À Aribinda même²⁰, 8 exploitants sur 10 ont obtenu leur champ par un héritage paternel. Ce mode de transmission paraît plus important au nord de la région (9 cas de transmissions sur 10) qu'au sud (7 à 8 cas sur 10)²¹. Dans l'aire territoriale des responsables des sacrifices, le système paraît autoriser un recours plus fréquent à d'autres modes d'obtention de droits sur la terre, dans et hors de la parenté. Il en sera question plus loin.

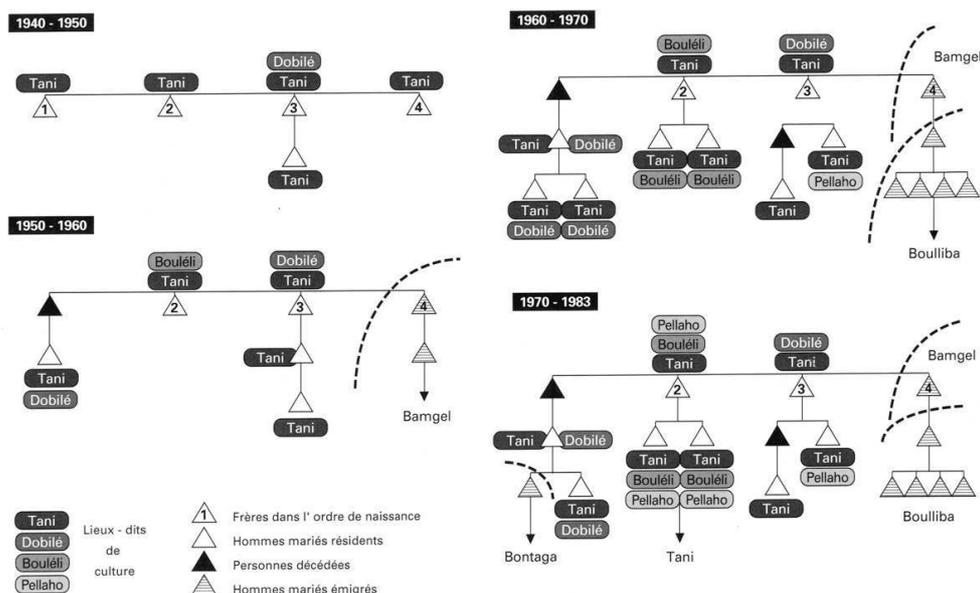


Figure 26. L'éclatement du domaine foncier et l'éviction des cadets dans la succession foncière. Un exemple : cour de Kounsam Maega, Wangré.

- 62 La transmission patrilinéaire aboutit, au fil des générations, à la division successive des terres de la famille. Mais comme celles-ci ne peuvent être divisées à l'infini, seuls peuvent s'y maintenir, au terme de quelques générations, quelques-uns des exploitants placés sous l'autorité du doyen de la famille. En outre, les règles de succession ne jouent pas

toujours en ligne directe : elles peuvent profiter d'abord aux frères du doyen et ensuite au premier fils de l'aîné, etc. Quelquefois enfin la succession se partage. Ces modes différents de dévolution successorale pourraient relever de compromis entre les modes de transmission propres à chacun des peuplements originels.

CONSÉQUENCE : L'ÉVICTION DES CADETS

- 63 Un exemple choisi dans le quartier de Wangré illustre ces mécanismes de transmission et leurs points de blocage. Les individus sont représentés par ordre de naissance sur la figure 26.
- 64 La cour²² est elle-même issue de la scission d'une grande cour de Wangré : à la mort de leur père, quatre frères sont restés associés pour exploiter des terres familiales situées au nord du lieu-dit Tani. Le troisième d'entre eux, en outre, a repris ce qui est désigné comme une ancienne « jachère » appartenant à la famille, et située dans le lieu-dit Dobilé.
- 65 Dans les années cinquante, les enfants de chacun des frères sont mariés ; les effectifs de la cour augmentent, et des terrains de culture doivent être recherchés ailleurs. L'exploitant n° 4 quitte en 1952 la cour avec son fils marié, et s'installe à Bangel. L'atomisation du domaine familial se poursuit : à la mort de son père, le fils de l'exploitant n° 1 va cultiver avec son oncle, l'exploitant n° 3, les terrains de Dobilé, et le second frère reprend lui-même une ancienne jachère familiale à Bouléli, à plusieurs kilomètres au nord-est. Les terres familiales de Tani sont toujours cultivées par tous les exploitants présents dans la cour ; c'est encore le cas aujourd'hui.
- 66 Dans les années soixante, les effectifs de la cour ont encore augmenté, et se dispersent sur les zones de culture ouvertes quelques décennies plus tôt. Quatre exploitants et non plus deux cultivent à présent à Dobilé, tandis qu'à Bouléli, on retrouve trois exploitants : le n° 2 comme précédemment, et ses deux fils mariés qui ouvrent leur champ à ses côtés. Cela reste insuffisant pour nourrir l'ensemble de la cour : une « jachère » est encore reprise à Pellaho par le second fils du n° 3.
- 67 De 1970 à 1983, la recherche de nouvelles terres se poursuit. Ce ne sont plus, comme trente ans plus tôt, quatre chefs de famille qui cultivent à Tani, mais neuf. Pratiquement tous par ailleurs cultivent dans d'autres lieux-dits : le doyen de la cour (n°2) continue à cultiver à Bouléli avec ses deux fils ; ces trois exploitants ont aussi rejoint leur neveu et cousin à Pellaho. En 1981 l'un des plus jeunes exploitants de la famille quitte la cour et part s'établir à Bontaga.
- 68 Aujourd'hui, tous les hommes mariés de la cour, à l'exception d'un seul, cultivent à la fois à Tani, et dans un ou plusieurs autres lieux-dits. Seul le petit fils du n°3 a la possibilité de se limiter à l'exploitation de son champ de Tani, en ayant installé à proximité un jardin de cultures maraîchères, dont les revenus sont utilisés pour l'achat de céréales.
- 69 Le domaine foncier de la cour se fragmente ainsi de plus en plus : cinq hommes mariés exploitent 6 champs de mil en 1940, huit hommes encore présents en 1983 en exploitent 18. Cette constatation en elle-même ne préjuge pas d'un quelconque accroissement de la surface cultivée par individu, par ailleurs probable²³.
- 70 Cet exemple rend compte des mécanismes qui aboutissent à l'évacuation des effectifs « en surcharge » de la cour. L'éviction des terres familiales et l'installation sur de nouvelles terres de culture intéresse les cadets de chaque génération, les moins bien placés dans l'ordre de la succession foncière. Les plus jeunes des hommes mariés en situation

d'exploiter leur propre champ sont les premiers à partir. Ces cadets sont les principaux acteurs de l'éclatement du domaine foncier et du défrichement des zones de culture de plus en plus périphériques.

La transmission avunculaire

- 71 L'autre voie la moins courante de la transmission fait passer la terre de l'oncle maternel à son neveu. Cette transmission confère des droits fonciers aussi forts que ceux obtenus par héritage du père, mais font passer les droits de *dansa* aux mains d'un autre patrilignage. Or, l'examen des alliances matrimoniales démontre que le mariage le plus fréquent, chez les Kurumba, a lieu à l'intérieur de la parenté. Par conséquent, il a semblé important de rechercher quel pouvait être le lien entre l'alliance matrimoniale et l'accès à la terre.

L'ENDOGAMIE TERRITORIALE

- 72 Le type de mariage le plus fréquent est celui où l'homme épouse *basé*, c'est-à-dire soit la fille de son oncle maternel, soit, plus rarement, la fille de sa tante paternelle (cousins croisés). Les autres cas de mariage dans la parenté sont un peu moins courants ; ils concernent *wémi* (fille du frère du père, ou fille de la sœur de la mère), *mbi* (parenté qui implique plus d'une génération), ou encore *nyimdé*, *nya*, *nibga*, *bandbi*, qui décrivent des relations de parenté avec des décalages de génération.
- 73 Dans le bourg d'Aribinda, ce sont quatre ou cinq femmes sur dix qui proviennent du même quartier que leur époux (Wouré, Tolou, Wangré), voire neuf sur dix (Honré et Silmamasi). Si l'on considère le faisceau du quartier lui-même pour évaluer cette « endogamie villageoise », la part des alliances internes, à Wouré, Tolou et Wangré s'élève à cinq ou six cas sur dix²⁴.
- 74 Par ailleurs, les filières matrimoniales extérieures au quartier intéressent en majorité des femmes du quartier « parent » - relevant soit de l'aristocratie, soit des responsables des sacrifices - ou du faisceau qui en est issu : à Wouré et Wangré, sur dix femmes venant de l'extérieur, cinq à six appartiennent au quartier de l'aristocratie voisin ou à son faisceau ; à Tolou, cette proportion est réduite à quatre sur dix, tandis qu'à Honré et Silmamasi, l'essentiel des quelques alliances « exogames » intéresse des femmes de Tolou.
- 75 Cette pratique est généralement respectée dans le reste de l'Aribinda.
- 76 Les autres mariages à l'extérieur du quartier concernent les femmes provenant d'un quartier non parent ou de son faisceau (3 cas sur 10 à Wouré, 5 sur 10 à Wangré, 4 sur 10 à Tolou). On relève aussi quelques alliances avec des femmes originaires des régions voisines, essentiellement du Djelgodji.

ALLIANCES MATRIMONIALES ET ENJEUX FONCIERS

- 77 Quelles sont les implications de ces types d'alliance pour le système foncier ? La transmission des terres s'opère dans la majorité des cas au sein du patrilignage. Dans ce cadre, l'alliance ne paraît pas relever d'un souci quelconque de la transmission des terres. Elle peut passer de prime abord pour un moyen d'assurer « le bon fonctionnement du système politique » (KOHLE, 1971 : 187), à l'instar de ce qui se passe chez les Mossi.
- 78 Mais, dans l'Aribinda, cela ne saurait être le seul objet de l'alliance matrimoniale. Au même titre que l'héritage direct du père, la transmission des terres par l'oncle maternel

est l'un des modes, certes moins courant, de la succession foncière, puisque le mariage kurumba se contracte principalement avec la fille de l'oncle maternel. Ce mode d'acquisition de droits sur la terre, qui n'a rien de systématique, sert de correctif au système patrilinéaire. Il est retenu lorsque la transmission de terres par la voie paternelle n'est pas possible, soit que la terre ne puisse plus être divisée entre les fils du défunt, du fait de sa parcellisation déjà extrême, soit que son usure entraîne son abandon.

- 79 Ainsi, si la permanence des droits fonciers dans une même famille est assurée par le biais de la transmission par voie paternelle, mode « prioritaire » de l'accès à la terre, le recours au matrilineage permet, quant à lui, d'éviter les situations de pénurie foncière, et confère au système foncier la souplesse qui lui permet de fonctionner.
- 80 Que ce soit à Pem dans le nord de la région, à Brigtoéga dans le sud, ou dans les différents quartiers d'Aribinda, la majorité des alliances matrimoniales ont lieu à l'intérieur même du quartier et de son faisceau, ou du faisceau dans lequel se trouve le village. Cela permet, dans les cas où la transmission par voie paternelle directe est impossible, de respecter au mieux l'intégrité de chacun des faisceaux : du fait de « l'endogamie territoriale », la terre transmise par l'oncle maternel appartient généralement au même faisceau que celui dont relève le receveur.
- 81 Le lien matrimonial, dans huit cas sur dix, se noue entre des lignages déjà impliqués de multiples façons dans des relations de parenté, réactivées au fil des alliances successives, et souvent anciennes. La réciprocité des alliances d'une famille à l'autre - qui joue à l'échelle de plusieurs générations²⁵ - permet à la terre transmise hors du patrilineage de ne circuler qu'au sein d'un petit groupe de lignages associés dans un circuit d'échanges matrimoniaux.
- 82 Ce système n'entraîne pas cependant un cloisonnement absolu entre les différentes aires réservées aux différents quartiers : si au cœur du bourg d'Aribinda, le principe de la succession patrilinéaire a la plupart du temps été préservé, quelques dérogations ont été introduites dans l'organisation territoriale du fait d'alliances exogames et de l'acquisition d'un champ hors du faisceau d'origine par le recours au matrilineage. Ces exceptions restent néanmoins peu courantes, elles intéressent généralement les lieux-dits périphériques et paraissent être avant tout le fait des nobles : si quelques-uns d'entre eux cultivent, dans le secteur de Tolou, des champs qui leur ont été transmis par leur oncle maternel, aucune enclave *hifuba* n'a pu être constatée dans les faisceaux de Wouré et de Wangré - sauf changement de résidence.
- 83 L'objectif du système est simple : maintenir coûte que coûte les droits fonciers dans la famille par la continuité de l'exploitation. L'emprunt, ou la reprise pure et simple des terrains par une autre famille, est en effet considéré comme un véritable danger : de nouveaux exploitants peuvent quelquefois acquérir des droits inaliénables sur un terrain laissé longtemps vacant, comme cela a été le cas dans quelques lieux-dits d'Aribinda²⁶. En réaction à ce danger, les agriculteurs ont souvent tendance à prolonger une exploitation qui n'est depuis longtemps plus productive. Une famille Maega de Wouré a ainsi désigné l'un de ses membres pour continuer à cultiver un champ familial plus qu'épuisé situé à Pellabélé, alors que tous les autres membres de la famille ont ouvert depuis plusieurs années de nouveaux champs à quelques kilomètres du bourg.

LES SOURCES DU PATRIMOINE

- 84 Le maintien impératif des droits fonciers familiaux contraint souvent les agriculteurs à poursuivre l'exploitation, généralement peu rentable, de champs usés. Mais il leur faut aussi trouver des terres productives ailleurs, généralement hors du quartier ou du village de résidence. Le rôle que joue l'alliance matrimoniale dans le droit à exploiter ces terres extérieures n'est pas négligeable, comme le montrent les différences observées entre les quartiers d'Aribinda.
- 85 D'une part, Wouré et Tolou, dont les habitants cultivent plus que les autres à l'extérieur du bourg, sont également les quartiers où le taux de polygamie (nombre moyen d'épouses par homme marié) est le plus important :
- Wouré : 1,6 ;
 - Tolou : 1,5 ;
 - Honré/Silmamasi : 1,3 ;
 - Wangré : 1,3.
- 86 D'autre part, toujours à Wouré et Tolou, une proportion notable d'alliances matrimoniales sont contractées dans le faisceau même du quartier : près du tiers des femmes mariées vivant à Wouré et à Tolou proviennent d'un village situé dans le faisceau respectif de chaque quartier, c'est-à-dire des territoires villageois sur lesquels partent cultiver en hivernage les ressortissants de Wouré et de Tolou. Par contre, à Wangré, où l'on cultive peu hors du terroir, ce ne sont que 14 % des femmes qui proviennent du faisceau du quartier. À Honré et Silmamasi, la population réduite et l'état d'abandon des quartiers ne permettent pas une extrapolation fiable ; toutefois, très peu de résidents y épousent des femmes en provenance de l'extérieur.
- 87 L'alliance matrimoniale, sur les lieux-dits les plus anciens d'Aribinda, au cœur du bourg, ne joue qu'un rôle restreint dans la transmission foncière puisque les terres sont très généralement maintenues à l'intérieur du patrilignage²⁷. En revanche, le droit à l'exploitation de terres extérieures est plus nettement tributaire des alliances²⁸.
- 88 Dans la plupart des villages, on retrouve les schémas d'accès à la terre mis en évidence pour le bourg d'Aribinda. Bien entendu, dans les lieux-dits de l'extérieur, une grande partie des exploitants sont à l'origine d'un premier défrichement. Enfin l'emprunt de terres intéresse essentiellement les étrangers, Mossi, Bella ou Peul.

NOTES

1. Les Touareg, en fait, prélevaient un tribut sur Aribinda. Il était logique qu'ils aident les Kurumba, pour éviter qu'ils ne passent sous la domination des Mossi venus conquérir Aribinda.
2. « Il y eut une guerre entre les Peul du Macina et les gens de Hombori. Ces derniers anéantirent leurs adversaires et leur prirent de nombreux fusils, qu'ils vinrent ensuite vendre à Aribinda. » (Abdoulaye Maega, Wouré).

3. La guerre de Boulolboye n'est pas la seule qu'aient menée les Kurumba. Peu de temps après, enhardis par leur victoire, ils se préparent à aller combattre le village de Oulo dans le Liptako. Mais cette seconde tentative est un échec et les troupes d'Aribinda sont défaites.
4. Le marché d'Aribinda commence en effet à connaître un développement important ; y transitent du sel, des étoffes, de la noix de cola, et aussi des captifs, auxquels un emplacement précis du marché est réservé.
5. Notamment des « Gourounsi » (?) et des Gurmanché, en sus des Rimaïbé (captifs de Peul).
6. Ousmane Maega, Nyanké Débééré.
7. Ces premières zones de culture étaient localisées au nord vers Pem, à l'ouest vers Yalanga, et à l'est vers Kiba.
8. Les patronymes indicateurs d'un statut servile, tels que Lompo, Triba, Tamboura, Oubri, Iba, sont encore, actuellement, concentrés de manière symptomatique sur les cordons dunaires au nord d'Aribinda.
9. Cf. *La fin des potés samba*, chap. 3.
10. Voir, en annexe, l'origine des groupes pasteurs.
11. Il semble en réalité exister une familiarité « historique » entre Peul et Kurumba. Ces derniers, dans leur région d'origine, auraient pratiqué l'élevage bovin (MARCHAL., *comm. pers.*). Toutefois l'élevage, dans l'Aribinda, a apparemment connu une éclipse entre les premières arrivées et la fin du XIX^e siècle, ce sur quoi insistent tous les informateurs.
12. Même s'ils confient souvent la garde de leurs troupeaux aux pasteurs.
13. Et contrairement à ce que l'on observe à Gorgel dans l'ouest de la région, où des éleveurs sont installés à proximité de leurs champs ouverts dans les bas-fonds.
14. Il existe en fait une autre variété de sorgho, utilisée pour faire de la bière. Cf. *Les sorghos*, chap. 8.
15. Dans tous les cas, les défenses revenaient au karyo.
16. Où ils sont arrivés dans les circonstances un peu particulières de la « grande famine » de 1912-1913.
17. Dans les établissements situés sur la limite entre deux faisceaux (comme Gaboukani, N'Goéla), les ressortissants de chacun des faisceaux cohabitent en quartiers distincts.
18. À Aribinda, la fonction d'ayo est exercée par le karyo. À l'origine, le titre d'ayo n'implique pas l'autorité foncière, qui revient aux *dansa*. L'autorité politique du karyo s'opposait à l'autorité foncière des Werem. Mais à la faveur de la colonisation française qui réunit les prérogatives foncières et politiques dans les mains du même personnage (le chef de canton), les compétences foncières des Werem en grande partie ont été usurpées par le karyo : c'est généralement à lui, aujourd'hui, que les immigrants s'adressent pour un droit à l'installation.
19. Il s'agit d'Aribinda même, avec ses quartiers (Wouré, Wangré, Tolou, Honré, Silmamasi), ainsi que des villages de Brigtoéga, Wouroundou, Pem, Sirgné, Diamon.
20. Dans 37 des 95 cas de dévolution des droits sur la terre observés chez les habitants d'Aribinda, les exploitants avaient eux-mêmes défriché leur champ en dehors du territoire villageois initial ; les cas de transmission effective ou d'emprunt sont donc ramenés à 58.
21. Comme une enquête plus précise dans les villages de Pem et de Brigtoéga a permis de l'établir.
22. La cour désigne l'unité de résidence d'une famille étendue.
23. Voir *Une consommation croissante d'espace*, chap. 9.
24. L'ouverture matrimoniale sur l'extérieur est plus forte dans le reste de l'Aribinda, en raison sans doute de la taille plus réduite des villages.
25. Les lignages alliés donnent et reçoivent alternativement des femmes.
26. Notamment Paga et Womenga au nord (fig. 17), où des champs ont été repris par des immigrants récents.

27. Il en va de même à Pem et Brigtoéga, où les « espaces de fondation » des villages, les zones les plus anciennement mises en culture, sont encore aux mains des familles fondatrices.

28. La transmission par voie patrilinéaire semble moins courante dans les lieux-dits situés à l'écart du bourg, puisqu'elle n'y est pratiquée que dans moins de 70 % des cas (contre 85 % dans les lieux-dits mêmes d'Aribinda).

6. Approche démographique

DONNÉES DE POPULATION, 1904-1983

Les recensements

- 1 La première trace de l'Aribinda retrouvée dans les archives remonte à 1904 (Archives d'Outre-Mer, 1904). Les différents cantons du cercle de Dori, parmi lesquels celui d'Aribinda, viennent d'être recensés. Le document livre pour chacun d'eux un état numérique de la population par village, une répartition selon la religion, la « race » et le statut, et une estimation du cheptel. 3 290 personnes sont à cette date recensées dans l'Aribinda (tabl. vi).

Tableau VI. État numérique de la population de l'Aribinda en 1904, par village.

Villages de l'état num.	Villages identifiés	Effectifs
Arha	Arra	225
Aribinda	Aribinda	1100
Aribinda Dienne	Arib. zeno	177
Barakoy	?	12
Belegou	Belgou	80
Bisembile	quartier d'Arra	40
Celemamasi	Silmamasi	50
Dalha	Dalla	90
Dampela	Dampella	131

Danzao	Danghion	60
Debere Arba	Arba Debere	9
Débéré Boukani	Gaboukani	13
Débéré Mouloumani	quartier de Pem	40
Débéré Niagolo	?	19
Débéré Saïdou	?	41
Débéré Saïdou	?	19
Dionkolga	Diamkolga	40
Ouri	Honré	380
Ououndou	Wououndou	120
Pelouté	Palhouté	35
Pum	Pem	50
Seringo	?	20
Sirigné	Sirigné	9
Sirigné Niantay	quartier de Sirigné	35
Tollou	Tolou	350
Yalanga	Yalanga	145
		3290

- 2 À la fin du XIX^e siècle, les Français avaient été bien accueillis à Aribinda parce que susceptibles de s'opposer à la pression de plus en plus vive des Touareg. Ce recensement n'a donc pas dû soulever de grandes difficultés. Il a eu lieu une trentaine d'années après le début de l'expansion d'Aribinda hors de son terroir, à un moment où la dispersion des établissements humains était encore faible et où, par conséquent, la population pouvait assez facilement être dénombrée¹. La composition des 23 établissements que l'on peut aisément identifier est bien détaillée : l'administrateur a pris soin de distinguer entre les différents quartiers d'un même village, comme à Pem, Sirigné ou Arra. Si sous-estimation il y a, elle n'affecte sans doute que peu le groupe Kurumba.
- 3 En 1904 cependant, aucun Peul - ou Foulbé - n'est signalé dans l'Aribinda. Leur arrivée est alors récente (vers 1880) et, isolés dans leurs campements, ils paraissent avoir échappé au recensement. Leur effectif est probablement assez faible, ce que paraît confirmer l'état numérique des troupeaux livré dans le même document : sur 42 191 bovins recensés dans l'ensemble du cercle de Dori, le canton d'Aribinda n'en est crédité que de 175. Ce chiffre est sans doute le résultat d'une estimation par défaut, étant données les difficultés d'un

tel recensement, dont l'objet principal n'était autre que le recrutement de porteurs et la réquisition d'animaux de bât.

- 4 Entre 1904 et 1950, aucun recensement précis ne permet de se faire une idée du chiffre de population de l'Aribinda². Durant cette période, seules sont disponibles les données sur l'ensemble du cercle de Dori³, dans lequel l'Aribinda est inclus jusqu'en 1932. Le premier recensement distinguant l'ethnie kurumba est celui de 1927 ; les Kurumba sont au nombre de 6 300 dans le cercle, dont la majorité dans l'Aribinda et une petite partie vers Dori. Leur nombre s'élèverait à 8 000 dans l'Aribinda à la fin des années trente (URVOY, 1942 : 25).
- 5 Un document (Haut-Commissariat de l'A.O.F.) récapitule pour 1949-1950 les chiffres de population des différents cantons de la Haute-Volta. Les informations issues de ce document, très sommaires, font état de 10 500 habitants dans l'Aribinda. À cela se résume ce que l'on sait de sa population jusqu'aux années cinquante.
- 6 Le premier mai 1954 l'administrateur de Djibo écrit au commandant du cercle de Ouahigouya : « Le recensement du canton d'Aribinda est terminé. Il est constaté un accroissement sensible du nombre des habitants, 14 675 contre 10 651, chiffre admis jusqu'à présent. » (Archives de Djibo, 1954). À partir de cette date une série assez complète de données est disponible, soit le chiffre global de la population du canton (1958, 1965), soit le détail, malgré quelques erreurs ou omissions, de la population par village (1954, 1956, 1960⁴, 1962, 1964, 1967, 1975, 1983). Ces dernières données sont récapitulées dans le tableau VII.

Unités recens.	1954	1956	1958	1960	1962	1964	1967	1975	1983
Aribinda	2 825	2 825	14 656	0	2 635	2 156	1 796	4 491	3 172
Aribinda Zeno	360	360	0	359	357	357	0	0	0
Arra Foulbé	0	0	0	116	108	113	87	127	157
Arra Foulé	116	116	0	0	0	0	451	492	572
Barmgél-Bagel	0	0	0	0	0	44	56	133	167
Belgou	175	175	0	164	89	73	229	288	385
Belhouro	0	0	0	0	0	0	456	499	712
Boulikessi	62	62	0	43	47	47	210	281	449
Boulikessi Fbé	0	0	0	0	0	148	89	124	196
Dalla	0	0	0	0	0	0	230	298	323
Dampella	359	359	0	368	349	349	335	369	705
Dangion	101	101	0	87	67	67	33	117	184
Diamkougla	171	171	0	193	156	181	199	192	284
Diamon	0	0	0	0	0	0	407	776	787
Djika	402	402	0	352	313	315	335	345	789
Gaskindé	0	0	0	0	0	0	0	225	733
Gasselki Fbé	0	0	0	0	0	0	0	480	867
Gasselki Fcé	298	298	0	328	300	300	304	289	0
Gasselki Msi	1 426	1 426	0	1 653	1 345	1 405	1 518	1 767	2 129
Gasselnhaye	0	0	0	0	0	0	735	1499	1608
Gorel Foulbé	501	501	0	501	452	671	1360	730	498
Gorel Foulé	468	468	0	394	396	477	514	675	1 083
Gourtaure Ny.	188	188	0	188	0	0	0	0	0
Honré	724	724	0	823	511	598	411	627	730
Ira Kouliga	0	0	0	0	0	0	272	105	260
Katé	0	0	0	0	0	0	87	87	196
Koudougou	0	0	0	0	0	0	210	218	171
Kougrî-Kouliga	240	240	0	226	102	247	333	433	963
Liki	331	331	0	349	260	297	492	545	782
Madoudji	238	238	0	243	213	258	278	334	354
Nialo	0	0	0	0	0	0	101	245	388
Oulfo-Alfa	195	195	0	233	222	316	456	409	759
Pelhoué Fbé	313	313	0	313	165	165	210	0	456
Pelhoué Fcé	471	471	0	490	454	454	774	734	1 163
Pem	0	0	0	0	0	0	151	153	260
Peteldré	44	44	0	41	40	40	122	146	153
Petelkolia	0	0	0	0	0	0	297	496	708
Sanga	0	0	0	0	205	262	410	394	453
Sikiré	547	547	0	578	561	710	888	1 115	1 114
Sikiré Fbé	0	0	0	0	0	0	0	151	203
Silmamasi Fbé	146	146	0	161	149	147	158	271	412
Silmamasi Fcé	122	122	0	134	135	176	176	240	298
Sirgné	241	241	0	259	235	293	53	111	175
Sourma	0	0	0	0	0	0	394	174	302
Tongom. Sirgn.	89	89	0	89	82	143	431	428	787
Tongom. Yalan.	347	347	0	344	333	395	256	325	655
Tounté	0	0	0	0	0	254	339	454	574
Waldégédé Bel.	1 083	1 083	0	1 127	1 011	1 031	1 357	1 310	1 519
Wilao	31	31	0	31	28	28	86	82	131
Wouré Sôno	0	0	0	0	0	0	0	32	99
Wouroundou	674	674	0	699	0	528	578	658	1 105
Yalanga Fcé	1 206	1 206	0	1 124	1 051	1 135	734	977	1 118
Yalanga Filink.	181	181	0	181	218	212	228	235	571
Total	14 675	14 675	14 656	12 057	12 588	14 351	19 536	25 686	32 639

Tableau VII. Chiffres de population par village des recensements administratifs de 1954 à 1983.

- 7 Le dénombrement de la population se renouvelle au mieux tous les cinq ou six ans et les effectifs font alors un bond par rapport à ceux des années précédentes (comme entre 1964 et 1967). Entretemps, les chiffres de population, d'un décompte à l'autre, sont réévalués en fonction de critères mal connus et demeurent assez proches de ceux du

dénombrement antérieur (comme entre 1954 et 1956). Pour cette raison, on se gardera bien d'interpréter les variations annuelles comme des indications objectives.

- 8 Il existe aussi d'autres sources de données que ces décomptes administratifs. En 1961, eut lieu une enquête démographique par sondage au 1/50 sur plus de 7 000 villages de la Haute-Volta (Insee-Coopération, 1962 ; CLAIRIN, 1970). L'Aribinda lui-même, n'ayant pas fait l'objet d'enquêtes, est inclus dans le vaste ensemble peul du nord et les caractéristiques démographiques de sa population sont assimilées à celles des Mossi. Seuls quelques chiffres peuvent, à titre de référence, être extraits de ces données très globales.
- 9 Pour l'année 1975, on dispose aussi des données du recensement national (INSD, 1975) qui livre, pour l'Aribinda, une liste de population par village et une répartition par sexes et par âges.

La sous-estimation de la population

- 10 Du fait de la fonction fiscale des recensements administratifs, les dissimulations courantes entraînent une sous-estimation de la population. La comparaison des données administratives de 1975 (où sont décomptés 25 686 habitants) et des données du recensement général de Haute-Volta la même année (où sont dénombrés 32 851 habitants) laisse entrevoir une sous-estimation de 27,89 %. Ce taux n'a rien d'étonnant. En 1961, l'enquête démographique au 1/50 avait déjà décelé une différence de 22 % entre les données administratives et les effectifs estimés d'après sondages (Insee, 1962 : 12).
- 11 Ce taux peut être utilisé pour opérer un redressement des données de population pour les années antérieures à 1975, sans que l'on puisse pour autant être assuré que la sous-estimation ait été constante dans le temps, ni qu'elle ait eu la même importance d'un recensement à un autre (tabl. VIII).
- 12 Il est à signaler que les différents genres de vie des populations présentes dans l'Aribinda introduisent une disparité parallèle dans les décomptes : les sédentaires en général et les villageois en particulier échappent moins aux relevés de l'administration que, par exemple, les groupes d'éleveurs mobiles ou implantés à l'écart des villages. De même, les immigrants récents peuvent pendant quelque temps se soustraire aux contrôles de l'administration sous prétexte d'un statut ambigu. Il est important de savoir que certains groupes sont plus systématiquement sous-estimés que d'autres.

Tableau VIII. Données des recensements administratifs de 1954 à 1983⁵.

Années	Totaux bruts	Totaux redressés	Données arrondies
1950	10 651	13 622	13 500
1954	14 675	18 768	19 000
1958	14 656	18 744	19 000
1962	12 588	16 099	16 000

1964	14 351	18 353	18 500
1965	18 944	24 227	24 000
1967	19 536	24 985	25 000
1975	25 686	32 850	33 000
1983	32 639	41 742	42 000

Villages administratifs et villages réels

- 13 Dans toutes les listes de population, les unités nommées villages n'ont qu'un lointain rapport avec les villages réels.
- 14 La reconstitution de la colonisation agricole montre que tous les établissements kurumba de l'Aribinda sont issus, directement ou non, d'un des quartiers du bourg d'Aribinda. Aujourd'hui encore, les villageois qui résident hors du bourg se considèrent d'une certaine façon comme des habitants d'Aribinda, puisque Aribinda est le siège de leur *awindi*. Ce mot d'origine songhay désigne dans son sens premier une unité de résidence patrilinéaire et patrilocale⁶. Mais dans une acception plus large, il désigne l'origine, la racine de tout individu. La dispersion, dans la région, des membres d'un même *awindi* n'invalide pas cette référence au lieu de résidence originel dans un des quartiers d'Aribinda : c'est bien souvent à ce lieu d'origine que les individus se font recenser, indépendamment de la distance qui les en sépare ou du temps écoulé depuis son abandon.
- 15 Avec le temps, on observe parfois une certaine émancipation de l'*awindi* d'origine, probablement accélérée par la nomination, par l'administration coloniale, de chefs chargés de lever l'impôt pour leur village et les zones dépendantes⁷. Ainsi l'*awindi* est-il localisé, dans certains cas, à une étape de la migration familiale, et dans d'autres, au lieu effectif de la résidence. Quelques unités administratives (Liki, Djika, Gasseliki, Sikiré, etc.) correspondent donc assez bien aux villages réels : il s'agit soit d'établissements indépendants d'Aribinda pour leur peuplement (villages mossi ou peul), soit d'établissements kurumba caractérisés par une coupure (due à des raisons politiques) avec Aribinda.
- 16 Malgré tout, la référence au siège de l'*awindi* a pour effet de fausser les données des recensements administratifs. Ce problème se pose avant tout à Aribinda où se font recenser de nombreux habitants qui résident en réalité depuis longtemps dans d'autres villages. À quelques exceptions près, il en résulte une impossibilité à peu près totale de retracer l'évolution démographique d'un village kurumba isolé. Pour percevoir le détail de l'évolution démographique, il faudra donc regrouper les unités administratives en se basant sur les filiations de villages.

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1904 À 1983

- 17 La population de l'Aribinda est passée, en quatre-vingts ans, de 3 600 à 42 000 personnes environ. On peut se référer au tableau viii pour examiner les étapes de cette évolution.

Un accroissement démographique rapide

- 18 Selon les données corrigées, entre 1904 et 1949-1950, le taux de croissance moyen annuel de la population peut être évalué à plus de 2,5 %, si l'on tient compte de ce que l'effectif de 1949-1950 est très certainement sous-estimé ; la population a presque triplé en l'espace de quarante-six ans.
- 19 De 1954 à 1983, en une trentaine d'années, la population a été multipliée par 2,2. Le taux d'accroissement moyen annuel pour cette période est de 2,77 %, peu éloigné de celui qui caractérise la population pendant la période précédente.
- 20 Ces taux d'accroissement sont relativement élevés si on les compare à la moyenne nationale :
- 1961 : 1,8 % par an (INSD, 1984) ;
 - 2,06 % par an (INSD, 1984) ;
 - 1,95 % par an (PALLIER, 1978 : 110) ;
 - 1970-1975 : 2,13 % par an (PALLIER, 1978 : 110).
- 21 Ils sont très élevés au regard de ceux des régions mossi, foyers d'émigration :
- 2 % par an (MARCHAL, 1983) ;
 - de Koudougou : 1,87 % par an (ANCEY, 1983 : 112).
- 22 En revanche, BARRAL (1977 : 47) évalue le taux de croissance annuel de la population touareg de l'Oudalan à 2,5 % par an, ce qui est un pourcentage déjà plus proche.
- 23 Mais il faut aller au Niger pour trouver des taux supérieurs : BERNUS (1981 : 116) donne des taux annuels échelonnés de 1,2 à 3,5 % dans les années soixante. MARIE (1984 : 109-111) avance pour le village de Bégorou-Tondo une croissance annuelle de 2,94 %.
- 24 Sur le delta intérieur du Niger au Mali, dans la période 1938-1958, les taux d'accroissement par ethnie varient entre 2,1 et 4,2 % par an pour les populations bozo. Ils s'élèvent à 2,6 % pour les Peul-Rimaïbé (GALLAIS, 1967). Dans l'ensemble du delta, le taux passe de 1,5 % durant la même période, à 2,3 % par an en 1960-1976. Les régions très fortement peuplées (Macina, Kounari, Djenné) connaissent à l'inverse un croît faible : de 1 à 1,2 % par an (GALLAIS, 1984 : 181).
- 25 Il ne s'agit donc pas pour l'Aribinda de taux en eux-mêmes excessifs, compte tenu des faibles densités (actuellement, 10 habitants au kilomètre carré, quoique de répartition très inégale) et de l'importance de l'immigration.

Des conditions peu favorables à l'accroissement naturel

- 26 Divers événements sont pourtant venus contrarier la croissance interne de la population depuis le début du siècle.
- 27 La famine de 1913-1914, qui déborde très largement la zone sahélienne, réduit de près de 20 % la population du Yatenga (MARCHAL, 1980-b : 70 et 83). Pour l'Aribinda les conséquences en furent très lourdes. Cette famine générale, *ham kissi*, y fut, dit-on, « la pire de toutes ».
- 28 En 1929 et 1930, « des invasions considérables de criquets ont lieu dans le cercle » (Archives de Dori, 1931). « La récolte que tout permettait de prévoir extrêmement abondante... a été littéralement anéantie sur certains points du cercle [...] nous avons la

ferme conviction de n'exagérer nullement en estimant la perte à une moyenne de 80 à 90 % de ce que l'on pouvait espérer » précise un rapport du cercle de Ouahigouya de novembre 1929 (MARCHAL, 1980-b, 181), qui donne la mesure des dégâts occasionnés.

- 29 En 1930-1931 survient *abwoin ham*, la « famine de l'oseille », décrite comme meutrière par tous les informateurs. « La disette qui s'est faite sentir en 1931 dans certaines régions a entraîné des exodes vers des régions mieux approvisionnées en grain [... elle] a fait refluer sur les régions limitrophes plus favorisées de la Haute-Volta un grand nombre d'indigènes » (Archives d'Outre-Mer, 1931).
- 30 En 1949-1951, survient une autre famine. Signe des temps, c'est le nom de la boîte de concentré de tomate, qui devient à partir de ce moment-là la nouvelle unité de mesure du grain, qui lui donnera son nom : *akunkuru*.
- 31 À signaler, enfin, les conditions sanitaires exécrables de l'époque. En plus des famines, intervient entre 1912 et 1932 une épidémie nommée *afolfiula*⁸. En 1949, est décrite une épidémie très meurtrière de méningite.
- 32 Dans la première moitié du siècle, malgré un contexte *a priori* peu favorable à l'accroissement naturel, le taux de croissance de la population est proche de celui que l'on peut calculer pour la période ultérieure, qui va de 1954 à 1983. Cette dernière période n'a été perturbée que par la sécheresse de 1972-1973 ; on peut en outre supposer que les conditions sanitaires et les moyens de communication se sont un peu améliorés depuis 1950.
- 33 Néanmoins, l'infrastructure sanitaire reste particulièrement médiocre dans l'Aribinda et on ne peut guère penser que la croissance naturelle de la population (solde naissances-décès) soit supérieure à celle de l'ensemble du Burkina. Nous ne sommes guère en mesure de quantifier cet accroissement naturel, mais quelques caractéristiques démographiques peuvent être obtenues à partir d'une enquête menée en 1983 sur un échantillon de 538 femmes mariées.
- 34 Le nombre moyen d'enfants vivants par femme mariée de cinquante ans et plus s'élève dans l'Aribinda à 5,3. Ce chiffre est un peu inférieur à la moyenne nationale plus de vingt ans auparavant, la descendance des femmes mariées étant déjà, en 1960-1961, de 5,5 enfants.
- 35 Ce léger écart semble avant tout imputable à une mortalité infantile plus importante : sur 2 813 naissances relevées chez ces 538 femmes mariées de toutes les tranches d'âge, 737 enfants sont décédés, soit 26 % de décès sur l'ensemble des naissances⁹. Malgré tout, cette mortalité infantile tend à décroître avec les femmes les plus jeunes, signe peut-être d'une efficience accrue des moyens sanitaires.

Une émigration relativement faible

- 36 Les premières et les seules données officielles utilisables pour chiffrer l'émigration sont celles du recensement national de 1975¹⁰. À cette date, le taux d'émigration (pourcentage d'absents depuis plus de six mois) dans l'Aribinda s'élève à 1,45 % de la population totale. Il est faible. Le taux d'émigration national entre 1969 et 1973, calculé par COULIBALY *et al.* (1978 : 47), s'élève à 3,9 %. Dans l'Ouest mossi en 1973, un taux d'absence immédiat de 15,2 % sur un échantillon de plus de 2 000 individus est relevé par ANCEY (1983 : 110). Déjà en 1967, LAHUEC note à Zaongho près de 6 % d'absents dans un village de 316 personnes (1980 : 28).

- 37 La comparaison avec le pays mossi pourrait être contestable, celui-ci étant le foyer d'une émigration massive. Cependant, sous des latitudes et dans des environnements comparables à ceux de l'Aribinda, des taux également importants sont parfois atteints : MARIE (1984 : 194) note en milieu songhay au Niger, en 1977, un taux d'absence de plus de 10 % pour le village de Bégorou-Tondo.
- 38 Le taux d'absence relevé dans l'Aribinda, même s'il est vraisemblablement sous-estimé¹¹, est suffisamment faible pour que l'émigration apparaisse à cette date comme un phénomène encore très marginal.

LES ACTEURS DE L'ÉMIGRATION

- 39 L'importance de la migration varie tout d'abord selon les ethnies. Les Peul émigrent moins que les autres groupes : 0,4 % de leur population était absente en 1975. Les Mossi, à l'inverse, constituent un groupe très instable et dans leurs villages, plus de 3 % de la population totale avait émigré. Les Mossi, qui représentent un peu plus de 20 % de la population de l'Aribinda, fournissent à peu près la moitié des émigrants. Ils suivent des filières ethniques qui les conduisent en Côte-d'Ivoire.
- 40 Les destinations assez diverses choisies par les migrants kurumba témoignent, en revanche, d'une migration qui ne dispose pas de filière comparable. C'est d'ailleurs dans les zones où ils sont en contact avec les Mossi que le taux d'émigration est le plus élevé : zone de Dalla-Wouroundou (2,5 % d'absents en 1975), zone du sud (près de 2 % d'absents à la même époque). En revanche, dans le nord de l'Aribinda, où les Mossi ne sont pas implantés, les taux d'absence sont bien plus réduits et n'excèdent pas 1 % de la population.
- 41 L'émigration, par ailleurs, est un phénomène avant tout masculin : 2,3 % de la population masculine de l'Aribinda était absente en 1975, contre 0,54 % de la population féminine. Le rapport hommes/femmes migrants est de 1 à 5. Dans le pays mossi à la même époque, 3 migrants sur 10 sont des femmes (VAUGELADE, QUESNEL, 1975 : 32).
- 42 Le phénomène migratoire intéresse essentiellement la classe d'âge des hommes de quinze à vingt-neuf ans, qui comporte plus de 6,5 % d'effectifs migrants. Dans l'Ouest mossi du début des années soixante, le taux d'absence chez les hommes de quinze à trente-quatre ans s'élève à 52 % (KOHLE, 1971 : 21) ; dans le village de Bégorou-Tondo au Niger, il s'échelonne en 1977 entre 23 % pour les quinze-dix-neuf ans, 65 % pour les vingt - vingt-quatre ans, et 52 % pour les vingt-cinq - vingt-neuf ans (MARIE, 1984 : 194). En 1973, dans 5 localités du centre-Yatenga, les taux d'absence de la population masculine de quinze à trente-neuf ans varient entre 20 % et plus de 60 % (MARCHAL, 1983 : 669).
- 43 En Aribinda, 2,5 % des hommes âgés de trente à quarante-quatre ans sont signalés absents en 1975. Les taux migratoires des tranches d'âge inférieures à quinze ans ou supérieures à quarante-quatre ans n'excèdent jamais 1 %.
- 44 Enfin, en 1975, 9 % des migrants de l'Aribinda sont des femmes âgées de quinze à quarante-quatre ans, en principe mariées. Or, d'une part, les migrations de femmes isolées sont tout à fait exceptionnelles car les femmes ne quittent la région que pour accompagner leur époux. D'autre part, dans les ménages migrants, jeunes et peu aisés, les hommes ne sont pas polygames. Le nombre de femmes migrantes correspond donc à peu près au nombre de ménages absents : la migration sur le mode « familial » concernerait moins de 20 % des départs, dans un flux migratoire qui comporte avant tout des effectifs

masculins. Ce taux a cependant quelques chances d'être sous-estimé, car il n'est pas exceptionnel que les femmes soient mariées avant l'âge de quinze ans.

LES DESTINATIONS ET L'ÉVOLUTION DES TAUX DE L'ÉMIGRATION

- 45 Les données du recensement de 1975 ne fournissent aucune indication sur les destinations des migrants. Celles-ci peuvent cependant être précisées à partir des informations issues d'une enquête menée en mai-juin 1983 en divers endroits de l'Aribinda. D'après les données recueillies auprès d'un échantillon de 913 présents, plus de la moitié des migrants se rendrait en Côte-d'Ivoire. Les autres demeureraient généralement au Burkina Faso, dans des régions limitrophes, comme le Djelgodji, le Liptako ou les régions mossi voisines, et enfin dans la capitale.
- 46 Quoique portant sur un échantillon relativement réduit, cette enquête fait état de données postérieures de huit ans à celles du recensement national et permet d'apprécier l'évolution du taux de l'émigration. Celui-ci, qui s'élève alors à 2,9 % de l'effectif de l'échantillon, aurait donc doublé entre 1975 et 1983.
- 47 En janvier 1984, sept mois plus tard, après une récolte catastrophique, le taux d'absence dans un échantillon de 414 personnes présentes dans 24 exploitations agricoles atteignait 3,8 %, la seule migration à destination de la Côte-d'Ivoire intéressant les deux tiers des migrants. Les absents déclarés étaient exclusivement des hommes. Mais cette enquête, portant sur les absents déclarés dans chaque famille, ne rend pas compte de l'ampleur de cette migration de crise : dans certains villages, comme Gasselnaye, des familles entières étaient parties, sans qu'il soit possible de connaître les effectifs touchés.
- 48 Cependant ce type de migration « de crise » n'a ni les mêmes causes, ni les mêmes modalités, ni la même durée que l'émigration en temps « normal ». Il importe donc de distinguer ces deux phénomènes qui, selon le moment où ils sont perçus, tendent plus ou moins à se superposer. La migration d'une certaine classe d'âge masculine vers le sud, causée par la recherche d'un travail rapidement rentable, est en croissance régulière dans les dix dernières années. Elle peut se traduire par une ponction relativement minime des forces productives, celles de l'agriculture en particulier. Au contraire, la migration de crise est en quelque sorte une migration forcée : les paysans partent parce qu'il ne leur reste presque plus rien, mais la plupart des familles n'envisagent pas un départ définitif, espérant revenir pour les travaux agricoles de l'année suivante.
- 49 La migration de crise permet de mettre en évidence les mécanismes latents de la mobilité. Ainsi, les éleveurs paraissent plus mobiles que les gens des villages : ils sont moins attachés à la terre et la survie de leurs troupeaux leur impose généralement un départ dans des délais assez brefs. Mais cette migration est surtout conjoncturelle : les Peul, en temps normal, migrent peu. L'éloignement des pasteurs, qui partent à la recherche de pâturages en période de crise, reste généralement limité ; pour la plupart d'entre eux, ce n'est qu'une solution transitoire qui permet de préserver le cheptel jusqu'au retour, à l'hivernage suivant.

Un facteur de croissance : l'immigration

- 50 À partir des années dix et jusque dans les années cinquante, les Mossi de la région de Kaya, du Yatenga, et aussi les Peul du Djelgodji affluent massivement dans le canton d'Aribinda. Les rapports administratifs mentionnent deux causes essentielles à ces

immigrations : « l'absence de tout recrutement dans le cercle de Dori, l'exceptionnelle fertilité des terres de l'Aribinda » (Archives d'Outre-Mer 1932-b).

- 51 Peut-on estimer l'ampleur de cet apport migratoire ? Les statistiques administratives ne sont pas prolixes ! Les effectifs peul sont inconnus pour l'Aribinda avant les années cinquante et leur nombre actuel est mal chiffrable. En 1904, aucun Mossi n'est signalé dans le canton d'Aribinda. En 1931, il n'y a officiellement que 120 Mossi dans tout le cercle de Dori. Quoique le mouvement d'immigration mossi ait connu un arrêt, voire un renversement dans les années cinquante, la population des villages mossi, à elle seule¹², s'élevait en 1954 à plus de 2 800 personnes déclarées, soit près de 20 % de la population totale¹³ de l'Aribinda. En 1983, la proportion entre les Mossi et les autres groupes ethniques est identique.
- 52 Par ailleurs, les modalités d'installation des Mossi sont très mal connues. Les déclarations faites à l'origine à l'administration sont bien souvent les seules informations aujourd'hui disponibles. Le récit actuel des intéressés ne permet de connaître ni les modalités de la migration, ni son ampleur. Il est cependant intéressant de rechercher à quel groupe ethnique est dû l'accroissement démographique, et dans quelles proportions.

Évolution de la population par groupe ethnique, 1954-1983

- 53 Le détail, par ethnie, des effectifs présents dans la région lors des divers décomptes de la population est peu exploitable. Dans les états administratifs, les Mossi sont inclus dans le groupe kurumba. Il n'est par conséquent pas possible de se faire directement une idée de l'évolution de chaque ethnie.
- 54 En revanche, les villages sont classés par dominante ethnique dans le recensement de 1975. À partir de cette indication, les listes par village des différents recensements administratifs peuvent être converties en listes ethniques. Cette classification, même peu précise¹⁴, permet de comparer les données de 1954 (date à laquelle apparaissent les premières listes de village) à celles de 1983 (tabl. IX).

Tableau IX. Population des villages classés par dominante ethnique en 1954 et 1983. Les pourcentages indiquent le rapport de l'ethnie considérée à la population globale.

Ensemble des villages	1954	%	1963	%
Kurumba (foulcé)	8/67	60	18 041	55
Mossi	2 832	19	6 424	20
Peul et Rimaibe	1 812	12	5 376	16
Bella	1 264	9	2 798	9
Ensemble	14 675	100	32 639	100

- 55 Les taux de croissance annuels pour chacun des groupes de villages sont les suivants :
- kurumba : 2,5 % ;
 - mossi : 2,9 % ;
 - peul et rimaïbé : 3,9 % ;

- bella : 2,8 %.

LE GROUPE PEUL : CROISSANCE AU NORD, DECROISSANCE AU SUD

- 56 Le taux de croissance annuel le plus élevé entre 1954 et 1983 concerne donc les établissements classés comme « peul ». Cependant, la catégorie des Peul/Rimaïbé joue dans les recensements le rôle de « fourre-tout » pour des groupes minoritaires rattachés au monde pastoral, islamique ou commercial, comme les « Kalawalabé, Maures, Hayawanabé et Gabéréobé », recensés au départ dans une autre circonscription administrative que l'Aribinda ; leur assimilation aux Peul pourrait expliquer en partie ce taux de croissance exceptionnel. De plus, certains campements n'apparaissent sur les listes qu'après 1954, d'autres disparaissent tout simplement.
- 57 La population peul est souvent mobile ; il est difficile d'en faire une estimation correcte, et impossible de généraliser une observation locale à l'ensemble du groupe. Toutefois, une partie de la population peul s'est stabilisée et assez bien intégrée au « paysage » kurumba, en campements proches des villages. Des accords et des échanges divers, comme les contrats de gardiennage, de fumure, les prêts de terre lient aujourd'hui les deux parties. Cette politique d'accueil aux éleveurs est pratiquée par un certain nombre de villages kurumba des cordons dunaires septentrionaux et s'oppose à la situation de concurrence entre agriculture et élevage qui a cours dans le sud de la région¹⁵.
- 58 Pour toutes ces raisons, l'accueil de nouveaux immigrants peul ne s'effectue ni dans les mêmes conditions, ni dans les mêmes proportions d'une zone à l'autre. Les établissements peul du nord, à forte croissance, s'opposent à ceux du sud, en relative stagnation.

LE GROUPE BELLA : CROISSANCE ET SEDENTARISATION

- 59 La croissance annuelle du groupe bella, surtout disséminé dans le nord de la région, est de 2,8 % par an. BERNUS (1981 : 116), à propos des populations buzu et farfaru¹⁶, fait état d'un accroissement naturel de 2,3 % par an pour les nomades et de 2,4 % à 3,5 % pour les sédentaires. Pour cet auteur, la dynamique des populations apparaît comme inversement proportionnelle au degré de pastoralisme. Faut-il en déduire que les Bella de l'Aribinda sont en passe de sédentarisation ? De fait, le nomadisme n'existe plus guère chez ces derniers, et le déplacement entre deux pôles saisonniers est lui-même, dans bien des cas, caduc. Il est en revanche incontestable que des groupes de l'Oudalan, à la recherche de pâturages, affluent en nombre grandissant avec leurs troupeaux, surtout en saison sèche. Ce phénomène saisonnier apparaît comme une première étape vers l'établissement à demeure.

LE GROUPE MOSSI : APRES L'IMMIGRATION

- 60 Durant leur phase d'arrivée massive (de 1920 à 1950), les Mossi ont fondé leurs propres établissements à l'écart des villages kurumba ; la majeure partie des villages mossi mentionnés dans les listes administratives ont été créés durant cette période. L'enquête menée par MARCHAL et LAHUEC (1979, 142-143) établit que le quart de la population mossi présente en 1973 dans l'Aribinda s'est implanté avant 1930, 41 % de 1930 à 1940, et 33 % entre 1950 et 1965. L'immigration mossi est actuellement interrompue, ou du moins fortement ralentie, à l'exception de la zone située à l'extrême ouest de l'Aribinda

(Yalanga, Belhouro¹⁷), où les immigrants se sont surtout établis après 1950, et de la frange sud où « débordent » encore un peu les populations mossi voisines de la région de Kaya.

- 61 Les chiffres disponibles à partir de 1954 sur la population des villages mossi ne caractérisent plus une phase d'immigration. Cependant, le taux de croissance de l'ensemble des établissements mossi entre 1954 et 1983 s'élève encore à 2,9 % par an. Il s'agit d'un taux important, mais il faut aussi tenir compte du fait que de nombreux Mossi se sont fait recenser à la même époque dans la localité de leur résidence effective en Aribinda, alors qu'ils étaient auparavant soit non déclarés, soit recensés dans leur lieu d'origine.
- 62 Cette croissance globale connaît de fortes inégalités locales : certains villages, comme Oulfo-Alfa sur la limite orientale de l'Aribinda, multiplient presque leur population par 4 en trente ans, tandis que d'autres, comme Djika ou Liki, ont une croissance plus mesurée. Gasseliki-Mossi, en revanche, présente un taux très faible qui n'excède pas 1,5 % par an.
- 63 L'immigration mossi intéresse également des villages kurumba. À Gaykangoéta, à Wouroundou, à Aribinda, Sikiré, et dans les établissements kurumba de la frange sud, des arrivées peuvent être relevées depuis 1950. Dans tout le sud, ainsi que sur les marges orientale et occidentale de l'Aribinda, la colonisation mossi prend parfois des allures saisonnières (hameaux temporaires de culture). À l'inverse, comme dans le village de Béniré au sud, certains migrants mossi de la période coloniale sont repartis dans leur région d'origine après l'Indépendance, ou encore à l'occasion de la sécheresse de 1973. De même, bien des Mossi, après la récolte catastrophique de 1983, envisageaient à leur tour un départ. Leur population dans l'Aribinda est donc particulièrement mobile.

LE GROUPE KURUMBA ET LES VARIATIONS ZONALES DE CROISSANCE

- 64 Le groupe kurumba bénéficie, dans l'ensemble, d'un taux de croissance un peu plus faible que ceux des autres ethnies. Pour connaître les variations locales de ce taux de croissance, du fait des distorsions introduites par le recensement à la localité de l'*awindi*¹⁸, il est parfois indispensable de regrouper plusieurs villages nés d'un même flux migratoire, autrement dit les villages « apparentés ».
- 65 Ces différents ensembles sont circonscrits sur la figure 27.
- 66 Certains ensembles sont, dès 1954, bien individualisés par rapport à Aribinda, du fait d'une implantation ancienne et d'une rupture politique avec le bourg. Nous avons pu vérifier que tous les habitants de ces villages se faisaient bien recenser à leur lieu de résidence. Cela permet d'individualiser des groupes d'établissements présentant des chiffres de population complets :
- la zone de l'extrême ouest (Yalanga, Belhouro, Souma) connaît un taux de croissance annuel très faible, de 2,1 %. La grande majorité des éleveurs y sont recensés dans leurs propres établissements, et les villages classés comme kurumba sont homogènes ;
 - la zone de Dalla-Wouroundou présente un taux de croissance annuel important : 2,7 %. Cet ensemble est un front de colonisation agricole kurumba (de très nombreux hameaux ont été créés depuis Dalla, Wouroundou, Gaboukani ou Gaykangoéta, parfois alimentés en effectifs par le bourg), mais aussi mossi : il s'agit d'une zone de contact entre deux fronts pionniers, l'un mossi depuis le sud-ouest, l'autre kurumba depuis l'est. Son croît concerne par conséquent d'autres groupes ethniques intégrés dans les villages kurumba ;
 - la plus forte croissance annuelle (+ 2,8 %) caractérise les villages des cordons dunaires du nord-est, déjà bien individualisés par rapport à Aribinda en 1954 : Sikiré, Dampella,

Peteldiré, Boulikessi. Ils reçoivent des effectifs quittant Aribinda ou venant de l'extérieur, comme Sikiré, dont la croissance est imputable aux arrivées d'éleveurs (Bella et Gaobé venus de l'Oudalan), de commerçants attirés par le marché, et aussi de quelques Mossi.

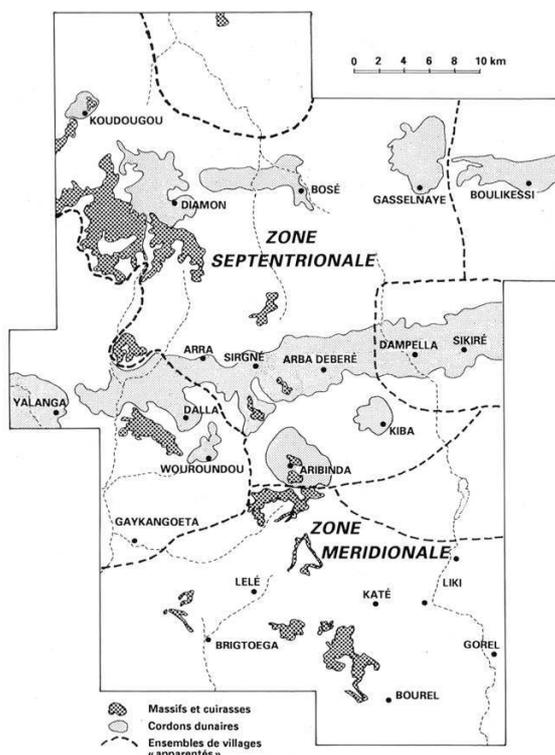


Figure 27. Limites des zones retenues pour l'approche démographique.

- 67 Pour les autres villages, on pourrait opérer un découpage spatial en se basant sur les faisceaux territoriaux issus de chacun des quartiers du bourg ; la population kurumba, recensée en différents endroits d'un même faisceau, n'en transgresse qu'exceptionnellement les limites. Malheureusement, il n'est pas possible d'individualiser la population de chacun des quatre faisceaux qui couvrent l'Aribinda. La population de l'unité administrative intitulée Aribinda correspond à l'addition de celle des quartiers de Wouré, Wangré et Tolou, augmentée de l'effectif des hameaux voisins de Tani, Nyounibélé, Kolbaté, Wondo et Kiring. Mais la population de ces localités est également additionnée de celle des villages de Bouliba, Kiba, Bamgel et Arba Déberé, créés à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. S'y ajoute enfin une fraction de la population de nombreux autres villages. Un dénombrement conduit en 1983 indiquait qu'environ 680 personnes habitaient Wangré, 650 Wouré, et 430 Tolou, soit 1 760 personnes au total pour les trois quartiers. Cela indique, par rapport au recensement administratif de la même année (tabl. VII), que 1 410 personnes recensées à Wouré, Wangré ou Tolou résidaient en fait hors d'Aribinda. Or, il est impossible de savoir de quel quartier proviennent ces personnes. Il convient par conséquent d'analyser en bloc la population de ces trois quartiers et des établissements qui s'y rattachent.
- 68 La même démarche s'impose pour l'aire territoriale qui relève des quartiers de Honré et Silmamasi : leur population est individualisée dans les recensements, mais ces deux quartiers ont été abandonnés par la majorité de leurs habitants, établis dans le sud depuis parfois plusieurs décennies. Honré, Silmamasi et les villages qui en sont issus constituent ainsi une autre zone kurumba homogène.

Zone septentrionale

- 69 Les villages kurumba de la zone septentrionale (quartiers d'Aribinda, c'est-à-dire Wouré, Wangré, Tolou, la zone occidentale proche d'Aribinda, et l'ensemble des villages du nord : Arra, Dangion, Diamon, Wilao, Wouré-Séno, Pem, Sirgné, Koudougou, Gasselnyaye, Aribinda Zéno) présentent un taux de croissance annuel assez faible : + 2,3 %. Or, le taux de croissance annuel de l'ensemble de la population dans la zone septentrionale, toutes ethnies confondues, est de 2,6 % par an, supérieur à celui de la population des seuls villages kurumba. Dans ces conditions, l'accroissement démographique de l'ensemble de la zone est imputable, pour une bonne part, aux arrivées d'éleveurs. En effet, si les Mossi en sont exclus, les villages peul y connaissent un croît particulièrement important entre 1954 et 1983. Par exemple, la population de Tongomayel-Sirgné est multipliée par 9 en l'espace de trente ans ; celle d'Arra-Foulbé se multiplie dans le même temps par 6. Pour ces deux ensembles, 1954-1983 correspond à une phase d'accueil massif de migrants en provenance du Djelgodji.

Zone méridionale

- 70 La seule population kurumba de la zone méridionale, qui comprend les quartiers de Honré et Silmamasi, et les localités de Gorei, Katé, Pelhouté et Sanga, connaît, entre 1954 et 1983, une croissance annuelle de 2,6 %, supérieure à celle de la population tout entière de la zone (+ 2,3 % par an), à l'inverse de ce qu'on observe dans la zone nord. On relève en effet dans le sud une stagnation ou un départ des populations non Kurumba, arrivées avant les années cinquante : Mossi, mais également pasteurs. Le taux de croissance des campements peul¹⁹ qui ne s'élève qu'à 1,4 % par an entre 1954 et 1983, est comparable à celui de la « croissance naturelle » de l'ethnie, tel que l'établissent les enquêtes de 1961 (CLAIRIN, 1970 : 41, 240).
- 71 La classification ethnique des villages, si elle est un moyen commode pour apprécier par zone, de manière nuancée, l'évolution démographique des différentes ethnies, masque assez souvent l'hétérogénéité des unités recensées. Et dans ce cas, que faut-il imputer à la croissance naturelle des populations, et que faut-il imputer à l'immigration ? Dans le groupe kurumba, les ensembles du nord (Wouré, Wangré et les villages qui en sont issus) et de l'extrême ouest (Yalanga) apparaissent comme ceux où la croissance démographique est la plus faible. Cela ne caractérise pas pour autant l'évolution « naturelle » de la population, puisque certains éléments exogènes (Peul ou Bella), en proportion réduite certes, sont inclus dans le groupe kurumba, et puisque par ailleurs les Kurumba émigrent encore vers des zones moins saturées. Cette analyse mérite, pour prendre tout son sens, d'être confrontée aux données relatives aux surfaces cultivées.

NOTES

1. On relève toutefois que quelques villages qui existaient déjà en 1904 ne sont pas portés sur la liste. D'autres, à l'inverse, y sont mentionnés mais n'ont pas pu être identifiés ; il n'est pas possible, sans risquer l'erreur, de faire correspondre leurs effectifs à ceux des villages que l'on sait déjà fondés à cette époque. Quoi qu'il en soit, ces effectifs « flottants » restent faibles.
2. Dans une lettre de 1931, adressée au gouverneur général de Haute-Volta, le commandant du cercle de Dori déclare : « ... le cercle de Dori n'ayant pas été recensé depuis longtemps, sauf pour le canton d'Aribinda qui l'a été récemment » (Archives, 1931). Ce recensement n'a pu être retrouvé dans les archives.
3. Archives d'Outre-Mer, 1905, 1924, 1926-a, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931.
4. En 1960, la population d'Aribinda même n'a pas été portée sur la liste.
5. Les totaux bruts sont les chiffres administratifs, les totaux redressés l'ont été sur la base de la sous-estimation de 27,89 % calculée pour le recensement de 1975, et ces données ont finalement été arrondies pour la commodité de l'utilisation.
6. Qu'on peut nommer une « cour ». Cf. *La résidence et sa cour*, chap. 8.
7. Ainsi, les unités administratives dotées de chefs sont-elles passées de 33 en 1954, à 51 en 1983.
8. La maladie n'a pu être identifiée, ni l'épidémie précisément datée.
9. Pour mémoire, le taux de mortalité infantile en Haute-Volta en 1960-1961 s'élevait pour le groupe peul à 18,8 %, et pour les Mossi du Yatenga à 17,3 % (Insee-Coopération, 1962 : 41).
10. Le recensement de 1961 (CLAIRIN, 1970 ; Anonyme, Insee - Coopération, 1962) accorde de longues rubriques au phénomène migratoire, mais Aribinda, non individualisé dans l'enquête, est rattaché au nord classé dans la rubrique ethnique « peul » ; l'émigration dans ce groupe, précisent les documents, est alors « peu importante ».
11. Les émigrants ne sont pas systématiquement déclarés. En 1983-1984, ils nous a fallu plusieurs passages dans quelques exploitations pour y obtenir la liste complète des absents.
12. C'est-à-dire compte non tenu des familles mossi dispersées dans divers villages kurumba.
13. Population totale de 1954 : 14 675 habitants, chiffre brut du recensement administratif.
14. À quelques exceptions près, aucun des villages classés comme kurumba ou mossi n'est totalement homogène quant à sa composition ethnique. À l'inverse, la classification ethnique des établissements bella et peul est généralement conforme à la réalité, avec quelques réserves dont il sera fait état.
15. Il en a été question rapidement dans *L'arrivée des étrangers*, chap. 5. Ces relations Peul-Kurumba seront examinées plus en détail dans *L'élevage villageois*, chap. 9, et dans *La localisation des aires d'élevage*, chap. 10.
16. Anciens captifs de Touareg vivant en pays de langue haoussa.
17. Pour la localisation des villages dans ce chapitre, on se référera aux cartes hors texte.
18. Cf. *Villages administratifs et villages réels*, dans le même chapitre.
19. Gasseliki-Foulbé, Pelhouté-Foulbé et Gorel-Foulbé.

7. Surfaces agricoles et population

RECONNAISSANCE ET MESURE DES AIRES AGRICOLES

- 1 Après l'établissement d'un fond de carte au 1/50 000, qui précise les caractéristiques « topo-pédologiques » de la région, les surfaces cultivées en 1955 et 1981 en ont été délimitées¹ (cartes hors texte 1 et 2).
- 2 Un jeu de trames a été superposé à la cartographie des surfaces agricoles de 1955 et de 1981. Les trames forment un quadrillage qui délimite des unités de base de 5 millimètres sur 5, soit des aires de 6,25 hectares au 1/50 000. L'importance de la mise en valeur agricole dans chaque unité a été quantifiée sur la base de trois critères : aire entièrement cultivée, aire à moitié cultivée, aire non cultivée.
- 3 Parallèlement, les aires cultivées ont été classées, en se basant sur la classification paysanne², selon les trois catégories de terres agricoles repérables sur la photographie aérienne :
 - les sables dunaires, qui sont des sols légers, épais, disposés en plages ou en cordons. Ce sont les sols à petit mil par excellence ;
 - les sols sablonneux de piémont ou d'interfluve. Ce sont des sols également légers, mais moins profonds, plus secs et nettement plus fragiles que les précédents, ce qui justifie leur classement à part ;
 - enfin, ce qui a été classé comme « bas-fonds » recouvre diverses unités pédologiques. Ces sols lourds ont en commun d'être situés en position topographique basse, à proximité des axes de drainage. Les bas-fonds qui se prêtent à la culture du sorgho correspondent aux zones inondables pendant quelques jours, ou du moins très proches de l'axe de drainage et bien alimentées en eau. En amont de ces sols et cartographiés avec eux, des bas de pente plus sablonneux et plus secs portent parfois quelques cultures de petit mil mêlé au sorgho.
- 4 Dans les zones de transition entre unités administratives, il est impossible de tracer la limite entre le domaine agricole d'une population recensée dans une préfecture et celui de la population recensée dans la préfecture voisine. Cela amène à ne retenir que les zones où les chiffres de population de 1954-1983 peuvent être, de manière fiable, mis en relation avec le domaine cultivé correspondant de 1955 et de 1981. Il s'agit des deux

grandes zones septentrionale et méridionale qui sont représentées sur la figure 27³. Il est peu probable, étant donnée la relative fiabilité des statistiques qui les concernent, que les estimations de leurs populations et de leurs superficies s'écartent beaucoup de la réalité. Le seul problème qui peut être rencontré concerne des distorsions minimales, dues à la présence de petits groupes de migrants récents, non recensés dans l'Aribinda.

- 5 La zone septentrionale, qui recouvre les cordons dunaires, est la plus importante. Elle coïncide avec le faisceau de colonisation de Wouré et une partie de ceux de Wangré et de Tolou. Sa population est en majorité kurumba, mais on y rencontre d'importants effectifs de pasteurs.
- 6 Dans la zone méridionale, le peuplement kurumba a une origine commune, les quartiers de Honré et de Silmamasi. Si les pasteurs sont peu nombreux, en revanche la population mossi est dominante dans l'extrême sud-est.
- 7 Les caractéristiques de ces deux grandes zones sont récapitulées dans le tableau x.

LA DENSITÉ DES OCCUPATIONS SELON LES ZONES

- 8 La surface du pays d'Aribinda⁴, qui correspond aux départements d'Aribinda et de Koudougou dans la province de Soum, s'élève à 3 721 kilomètres carrés. La densité de population, selon les estimations retenues, est de l'ordre de 10 habitants au kilomètre carré en 1983. En 1954, la densité calculée selon le même procédé était proche de 5 habitants au kilomètre carré.
- 9 Cette densité moyenne cache des disparités importantes⁵. L'extrême nord de la région, presque exclusivement peuplé de petits groupes d'éleveurs transhumants ou nomades, contraste par son faible poids démographique avec le reste du pays. Pour cette marche pastorale qui s'étend au-delà des derniers cordons dunaires vers le nord, le rapport population/surface de la zone aboutit à des densités qui sont, au mieux, de l'ordre de 2 habitants au kilomètre carré.
- 10 À l'exclusion de ces vastes étendues peu peuplées de l'extrême nord, la densité des zones septentrionale et méridionale est dans les deux cas de 14 habitants au kilomètre carré en 1981-1983, avec des taux d'occupation du sol très voisins, de 15,8 % et 14,7 %. Cependant la distribution des aires de culture et des établissements est fort différente d'une zone à l'autre (carte hors-texte 2).

TERRES				POPULATION						
		1955 (ha)	1981 (ha)	Taux croissance surfaces 1955 -1981	Surface / habitant 1955 (ha)	Surface / habitant 1981(ha)	1954	1983	taux croissance population. 1954 - 1983	
NORD	sables dunaires	3 682	9 890		0,73	0,93				
	autres sables	511	1 638		0,1	0,15				
	bas-fonds	50	412		0,01	0,04				
	total exploité	4 243	11 940	3,80%	0,84	1,12	5 013	10 652	2,60%	
	surface totale	75 315								
							densités		6,7 km ²	14,1 km ²
SUD	sables dunaires	1 263	2 223		0,37	0,34				
	autres sables	852	1 689		0,25	0,26				
	bas-fonds	929	2 982		0,27	0,45				
	total exploité	3 044	6 894	2,90%	0,89	1,05	3 422	6 619	2,30%	
	surface totale	46 975								
							densités		7,3 km ²	14,1 km ²
NORD	total exploité	7 287	18 834		0,86	1,09				
et SUD	surface totale	122 290					8434	17 271		
							densités		6,9 km ²	14,1 km ²

Tableau x. Population et surfaces cultivées 1954-1955 et 1981-1983 pour deux zones, septentrionale et méridionale, de l'Aribinda (d'après données administratives et photo-interprétation).

- 11 Dans le nord, la population est presque totalement concentrée sur les cordons dunaires qui couvrent près de 15 000 hectares, soit le cinquième de la surface de la zone. Les champs sur ces terrains dunaires représentent plus de 80 % de l'espace exploité.
- 12 Dans le sud, à densité de population équivalente, la distribution de la population est plus homogène : les établissements et les aires de culture ne sont plus concentrés sur un seul élément du paysage mais, au contraire, ils ont tendance à être dispersés dans un réseau plus lâche et plus régulier. Les champs sur sols dunaires épais ne représentent qu'un tiers des aires exploitées ; en revanche, près de la moitié de la surface cultivée est constituée de champs de bas-fonds et le reste correspond à des cultures sur sols plus ou moins sablonneux de glaciés.

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DES SURFACES AGRICOLES ENTRE 1954-1955 ET 1981-1983

- 13 Le rapprochement des surfaces cultivées et des chiffres de population en 1954-1955 et en 1981-1983 permet d'apprécier, sur vingt-cinq années, le développement des surfaces utilisées pour l'agriculture. Dans le nord, les surfaces cultivées croissent à un rythme annuel de 3,8 %, contre 2,9 % dans le sud (tabl. x). C'est la conséquence, déjà notée, de la dynamique démographique propre à chacune des deux zones, mais aussi d'une potentialité différente des terres agricoles.
- 14 On relève surtout, sur ce tableau, que la croissance des surfaces exploitées, concomitante de la croissance de la population, ne lui est pas strictement proportionnelle. Elle est plus importante.

Une consommation croissante d'espace

- 15 Au début de la période considérée, soit en 1954-1955, chaque habitant de la zone septentrionale de l'Aribinda exploite en moyenne une surface cultivée de 0,84 hectare. En 1981-1983, à la fin de la période, cette surface s'élève à 1,12 hectare, soit un accroissement de 33 % de la surface utilisée par individu.
- 16 Au sud, l'accroissement est plus réduit : il passe de 0,89 hectare à 1,04 hectare, soit une augmentation de 17 %.
- 17 Mais si on examine cet accroissement en fonction des différentes catégories de terres recensées, il ne revêt pas les mêmes caractéristiques d'une zone à l'autre (tabl. x) :
- dans le nord, la surface sableuse exploitée en moyenne par chaque individu croît de 27 % ; elle est responsable, à concurrence de 70 %, de l'accroissement total par individu de l'exploitation des terres ;
 - à l'inverse, dans le sud, la surface exploitée en terres sableuses par individu décroît légèrement. En revanche, celle de terres lourdes croît de 67 %.
- 18 En matière d'exploitation de terrains de culture, les divergences entre le nord et le sud vont en s'accroissant dans la période récente. L'exploitation agricole, dans le nord, aboutit à un profilage des cordons dunaires qui est visible sur les cartes d'occupation du sol (cartes hors-texte 1 et 2) ; tandis que dans le sud, les zones de culture, en se développant, soulignent peu à peu le réseau hydrographique et ses abords.
- 19 Malgré ces évolutions différentes, la surface exploitée par chaque habitant paraît s'accroître dans les deux zones. Mais cette surface, calculée à partir des données issues de la photo-interprétation, ne correspond pas exactement à celle qui est effectivement cultivée. La photo-interprétation, en effet, ne permet pas de distinguer les champs en culture des jachères ou friches des années précédentes. Cette surface que la photographie aérienne définit comme utilisée par l'agriculture recouvre donc, pour partie, des terrains qui ne sont pas travaillés et qui ne portent aucune récolte.

Les faux-semblants de l'extension agricole

LE « CHAMP IDIOT »

- 20 L'appellation de jachère⁶, même dans son acception courante, ne peut s'appliquer au système agricole de l'Aribinda. L'interruption de la culture d'un champ est étrangère à tout calcul de gestion des terres et survient quand le sol est complètement usé, au terme de quelques décennies, voire de quelques années.
- 21 Les sols les plus rapidement dégradés sont ceux, légers et peu épais, des piémonts de relief. À l'inverse, les terres lourdes présentent, comme le soulignent les agronomes (PROVOST, 1978), la plus grande résistance à un type d'agriculture prédatrice.
- 22 En kurumfé, les terrains laissés à l'abandon par suite de leur usure sont désignés par l'expression *akiogo zabré*, ce qui littéralement signifie le « champ idiot ». La traduction de cette expression par « jachère » relève donc d'un contresens, lorsqu'on sait que de manière quasiment systématique aujourd'hui, les terres en Aribinda sont cultivées jusqu'à épuisement. C'est pour cela que les paysans nomment champ idiot celui qui ne produit plus, et qui est souvent rongé par *l'asoro*, la « calvitie » qui met à nu l'argile

compacte sous les ensablements⁷. À tout prendre il vaut mieux le qualifier de « friche » au sens de « terrain laissé à l'abandon », recolonisé ou non, selon son état, par la végétation spontanée.

- 23 Nombre de ces friches n'ont plus guère de chance de porter à nouveau des cultures et on peut supposer, par conséquent, que la part des terres incultes dans le domaine foncier est en augmentation constante. L'accroissement apparent, entre 1954-1955 et 1981-1983, d'un quart environ de la surface « exploitée » par habitant, traduit donc en partie la négligence ou l'abandon des techniques qui visent à maintenir ou à reproduire les conditions de la production agricole.
- 24 Cet abandon, pour certains informateurs, remonterait aux années trente. Aujourd'hui, seuls quelques rares champs situés loin des habitations bénéficient d'une période de repos, par analogie avec un système de jachère. Cependant, aucun informateur, parmi tous ceux auxquels il a été demandé de la préciser, n'a mentionné une durée de repos supérieure à six ans, consécutive à une phase de culture de quatre à dix ans. De toutes façons, ce qui apparaît comme une jachère relique a une durée fort insuffisante et dans les faits, rarement respectée.
- 25 En réalité, deux phénomènes, liés aux problèmes fonciers étudiés par ailleurs, semblent se combiner dans la constitution du stock croissant de terres désormais incultes : la culture des sols jusqu'à épuisement et la reprise des cultures sur des terrains déjà fragilisés par une exploitation ancienne. Ce dernier point mérite d'être développé.

LES FRICHES ET LES ZONES DE VESTIGES

- 26 Dans le cadre de leur étude sur l'ORD du Sahel (PROVOST, 1978), les agropastoralistes et les cartographes de l'IEMVT se sont attelés, à partir d'une mission aérienne de 1974, au repérage de ce qu'ils nomment les « jachères » anciennes, c'est-à-dire les champs abandonnés depuis quelques années ou plus. Mais cette tâche est extrêmement délicate à réaliser. Sur les photographies aériennes de 1955 et de 1981, on a vu qu'il était difficile de distinguer les friches récentes des champs en culture ; il est encore plus difficile d'attribuer un âge quelconque à ce qui est identifié comme friche. En effet, sur certains terrains laissés « en repos », la couverture végétale met quelquefois plusieurs années pour se reconstituer, quand elle se reconstitue ! On n'acceptera donc qu'avec prudence les observations dérivées du texte et de la cartographie de l'IEMVT.
- 27 En 1974, la proportion des « jachères anciennes » par rapport à l'espace exploité⁸ est très variable selon les zones. La plus faible proportion se trouve aux alentours de Lélé-Katé, Wouroundou et Gaykangoéta, où elles couvrent une surface égale, ou un peu supérieure, au dixième du domaine cultivé. À Koudougou au nord en revanche, elles représentent deux fois le domaine cultivé, et sur certains cordons dunaires (autour d'Arra, Dalla, Sirgné-Arba Débééré, et surtout de Diamon), elles représentent une surface au moins équivalente à la moitié de l'espace cultivé.
- 28 Il est intéressant de constater qu'une corrélation existe entre une occupation ancienne de la région, antérieure à l'arrivée des occupants actuels au XVIII^e siècle, et les plus forts taux de terrains à l'abandon : leur proportion considérable autour de Diamon, Koudougou et Dalla, recolonisés seulement au XX^e siècle et parfois très récemment, semble liée à l'exploitation de ces terroirs par des « premiers occupants », les *poté samba* de Zaran et de Dalla⁹.

- 29 Dans pratiquement tous les cas, l'extension importante des friches intéresse des zones de terres sableuses où l'on rencontre de nombreux vestiges archéologiques, et tout particulièrement, dans le nord de la région, des ruines de constructions. Dans le sud de la région, les terrains à l'abandon sont essentiellement localisés sur des ensablements en bordure de cours d'eau au débit saisonnier. Leur extension considérable sur certains terroirs, comme à Alagiou et Bourel tardivement exploités, peut être reliée à de fortes concentrations de tertres anthropiques, qui laissent penser que les terrains ont, à un moment donné, fait l'objet d'une exploitation de longue durée.
- 30 Des occupations successives de l'Aribinda découlent la même « relation étroite entre les milieux fortement dégradés et les vestiges d'occupation humaine » qu'établit GROUZIS (1987 : 249) dans l'Oudalan pour un peuplement remontant, quant à lui, à 1900-1375 BP.

LES SURFACES CULTIVÉES EN 1983-1984

- 31 S'il est impossible d'estimer directement la part des terrains à l'abandon dans l'ensemble des terres identifiées comme exploitées par la photo-interprétation, du moins peut-on tenter d'appréhender la superficie des terres effectivement en culture, en se référant à un échantillon d'exploitations représentatives des pratiques agricoles de l'Aribinda.

Les exploitations retenues

- 32 En 1983, 24 exploitations agricoles ont été choisies dans différentes localités du pays, dans différents groupes sociaux et dans différentes ethnies. La structure par âge de leurs résidents était à peu près conforme à celle de la population de la région. Leurs habitants ont été recensés et leurs champs mesurés :
- 17 exploitations kurumba dans des groupes sociaux divers, dont 4 au nord (Sirgné-Pem), 2 au sud (Lélé-Brigtoéga) et le reste dans les différents quartiers d'Aribinda.
 - exploitations peul, 1 au nord (Sirgné), une à l'ouest (Gorgel) et 1 à l'est (Intara) ;
 - exploitation bella à Wouré ;
 - exploitations mossi : 1 à Liki, de migrants anciens des années vingt, et 2 à Pogoldiama dans l'ouest, de migrants récents.
- 33 Mais en raison de la saison catastrophique de l'année 1983, la poursuite de l'enquête auprès de huit de ces exploitations n'a plus été envisageable, du fait de l'absence d'une partie ou de la totalité de leurs membres. Deux exploitations peul et une mossi avaient été abandonnées, les familles ayant émigré vers des régions plus favorisées. Par ailleurs, les membres de cinq exploitations kurumba décidaient d'arrêter là leur collaboration, pour se consacrer à la recherche de l'or. Il n'a donc pas été possible, dans ces exploitations, de mener à son terme l'étude entamée. Ainsi l'analyse s'est limitée aux 16 exploitations restantes, lesquelles constituent un échantillon assez large du monde rural (tabl. XI).

Tableau XI. Liste des exploitations agricoles retenues.

N°	Localité	Nom du chef d'exploitation	Ethnie ou fonctions	Autres activités
1	Wangré	Ouséni Zoré	Yarga	commerçant

2	Wouré	Abdoulaye Maega	Kurumba	noble
3	Wouré	Amadou Maega	Kurumba	maître coranique
4	Wouré	Ousmane Yatara	Bella	
5	Lourou	Boureïma Tao	Kurumba	cordonnier
6	Tolou	Hamidou Gandaba	Kurumba	forgeron
7	Honré	Hamado Badini	Kurumba	hifuba
8	Honré	Boukari Wono	Kurumba	
9	Sirgné	Adbouramane Maega	Kurumba	
10	Sirgné	Souleymane Maega	Kurumba	noble
11	Pem	Mahamoudou Maega	Kurumba	chef de village
12	Lélé	Bakou Badini	Kurumba	hifuba
13	Brigtoéga	Hamadou Wourouba	Kurumba	
14	Liki	Ranini Sawadogo	Mossi	-
15	Pogoldiama	Abdoulaye Sawadogo	Mossi	
16	Intara	Téboré Dicko	Silloubé	pasteurs

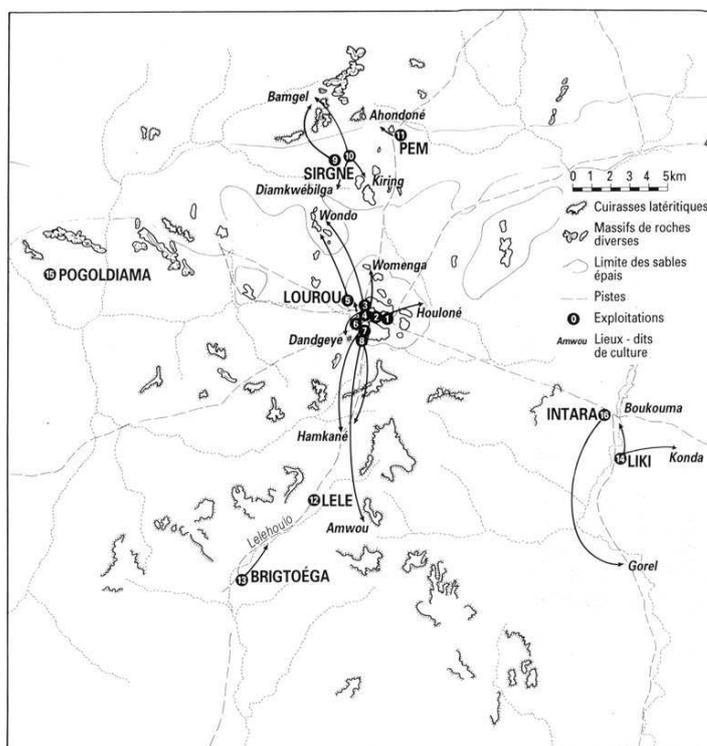


Figure 28. Localisation des exploitations agricoles retenues et de leurs lieux-dits de culture.

- 34 La localisation de ces exploitations et de leurs lieux de culture est représentée sur la figure 28¹⁰.

La surface cultivée par individu

- 35 Il n'a pas été question, à l'échelle de ces 16 exploitations, de prendre en compte toutes les cultures secondaires qui couvrent, le plus souvent, de très faibles superficies. N'ont été retenus que les champs de mil et de sorgho, céréales qui constituent l'essentiel de la production vivrière.
- 36 Plus de 6 champs sur 10 sont établis sur sols sableux ; cela représente 76 % de la surface totale cultivée. En fait, dans la moitié des exploitations, la totalité des champs sont aménagés sur sable (*ahondo*) et par conséquent, seul le mil est cultivé. Seules 2 exploitations, n° 13 et n° 12, ne cultivent aucune terre légère et exploitent en mil le *bolawa* (terre sablo-argileuse) et en sorgho le *ahulo* (terre lourde de bas-fond). Le reste des exploitations cultive, en mil et en sorgho, à la fois des terres légères et des terres lourdes.
- 37 Dans ces 16 exploitations, 274 résidents cultivaient au total 146,6 hectares, tous types de parcelles confondus, soit une moyenne de 0,34 hectare par résident. Cette surface se répartissait en 0,40 hectare de terres sableuses (désignée comme *ahondo*, c'est-à-dire les sols dunaires épais et les ensablements de piémont de relief) et 0,13 hectare de terres lourdes par personne.
- 38 Si cet échantillon est représentatif de ce qu'on observe à l'échelle de l'Aribinda, la réintégration de ces exploitations dans leur zone effective permet les extrapolations suivantes : chaque résident cultivait en moyenne 0,55 hectare de terres légères et

0,02 hectare de terres lourdes dans la zone septentrionale, contre 0,20 hectare de terres légères et 0,29 hectare de terres lourdes dans la zone méridionale.

- 39 En considérant, dans le nord, le rapport « surface exploitée par habitant » du tableau x, seule la moitié de la surface recensée serait effectivement cultivée (0,57 hectare sur 1,12). Dans le sud, l'extrapolation aboutit à des résultats voisins : 0,49 hectare seraient cultivés sur 1,05 hectare repérés comme utilisés sur la photographie aérienne¹¹.
- 40 Cette pondération considérable des surfaces classées en culture par la photographie aérienne affecte tout particulièrement les terres légères : la moitié de leur surface repérée comme « exploitée » serait effectivement cultivée dans le nord, seulement le tiers dans le sud.
- 41 Même si l'on prenait en compte les cultures autres que le mil et le sorgho dans la surface cultivée par individu, la modicité de l'étendue de ces cultures ne changerait pas grand-chose aux conclusions. L'importance de ce qu'on peut nommer un « déchet foncier » est explicable par les pratiques agraires.

NOTES

1. La première couverture aérienne de l'Aribinda remonte à 1955 (AOF ND-30-XVIII) ; la seconde mission sur Dori a lieu en décembre 1981 (81 032-HV Dori). La zone photo-interprétée ne couvre pas la zone de la mare de Soum, c'est-à-dire l'extrême nord de la région. L'identification sur photographies aériennes a été complétée par une reconnaissance de plusieurs unités caractéristiques sur le terrain.

2. Comme précédemment dans *La classification paysanne*, chap. 2.

3. Pour les unités de recensement retenues, on se reportera au chapitre précédent où elles sont énumérées.

4. Chiffres officiels de 1983.

5. La carte des circonscriptions du recensement national de 1975 est peu utilisable pour le calcul des densités locales. Ces circonscriptions, qui regroupent plusieurs villages, ne recouvrent pas la totalité de la zone enquêtée, et le calcul de leur densité de population donne des résultats très largement surestimés.

6. SIGAUT (1985 : 15-16) précise bien qu'il est « incohérent de parler de jachère, comme le font généreusement les géographes, à propos des pays tropicaux », puisque « la jachère est une technique propre aux régions où on cultive des céréales d'hiver à la charrue ou à l'araire ».

7. D'autres expressions moins fréquentes sont aussi utilisées dans l'Aribinda pour désigner les terres à l'abandon ou en repos : *apuya gari*, *akiogo dogologo* ou *akiogo sitogo* (champ abandonné).

8. Les auteurs de la cartographie au 1/200 000 de l'IEMVT ont défini 5 classes de taux d'occupation du sol par les champs et les jachères récentes, à partir d'une trame qui permet de percevoir des unités de 100 hectares sur le terrain : 4 à 10 %, 10 à 30 %, 30 à 50 %, 50 à 75 % et plus de 75 %. Ils livrent également la valeur moyenne pour chacune de ces classes. À partir de ces valeurs il est possible de calculer approximativement les surfaces en jachère repérées sur la photographie aérienne de 1974.

9. Cf. *Les anciens territoires*, chap. 3. À noter également que la quasi-totalité de ces terrains à l'abandon sont constitués de sols légers.

10. Il sera fait référence à ces exploitations pour la poursuite de l'étude des pratiques agraires, dans les chapitres 8 et 9.

11. La sous-estimation systématique de la population dans les recensements pourrait être en mesure d'amener à une réévaluation de ce constat, mais cependant pas de l'infirmier.

8. L'exploitation agricole

- 1 À part, de-ci de-là et depuis peu, quelques exploitations d'or qui ont plutôt un caractère « sauvage » et provisoire, parce qu'elles sont la contrepartie de la précarité des productions céréalières, l'Aribinda est un pays à l'économie spécifiquement agricole sur laquelle se sont greffées, récemment, des activités pastorales. Les caractéristiques de l'exploitation paysanne tiennent à la combinaison des apports des peuplements divers.

L'HABITAT ET LA RÉSIDENCE

Les bâtiments villageois

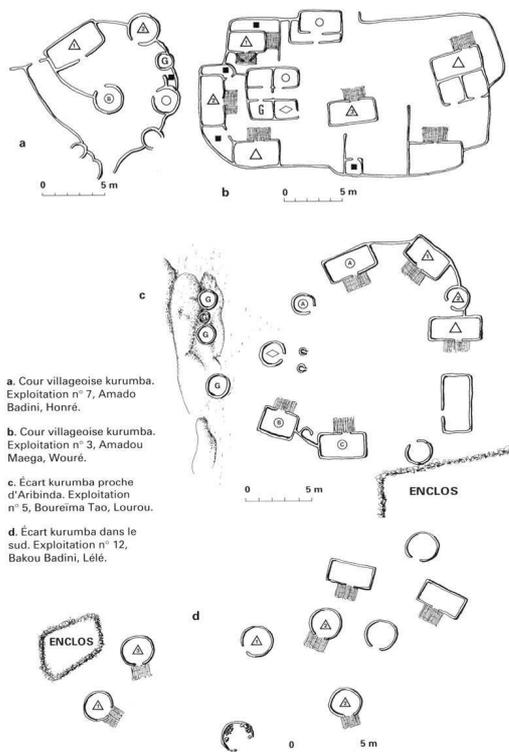
- 2 Chez les sédentaires¹, les matériaux et les techniques de construction varient peu d'un groupe à l'autre. Les bâtiments, construits en briques de pisé et enduits d'argile, se répartissent selon leur forme en deux types, circulaire et rectangulaire.
- 3 Les bâtiments de forme circulaire sont généralement coiffés d'un toit conique en chaume, posé sur une charpente de branchages réunis au sommet par un lien. De taille variable, ces constructions font généralement office de cuisine ou de grenier². Les greniers sont construits sur une dalle granitique et, à défaut, sur un soubassement de pierres recouvert de branchages, afin de les protéger contre les rongeurs et les termites³. On accède à l'intérieur par une ouverture à mi-hauteur ; les bottes de mil et les paniers de sorgho y sont entassés avant la pose de la toiture.
- 4 Les constructions rectangulaires sont recouvertes d'une terrasse de terre battue aménagée sur une charpente horizontale de longues branches ; un rebord percé d'une ou de plusieurs rigoles d'écoulement entoure cette terrasse qui sert à entreposer divers outils ou des denrées telles que la paille, les bottes de sésame et les produits de cueillette. La plupart de ces constructions rectangulaires sont des locaux d'habitation ; parfois, elles comprennent deux ou quatre pièces distinctes, certaines tenant lieu de cuisine ou de grenier. Enfin l'entrée des chambres, qu'elles soient rectangulaires ou circulaires, est généralement agrémentée d'un auvent de paille dressé sur des poteaux.
- 5 Ces bâtiments, reliés entre eux par un mur de briques et de terre battue, délimitent un espace central, parfois ombragé d'arbres, sur lequel se dressent de petites constructions : auvents de paille de sorgho servant d'abris ; petits poulaillers de terre battue, petits

greniers... Le long du mur d'enceinte, coupé d'une ou de plusieurs entrées, quelques aménagements sommaires délimitent d'autres espaces non couverts, comme les latrines et les douches.

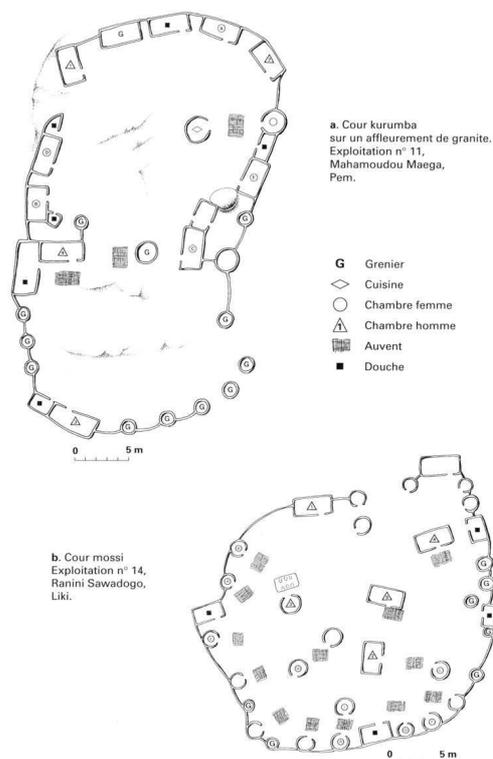
- 6 Les bâtiments s'agencent ainsi autour de cours (fig. 29 et 30). Les cours situées à l'intérieur d'un village ou d'un quartier se jouxtent : l'habitat kurumba de village est ramassé et seuls quelques passages étroits permettent de circuler d'une cour à l'autre. Dans les villages mossi, chaque cour est en revanche bien distincte des autres, dont elle est séparée par des champs. Cependant, dans les hameaux kurumba ou mossi éloignés des villages, la cour n'a pas de mur d'enceinte et conserve encore souvent la physionomie de l'habitat temporaire ; les habitations sont généralement de forme circulaire et distantes les unes des autres de quelques mètres.

La résidence et sa cour

- 7 L'unité d'habitation est dénommée cour par extension. Cette cour (*awindi* en kurumfé) regroupe les membres d'une famille et éventuellement leurs collatéraux, associés dans l'exploitation du domaine foncier⁴.
- 8 Quelle que soit la composition de la résidence, le doyen de ces cours est le responsable de la communauté et du domaine foncier de l'exploitation. Parfois, malgré la présence de frères et de fils mariés du doyen (exploitations n^{os} 10, 11), la culture des champs collectifs est menée en commun par tous les actifs présents. Chez les Kurumba, l'unité de résidence coïncide donc en principe avec l'unité de production qui pourvoit à la consommation commune.
- 9 Le décès du doyen de la cour a pour conséquence, à plus ou moins longue échéance, l'éclatement de l'unité de production. Lorsque ce décès est très récent (n^o 3), la situation qui précède la disparition du doyen reste, pendant un certain temps, inchangée : les enfants continuent d'exploiter ensemble le domaine familial.
- 10 Puis les fils mariés du doyen prennent leur autonomie en exploitant, chacun pour le compte de son ménage, leur(s) propre(s) champ(s) : c'est ce que l'on observe dans les exploitations n^{os} 7, 8, 12, 14, où le décès du doyen ne remonte pas à plus de quelques années. Dans ces exploitations, l'unité de résidence correspond alors à plusieurs unités de production et chacune réserve ses produits à la consommation exclusive d'un ménage. Les chefs de ménage sont des frères et des demi-frères, dont les enfants ne sont pas encore mariés ; la taille de ces cours peut être importante, comme à Liki (n^o 14), où cohabitent cinq frères, l'effectif de la cour atteignant trente-six personnes. À Honré (n^o 7), à l'inverse, seuls subsistent deux frères dans une cour dont l'effectif ne s'élève qu'à onze personnes : après la mort de leur père, les autres frères sont partis installer leur propre cour.



Figures 29 et 30. *L'habitat chez les sédentaires : les cour*



- 11 Cet éclatement se poursuit lorsque les membres de la génération suivante se marient ou lorsque le domaine foncier, devenu insuffisant, doit être abandonné par les membres de la famille les moins bien placés au regard de la succession⁵. Dans les exploitations n° 5, 6, et 13, les chefs des plus jeunes branches familiales, qui ont obtenu de nouvelles terres de culture dans leur parenté ou par emprunt, laissent les champs familiaux à leurs aînés. Ce

processus intéresse également les exploitations d'étrangers (n^{os} 4 et 15), Bella et Mossi, venus s'établir dans l'Aribinda après la fragmentation de leur résidence familiale dans leur région d'origine, ou tout simplement, après avoir acquis par le mariage leur autonomie. Toutefois, si le domaine foncier familial n'est pas saturé, les terres peuvent être partagées entre les héritiers du défunt, même si l'unité de résidence originelle elle-même se fragmente, comme dans les cours n^o 2 et 9. L'effectif de chaque cour est faible : de cinq à treize personnes.

- 12 Puis ces cellules familiales autonomes s'étoffent avec le temps : 30 personnes sont aujourd'hui présentes dans l'exploitation n^o 1 (Yarga), constituée au départ de deux ménages venus il y a vingt-trois ans chercher de nouvelles terres dans l'Aribinda.
- 13 Le processus de scission de l'unité de résidence originelle s'opère donc généralement en deux étapes. Dans une première étape, la fragmentation ne touche que le domaine foncier de l'exploitation ; dans la seconde, le groupe de résidence lui-même éclate en plusieurs cours indépendantes.
- 14 Chez les Silloubé d'Intara (n^o 16), seuls « pasteurs » de l'échantillon, le doyen réside dans la cour avec ses six fils mariés et l'effectif total des habitants s'élève à dix-neuf personnes. Cette exploitation n'est cependant pas représentative de l'organisation de la résidence chez les Peul, où les ménages ont une nette tendance à l'autonomie.

LES PRÉSENTS

- 15 Le chiffre de 274 personnes recensées de manière permanente dans ces 16 cours permet de calculer une moyenne de 17 membres par cour ; ce chiffre ne rend pas compte de la grande variabilité des effectifs, qui vont de 4-5 personnes (n^o 4, n^o 9) à 36 ou 37 personnes (n^o 14, n^o 10), en se limitant parfois à un seul ménage (tabl. XII).
- 16 Les cours les plus importantes se rencontrent dans les villages. Celles de Wouré et de Wangré (n^o 1 et 3), de Sirgné (n^o 10), et de Pem (n^o 11), abritent entre vingt-quatre et trente personnes, ce qui correspond pour chacune à la présence de trois à six hommes mariés.

Tableau XII. Composition de la résidence dans les 16 exploitations.

Exploitation n ^o	Hommes mariés	Femmes mariées	Personnes âgées	Enfants	Autres	Total présents	Absents
1	3	5	1	20	1	30	0
2	2	1	0	0	3	6	0
3	3	4	2	8	7	24	1
4	1	1	0	3	0	1	0
5	2	3	0	7	1	13	2
6	1	2	0	8	2	13	0
7	2	3	1	3	2	11	0
8	5	5	3	6	3	22	0
9	1	2	0	2	0	5	0
10	6	7	2	21	1	37	1
11	3	5	1	9	4	22	1
12	2	3	1	7	0	13	1
13	3	3	0	3	1	10	0
14	5	9	0	20	2	36	6
15	2	2	0	4	0	8	1
16	7	7	0	5	0	19	0
Total	48	62	11	126	27	274	13

- 17 La réunion de plusieurs hommes mariés dans une même résidence est le cas le plus courant chez les Kurumba et les Mossi⁶. Plusieurs ménages (chacun composé du mari, sa ou ses femmes et leurs enfants) s'y côtoient. S'y ajoutent parfois les parents de ces ménages, veufs ou veuves, personnes âgées qui sont généralement inactives, onze personnes âgées sont ainsi présentes dans les seize exploitations.
- 18 En outre, vingt-trois descendants de collatéraux ou d'alliés (neveux et nièces) étaient présents dans dix cours et seize d'entre eux, très jeunes, ne participaient pas aux travaux agricoles. À l'exception des élèves coraniques de l'exploitation n° 3, tous les membres des cours sont situés dans des relations de parenté plus ou moins directes.

LES ABSENTS

- 19 La plupart des individus signalés comme absents ne sont pas appelés, au moins à brève échéance, à revenir travailler sur le domaine foncier familial. Dans six des exploitations étudiées, treize personnes, exclusivement du sexe masculin, étaient absentes.
- 20 Deux enfants, âgés de treize ans, étaient placés dans une école coranique de la région et participaient aux travaux des champs pour le compte de leur maître ; un autre, de seize ans, était en collège d'enseignement général à Djibo ; un quatrième, âgé de quinze ans, résidait chez un oncle qu'il aidait pour les travaux agricoles.
- 21 Les neuf autres absents depuis près de six ans étaient partis en Côte-d'Ivoire. Ces derniers, les seuls qu'on puisse considérer comme véritablement migrants, avaient entre dix-sept et trente-cinq ans. La plus forte proportion de migrants concerne les Mossi de Liki (n° 14), chez lesquels six hommes étaient absents depuis près de quatre ans.

LE DOMAINE FONCIER DE LA COUR : LES CHAMPS

- 22 Les champs peuvent être classés selon différents critères :
- leur mode d'appropriation, collectif ou individuel ;
 - leur localisation ; c'est le plus souvent la distance qui les sépare de l'habitation ;
 - leur sol, qui détermine le choix des cultures.
- 23 Les friches, *akiogo zabré*, ne sont évoquées ici que pour mémoire.
- 24 Les caractéristiques des champs des exploitations peuvent être résumées sous forme de tableau (tabl. XIII)

Tableau XIII. Caractéristiques des champs collectifs et individuels des 16 exploitations.

Nature du sol + culture	Nombre champs	Surface totale (ha)	Surface moyenne (ha)	Surface minimale (ha)	Surface maximale (ha)	Distance moyenne (km)
CHAMPS COLLECTIFS						
Sable/mil	27	91,00	3,37	0,40	12,00	2,6
Sable+argile/mil+sorgho	7	7,30	1,04	0,30	1,80	2,0
Argile/sorgho	8	20,40	2,55	0,70	5,70	1,9
Ensemble	42	118,70	2,83			
CHAMPS INDIVIDUELS						
Sable/mil	44	20,00	0,45	0,06	2,00	2,7
Sable-argile/mil/sorgho	4	1,91	0,48	0,10	1,20	2,4
Argile/sorgho	20	6,0	0,30	0,06	1,00	2,7
Ensemble	68	27,91	0,41			

Champs collectifs et champs individuels

- 25 La distinction la plus courante et la plus significative est celle qui classe les champs selon leur mode d'exploitation, lié lui-même au type d'attribution foncière. *Mukiogo* (« mon champ », ou encore : *akuruga*, « petit champ ») s'oppose ici à *aforba kiogo* (« champ collectif »).
- 26 À chaque cour correspond en effet un ou plusieurs champs qui sont cultivés de manière collective par un groupe d'actifs. Leur production est destinée à nourrir tous les membres de la famille plus ou moins étendue impliquée dans le travail collectif. La récolte est stockée dans des greniers qui appartiennent au chef d'exploitation. Lui-même distribue, ou contrôle la distribution des rations quotidiennes de mil et de sorgho aux femmes, lesquelles assurent la préparation des aliments pour la communauté. Les champs collectifs représentent 82 % de la superficie totale des champs, dont un peu plus des trois quarts en sols légers.
- 27 À ce premier type de champs s'opposent ceux personnellement attribués à certains actifs, hommes ou femmes mariés ou non qui, en principe, les cultivent individuellement et disposent à leur guise de leur production. Le travail de ces parcelles « individuelles » (*mukiogo*) a lieu en dehors des heures réservées aux travaux des champs collectifs, soit tôt le matin, soit en fin d'après-midi. En année normale, la production de ces parcelles est vendue au bénéfice de leurs exploitants, qui peuvent ainsi se procurer divers articles de la vie courante ou du petit bétail. Toutefois, en année déficitaire, cette production est mise au service de la communauté et sert à combler le déficit vivrier de la cour, directement s'il s'agit d'une production céréalière, en étant vendue s'il s'agit d'autres cultures. Ce système de champs individuels fonctionne à ce titre comme une réserve commune, utilisée seulement en cas de nécessité⁷.
- 28 Cette distinction entre champs collectifs et champs individuels est importante, dans la mesure où elle marque des modes d'exploitation et des intérêts économiques différents.

La localisation des champs et leur sol

- 29 Un champ peut être désigné en kurumfé de différentes manières, selon sa localisation par rapport à l'habitat.
- 30 *Akwona* sont les champs de village situés, tout au plus, à environ 200 mètres de la maison. Dans *akwona* sont circonscrits *adanbela* (« maison-derrière »), champs contigus à l'habitation, abondamment fumés par les détritiques domestiques répandus aux abords des maisons, généralement semés en maïs et cultivés par des personnes âgées qui s'éloignent peu de la résidence. À cet ensemble de champs proches s'opposent *adurugu kiebi* (« brousse-champ »), champs de brousse plus éloignés du village.
- 31 Il est d'autres types de champs, dont la localisation et la vocation sont particulières : il s'agit des *akal*⁸, jardins enclos situés dans des lieux humides (bas-fonds, bordures des mares et des chenaux d'écoulement des eaux dans les sables) où sont cultivées des plantes vivrières complémentaires des céréales, voire même du tabac, des Calebasses et du coton.
- 32 À l'exception des champs de maison, toujours indiqués par le terme *adanbela*, c'est le terme *akiogo* (plur. *akiébi*) qui est le plus volontiers employé pour désigner tout champ, proche ou éloigné. On précise d'ailleurs plus volontiers la nature de son sol que sa localisation : les *aholfi kiébi* (sing. *abulo kiogo*), champs de bas-fond, à sol plutôt argileux (terres lourdes) et réservés essentiellement au sorgho, sont à distinguer des *ahondo kiebi*, champs sur sables cultivés principalement en mil et qui représentent la majeure partie des terres exploitées. Une catégorie intermédiaire est représentée par les champs sur terrain argilo-sableux, *bolega*, qui peuvent être cultivés aussi bien en mil qu'en sorgho.
- 33 Il est intéressant de noter – en regard de l'utilisation des instruments aratoires – que les champs sur sable ont généralement une surface supérieure à celle des champs sur terres lourdes (en moyenne 3,37 hectares contre 1,8 hectare pour les champs collectifs, 0,45 hectare contre 0,33 hectare pour les champs individuels, cf. tabl. XIII).

LES CULTURES

- 34 La majeure partie des champs est cultivée en mil et en sorgho. Les plantes secondaires, telles que le haricot niébé (*Vigna unguiculata*) ou l'oseille (*Hibiscus sabdarifa*), sont parfois mêlées au mil et semées sur un même champ.
- 35 Bien sûr, le mil et le sorgho ne représentent ni la totalité des céréales ni la totalité des espèces cultivées dans l'Aribinda. À ces cultures de base s'ajoute aussi le maïs, semé sur les épandages de détritiques, aux abords immédiats des habitations, ou dans les jardins proches des zones déprimées et bien alimentées en eau. Dans ces *akal*, outre le maïs, croissent le gombo (*Hibiscus esculentus*), la Calebasse (*Lagenaria siceraria*), du sorgho rouge ou sucré, du tabac, du melon, du coton... Le pois de terre (*Voandzeia subterranea*) et l'arachide, cultures exclusivement féminines, ainsi que le sésame, sont en revanche cultivés sur de petites surfaces sableuses et parfois encloses. Enfin, quelques parcelles irriguées, qui portent du riz et des cultures maraîchères, ont été aménagées à la sortie du barrage de Boukouma. Mais les produits du jardinage, parfois commercialisés ou utilisés pour accompagner le plat principal de céréales, ou encore la culture du maïs, qui fournit les premières rations de la période de soudure, ne sauraient avoir une importance équivalente à celle du mil et du sorgho qui constituent la base de l'alimentation familiale.

- 36 Pour distinguer diverses catégories au sein des deux grandes espèces *Pennisetum typhoides*, le mil, et *Sorghum bicolor*, le sorgho, les paysans se basent sur des critères de taille, de morphologie, de couleur, de cycle ou de terrains d'élection⁹. Mais l'identification botanique de chacune de ces catégories paysannes est impossible, du fait des hybridations. Au terme de « catégories paysannes », qui semble bien s'imposer pour les désigner, peut être cependant préféré, pour des raisons pratiques, celui de « variétés ».

Les mils

- 37 La « plus ancienne de toutes les variétés de mil » est *poteyana* ; il s'affiche sans ambiguïté comme le « premier mil » et le terme qui le désigne évoque, bien sûr, celui de *poté samba*, les premières gens qui occupèrent la région avant les arrivées songhay au XVIII^e siècle. Qu'il s'agisse d'une très ancienne variété de l'Aribinda ou qu'il ait été apporté par les Songhay eux-mêmes, il semble adapté au type d'agriculture que devaient pratiquer des groupes réfugiés. La brièveté de son cycle (70-90 jours) a pu répondre aux conditions imposées par l'insécurité, qui contraignent à un travail agricole rapide à proximité des reliefs. Aujourd'hui, ce mil continue d'être cultivé à proximité des habitations¹⁰. De cette localisation il tire son autre nom, *akwandé nyara*, le « mil de maison ».
- 38 La seconde variété de mil introduite est celle de *Kutiam yara*, dont le cycle végétatif est d'une centaine de jours. *Kutiam*, qui aurait ramené ce mil de Manogo, localité non identifiée qui serait située à Mallé (Mali ?), était le premier ou le deuxième doyen dans l'Aribinda des lignages *hifuba* Tao. Si c'est bien à ce personnage que remonte l'introduction de *Kutiam Yara*, elle serait à dater de la fin du XVIII^e début du XIX^e siècle. Il n'est d'ailleurs pas exclu que *Kutiam Yara* ait été apporté par les Kurumba lors de leur immigration.
- 39 Ces deux variétés, *poteyana* et *Kutiam*, sont les seules qui subsistent aujourd'hui des mils présents au moment où l'Aribinda se replie pour près d'un siècle autour des massifs du cœur de la région. Ce temps de l'espace fermé voit cependant l'adoption de deux variétés de mil dont l'origine et la date d'introduction demeurent incertaines. Leur appellation, *torodo* et *anyara kumè*, prête à de multiples commentaires quant à l'origine du terme¹¹ et quant à ce qu'il désigne. Leur spécificité réside dans l'assez longue durée de leur cycle végétatif (120 jours). Cette durée peut éventuellement signifier que, avant d'être cultivés loin de l'abri des montagnes, les mils à une certaine époque pouvaient l'être dans une sécurité relative au pied des reliefs, quoiqu'il ne s'agisse que d'hypothèses.
- 40 Vers la fin du XIX^e siècle apparaît *hayré*, mil qui proviendrait des Dogon de la falaise de Bandiagara¹². La brièveté du cycle de cette variété (70 jours au minimum), au même titre que la garantie offerte par son origine dogon¹³, semblent compenser la petite taille de l'épi, que les paysans généralement n'apprécient guère. Cycle très court, indicateur de crise climatique, ou encore cycle adapté à la mise en culture des terres éloignées d'Aribinda et qui permet d'abrèger la présence des agriculteurs en ces lieux d'insécurité ? La fin du XIX^e siècle correspond en effet au moment où Aribinda s'ouvre progressivement à la culture des terres légères situées à plusieurs kilomètres du bourg.
- 41 Il faut ensuite attendre quelques décennies pour qu'apparaisse, selon les informateurs, une ou deux nouvelles variétés de mil plus ou moins différentes : *gagoru*, le mil de Gao, *anyara dweyhi*, le mil long, *abansosa*, le lancier, ou plus simplement *bellamayana*, le mil des Bella. Ce ou ces mils aux noms multiples ont été introduits par les Bella venus de

l'Oudalan « au moment où les pluies se sont faites rares », entre la sécheresse de 1912 et celle de 1931. Leur adoption serait donc contemporaine de celle de l'iler, introduit par les mêmes intermédiaires *bella*. Au choix d'un outil qui marque le passage à une agriculture plus extensive, s'ajoute ainsi celui d'une céréale très appréciée, non tant pour son cycle moyen (90 à 100 jours) que pour la très grande taille de son épi qui peut atteindre la longueur d'un bras, ce qui est l'un des critères locaux de productivité. Son apparition ne peut être dissociée du contexte de crise climatique qui marque le premier tiers du xx^e siècle.

- 42 L'adoption dans le sud, au cours des années quarante et cinquante, de la variété *mogho nyarpuma*, le mil court mossi, ou encore *anyara yahi*, le mil lent, paraît relever d'une tentative de diversification. Cette variété pourrait parfaitement illustrer la stratégie spatiale afférente à l'usage de la houe¹⁴ : en s'accommodant d'une plus large gamme de terrains que les variétés précédentes, *mogho nyarpuma* a pu, pendant un moment, remplacer les variétés cultivées jusqu'alors dans le sud par les Kurumba. Mais la diffusion d'une variété nouvelle est un phénomène lent. Introduite par les Mossi, migrants des années vingt et trente dans le sud, son assez large diffusion chez les Kurumba n'est survenue que dix à vingt ans plus tard. Aujourd'hui, passée la période climatique favorable des années cinquante, les agriculteurs commencent à juger trop long le cycle végétatif de ce mil mossi (120 jours), dont la farine est de surcroît peu appréciée.
- 43 Les plus récentes des variétés cultivées dans l'Aribinda, *nassaryana*, le mil du Blanc, *Nounayana*, le mil de Nouna, etc., ont été soit diffusées par les organismes de développement, soit achetées comme vivres puis semées, soit simplement « ramenées par les voyageurs ».

Les sorghos

- 44 L'histoire des sorghos est plus simple, plus anecdotique que celle des mils, sans doute en partie parce que leur culture ne recouvre pas les mêmes enjeux et que leur consommation n'est pas chez les Kurumba aussi appréciée que celle du petit mil. Dans la période de repli autour des dômes d'Aribinda, la culture du sorgho était limitée à de petits enclos localisés sur les parties basses et argileuses du terroir, sur le pourtour des petites mares qui ponctuent les ensablements, comme à Boukouma Kweyré, ou sur la périphérie des sables, comme à Daya. Le sorgho représentait une culture annexe, au même titre que le coton ou les plantes à sauce. Une seule variété de sorgho pour l'alimentation, le *beloko*, de cycle très long (120 à 150 jours), était cultivée à côté d'un sorgho rouge qui était utilisé pour préparer de la bière. L'origine de l'un et de l'autre est probablement kurumba¹⁵.
- 45 Toutes les autres variétés actuellement cultivées (on dénombre 14 sorghos courants) sont apparues par la suite. Dans leur grande majorité, elles ont été introduites dans la première moitié du xx^e siècle par les immigrants mossi venus s'installer dans le sud de la région, et ont été adoptées par les Kurumba qui se convertissaient peu à peu à la culture des bas-fonds¹⁶.
- 46 Il serait fastidieux d'énumérer toutes ces variétés. *Atisiga* et *awonenga prenga* (sorghos blancs de cycle long), *akolega* (de cycle court), les sorghos « aveugles »¹⁷ (*Yringa fafayiba*, *Yiruwaya*) ou aristés (*awonenga koina*) seraient d'origine mossi, quoique certains informateurs du nord de l'Aribinda y voient plus volontiers des variétés ramenées de « La Mecque ». Ces innombrables variétés démontrent que l'apport mossi a permis la constitution d'un formidable stock de semences aux caractéristiques très différentes et,

par là même, susceptibles de s'adapter à des contraintes très diverses de sol et de pluviométrie.

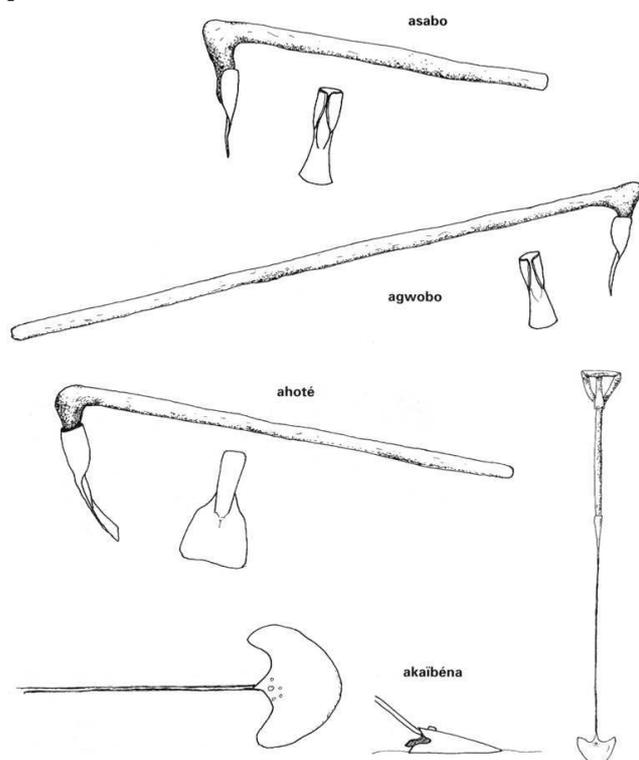


Figure 31. Les instruments aratoires traditionnels : houes à semer et à sarcler, iler.

- 47 La plupart de ces variétés de sorgho se rencontrent bien entendu dans le sud de la région, où la culture des terres basses est dominante. Une seule d'entre elles a réussi à s'imposer dans l'ensemble de la région : *pisyopwé* (de « soixante-dix » en moré)¹⁸, devenu *domdé tisiga* en kurumfé (même sens), ou encore *atisi-bron* (sorgho-chèvre). Parvenue dans le sud au moment de l'immigration mossi et dans le nord dans les années soixante-dix, cette variété est en passe de supplanter *beloko*, au cycle excessivement long, dans la palette des sorghos cultivés.

LES INSTRUMENTS ARATOIRES TRADITIONNELS¹⁹

- 48 RAULIN (1967 : 82-83), dans sa description des techniques agraires en zone sahélienne, situe de part et d'autre d'une ligne Gossi²⁰. Aribinda les deux zones d'influence d'outillages très différents : l'ouest est le domaine de la houe, l'est celui de l'iler : « Un point de contact entre les deux techniques est particulièrement intéressant car il se situe dans un groupe ethnique apparemment homogène : les Kurumba de la région d'Aribinda » (RAULIN, 1967 : 103). L'Aribinda est ainsi scindé en deux domaines de technicité différente : dans le nord et le nord-est de la région, c'est avant tout Piler qui est utilisé ; tandis que dans l'ouest et le sud, la houe, seul instrument connu jusque dans le premier quart du xx^e siècle, continue d'avoir la préférence des agriculteurs.

Description des instruments aratoires

- 49 Deux grands types d'outillage cohabitent ainsi dans l'Aribinda. De prime abord, ils se distinguent l'un de l'autre par leur usage, par la station, érigée ou courbée, de l'utilisateur, et ensuite par leur mode d'utilisation. Seuls seront traités ici les instruments qui servent aux semis et aux sarclages ; il sera donc question de quatre modèles différents (fig. 31).

HOUES À SEMER

- 50 Il existe deux houes à semis, de facture plus ou moins identique. Dans les deux cas, un manche en bois est coudé à l'une de ses extrémités qui porte une douille métallique. Cette douille se prolonge par une lame de 5 à 6 centimètres de largeur de tranchant sur 8 centimètres environ de longueur. D'un instrument à l'autre, seule varie la longueur du manche, qui mesure de 50 à 70 centimètres dans un cas (*asabo*), de 130 à 160 centimètres dans l'autre (*agwobo*), ce qui permet, dans ce dernier cas, de ne pas travailler courbé.

HOUÉ À SARCLER

- 51 La houe de sarclage (*ahotè*) est emmanchée par une douille comparable à celle des instruments à semer. Le manche de cette houe (60 à 100 centimètres) est légèrement plus long que celui de l'*asabo* mais, comme celui de cette dernière, il oblige l'utilisateur à travailler courbé. La lame en forme de trapèze mesure une douzaine de centimètre de largeur, sur une dizaine de centimètres de longueur.
- 52 La houe fonctionne comme une pioche, plus ou moins perpendiculairement à la surface du sol.

ILER

- 53 L'iler, réservé exclusivement au sarclage, est de conception très différente : l'outil fonctionne parallèlement à la surface du sol, à la manière d'une « ratissoire » (SIGAUT, 1984 : 363) impulsée d'arrière en avant. Cet *akaibéna* est constitué par un long manche en fer, prolongé par un bois que couronne une poignée triangulaire, ou en forme de T. La longueur de ce manche approche les deux mètres, ce qui permet à l'utilisateur de travailler en position érigée droite. À l'autre extrémité, sur la tige de fer, est rivée une lame métallique en forme de croissant, qui mesure une trentaine de centimètres dans sa partie la plus large et qui est bombée à partir du point d'attache avec le manche.
- 54 La houe à sarcler et l'iler sont deux instruments de conformation et de maniement très différents, qui servent à une même opération agricole, le sarclage.
- 55 Ces différentes indications relatives au maniement des instruments et à la posture qu'ils requièrent sont regroupées, selon leurs relations, dans le tableau XIV.

Tableau XIV. Mode d'action, mouvement des outils et station requise.

	Percussion		Traction
	Mouvement subvertical	Mouvement subvertical oblique	Mouvement horizontal
Station érigée	<i>agwobo</i>		<i>akaibéna</i>
Station courbée	<i>asabo</i>	<i>ahoté</i>	

L'origine des instruments et leur appellation

- 56 Dans l'Aribinda, la houe à douille se nomme *abotè* en kurumfé ; elle est appelée *kuuri* par les Mossi de la région. Ailleurs, le mot *kuuri* n'est jamais utilisé pour ce type de houe²¹.
- 57 L'*ahoté* de l'Aribinda est la déformation à peine marquée de l'*abondé* des Kurumba du Yatenga. L'*agwoko* du Yatenga et l'*agwobo* de l'Aribinda (houe-semoir à manche long) présentent la même parenté linguistique. Le terme d'*asabo* (houe-semoir à manche court) en revanche n'a pas été retrouvé dans le Yatenga et pas plus dans le pays mossi²².
- 58 Quant à l'origine du mot *akaibéna*, elle demeure inconnue. L'iler, traditionnellement, n'est utilisé ni par les Mossi ni par les Kurumba. Le terme *akaibéna* ne semble pas provenir du Songhay et paraît avoir été créé dans l'Aribinda : les Bella qui l'y ont introduit à partir des années vingt nomment l'iler *égamsbek*, ce qui signifie « hirondelle » en tamasheq, par analogie avec la forme de la lame ; *égamshek* est déjà un nouveau nom car les Bella ont emprunté l'instrument aux groupes voisins (BERNUS, 1981 : 278). Cet exemple montre qu'un instrument peut être adopté sans que le terme qui le désigne originellement le soit.
- 59 Mais il est possible qu'un terme voyage seul, sans l'instrument correspondant, comme c'est peut-être le cas de *kuuri*. Il est également possible qu'un outil nouveau prenne un nom ancien. Si la prééminence kurumba en matière de terminologie technique est flagrante, il est difficile d'affirmer que l'apport de ce groupe à l'éventail des instruments aratoires est le plus important : les premiers arrivants, les Songhay Werem, utilisaient eux aussi la houe, mais le vocabulaire n'en garde aucune trace.
- 60 Une autre approche des origines de l'outillage est fournie par l'étude de l'arrivée des groupes forgerons dans l'Aribinda, aisément repérable dans le temps. Actuellement, tous les forgerons à Aribinda portent le patronyme Gandaba, et leur histoire confirme qu'avant leur venue depuis Hombori dans les premières décennies du XIX^e siècle, « il n'y avait pas de forgerons à Aribinda, les outils venaient du pays mossi ».
- 61 L'origine de l'outillage ancien reste assez énigmatique. Les échanges avec le monde mossi²³ remontent, au mieux, au début du XIX^e siècle, alors que les Songhay sont déjà présents depuis plus de cinquante ans dans l'Aribinda. Il y a tout lieu de penser qu'avant la venue des premiers Mossi, les échanges s'opéraient avec des groupes tels que la chefferie songhay de Kiel (Filio) dans le Djelgodji, avec laquelle il est établi qu'Aribinda a été en contact²⁴ (fig. 1-b). Dans toute la zone de Kiel comme dans le reste du Djelgodji, seule la houe est aujourd'hui connue des sédentaires.

- 62 Pendant plus d'un siècle après l'arrivée des forgerons, Aribinda est suffisamment autonome pour produire ses propres outils en fer. Le minerai est extrait à Zorongo, à quelques centaines de mètres de la bourgade, et un géologue de passage en 1902 y décrit encore avec une grande précision les procédés de fonte du métal (TONY-BOUSSEROT, Service historique de l'armée de terre, 1902).
- 63 Par la suite, la construction d'une route marque la fin des hauts fourneaux. Depuis lors, l'Aribinda s'approvisionne en métal de récupération pour la fonte à partir des villes voisines. Cette période coïncide avec l'arrivée de l'iler dans la région.

Action des outils sur le sol : houe et iler

- 64 Au-delà des différences de station que leur usage implique, houe et iler font intervenir deux modes distincts de transmission de la force de travail par l'utilisateur. Dans le cas de la houe, il s'agit d'une percussion lancée, dans laquelle l'énergie mise en œuvre est accrue par le poids de l'outil dans sa trajectoire vers le sol. La pénétration plus ou moins profonde de la lame et la texture du sol déterminent ensuite l'importance de la force à appliquer pour retirer l'outil du sol. Dans le cas de l'iler, dont l'action est parallèle à la surface, le cultivateur fournit la totalité, poussée et traction, du mouvement de l'outil. Selon les termes des paysans, la houe travaille donc le sol en profondeur, alors que filer n'intervient que sur sa couche la plus superficielle.
- 65 Par son action en profondeur, la houe permet de retourner le sol en enfouissant les adventices concurrentes du mil, et d'effectuer ainsi un léger apport en matière végétale fertilisante. La méthode consiste à racler l'entour des pieds de mil et à ramener la terre à l'intersection de quatre pieds, ce qui théoriquement présente un triple avantage. Avantage immédiat, puisque l'eau de pluie se trouve ainsi concentrée dans la légère dépression entourant la plante. Avantage pour l'année suivante : le champ bénéficie alors de l'apport intercalaire en engrais vert de l'année précédente. Avantage enfin à plus long terme puisque le ruissellement, sur la surface du champ, est freiné par les microreliefs du buttage.
- 66 Dans les faits, on peut émettre quelques réserves sur l'utilité de ce buttage intercalaire, ou débutage. Les buttes réalisées, qui excèdent rarement une vingtaine de centimètres de hauteur, sont de petite taille par rapport à ce qu'on peut observer, par exemple, chez les Dogon du Yatenga²⁵. De plus, le semis de l'année suivante n'est pas systématiquement effectué sur le sommet des buttes, ce qui semblerait pourtant le moyen le plus logique de mettre à profit ce mode de fertilisation ponctuel du sol. Mais on peut comprendre que les paysans sèment sans tenir compte de la disposition des buttes car le passage des bêtes, en saison sèche, aboutit au nivellement plus ou moins complet de la surface des champs. Aux abords immédiats d'Aribinda, au moment des semis, il ne subsiste pour ainsi dire plus aucune trace de ce buttage.
- 67 Les avantages les plus décisifs du buttage ne résideraient donc pas forcément dans la fertilisation. Pour MARCHAL (1983 : 443) « les buttes en place, bien que dégradées par le passage des animaux [...] sont suffisamment solides pour résister à la déflation sous l'effet de l'harmattan et freiner le ruissellement lorsque surviennent les premières tornades ». Cependant, peu d'agriculteurs de l'Aribinda voient dans le buttage une relation aussi nette de cause à effet. C'est le « travail en profondeur » réalisé à l'aide de la houe, plus

que le buttage lui-même, qui, selon les paysans, assurerait au sol une porosité suffisante « pour que la terre ne parte pas avec l'eau ».

- 68 L'iler, en revanche, n'agit qu'en surface, en coupant les adventices à quelques centimètres en profondeur. « Cette profondeur de travail est directement fonction des caractéristiques d'humidité et de texture du sol en surface : [...] 4 cm environ en sol très sableux » (MILLEVILLE, 1980 : 42). Le type d'enracinement des adventices détermine alors l'efficacité du sarclage. La profondeur du système racinaire de certaines espèces permet leur repousse rapide, susceptible de concurrencer la croissance du mil.
- 69 Aucun buttage ne peut évidemment être réalisé à l'aide de l'iler, qui ne retourne pas le sol. Mais la nécessité de freiner le ruissellement se fait moins sentir sur sols sableux, où l'iler est de préférence utilisé, que sur d'autres sols moins poreux. Sur ces derniers, l'emploi de l'iler présenterait un double inconvénient : d'abord il rendrait les sols (et donc les cultures) plus sensibles à la sécheresse, ensuite il ne permettrait pas de les fertiliser par la restitution de matière végétale. Sur un champ sarclé à l'iler, les herbes coupées se retrouvent à la surface du sol où elles se dessèchent et sont emportées par le vent.

L'usage des instruments aratoires

LES SEMIS

- 70 Les semis sont exclusivement effectués à l'aide de l'*asabo* ou de l'*agwobo*. Le premier instrument, à manche long, est manié par l'homme, qui creuse les poquets en laissant retomber à intervalles réguliers sa houe-semoir devant lui ; les femmes et les enfants le suivent en disposant les graines dans les poquets.
- 71 L'utilisation de l'instrument à manche court permet à chaque actif qui creuse les poquets d'y disposer lui-même les graines, contenues dans un récipient attaché sous sa main. Mais la préférence va généralement à la houe-semoir à long manche : celle-ci permet au semeur, qui n'est pas encombré par l'instrument, de mieux répartir les graines dans les poquets et de refermer ceux-ci du talon, sans que les graines soient écrasées par la lame de la houe-semoir.

LE SARCLAGE

- 72 L'adoption d'un outil n'a pas la même importance selon qu'il s'agit de semer ou de sarcler : le sarclage représente le travail agricole par excellence, à la différence du semis où l'investissement de travail est moindre et peut, dans certaines limites, être différé ou repris²⁶. C'est l'outil de sarclage qui permet de déterminer la consistance du rapport culturel à l'outillage, et peu - ou pas du tout - l'outil qui sert aux semis. C'est pourquoi l'attention se portera désormais davantage sur le premier que sur le second.
- 73 L'iler et la houe à sarcler servent à une même opération, le sarclage, et le critère des sols est apparu longtemps déterminant pour leur utilisation. La houe apparaît comme l'instrument exclusif des sols lourds, argileux ou sablo-argileux, et s'emploie sans discrimination sur tous les types de sols. L'iler se présente comme l'instrument le plus adapté aux sols légers et, plus spécialement, aux sables érodés des « friches » ou des terres cultivées de longue date.
- 74 Mais il arrive que l'iler soit aussi utilisé sur sols plus argileux, voire lourds ; cette utilisation se rencontre un peu partout dans l'Aribinda. MILLEVILLE (1980 : 44), qui relève

cet emploi particulier de l'iler par les Bella de l'Oudalan, souligne qu'il se révèle un instrument totalement inadapté au sarclage des bas-fonds.

- 75 Dans les 16 exploitations, la culture à l'iler représente 57 % des surfaces cultivées sur sols légers, mais seulement 44 % des surfaces cultivées, tous sols confondus. L'iler est employé sur 43 % de la surface des champs collectifs, contre 46 % des surfaces individuelles.
- 76 Seule, une petite parcelle argilo-sableuse est travaillée à l'iler, mais ce cas n'a pas paru assez significatif pour être retenu à titre statistique. En revanche, une enquête menée en mai-juin 1983 a permis de constater que sur 1 200 parcelles non sableuses, 1 sur 10 était travaillée à l'iler.
- 77 Dans l'ensemble, la houe conserve donc une certaine avance qu'elle doit non seulement à son antériorité, mais aussi à sa faculté d'être utilisable, de façon satisfaisante, sur tous les sols.

La diffusion de l'iler

LES AVANCEES DE L'ILER

- 78 L'expansion de l'iler se poursuit encore de nos jours : dans les années vingt, il était inconnu chez les Kurumba de l'Aribinda.

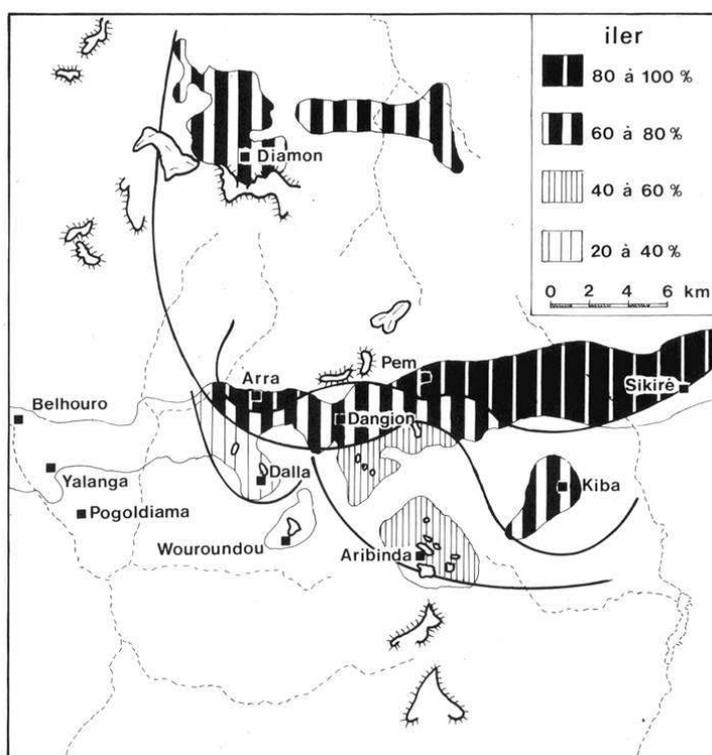


Figure 32. Diffusion actuelle de l'iler en Aribinda.

- 79 La figure 32 délimite le front actuel de l'expansion de l'iler et fait ressortir l'importance inégale de pénétration de l'instrument parmi les populations villageoises²⁷. Le mouvement de progression de l'outil s'y dessine, orienté vers l'ouest et le sud-ouest, infléchi par des points de résistance et des zones d'accueil.
- 80 La culture à l'iler n'est plus pratiquée au-delà d'une ligne qui passe à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Aribinda : bien que Belhouro et Yalanga soient issus de

Wouré, on n'y cultive qu'à la houe. Au village de Wouroundou plus proche (8 kilomètres), Piler n'est pas du tout utilisé sur les ensablements épais qui entourent le dôme de granite. À Dalla, issu de Wouroundou mais situé un peu plus au nord-ouest, peu de cultivateurs utilisent cet instrument. « Question d'habitude », disent les habitants : on se trouve ici en limite d'extension.

- 81 L'avancée de Piler peut être datée à partir des indications fournies dans les différents villages où l'instrument a été adopté. Ce serait aux alentours de 1930 que Piler aurait fait son apparition dans la zone de Dampella et de Sikiré, la plus immédiatement en contact avec l'Oudalan d'où il provient. Il semble qu'il soit apparu à peu près à la même époque à Boulikessi, au nord de Sikiré. Déjà à cette date, et si l'on en croit certains informateurs, Piler aurait été connu à Aribinda²⁸.
- 82 L'iler progresse alors vers l'ouest, mais il faut attendre les années cinquante pour qu'il fasse son apparition à Pem et le milieu des années soixante pour qu'on le rencontre à quelques kilomètres de là (Bonkinenga-Dangion). Ce n'est qu'au début des années soixante-dix qu'il fait une discrète apparition à Dalla. Au-delà, à partir de Yalanga-Belhouro, la houe est encore utilisée par tous aujourd'hui.
- 83 Plus au sud, Piler ne se répand qu'au cours des années cinquante dans tous les lieux-dits du nord du bourg d'Aribinda (Pellabélé, Kolbaté, Boulla, Damboulé). En 1965, l'instrument parvient à Kiba. À Aribinda même, l'utilisation de Piler ne prend son importance actuelle que dans le milieu des années soixante-dix. Plus au sud encore, si l'on excepte quelques rares campements d'éleveurs, les sarclages sont réalisés dans tous les cas à la houe.
- 84 La diffusion de Piler peut être reliée à certains épisodes climatiques. Durant les années trente, Piler apparaît dans le nord-est de la région, la famine de l'oseille (*abwoin ham*) qui survient vers 1931 succède à une période de sécheresse et d'invasions acridiennes. L'avancée ultérieure jusqu'à Pem et Aribinda a lieu, de même, dans les années cinquante, après la crise climatique de 1949, marquée par la famine *akunkuru*. La liaison entre les crises climatiques et les avancées successives de l'iler apparaît sans ambiguïté dans les années soixante-dix : l'adoption de l'instrument a été massive à la suite de la sécheresse de 1972-1973-
- 85 Or, les Mossi du hameau de Pogoldiama, proche de Yalanga, établis dans la région depuis quelques années seulement, indiquent qu'ils ne pratiquent plus qu'un seul sarclage à la houe depuis leur arrivée, contre deux autrefois en pays mossi. Il y aurait donc un axe sud-nord le long duquel, tous instruments confondus, les temps de travaux diminueraient ; sans entrer dans le détail des innombrables sources disponibles, il semble bien que cet axe sud-nord se confirme aussi ailleurs²⁹.
- 86 Si, au nord de l'Aribinda, le choix s'est porté progressivement sur l'iler, c'est que la période de croissance des espèces végétales spontanées ou cultivées est réduite et que l'on peut se contenter d'une intervention minimale à la fois par sa durée (nombre et temps de sarclages réduits) et par son application (grattage superficiel du sol, suffisant pour débarrasser le mil de ses concurrents). Au sud de la région, l'usage encore exclusif de la houe est lié d'une part à une plus longue période de croissance de la végétation, qui nécessite un surcroît d'interventions et, d'autre part, à une croissance plus dense des espèces spontanées, qui appelle un sarclage en profondeur.
- 87 La disposition des isohyètes paraît expliquer que la progression de l'iler, aujourd'hui du moins, s'opère dans une direction est-ouest plutôt que du nord au sud : à la même latitude durant une même période, la croissance réduite des végétaux, qui ne requiert plus que

des façons culturales superficielles, permet à l'iler de progresser par simple « contagion technique » d'un village à l'autre. Par analogie, l'évolution climatique a pu favoriser dans le passé la progression de l'iler vers le sud, lorsque les conditions d'enherbement venaient à s'y modifier.

- 88 Tout cela est évidemment quelque peu schématique et présente le défaut de privilégier le facteur climatique, qui ne doit pas être exclusif d'autres facteurs comme le sol, la tradition, etc.
- 89 En résumé, l'iler est plutôt utilisé quand l'éradication des plantes adventices ne nécessite pas d'importantes interventions ; la houe s'emploie plutôt lorsque cette éradication requiert des travaux profonds et constants. Mais sur la ligne de partage technique, les deux instruments se concurrencent à égalité de chances.

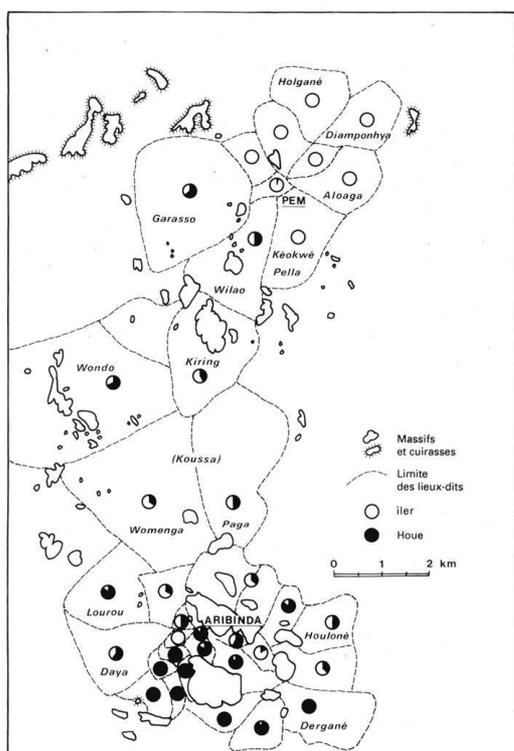


Figure 33. Zone de contact houe-iler entre Aribinda et Pem en 1984. Importance de l'usage de chaque instrument par lieu-dit.

PÉNÉTRATION DE L'ILER DANS LES DIFFERENTS GROUPES ETHNIQUES

Chez les Kurumba

- 90 Les utilisateurs de l'iler se recrutent dans des groupes sociaux bien déterminés :
- les anciens captifs de la chefferie. En moyenne, 9 responsables de ces lignages sur 10 utilisent l'iler sur leurs champs collectifs ;
 - les lignages de patronyme Maega, où l'iler est utilisé dans 8 cas sur 10. Il convient d'y ajouter la plupart des autres lignages d'origine songhay.
- 91 En revanche, certains lignages sont réfractaires ou peu perméables à l'usage de Piler. En tête de ceux-ci, on trouve certains *hifuba* et, dans une moindre mesure, les ex-forgerons songhay et les Werem, parmi lesquels l'usage de l'iler est déjà un peu plus répandu³⁰.

- 92 La figure 33 reporte les zones de résistance à l'iler entre Pem et Aribinda. Les lieux-dits de Garasso, Wilao et Kiring sont cultivés par de nombreux Werem ; les lieux-dits du sud et de l'ouest d'Aribinda, jusqu'à Wondo, sont cultivés en partie par des *hifuba*. Pour les autres lieux-dits d'Aribinda, les compromis sont variables en fonction de l'origine et du statut des agriculteurs.
- 93 La zone de l'iler dans l'Aribinda recouvre partiellement celle des établissements fondés par l'aristocratie et les ex-captifs, puisque ceux-ci se sont réservés, pour leur colonisation agricole, le nord et le nord-est de la région. Quant aux *hifuba*, réunis dans les quartiers du sud de la bourgade, ils ont, à l'époque de la colonisation agricole, fondé des villages vers le sud et l'ouest. Il va de soi que cette territorialité ne saurait totalement expliquer la répartition de l'iler, quoiqu'elle puisse paraître satisfaisante pour justifier des zones d'adoption maximale de l'instrument.

Dans les autres groupes

- 94 La « coïncidence entre la technique et l'ethnie » demeure tout autant relative. Certes, tous les Mossi établis en villages homogènes dans la région (frange méridionale du pays) utilisent la houe ; de même, tous les Bella de l'Aribinda cultivent à Piler. Mais ce dernier groupe est le seul pour lequel le choix technique semble exclusif : certains *hifuba* se sont mis à cultiver à Piler, et certaines familles mossi alliées par le mariage aux Kurumba ont fait de même. Cependant la conversion des Mossi à l'iler reste exceptionnelle, ce qui est d'autant plus surprenant qu'un grand nombre d'entre eux, dans le département d'Aribinda, n'ont pas hésité à intégrer la charrue à leur éventail technique.
- 95 Quant aux Peul, ils disposaient jusqu'à la colonisation française de captifs chargés des tâches de l'agriculture et étaient, par conséquent, dépourvus de toute « tradition agricole » (RAULIN, 1967 : 104). En se sédentarisant, ils ont adopté l'outillage utilisé dans la zone de leur établissement. Sur les marges du Djelgodji et dans le sud de l'Aribinda, ils cultivent tous à la houe. Ailleurs, au contact des Kurumba qui avaient adopté l'iler, ils cultivent avec cet instrument. Le choix technique peul se calque ainsi strictement sur celui des groupes villageois voisins. Si, récemment, ils furent obligés de s'adonner aux travaux agricoles, cela n'implique pas pour autant que cette activité soit dominante : aujourd'hui encore, elle ne l'est généralement pas. Dans ces conditions, le choix de l'outillage demeure pour eux relativement secondaire.

LES ACTIVITÉS

- 96 On se référera une fois de plus à la source d'informations que constituent les exploitations déjà citées³¹.

L'organisation du travail

AFFECTATION DES ACTIFS SUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE CHAMPS

- 97 Sur les 274 présents dénombrés dans les 16 exploitations, 137, soit 50 %, étaient actifs. Cet effectif était composé de 64 hommes, 60 femmes et 13 enfants âgés de douze à quatorze ans assimilés aux adultes. Ils pouvaient être assistés d'une main-d'œuvre extérieure qui fournissait des prestations occasionnelles.

- 98 Les 16 exploitations étaient organisées en 28 unités de production d'inégale importance, à l'intérieur desquelles les actifs travaillaient en équipe sur les champs collectifs.
- 99 L'affectation des actifs par exploitation est restituée dans le tableau xv, selon l'activité traditionnellement réservée à chaque catégorie d'actifs et selon l'usage qui est fait des instruments aratoires. On peut remarquer qu'ils se partagent de façon à peu près égale entre la houe et filer.
- 100 Quel que soit le mode de culture, à filer ou à la houe, les hommes se consacraient en majorité (deux tiers d'entre eux environ) aux seuls champs collectifs et un tiers travaillait, en outre, sur des champs individuels. Dans ce dernier cas, l'outillage utilisé d'un type de champ à un autre était généralement homogène, dans les limites imposées par la nature du sol (les sols lourds étant cultivés à la houe). Seuls deux exploitants, qui travaillaient leur champ collectif à l'iler, cultivaient leur champ individuel, également sur sols sableux, à la houe. Cette mixité apparaît cependant comme marginale.

Tableau xv. Affectation des actifs de 16 exploitations sur les champs collectifs et individuels, selon l'instrument employé pour les sarclages.

Culture à la houe								
n° exploitation	HOMMES		FEMMES			ENFANTS		total actifs
	CC	CC+CI	CC	CC+CI	CI	CC	CC+CI	
1	4			1	4			9
5	3	2			2			7
7	2			3		2		7
8	6			5				11
12	2			3				5
13	1	4						5
14	3	4	4	6		2		21
15	1	1	3				2	5
total	22	11	7	18	6	4	2	70

Culture à l'iler										
n° exploitation	HOMMES			FEMMES					ENFANTS	total actifs
	CC iler	CC+CI iler	CC iler CI houe	démariage sur champs collectifs			CI iler	CI houe		
				pas de CI	CI iler	CI houe				
2	3						1			4
3	1	5		5	1				4	16
4	1									1
6	1				2				2	5
9	1							2		3
10	7			6	1				1	15
11	2	4		5						11
16	4		2	6						12
total	20	9	2	11	11	4	1	2	7	67

CC : travail sur champs collectifs seuls

CI : travail sur champs individuels seuls

CC+CI : travail sur champs collectifs et individuels

- 101 En revanche, il existe pour les femmes une organisation différente du travail selon le choix de l'instrument de culture, du fait des stations requises pour l'usage de chacun des deux instruments. En même temps qu'elle creuse les poquets ou qu'elle sarcle, la personne qui est courbée, en travaillant à la houe, peut semer les graines ou démarier les pieds de mil : deux opérations que ne peuvent, dans le même temps, effectuer les personnes qui travaillent debout au moyen de filer. Ainsi, la station érigée nécessite l'aide

d'une main-d'œuvre d'appoint, en règle générale féminine, pour parachever les opérations requises.

Culture à l'iler

- 102 Dans deux des huit exploitations où l'on cultivait à l'iler (n^{os} 2 et 9), les femmes ne se consacraient qu'à leurs parcelles individuelles (l'une d'entre elles à l'iler, et deux autres à la houe) et ne fournissaient aucun travail sur les champs de la communauté.
- 103 Dans cinq autres exploitations, qu'elles se consacrent à des cultures individuelles (n^{os} 3, 6, 10) ou non (n^{os} 11, 16), les femmes étaient tenues de fournir un certain travail sur les champs collectifs. Elles « aidaient » en semant et en démariant les pieds de mil. Ce faisant, elles n'étaient pas censées cultiver, puisque n'utilisant pas elles-mêmes des instruments de culture.
- 104 Le travail féminin était en quelque sorte dévalorisé par un jeu sur les mots : si une femme ne peut accomplir les mêmes tâches que son époux, elle peut cependant effectuer des tâches différentes : elle participe aux semis et au démarriage. Elle peut aussi accomplir les mêmes tâches, mais ailleurs, c'est-à-dire sur les champs individuels. Dans ce cas, le produit de son travail n'aura pas la même destination que celui des champs collectifs et, sauf situation d'urgence, sera commercialisé : la femme ne doit pas avoir pour fonction, à l'égal de l'homme, de nourrir une famille.
- 105 Dans la dernière exploitation, bella (n^o 4), où l'on cultive à l'iler, la seule femme présente dans la cour ne participait pas du tout aux travaux des champs car son temps était entièrement consacré aux tâches domestiques.

Culture à la houe

- 106 Dans les exploitations où la houe est utilisée, le principe de base est la participation des femmes, à l'égal des hommes, aux travaux des champs de la communauté. Ainsi, dans cinq des huit exploitations où l'on cultivait à la houe (n^{os} 14, 15, 7, 8, 12), les femmes travaillaient comme les hommes ; elles exploitaient en plus, dans la quasi-totalité des cas, des parcelles individuelles.
- 107 Mais dans les trois exploitations restantes, les femmes n'étaient pas appelées à manier l'instrument aratoire et, contrairement à la culture à l'iler, aucune main-d'œuvre d'appoint n'était requise lors des sarclages à la houe : les femmes ne participaient donc pas aux travaux collectifs. Dans l'exploitation n^o 5, les femmes se limitaient à l'exploitation de parcelles individuelles ; dans l'exploitation n^o 1, seule une jeune fille « aidait » aux travaux collectifs, les quatre femmes mariées de l'exploitation ne se consacrant qu'à leurs champs individuels ; dans l'exploitation n^o 13 enfin, les femmes ne se livraient à aucune culture céréalière. Leur participation minimale à l'activité agricole se réduisait alors à l'exploitation de petits jardins de plantes à sauce.
- 108 Reste la dernière catégorie d'actifs, les enfants. Dans le cas de la culture à l'iler, ils ne travaillaient que sur champs collectifs, les garçons maniant l'instrument et les filles en démariant le mil. Dans le cas de la culture à la houe, filles et garçons fournissaient le même travail lors des travaux collectifs. L'exploitation de champs individuels par des enfants n'était observée que chez les Mossi (exploitation n^o 14).

UNE MAIN-D'ŒUVRE D'APPOINT OCCASIONNELLE : LES INVITATIONS DE CULTURE

- 109 Dans 10 des 28 unités de production de l'échantillon de 16 exploitations, des groupes de parents et de clients, ou encore quelques salariés participaient occasionnellement aux travaux agricoles aux côtés des actifs résidents. Ces « invitations de culture » ou ces engagements de main-d'œuvre intervenaient au moment des seconds sarclages qui, en temps ordinaire, constituent la phase essentielle et cruciale des travaux agricoles. En 1983-1984, pour les seconds sarclages et sur les seuls champs collectifs, ces invitations représentaient environ 52 % des effectifs totaux des travailleurs. Apport considérable en nombre, mais dont l'utilité est difficile à apprécier exactement.
- 110 Un chef d'exploitation (n° 10) considérait que le système des invitations de culture perdait de son intérêt et qu'il était, tout compte fait, peu rentable : les parents sollicités pour une aide aux sarclages n'envoient bien souvent que les plus jeunes membres de leur famille « souvent inefficaces, mais bons mangeurs ». En effet, comme les invitations sont en partie rétribuées par un repas, elles sont vite considérées comme coûteuses. Un autre exploitant (n° 9), qui évaluait à une trentaine de milliers de francs CFA le coût d'une seule journée de sarclage à laquelle étaient conviées 26 personnes, concluait que l'opération avait été pour lui plus prestigieuse que rentable. À de telles invitations, beaucoup d'agriculteurs préfèrent aujourd'hui le recrutement de Bella, payés seulement 500 francs la journée de travail ; à moins que son statut particulier de forgeron (Tolou, n° 6) ou de chef de village (Pem, n° 11) ne procure chaque année au chef de famille des prestations de travail quasi automatiques et peu rémunérées.
- 111 De la prestation obligatoire (au chef de village, au forgeron...), à la dépense excessive qui tournent à la fête, chaque invitation de culture présente ses particularités. Toujours est-il que ce genre d'intervention massive et ponctuelle (les « invités » interviennent rarement plus d'une journée) semble au moins permettre un gain de temps dans le cycle des opérations agricoles. Un informateur soulignait qu'une invitation de culture lui avait permis d'abattre en un seul jour le sarclage qui, s'il avait été seul, lui en aurait demandé trente et l'aurait obligé à recommencer à sarcler sitôt fini le premier passage. Parallèlement, RAULIN (1967 : 127) note que « la réduction du nombre de travailleurs sur le champ entraîne une baisse de rendement hors de proportion avec le nombre des exécutants ».

La surface cultivée par actif au cours de la saison agricole

CHAMPS COLLECTIFS

- 112 Pour un maximum de cohérence, l'analyse des surfaces cultivées a distingué les champs qui ont fait l'objet d'invitations de culture occasionnelles de ceux travaillés par les seuls actifs des exploitations, aidés ou non de salariés saisonniers.
- 113 Pour les champs collectifs sur sables cultivés sans invitations de culture, les surfaces cultivées par des actifs maniant la houe et l'iler sont plus ou moins comparable : 0,80 hectare par actif pour la houe contre 0,95 hectare par actif pour filer. Les cultivateurs à la houe tendent à adopter la pratique d'une culture de type extensif³².
- 114 On relève aussi que la culture à la houe des terres lourdes est davantage consommatrice de main-d'œuvre que la culture sur sables : un peu plus de 0,60 hectare par actif, soit environ 30 %.

- 115 Quant aux chiffres de surface par actif obtenus en prenant en compte les effectifs des invitations de culture, ils n'ont pas grande signification. Le plus souvent, le travail des invités se limite à un jour et son importance ne se mesure pas à la surface sarclée, mais à la rapidité avec laquelle est effectué le sarclage, qui permet au mil de pousser uniformément. La performance finale se juge au rendement³³.

CHAMPS INDIVIDUELS

- 116 En principe, ces champs, sauf trois exceptions³⁴, ne font pas l'objet d'invitations de culture.
- 117 Pour les champs sur sables, l'écart sensible entre filer (0,51 hectare par actif) et la houe (0,28 hectare par actif) pourrait témoigner des performances réelles du premier instrument, puisque chaque actif, homme ou femme, travaille en principe isolément : l'iler permettrait alors à chaque actif de sarcler deux fois plus de surface que s'il employait la houe. Mais tous ces champs étant cultivés, soit par des hommes qui doivent consacrer un temps de travail normal aux champs collectifs, soit par des femmes qui ont également leurs tâches ménagères, il n'est pas exclu que ces performances en soient faussées.

LA PRODUCTION

- 118 Le mil et le sorgho constituant, de très loin, l'essentiel de l'alimentation locale, on s'en tiendra à leur seule production, les autres productions vivrières n'étant d'ailleurs guère quantifiables.

Méthode d'évaluation

- 119 Les productions ont été appréciées par une méthode simple : chacun des exploitants, dans les 16 exploitations, était en mesure de donner la quantité de céréales récoltée sur les champs de la communauté, comme sur les champs qu'il exploitait personnellement ; cette production, exprimée en bottes de mil ou en paniers de sorgho, avait été engrangée après la récolte et son volume était ainsi parfaitement connu. Les exploitants étaient aussi en mesure de donner le volume de grain qui correspondait à chaque botte, volume exprimé en *akunkuru*, l'unité locale³⁵, qui équivaut à 1,85 litres. Le nombre de bottes récoltées, et le nombre d'*akunkuru* par botte a permis d'obtenir une estimation de la production de chaque champ.
- 120 Mais les questions visant à estimer la production ont été posées à la fin de la récolte de 1983, qui a été très déficitaire. Afin d'avoir une idée plus juste des productions, les paysans ont été interrogés de la même manière, et pour les mêmes surfaces, sur leur production de l'année 1982, qui fut relativement bonne.
- 121 Il ne semble pas que les paysans aient eu de grandes difficultés à se rappeler ce qui avait été engrangé dans leur grenier une année auparavant. Certains même comparaient spontanément, comme preuve de la mauvaise récolte, leur production de l'année précédente à celle qu'ils venaient d'engranger. Ces déclarations ont toutes les chances d'être fiables : le mil, aliment de base, est trop important pour être l'objet d'une tricherie.

De même qu'on ne vole pas le mil - ce qui est la honte suprême-, on ne triche pas sur le mil : le faire serait risquer de porter malheur à la récolte suivante.

- 122 Une moyenne des deux années 1982 et 1983 a permis de pondérer les productions obtenues dans des situations plutôt extrêmes. Il n'a pas paru indispensable de retenir séparément les données de chacune de ces années pour juger des performances de l'iler et de la houe suivant le contexte pluviométrique. En effet, les variations locales de la pluviométrie sont trop importantes pour autoriser des comparaisons utiles. Certes, l'iler rend les cultures plus sensibles à la sécheresse et son emploi est donc plus périlleux en cas de déficit pluviométrique. Mais pour juger du bien-fondé des pratiques agricoles, on ne peut se reporter à la seule adéquation entre un outil et le contexte climatique : il serait paradoxal, dans ce cas, que Filer soit surtout utilisé dans le nord du pays, où les précipitations sont à la fois plus faibles et plus irrégulières que dans le sud...
- 123 La production totale des exploitations³⁶ s'élevait pour la moyenne des années 1982-1983 à 40 115 litres de grain, mil et sorgho confondus³⁷, et provenait :
- des champs collectifs pour 31 771 litres soit 87 % ;
 - des champs individuels pour 8 344 litres soit 13 %.
- 124 Elle procurait en moyenne 146 litres par résident (ou 148 litres en considérant les champs qui n'ont pu être retenus).

Les résultats comparés : rendement et production par actif

- 125 Sur les sols lourds, aucune comparaison entre Filer et la houe n'est possible. D'une part, la houe est l'instrument quasi exclusif de ces sols ; d'autre part, ils sont semés soit uniquement en sorgho, soit en culture mixte sorgho et mil : le sorgho sur les parties les plus argileuses et les plus humides, le mil sur les pentes plus sableuses. À noter que c'est sur ces bas-fonds que les rendements à l'hectare sont les plus élevés, puisqu'ils peuvent atteindre jusqu'à 426 litres par hectare pour le sorgho seul.
- 126 Une comparaison des productions réalisées avec l'aide d'invités ne serait pas significative, tout dépendant du nombre d'invités et de leur travail effectif. Il ne paraît pas non plus approprié de comparer les productions des champs individuels, tant les modes d'exploitation y sont irréguliers ; on a vu d'ailleurs que leur production ne représentait que 13 % de la production totale.
- 127 C'est pour les champs collectifs sur sols sableux (et sans invitations de culture) que la comparaison des performances moyennes de la houe et de Filer prend tout son sens. Le rendement moyen à l'hectare est de 288 litres pour la houe contre 222 litres pour Filer (tous champs fumés et non fumés confondus), ce qui marque *a priori* la supériorité de la houe.
- 128 Quant aux productions par actif obtenues à l'aide des deux instruments, elles sont proches : 211 litres par actif pour Filer contre 229 litres par actif pour la houe.
- 129 Ces observations permettent de confirmer que la houe, d'une façon générale, est plus performante que l'iler, eu égard au rendement. L'avantage est moins flagrant si l'on prend en compte la production ramenée à chaque actif.
- 130 Les irrégularités pluviométriques et les fertilités variables des terrains ne permettent pas d'être plus précis. Ces données ne peuvent en aucun cas être assimilées à des constats dressés dans des conditions expérimentales, qui sont du ressort de l'agronomie.

NOTES

1. Il convient de distinguer des sédentaires les pasteurs qui ont conservé leur habitat particulier (cf. chapitre 10).
2. Quand des chambres sont bâties sur ce plan circulaire, elles sont, le plus souvent, occupées par des femmes ou par des personnes âgées.
3. Cette implantation des greniers à même le granite est typique de l'Aribinda.
4. On se référera, pour cette partie, aux exploitations présentées à la fin du chapitre 7.
5. Cf. *Conséquence : l'éviction des cadets*, chap. 5.
6. Enquête (1983) sur un échantillon de 453 cours choisies dans plusieurs villages et hameaux : 152 cours, soit 3 cours sur 10, abritaient 1 seul ménage. Mais cela ne concernait que 12 % des hommes mariés : dans les cas les plus fréquents, 2, 3 ou 4 hommes mariés étaient réunis dans une même cour.
7. Chez les Peul, la production des champs individuels, que l'année ait été déficitaire ou non, est systématiquement entreposée dans le grenier collectif. Le déficit vivrier est en effet constant chez les Peul, qui soulignent eux-mêmes qu'ils « ne récoltent jamais assez de mil pour se nourrir ».
8. En fait, *akiogo kurti kal*, qui signifie littéralement « champ entouré d'une clôture ».
9. Les critères sont quelquefois plus affinés encore : caractéristiques de goût ou plus ou moins grande facilité de préparation.
10. C'est le cas le plus fréquent, quoiqu'on trouve quelquefois *poteyana* sur des champs plus éloignés des habitations. Cette variété de mil est aussi, de façon ambiguë, connue pour être « la seule qui soit d'origine kurumba ».
11. Selon DELAFOSSE (197 a), le mot *torodo* renverrait au Fouta-Toro. *Anyara kumè* signifie « mil court ».
12. Les Kurumba désignent la falaise de Bandiagara par ce même terme, *hayré*.
13. Les Dogon ont dans l'Aribinda la réputation « d'obtenir des récoltes en cultivant les pierres », référence aux aménagements agricoles des pentes de la falaise de Bandiagara.
14. Cf. *Les stratégies spatiales*, chap. 9.
15. Le *beloko* est une variété que l'on rencontre couramment dans le Yatenga.
16. Cf. *L'arrivée des étrangers*, chap. 5.
17. Dont les graines sont dissimulées sous un spathe.
18. Nommé ainsi d'après la durée de son cycle de 70 jours.
19. Le cas de la charme, d'introduction très récente, sera examiné ultérieurement.
20. Gossi : 15° 48' N, au Mali.
21. La houe *kuuri* existe bien hors de l'Aribinda, mais ce terme désigne une houe à soie. Les Kurumba du village de Koumbri dans le Yatenga font de cette houe à soie *kuuri* un modèle d'introduction relativement récente (une à deux générations). La houe à douille qu'ils utilisent aussi est pour eux « la plus ancienne houe kurumba ».
22. Le seul terme connu qui puisse lui être rapproché est *sapgo*, qui désigne en langue songhay une houe à semer (RAULIN 1967 : 118).
23. Ces échanges sont très probablement liés aux premières immigrations mossi depuis Boulsa. Cf. *Le flux de peuplement mossi*, chap. 4.
24. Par le village de Dalla, l'extension la plus orientale de la chefferie de Kiel. Les informateurs qui nous firent visiter l'un des sites anciens de Dalla ne manquèrent pas de signaler la retenue d'eau qui jouxte le village et qui aurait été creusée autrefois par des forgerons. Cela relance

certaines toutes les interrogations quant à l'identité ou au statut de certains *poté samba* ; mais cela rend aussi probable l'existence de forges non loin d'Aribinda entre l'arrivée des Werem et celle des Mossi.

25. Cela est dû à une différence d'outillage. La houe à soie des Dogon du Yatenga a une lame d'une plus grande surface et sa conformation lui permet d'agir sur la terre à la manière d'un levier efficace, presque d'une pelle. Son maniement nécessite aussi beaucoup plus d'efforts.

26. Comme l'indique la pratique courante des semis progressifs ou successifs.

27. On a pu cerner plus précisément, au cours d'une enquête effectuée en mai-juin et en novembre-décembre 1983, l'importance respective de la houe et de l'iler dans la région : sur 881 parcelles sur sables, 512 soit près de 60 % étaient cultivées à l'iler. Ces chiffres sont donnés avec toutes les réserves qu'implique l'échantillon retenu : 34 villages et hameaux dans le nord, contre 33 au sud, mais une différence notable dans la taille des établissements d'une zone à l'autre : les villages du nord sont importants et groupés, tandis qu'on rencontre beaucoup plus de petits hameaux dans le sud. Par ailleurs, les établissements du nord exploitaient 78 % des parcelles sur sables de l'échantillon. Dans le sud, à peine 3 % des parcelles sur sables étaient cultivées à l'iler, contre 74 % dans le nord.

28. Ce qui est probable si l'on songe que RAULIN, en décrivant dans les années soixante à Aribinda la partition houe iler, écrit : « dans cette région [...] les conditions agricoles sont en gros restées celles du siècle dernier » (1967 : 103). Il fallait au moins que Piler fût connu d'assez longue date pour que son usage parût si établi.

29. En classant en fonction de la pluviométrie les données contenues dans les études de GALLAIS (1967), LERICOLLAIS (1972), MILLEVILLE (1980), MARCHAL (1983), et KOHLER (1971), on observe qu'à l'isohyète 300-350 mm les temps de travaux tournent autour de 15-20 jours par hectare, à 600 mm de 20 à 50 jours, à 700-800 mm de 30 à plus de 60 jours. Il faut toutefois préciser que les temps de travaux sont aussi fonction de divers paramètres (tels que la nature des sols) qui leur confèrent une certaine élasticité à l'intérieur des limites imposées par la pluviométrie et la croissance des végétaux.

30. Il faut ainsi nuancer l'observation de RAULIN (1967 : 103), selon laquelle « ceux qui utilisent le sarcloir kaibéna se disent descendants de Songhay, alors que ceux qui utilisent la houe sont ou bien de vrais Kurumba, ou bien apparentés aux Mossi ».

31. Cf. *Les exploitations retenues*, chapitre. VII, et les développements qui suivent dans le chapitre VIII.

32. Cf., dans le même chapitre, *Agriculture intensive ou extensive ?*

33. On a pu calculer que sur les champs collectifs cultivés à l'iler, le rendement moyen avait atteint 333 litres par hectare avec les invitations à culture, contre 228 litres par hectare sans invitation. La méthode de calcul des rendements est exposée ci-dessous.

34. Cet échantillon de 3 champs permet de calculer que chaque actif y cultive 0,13 ha en moyenne. Mais ce chiffre est peu significatif.

35. Une boîte de concentré de tomate qui est utilisée pour la vente, ou pour mesurer les rations quotidiennes de la famille.

36. La récolte n'a pu être quantifiée pour 7 champs, un collectif et six individuels, qui représentent ensemble 2,43 ha, soit 1,65 % de la surface totale des champs recensés. Soit l'exploitant était absent, soit les champs avaient été ouverts en 1982.

37. La valeur alimentaire de ces deux céréales n'est pas tout à fait équivalente, mais reste confondue dans les estimations, aussi bien à la production qu'à la consommation.

9. Les stratégies agricoles

- 1 Le seuil d'autosuffisance du paysan de l'Aribinda est toujours menacé par les aléas climatiques. Ainsi doit-il, dans l'organisation de ses activités, se livrer à un « calcul des chances » que l'on qualifiera, peut-être abusivement, de stratégie.

DÉSÉQUILIBRES VIVRIERS

- 2 Les besoins vivriers sont estimés au minimum dans les exploitations à 200 litres de grain par personne et par an, chiffre moyen calculé à partir de la consommation journalière de plusieurs cours. En 1982, une année « satisfaisante » voire « bonne », la production des champs individuels, selon les exploitations, pouvait exceptionnellement atteindre 60 %¹ de la production totale de céréales. Mais il s'agit d'une réserve de l'exploitation, utilisée seulement dans les années critiques comme 1983. La cour, normalement, ne bénéficie que de la récolte des champs collectifs. Or, dans 7 exploitations seulement (n° 3, 5, 7, 9, 11, 13 et 15), la récolte de 1982 a permis à toute la cour de se nourrir pendant une année. Dans 5 autres cours (n° 1, 2, 4, 6, 10), la récolte a permis de tenir jusqu'au début de la saison agricole suivante, soit 8 à 9 mois.
- 3 La même année, une autre cour (n° 14) aurait pu atteindre l'autosuffisance céréalière grâce à la production de ses champs individuels ; cette production n'a pas été versée dans le grenier collectif, mais elle a été vendue (tabl. XVI).
- 4 Sur la base de cet échantillon, plus de 4 exploitations sur 10 sont systématiquement déficitaires ou, du moins, ne dégagent aucun surplus. La production céréalière des champs collectifs, telle qu'elle est organisée, ne permet pas d'atteindre à l'auto-suffisance et la production des champs individuels ne parvient pas non plus à combler le déficit vivrier. Il est devenu quasiment « normal », pour une partie des exploitants, d'effectuer des achats de vivres en vendant du bétail, quelquefois avant même la période de soudure, alors que les conditions climatiques sont plutôt favorables.
- 5 De plus, les fluctuations des rendements selon les années sont considérables. En 1983, la production de l'Aribinda était globalement déficitaire de près de 80 % (DUPRÉ et GUILLAUD, 1984). Devant l'importance de ces variations, certaines ressources² sont plus ou moins systématiquement mobilisées pour pallier les carences vivrières chroniques ou occasionnelles de la cour :

Tableau xvi. Production et consommation des 16 exploitations en 1982 et 1983³ (en litres)

Exploitation n°	Nombre résidents	Production CC 1982	Mois nourriture	Consommation résident/mois	Production CC 1983	Mois nourriture	Consommation résident/mois
1	30	3 470	8	14,5	220	1	7
2	6	1 170	9	21,5	580	6	16
3	24	3 050	12	11	740	4	8
4	5	1 200	11	22	70	1	14
5	13	5 000	21	18,5	920	7	10
6	13	1 420	9	12	400	4	8
7	11	2 410	12	18	50	0,5	9
8	22	3 600	**	**	150	**	**
9	5	2 370	12	20	170	3,5	10
10	37	5 350	10	14,5	850	2	11
11	22	4 870	13	17	1 300	5	12
12	13	950	4,5	16	160	1,5	8
13	10	6 450	25,5	25	680	3,5	*
14	36	8 600	7	*	580	2	8
15	8	7 500	19	*	1 000	7	16
16	19	1 550	**	**	100	0,5	10
Ensemble	274	58 960	(± 12,5)		7 970	(± 3)	

* A consommé le surplus de l'année précédente

** Donnée non connue CC : Champs collectifs seuls.

- les tributs. Le forgeron est payé en espèces ou en vivres par ses clients ; mais son statut particulier - il est le seul forgeron du bourg - lui permet également, en cas de besoin, de bénéficier d'avantages substantiels, telles les prestations en travail de la part de ses clients. De même, les chefs de village (n° 11) tout comme les nobles (n° 2, 3, 10) ont la possibilité d'obtenir du mil de la part des villageois placés sous leur autorité ou d'autres nobles d'une lignée moins importante ;
- les revenus extra-agricoles. Certaines exploitations disposent de ressources extra-agricoles qui ne sont pas négligeables et peuvent provenir d'un commerce (n° 1) bien installé sur le marché d'Aribinda. Ces ressources sont susceptibles d'être converties en têtes de bétail en année normale ou de servir aux achats de vivres lors des crises alimentaires ;
- il est enfin d'autres moyens de tenter de pallier les insuffisances de la production : d'abord la recherche de nouvelles terres agricoles et de main-d'œuvre, ensuite la diversification et/ou l'optimisation des techniques, pratiques et ressources. Toutes ces tentatives mettent plus ou moins directement en jeu le choix d'outillage. Si son utilité doit être mesurée aux performances, il faut aussi tenir compte du fait que chaque outil est l'expression de relations socioculturelles.

LES INSTRUMENTS DE CULTURE : CHOIX TECHNIQUE, CHOIX SOCIAL ?

Le jugement des utilisateurs

- 6 Il est intéressant de considérer ce jugement pour en apprécier ensuite le bien-fondé.
- 7 De manière caricaturale, le refus de l'iler chez certains paysans peut se traduire comme une méfiance chronique à l'égard de cet « instrument de Bella et de paresseux ». Mais une

fois dépassées ces appréciations désobligeantes, les arguments qui fondent ce rejet recouvrent quelque valeur technique :

- érosion : « c'est un mauvais instrument. Quand il pleut, toute la terre part avec l'eau. J'ai essayé de cultiver pendant trois ans avec l'iler, mais j'avais fait le mauvais choix. Je suis revenu à la houe » ;
- sécheresse : « l'iler ne laboure pas profondément le sol. Le terrain s'assèche plus vite que lorsqu'on cultive à la houe, parce que l'eau ne rentre pas dans le sol » ;
- rendement : « avec la houe, la récolte est meilleure, car les buttes qu'on fait retiennent l'eau et le mil alors pousse mieux » ;
- travail : « avec l'iler, le travail est double (!) : il faut passer une seconde fois sur le champ pour démarier le mil. La houe donne mal aux reins, mais elle permet de faire tout le travail en une seule fois ».

- 8 Au crédit de l'iler, les arguments ne manquent pas non plus : moindre pénibilité du travail, qui est toujours le premier avantage évoqué, et gain de temps de travail par rapport à la houe, que soulignent sans exception tous les utilisateurs de l'iler. Certains, enfin, admettent que ses performances peuvent être moindres, mais que le choix de l'iler est dicté par la nécessité de « cultiver aujourd'hui de grandes surfaces, parce qu'il pleut moins qu'avant ».

Les impératifs socioculturels : statut social et condition féminine

- 9 Les tributs, ainsi que la contribution occasionnelle des productions individuelles aux ressources de la communauté sont l'expression évidente de l'organisation sociale. D'autres pratiques agricoles en rendent compte. Elles mettent en jeu, d'une part, le statut social des hommes, d'autre part, la condition féminine.

LA DISTANCE A LA TERRE

- 10 Les Bella, qui ont introduit l'iler dans les années trente, ne travaillent qu'avec des instruments à manche long, c'est-à-dire en station érigée. À l'inverse, dans le pays mossi, tous les travaux sont effectués en position courbée, à l'aide d'instruments à manche court.
- 11 À leur arrivée dans l'Aribinda, les Mossi de la région ont adopté l'outil à manche long pour semer, mais dans la grande majorité des cas, ils continuent de sarcler à la houe. Au contraire, certains cultivateurs kurumba utilisent l'outil à manche court pour semer mais sarclent à l'iler.
- 12 Cultiver debout ou courbé ne sanctionne certes pas obligatoirement la position sociale, mais le choix qui en est fait a une signification sous-jacente : ceux qui cultivent debout soulignent avant tout qu'ils cultivent à moindre peine, ce qui est déjà un des signes de la différence. Ceux qui sont debout ne touchent pas la terre, ce qui est la marque d'une distance. Cette distance est confirmée par le discours des nobles, maintes fois entendu, qui déprécie en bloc l'activité agricole : autrefois, un prince ne touchait pas une houe.
- 13 Pour ceux qui travaillent à la houe, l'agriculture devient l'activité première et son travail est vital. Ce n'est plus un discours du pouvoir. Personne mieux que les Mossi, qui cultivent courbés, ne sait valoriser la peine prise à la tâche, seule garante d'un bon résultat.

UN SIGNE EXTÉRIEUR DE RICHESSE

- 14 Bien que l'iler soit déprécié chez ceux qui n'y ont pas recours, le corollaire de son utilisation, la fumure et donc le bétail, dénotent une faculté d'investir. Les éleveurs qui cultivent à l'iler (n° 16) font fumer leurs champs par leur bétail. Cinq des sept autres exploitations où l'on cultive à l'iler possèdent un cheptel relativement important confié aux Peul qui, en contrepartie, mènent en saison sèche leurs troupeaux sur les champs des agriculteurs. Or la détention de bétail a toujours été un signe extérieur de richesse.
- 15 Par ailleurs, les invitations de sarclage fréquentes chez ceux qui utilisent Piler supposent que les invitants aient des relations et les moyens de recourir à une main-d'œuvre extérieure à l'exploitation. C'est autant une marque de convivialité que le signe d'une position sociale.

LA CONDITION FÉMININE ET LA DIVISION DU TRAVAIL

- 16 Enfin, l'iler permet, en accord avec les préceptes du Coran, de dégager en partie les femmes des travaux agricoles. Toutefois on ne peut se prononcer qu'avec prudence sur le rôle effectif que joue, ou qu'a joué la religion sur ce partage des tâches : bien avant que Piler ne soit introduit, et sans doute aussi avant que l'islam ne vienne modifier l'ordre social, les femmes des lignages nobles étaient déjà exclues du travail agricole ; mais c'était aussi le cas des hommes de ces lignages puisque, jusqu'à la période coloniale, l'agriculture était confiée aux captifs. S'il est vrai que Piler est un instrument lié à l'islam (RAULIN, 1967 : 163), peut-être faut-il voir dans le respect plus strict des préceptes du Coran par les nobles un moyen de souligner désormais leur différence.
- 17 Certains informateurs pensent, quant à eux, que l'introduction de Piler a eu pour conséquence la division du travail entre hommes et femmes. Il semble que l'oisiveté des femmes puisse passer pour un signe extérieur de richesse et de pouvoir. Un informateur nous a confié que ses femmes n'intervenaient en rien dans ses travaux agricoles, puisqu'il avait les moyens de s'offrir une main-d'œuvre qui les remplaçait ! Quoi qu'il en soit, à la culture à Piler est associée l'oisiveté des femmes : il s'agit du dernier vestige d'un privilège qui s'étendait autrefois à l'ensemble d'un groupe social.
- 18 La division sexuelle du travail s'est parfois étendue au mode de culture collectif à la houe et découle du même interdit islamique. Les exploitations où le respect de cet interdit est rigoureux ont entre elles des points communs : le chef de famille, ici, est descendant d'une branche kurumba noble (Tao, n° 5), là, de Songhay de l'ancienne chefferie de Dalla déportés sur les quartiers *hifuba* du sud (Wourouba, n° 13). Tous deux ont pris leurs distances par rapport à la tutelle animiste, à la fois dans l'espace, en quittant les quartiers *hifuba* de Tolou et de Honré, et dans leurs pratiques religieuses, en allant rechercher l'autorité d'une secte musulmane relevant du Yatenga⁴.
- 19 L'exclusion des femmes des travaux collectifs leur confère un statut particulier qui, par son extension à divers groupes sociaux, est symbolique d'un renouveau de l'islam qui remonte à une trentaine d'années. L'exemption des femmes est un signe social, puisque l'abandon de la main-d'œuvre féminine implique que les exploitants aient les moyens de se passer de leur contribution : dans les exploitations les plus démunies, les femmes participent toujours aux travaux agricoles.

LA STRATÉGIE FONCIÈRE

- 20 On a vu que « cultiver de grandes surfaces, pour espérer récolter plus » était aujourd'hui l'un des impératifs des paysans de l'Aribinda. Or, la recherche de terrains agricoles ne peut s'effectuer que dans le cadre du statut foncier.

Le préalable des droits fonciers

- 21 Dans le système kurumba, les terres ne sont pas distribuées à la famille tout entière, mais seulement au chef d'exploitation : c'est la seule référence valide pour le foncier.
- 22 Dans 10 des exploitations considérées, les chefs jouissent sur leurs terres de droits *d'atige dansa* (« maîtres du champ »)⁵ ; 7 d'entre eux disposent de surcroît de réserves foncières, c'est-à-dire de champs momentanément en repos - ou à l'abandon -, mais toujours décomptés dans le domaine foncier de l'exploitation (n^{os} 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14). Les autres *dansa* (n^{os} 2, 3, 12) ont épuisé de telles réserves. Les membres de toutes les exploitations Maega, en particulier, cultivent des terres sur lesquelles ils possèdent des droits de *dansa*. Ils détiennent en outre des réserves frappées des mêmes droits. Ceux qui disent ne pas disposer de telles réserves ont dans les lignages du pouvoir une position telle que l'obtention de nouveaux terrains leur est potentiellement acquise, généralement par la parenté.
- 23 Les groupes sociaux les plus favorisés, en l'occurrence les nobles, bénéficient donc d'un avantage foncier qui leur permet de disposer de ressources foncières abondantes, traduit par de grandes surfaces par ménage. Soit en raison de leurs réserves, soit en raison de leur rang et de leurs alliances, ces chefs n'auront guère de problèmes pour se procurer de nouveaux champs.
- 24 D'autres exploitations où la surface par ménage est également élevée abritent cependant des demandeurs de terre (*zendebe*). Il est intéressant d'entrer dans le détail de leur situation foncière. Certains de ces « demandeurs » sont kurumba : les chefs des exploitations n^{os} 5 et 13, installés respectivement en 1958 et en 1968 à Lourou et à Brigtoéga, se sont vus contraints d'emprunter des terres aux *dansa* de ces deux villages.
- 25 Tous les autres *zendebe* des exploitations à fort rapport surface/ménage sont la plupart du temps des étrangers ou des arrivants récents dans le territoire villageois⁶. Les exploitations n^{os} 1, 4, 15 et 16, respectivement yarga, bella, mossi et silloubé ne disposent sur leurs terres que d'un droit usufructuaire. Le statut de ces immigrants est particulier, dans la mesure où ils ne sont pas - à l'exception du n^o 1 - intégrés au système kurumba par une alliance matrimoniale, laquelle est le garant le plus sûr d'un accès durable à la terre.
- 26 Dans les exploitations de *zendebe* mossi et yarga (assimilés aux Mossi), chaque ménage dispose à peu près d'autant de terre que les Maega. Qu'il y ait ou non intégration par le mariage, on peut estimer que l'étendue de ces occupations est l'expression des « visées mossi sur la nature » (BENOIT, 1982-b : 24-25), illustrées par l'exemple des Mossi de Pogoldiama (n^o 15). Arrivés en 1969 dans l'Aribinda, ceux-ci cultivent, dans un écart, des terres relevant du village de Yalanga. La situation foncière de cette famille mossi est doublement précaire puisque ses membres sont à la fois étrangers et « emprunteurs ». Leur incertitude quant à la possibilité de poursuivre d'une année sur l'autre l'exploitation

des mêmes terres les pousse à une occupation maximale du terrain ce qui, en cas de litige avec les Kurumba, accroît leurs chances d'en conserver au moins une partie et, en tout cas, le minimum nécessaire à leurs cultures vivrières. Ce comportement est également valable pour les deux autres exploitations, cependant moins menacées, de Mossi et de Yarcé qui, soit ne sont pas intégrés matrimonialement, soit ont emprunté leurs terres de cultures.

- 27 Cette situation intéresse également bon nombre d'emprunteurs de terres kurumba. À Lourou (n° 5), 14 hectares sont occupés - plutôt que cultivés - par seulement deux ménages. D'abord simple lopin de terre occupé sans autorisation, la taille du champ a connu un surprenant accroissement à compter du moment où le *dansa* du lieu-dit a donné son accord à une exploitation.
- 28 En tout état de cause, la sécurité de l'exploitant n'est pas mesurée à sa seule position d'emprunteur ou de maître du champ, elle est aussi fonction du statut social ; elle est enfin tributaire des alliances et des relations qui nouent les rapports entre *dansa* et *zendebe*. Le défrichement sur le territoire d'un autre lignage confère des droits plus sûrs (*d'atige dansa*) que la reprise d'un champ déjà défriché (droits de *zendebe*). Dans le même temps, un simple agriculteur, un étranger, un commerçant ou un noble n'auront pas les mêmes facilités d'accès à la terre, ni *a fortiori* la même visée sur la terre selon qu'ils seront ou non assurés de pouvoir en disposer sans remise en cause, ou de pouvoir la cultiver sur simple requête.

Les stratégies spatiales

L'ILER, INSTRUMENT DE LA COURSE À L'ESPACE

- 29 L'iler est l'instrument privilégié de l'occupation de l'espace dans le cadre de la recherche de terrain agricole. Certains agriculteurs, faute des moyens à mettre en œuvre pour améliorer leurs rendements, optent pour une course à l'espace : cette attitude caractérise une stratégie extensive, qui n'est cependant pas propre à l'iler.
- 30 Comme on l'a vu en effet, la houe tend à concurrencer l'iler sur les sols sableux jusqu'à être utilisée d'une façon qui approche ses performances. De fait, l'option d'un type de culture extensif est relativement indifférent du choix de l'outillage.

LA HOUE, INSTRUMENT DE L'ATOMISATION DU DOMAINE FONCIER

- 31 Parallèlement à la course à l'espace, le domaine cultivé s'atomise. La tendance au morcellement des surfaces cultivées, qui s'opère à la faveur de l'accès à l'exploitation individuelle bien sûr, affecte aussi les surfaces collectives et conduit à la division des exploitations en plusieurs unités de production. Les unités de production elles-mêmes cultivent souvent non plus un seul, mais deux, voire plusieurs champs collectifs. Seules quatre exploitations sur les seize, indépendamment du nombre de ménages qui y sont présents ou de leur taille, échappent à la fragmentation de leur surface collective en plusieurs parcelles.

L'ILER ET LA HOUE, INSTRUMENTS DE LA DISPERSION DANS L'ESPACE

- 32 La dispersion des surfaces cultivées relève dans les deux cas d'une stratégie qui vise, de la même manière que l'on répartit dans l'espace les champs d'une exploitation, à répartir

entre ceux-ci les chances d'une récolte. Cette stratégie est une parade aux irrégularités des pluies. Mais dans le cas de l'iler, la dispersion des parcelles réalise une spéculation purement spatiale, sur sols légers essentiellement. Dans le cas de la houe, la spéculation s'opère par la dispersion, à la fois dans l'espace et sur des sols aux potentialités différentes : les sables et les sols lourds de bas de pente. En bref, à une pratique qui vise l'adaptation directe aux irrégularités des pluies dans l'espace s'oppose une autre pratique dont le but est de récupérer en outre des terrains systématiquement mieux alimentés en eau.

- 33 Ainsi la houe paraît être le meilleur instrument de l'atomisation du domaine foncier. Elle est souvent utilisée, de préférence à l'iler, sur des parcelles de petite taille et tout particulièrement sur les petits champs individuels. En ne considérant, dans les exploitations, que les 44 champs individuels sur sables, plus favorables en principe à la culture à l'iler et qui couvrent entre moins de 0,10 hectare et 3 hectares, on trouve 23 champs cultivés à la houe et 21 à filer. Mais pour les superficies inférieures à 0,7 hectare (la grande majorité des champs individuels), 22 champs sont cultivés à la houe contre seulement 14 à filer.
- 34 Cependant, filer serait le moyen de cultiver à la fois plus de surface et plus vite sur plusieurs parcelles.

LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

- 35 Pour simplifier à l'extrême, on pourrait considérer, au vu des résultats obtenus dans les différents types de champs, que la stratégie économique consiste à privilégier soit le rendement à l'hectare, soit la production à l'actif. C'est donc finalement, pour simplifier, un choix entre une agriculture de type intensif ou extensif.

Agriculture intensive ou extensive ?

- 36 Certes, la nature des sols peut apparaître comme la condition première d'un de ces types d'agriculture et paraître, en conséquence, imposer l'outil : soit filer instrument de l'extensif, soit la houe instrument de l'intensif. Mais, comme on a déjà pressenti, les choses ne sont pas si simples.
- 37 D'une part, l'usage de filer est couramment associé à l'emploi de la fumure. La complémentarité de ces techniques permet parfois d'obtenir des résultats équivalents à ceux procurés par la houe⁷.
- 38 D'autre part, la houe, instrument qui en lui-même pourrait avoir l'efficacité la plus grande, est également souvent utilisée pour un mode de culture extensif. Certains champs, couvrant des superficies démesurées par rapport à l'effectif des travailleurs qui s'y consacrent, ne sont ni buttés, ni même sarclés en leur totalité, pour peu que le mil y soit à certains endroits mal venu⁸.
- 39 Cependant on constate l'emploi conjoint de filer et de la houe sur certains champs. Des paysans se prononcent pour un recours aux deux instruments qui peuvent se retrouver dans les mains d'un même individu pour des sarclages successifs. L'économie de temps (ou d'effort) que permet filer, associée à l'efficacité du travail de la houe, apparaît comme une sauvegarde ultime, face aux aléas climatiques. Cette solution hybride a vu le jour à Aribinda, sur la ligne actuelle du partage des techniques.

- 40 Par ailleurs, il a été observé à deux reprises, dans les 16 exploitations, des prestations réciproques entre groupes qui utilisent un outillage différent : le forgeron de Tolou (n° 6), qui cultive à l'iler, bénéficie au second sarclage des prestations en travail de ses clients qui utilisent la houe ; les Silloubé d'Intara (n° 16), travaillant à Piler, n'en échangeant pas moins des invitations avec les agriculteurs d'un village voisin qui, eux, travaillent à la houe.
- 41 Peut-on parler, pour autant, d'un processus d'unification technique ? On peut hésiter, si l'on en croit les conditions mises par RAULIN (1967 : 129-130) : « les groupes de travail, s'ils obéissent à un certain nombre de principes - en premier lieu celui de la réciprocité - sont essentiellement mouvants dans leur composition ». Par conséquent, « l'unification de la technique doit se faire à l'échelle de la formation du groupe de travail, qui est généralement l'unité résidentielle, le quartier ou le village ».
- 42 Il y aurait donc non seulement compatibilité, mais complémentarité dans l'usage de la houe et de Piler. Cela témoignerait de la capacité d'assimilation et de synthèse du milieu agricole kurumba, quant aux pratiques empruntées aux agricultures voisines, de type traditionnel, au cours des dernières décennies. On peut donc trouver maintenant contestable pour l'Aribinda l'observation de RAULIN (1967 : 75) selon laquelle l'usage de la houe et celui de Piler ne représentent pas seulement deux techniques de sarclage différentes, mais impliquent « deux systèmes complets de culture considérés non seulement du défrichement à la récolte, mais d'un cycle annuel à un autre ».

L'évolution technique : la culture attelée

- 43 La distinction entre les aires de dispersion de Piler et de la houe ne doit pas faire oublier que, pour les paysans, les performances des outils sont avant tout fonction de la pluviométrie annuelle. Dans l'absolu, tel instrument ne serait pas plus performant que l'autre, puisque « la saison » constitue pour les paysans le critère déterminant de leur efficacité. Si certains paysans, après la sécheresse de 1983, ont mis en cause l'usage de Piler, d'autres ont rappelé au contraire que l'année précédente, de bonnes conditions climatiques avaient permis d'obtenir des productions très satisfaisantes avec cet instrument.
- 44 L'aléa saisonnier explique en partie qu'il n'y ait pas, dans la région, une homogénéité parfaite de l'outillage, dont le choix est de surcroît déterminé par toute une série de signes sociaux. De toute façon, les réactions paysannes à la sécheresse de 1983 pouvaient pour l'essentiel se résumer à l'intention d'accroître encore les superficies cultivées, ce qui laissait toutes leurs chances à la houe comme à l'iler. Mais les stratégies agricoles dans le domaine des instruments aratoires intègrent aussi l'innovation technique, comme la culture attelée.
- 45 208 charrues étaient recensées dans le département en 1983, mais ce type de matériel, introduit par l'ORD à partir de 1978-1979, se répartissait de manière très inégale. L'usage de la charrue pour les labours précède la succession des opérations culturelles traditionnelles des semis à la récolte. Son intervention n'est acceptée par certains agriculteurs que dans la mesure où elle permet « d'accroître les surfaces cultivées ».
- 46 La culture attelée semble avoir été bien accueillie chez les Mossi⁹, immigrants du xx^e siècle, établis dans la frange sud de la région et qui, en revanche, rejettent l'iler. Pour eux, la houe et la charrue sont des instruments apparentés puisqu'ils travaillent le sol de la

même façon, « en profondeur ». Elle a été accueillie de manière plus mitigée chez les Kurumba qui occupent le « cœur » du pays.

- 47 La charrue n'est toutefois pas exclusive d'un autre instrument dont l'action sur le sol serait différente, comme le démontrent quelques agriculteurs de Pem qui, s'ils sarclent à filer, n'en utilisent pas moins la charrue. Les Mossi de Liki labourent aussi bien les sables que les terres plus lourdes à l'aide de la charrue. Dans ce sens, les pratiques agricoles afférentes à chacun des instruments aratoires ne sont pas contrariées par l'usage de la charrue, qui les complète indifféremment.
- 48 Les obstacles que rencontre la diffusion de la charrue seraient plutôt liés aux risques que comporte, en une période jugée critique depuis plusieurs années, l'introduction d'une technique encore mal éprouvée. Confrontés au « risque de l'innovation », les paysans s'interrogent souvent sur le bénéfice qu'ils sont susceptibles de tirer, sur le plan de la satisfaction des besoins alimentaires, d'une technique coûteuse. C'est pourquoi ceux qui innoveraient en intégrant la charrue dans leur arsenal technique ont, encore une fois, les ressources nécessaires pour assurer la dépense et pour assumer le risque encouru. Ainsi voit-on avant tout, chez les Kurumba, quelques chefs de village (n° 11), quelques propriétaires de cheptel (n° 16) ou quelques commerçants (n° 1) acquérir une charrue. Paradoxalement, il s'agit de ceux qui, parmi tous les paysans, ont pris le plus de distance avec le travail de la terre.
- 49 En fait, l'adoption de la charrue dépend de la situation de fortune, mais aussi de contingences sociales. En 1983, les Mossi du hameau de Pogoldiama (exploitation n° 15), installés dans l'Aribinda depuis une dizaine d'années, désiraient acquérir une charrue. Mais une telle acquisition leur était, disaient-ils, impossible tant que les Kurumba de Yalanga, dans des terres sur lesquelles ils étaient établis, n'avaient pas eux-mêmes adopté et « banalisé » cette nouvelle technique. Le respect des filières hiérarchiques de l'adoption n'est pas propre à ces Mossi, étrangers sur un territoire kurumba. Il est peu concevable en effet (et tous les cas observés chez les Kurumba le démontrent) que les plus démunis ou marginaux des agriculteurs puissent avant les autres se prévaloir de ce qui, avant même d'être un instrument de culture, est un nouveau « signe » de richesse.
- 50 Indépendamment des résistances tenant à la tradition agricole ou au coût, la diffusion de la charrue dans l'Aribinda se heurte donc à des problèmes de hiérarchie foncière et sociale. Que la charrue soit, en revanche, relativement bien accueillie dans les villages mossi du sud se comprend, sur le plan local, par l'homogénéité de leur peuplement et par la faiblesse de la mainmise foncière et politique du système kurumba. De même, certains groupes situés sur les marges du système kurumba, comme les Silloubé installés à Intara (exploitation n° 16), ont aisément adopté la charrue. Leur exemple prouve que la charrue se pose comme un terme supplémentaire de la diversification technique, déjà illustrée par l'usage conjoint de la houe et de l'iler.

L'investissement de main-d'œuvre

- 51 L'investissement de main-d'œuvre dans le sarclage, par le biais essentiellement des invitations de culture, favorise de meilleurs rendements. Cet investissement a lieu aussi bien avec la houe (n° 8 et une unité de production de n° 9) qu'avec l'iler (nos 2, 6, 9, 11, 16), ce qui paraît paradoxal si l'on considère que Filer, dans une stratégie à long terme, est l'instrument de l'extensif. Tout se passe, dans le court terme, comme si Filer se prêtait aussi à une pratique intensive, ce qui logiquement devrait être le fait de la culture à la

houe. On n'en est pas à une contradiction près : il a déjà été noté que la houe pouvait être utilisée, sur sables, comme un instrument de l'extensif.

- 52 Pour l'exploitation elle-même, Filer apparaît simultanément comme le corollaire d'une économie absolue en main-d'œuvre. Le constat mené par BERNUS (1981 : 278) au Niger va dans ce sens : l'*égamsheq*, l'iler des Touareg leur épargne un temps qui leur permet, outre d'accroître leur superficie cultivée, « de laisser disponible une main-d'œuvre suffisante pour l'entretien et la garde du troupeau ».
- 53 Dans l'Aribinda, à l'usage de Filer est associée une performance voisine, celle de dégager en partie une catégorie d'actifs, les femmes, des travaux agricoles : l'usage de l'iler, sur champs collectifs du moins, est toujours réservé à l'homme. Cet allègement du travail féminin peut être démontré par un chiffre : toutes exploitations et tous types de surfaces confondus, chaque femme qui travaille à la houe se consacre à 0,8 hectare, alors que chaque femme des exploitations où l'on emploie Piler ne se consacre qu'à 0,5 hectare. De plus, si l'on s'en tient à la version masculine des choses qui ne considère pas les femmes comme actives dès lors qu'elles n'effectuent, sur les champs collectifs, que les opérations accessoires du travail à Piler, celles-ci se consacraient à environ trois fois moins de surface que celles qui relèvent d'une exploitation où l'on emploie la houe.
- 54 L'usage d'un instrument tel que Piler autorise un allègement de la main-d'œuvre féminine. Cependant, les utilisateurs de Piler font, plus couramment que les autres, appel à une main-d'œuvre extérieure. Ce n'est pas sans avantage puisque ces invités ne sont pas une charge permanente pour l'exploitation et que cela permet une réponse flexible aux besoins des travaux.

LA RÉGÉNÉRATION DES SOLS

Le déclin du parc à *Acacia albida*

- 55 À Aribinda, l'ancien parc à *Acacia albida*, hérité des *poté samba*, a longtemps conservé sa fonction de régénération des sols¹⁰. Le début de la colonisation agricole a marqué son déclin. À Pem par exemple, il est pratiquement absent. On ne le retrouve qu'au village voisin d'Arba Debéré¹¹ où les individus sont de belle taille.
- 56 Il est loisible de penser qu'à la faveur de la sortie du vieux terroir d'Aribinda, à la fin du XIX^e siècle, l'accès au stock considérable de terres légères situées au nord du pays a rendu inutile la reproduction d'un parc qui autorise des cultures quasi permanentes. Par ailleurs, rien ne dit que les habitants avaient, à ce moment-là, la possibilité de construire un parc comparable sur les nouveaux espaces de culture : toutes les informations s'accordent pour faire remonter le développement de l'élevage bovin, dans le nord, après 1913. La colonisation agricole a créé un autre paysage végétal¹².
- 57 La sélection anthropique a abouti à la conservation, sur les espaces de culture, des seules espèces qui trouvent une utilité, aux yeux des Kurumba : la « lecture » du paysage végétal indique immédiatement les priorités des agriculteurs. Ainsi, sur les cordons dunaires, on rencontre essentiellement des arbres fruitiers¹³ : *Lannea macrocarpa*, *Sclerocarya birrea*. Si ce peuplement végétal est aujourd'hui fort peu dense, rien n'indique qu'il soit en passe d'être remplacé par d'autres formations.
- 58 La sélection des essences végétales, telle qu'on l'observe dans le nord, reflète néanmoins une orientation pastoraliste, par le maintien d'arbustes fourragers tels que les acacias, à

l'exception bien sûr de *Acacia albida*. Il est significatif qu'à ce dernier aient été substitués des arbustes fourragers, mais qui ne permettent pas une pratique intensive de l'agriculture.

La fumure : une technique de compensation

- 59 Outre le parc, d'autres techniques pourraient permettre de compenser le manque de surface par un enrichissement des sols en améliorant les rendements. L'emploi de l'engrais chimique¹⁴ est peu répandu dans la région et n'intéresse, dans cet échantillon, que l'exploitation mossi de Liki (n° 14) et l'exploitation silloubé d'Intara (n° 16). Deux principaux procédés de fumure sont utilisés dans l'Aribinda.
- 60 Les champs peuvent être fumés, soit par des troupeaux de bovins qui y stationnent, soit par l'épandage des déjections d'animaux et des détritiques domestiques recueillis dans l'enceinte des habitations. La mise en œuvre de ce dernier procédé implique le transport de l'engrais depuis les lieux d'habitation jusqu'aux lieux de culture. Si, la plupart du temps, les champs les plus proches de la résidence bénéficient de cette fumure domestique, les champs plus éloignés sont en revanche engraisés par le stationnement des troupeaux d'éleveurs. Au-delà d'une certaine distance, la fumure sera moins fréquente, voire inexistante.
- 61 Ce seuil d'éloignement n'est pas le même, selon qu'il s'agit de culture à l'iler ou de culture à la houe :
- des parcelles travaillées à la houe, seules sont fumées celles qui sont relativement proches de la résidence : jusqu'à 1 kilomètre lorsqu'il s'agit de champs sur sables, et jusqu'à 3 kilomètres pour les autres sols. Tous ces champs sont fumés par apport de paniers de détritiques depuis les habitations ;
 - les parcelles travaillées à l'iler sont fumées jusqu'à 6 ou 7 kilomètres de la résidence. Les champs les plus éloignés ne sont plus fumés par transport de compost depuis les habitations, mais par contrats passés avec les éleveurs qui viennent s'installer sur les champs.
- 62 Cette différence peut s'expliquer aisément. La houe, qui retourne les sols, permet leur restauration de façon élémentaire, alors que filer contribue plutôt à appauvrir les sols meubles : à ce titre, il a été l'instrument de l'introduction de la fumure.
- 63 La fumure, animale essentiellement, intéresse 54 % des surfaces totales des champs sableux de l'échantillon (tabl. xvii)

Tableaux xvii et xviii. L'importance respective de la fumure dans les champs collectifs sur sables travaillés à l'iler et à la houe.

Champs collectifs	Surface totale (en ha)	Surface fumée (en ha)	Pourcentage
Sables+Iler	50,7	36,8	73
Sables+Houe	40,7	16,5	41

Champs collectifs	Surface totale (en ha)	Surface fumée (en ha)	Pourcentage
Sables+Iler	12,25	5,81	47

Sable+Houe	7,61	1,22	16
------------	------	------	----

- 64 Les champs collectifs sont plus systématiquement fumés que les champs individuels : 58 % de leur surface, contre 35 %. Ce sont évidemment ceux qui sont travaillés à l'iler qui sont le plus fumés : 7 % de leur surface.

LA FUMURE, ASSOCIÉE À L'EMPLOI DE L'ILER ET DE LA CHARRUE

- 65 Il convient de distinguer, comme on l'a vu, selon le mode d'attribution des parcelles.
- 66 Sur les champs collectifs, le principal critère d'application de la fumure est l'outil, la nature du sol étant évidemment le corollaire du choix de l'outillage (les sols sableux, notamment, pour l'iler). L'étendue des champs a également son importance : les plus grands d'entre eux sont moins systématiquement fumés.
- 67 La fumure est de règle dans le cas de la culture à l'iler d'une part, et dans le cas de l'action combinée de la charrue et de la houë d'autre part :
- 16 champs collectifs sur sable travaillés à l'iler dans les exploitations de l'échantillon, 14 sont fumés. Les deux exceptions concernent un champ cultivé par un Bella qui n'a pas les moyens de le fumer et un champ d'une superficie trop importante (8,8 hectares) ;
 - huit champs collectifs de l'échantillon où l'emploi de la houë est associé à celui de la charrue, six sont fumés : ici, l'élément déterminant est la possibilité d'enfouir le fumier animal (ou chimique) au moyen de la charrue. L'exception provient d'un chef de famille qui exploite les deux champs restants et qui ne désire pas investir dans l'engrais chimique auquel recourt le reste de l'exploitation (n° 14).
- 68 Pour la houë seule, la règle est l'absence de fumure. Sur les dix-sept champs de l'échantillon cultivés à la houë, douze ne sont pas fumés. L'exception constituée par les cinq champs fumés tient à la proximité immédiate des habitations, facilitant le transport des engrais domestiques, et accessoirement la petite taille du champ.
- 69 Quant aux champs individuels, en principe ils ne sont pas fumés car la fumure est une pratique collective, qu'il s'agisse de fumier domestique, de contrats passés avec les éleveurs ou d'achats d'engrais chimiques. On observe toutefois certains cas où les champs individuels sont fumés ; mais l'examen de ces exceptions montre que, dans la quasi-totalité des cas, c'est le facteur de proximité qui joue : soit la proximité des habitations, soit celle des champs collectifs eux-mêmes fumés. Dans ce dernier cas, les champs individuels sont localisés sur le pourtour des parcelles collectives.

LE CARACTÈRE DE LA FUMURE : BONIFICATION OU COMPENSATION ?

- 70 Une enquête menée en mai-juin 1983 sur un échantillon de 881 parcelles collectives sur sables a permis plusieurs constats :
- sur certaines parcelles, les deux procédés de fumure, par stationnement des troupeaux et par apport de déchets domestiques, se superposent ; les parcelles cultivées à l'iler bénéficient tout particulièrement de cette combinaison : 30 % d'entre elles, contre 10 % des parcelles travaillées à la houë ;
 - la fumure s'applique d'abord aux champs les plus anciens. La datation précise de la première mise en culture des champs¹⁵ permet d'établir que sont fumés 70 % de ceux exploités de longue date ; la fumure ne s'applique en revanche qu'à moins de 40 % des parcelles

exploitées depuis moins de vingt ans, c'est-à-dire la plupart de celles ouvertes par l'exploitant actuel. Avec l'iler, la fumure apparaît comme une technique de compensation de l'appauvrissement des sols, plus que comme une technique de bonification. En effet, la fumure n'est là que pour suppléer l'absence d'enfouissement des matières végétales.

- 71 À l'inverse, dans le cas de la culture à la houe, l'enfouissement de matière organique et végétale apparaît bien comme une technique de bonification. Force est de constater, néanmoins, que les champs cultivés à la houe sont les plus rarement fumés.
- 72 En l'état des techniques, l'usage de la houe, l'application de fumure et l'investissement en main-d'œuvre sont les trois facteurs qui permettent d'obtenir les meilleurs rendements. Or, dans le cas de la culture à l'iler, les parcelles ne sont fumées que pour pallier leur usure et non pour optimiser les rendements : l'absence de fumure sur les champs ouverts récemment le démontre. Dans la culture à la houe, les deux pratiques sont généralement les termes d'une alternative : soit l'investissement de main-d'œuvre sur les champs non fumés est important, soit les champs fumés ne bénéficient que d'un investissement de main-d'œuvre réduit. Tout se passe comme si les pratiques bonifiantes étaient exclusives les unes des autres, au lieu d'être jointes en vue de rendements optimaux.
- 73 Cette stratégie dépasse le cadre des pratiques agraires. En réponse à des conditions climatiques extrêmement mouvantes, les solutions que trouvent les paysans ne peuvent être, elles-mêmes, qu'extrême - ment variées.

LA DIVERSIFICATION ET L'OPTIMISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

La sélection des plantes vivrières

- 74 On ne possède guère d'informations sur les variétés qui ont pu être testées puis abandonnées depuis les premiers temps de l'Aribinda. L'exemple récent du mil *nounayana* montre que la variété, semée depuis quelques années, risque fort de glisser prochainement dans l'oubli. Mais qu'une variété aussi ancienne que *poteyana* existe encore est le signe qu'on a su lui trouver à chaque mutation une place dans les cultures. Il en va de même pour le vieux sorgho *beloko* qui semble devoir coexister encore longtemps, malgré la durée de son cycle, avec *pisyopwél*¹⁶.

LES CRITÈRES DE LA SÉLECTION

- 75 Le contexte climatique actuel tend bien sûr de plus en plus, à l'échelle de la région et de la dernière décennie, à imposer une variété telle que le sorgho mossi très hâtif, *pisyopwé*. Il convient cependant de ne pas oublier que son introduction est récente et que l'histoire porte de nombreuses traces de crises climatiques semblables, auxquelles les paysans n'ont pas forcément répondu par l'adoption de variétés à cycle court.
- 76 La sélection du matériel végétal répond à une série de facteurs qui ne sont pas réductibles au seul fait climatique.
- 77 D'une part, l'insécurité et/ou la nécessité de satisfaire à une période de soudure ont, entre autres impératifs, conduit les agriculteurs à adopter d'abord des variétés qui parviennent rapidement à maturité. Sous les règnes des premiers chefs de l'Aribinda, sont mentionnées certaines famines ainsi que des sécheresses épisodiques ; mais, de l'avis

général, « il n'y avait pas de bonnes récoltes, parce qu'on ne pouvait pas s'éloigner d'Aribinda car l'insécurité rendait impossible l'accès à des terrains de culture éloignés du bourg. Cette situation se prolonge pendant près d'un siècle jusqu'à l'arrivée de la première vague mossi, vers la fin du XVIII^e siècle ou le début du XIX^e siècle. À ce moment apparaissent des variétés à cycle plus long, qui témoignent d'un contrôle accru sur l'espace et/ou de conditions climatiques satisfaisantes. Avec le développement de l'agriculture, l'argument de la sécurité est moins pris en compte pour la sélection du matériel végétal.

- 78 D'autre part, si l'intérêt actuel et manifeste des paysans pour des variétés hâtives comme *pisypwé* est lié à la conjoncture climatique¹⁷, cela n'implique aucunement que celles à cycle plus long soient pour autant en voie d'abandon. Ainsi *anyara kumè* est encore très largement semé et les variétés les plus hâtives de mil sont loin de ravir la première place à *bellamayana* qui est actuellement parmi les plus appréciées.
- 79 Il subsiste donc une palette assez large de variétés cultivées. Aujourd'hui encore, il n'y a pas abandon immédiat des variétés au cycle long, mais au contraire tendance à les conserver, tant qu'elles n'ont pas démontré leur déficience par rapport aux nouveaux hybrides, en regard des sols et de la pluviométrie.
- 80 Le plus souvent, les exploitations recherchent un rendement optimal en conservant les variétés à cycle long et, parallèlement, s'assurent une certaine sécurité par la culture de variétés à cycle court, qu'il s'agisse de mil ou de sorgho. Ces compromis conduisent à répartir les risques entre un grand nombre de variétés et à augmenter ainsi les chances de récolte.
- 81 La dernière assurance se joue dans l'espace. Les semences de mil de cycles différents sont mêlées puis semées sur une même parcelle. La récolte est effectuée au fur et à mesure de la maturation ; il y a ainsi spéculation sur la combinaison des cycles végétatifs pour réduire les aléas de la pluviométrie.
- 82 Cette tactique de « l'étalement de la mise », telle qu'elle est pratiquée par les paysans de l'Aribinda, exclut tout choix d'une semence bien spécifique. De ce fait, il y a actuellement une demande importante de variétés diverses de céréales.
- 83 Il faut cependant souligner que l'enrichissement du stock des espèces et des variétés cultivées cèle un appauvrissement latent de la qualité. Les variétés les plus appréciées des Kurumba, comme le mil *torodo*, même si elles subsistent encore, ne sont pas toujours les plus cultivées. Force est de relever aussi que le développement de la culture des sorghos est loin de répondre aux souhaits de tous les paysans. Cette céréale a, pour eux, par rapport au mil, très peu de valeur aussi bien sur le plan gustatif que nutritif¹⁸. Le maintien de la production brute, en orientant la production vers la mise en valeur des terres basses, se paie par la disqualification des conditions alimentaires. Le paysan, en fait de choix, se borne à transiger.

LA COMPLÉMENTARITÉ MIL-SORGHO

- 84 Tous les choix observés dans la sélection des variétés cultivées procèdent d'une recherche de la diversité en matière de semences. À la quasi-monoculture du mil qui prévalait au siècle dernier s'est, depuis quelques décennies, substituée dans le sud, et a fait son apparition dans le nord, une dualité culturelle mil-sorgho moins vulnérable aux aléas climatiques. Beaucoup d'agriculteurs pratiquent aujourd'hui cette combinaison dans les espèces cultivées, qu'ils doublent assez volontiers d'une combinaison de variétés à cycles

différents. La culture d'une seule variété dans chacune des espèces devient tout à fait exceptionnelle.

L'élevage villageois

- 85 Chez les Silloubé de l'exploitation n° 16, qui ne produisent que 90 litres de mil environ par personne et par an - ce qui équivaut, à peu près, à autant de jours de nourriture-, l'agriculture ne représente qu'un moyen d'assurer un minimum vivrier. C'est d'ailleurs très généralement le cas pour tous les groupes d'éleveurs de l'Aribinda : la production des champs individuels, chez eux, est toujours versée dans le grenier de la communauté, que l'année ait été bonne ou non. Des achats systématiques de céréales ont lieu chaque année, à partir des revenus que procure la vente du bétail, lequel est parfois tout simplement échangé auprès des villageois contre des vivres.
- 86 Les Silloubé ne sont pas les seuls à faire de l'élevage une source normale de revenus, convertible en vivres. Tous les chefs d'exploitation agricole possédaient des petits ruminants en nombre très variable (de 4 à 200 chèvres et moutons, selon les déclarations, par cour), lesquels sont les premiers vendus en cas de besoin. La plupart des exploitations dont la production céréalière était déficitaire en 1982 (n°s 1, 2, 6, 10 et 14) possédaient au moins quelques têtes de gros bétail susceptibles de servir de monnaie d'échange.
- 87 Les données recueillies dans les 16 exploitations sont, de par leur petit nombre, relativement peu fiables. Les tentatives faites pour estimer le nombre de têtes de bétail que possédait un chef d'exploitation se sont bien souvent soldées par un échec. Si certains agriculteurs ont pu être trahis au cours de l'entretien par le retour de leurs troupeaux à la cour, ou si d'autres ont pu être contredits par d'autres témoignages lorsqu'ils annonçaient ne posséder aucun bovin, par contre dans la plupart des cas il a été impossible de contrôler les dires des informateurs sur un sujet qui, à l'inverse de ce qui touche à la production céréalière, est l'occasion des déclarations les plus évasives.
- 88 Cinq exploitations sur seize, une bella et quatre kurumba, ne possédaient apparemment aucun bovin (n°s 4, 5, 9, 12, 13).
- 89 Les exploitations avec un cheptel bovin se répartissaient entre celles où les bêtes étaient confiées aux Peul (n° 2, 7, 8, 10, 11, 15), et celles où les enfants de la cour assuraient eux-mêmes le gardiennage du bétail (n° 1, 3, 6, 14, 16). Les lieux de gardiennage en saison sèche ne pouvaient que rarement être précisés, soit que le bétail fût confié aux pasteurs qui l'emmenaient sur des parcours que les propriétaires disaient ignorer, soit qu'il n'y eût en effet pas d'aire de pâture spécialement affectée au bétail, sa divagation aux alentours des villages étant généralement de règle.
- 90 Le gardiennage du petit bétail est, dans la plupart des cas, laissé aux enfants : seules les exploitations n° 9 et 10 de Sirgné confiaient toute l'année leurs chèvres et moutons aux Peul. Dans un autre cas à Wouré (n° 3), la remise des petits ruminants aux soins des pasteurs n'avait lieu qu'en saison des pluies. Le petit bétail, comme d'ailleurs les bovins conservés par les paysans, divaguent généralement en saison sèche.
- 91 Les lieux d'abreuvement des troupeaux de toutes ces exploitations sont proches de la résidence : Kamazangou est réservé aux bêtes de Wangré, Daya à celles de Tolou et de Honré, Kolbaté à celles de Wouré ; mais Kolbaté est également accessible aux bêtes de Pem et de Sirgné, villages issus de Wouré, et Daya est utilisé par les troupeaux des paysans

établis dans le sud (fig. 17). De même, les Peul ont accès aux points d'eau qui desservent les territoires villageois dont les paysans leur confient des bêtes.

- 92 Une enquête plus large, menée en mai-juin 1983, au moyen de questionnaires, et auprès de 378 hommes mariés présents dans 180 cours, a permis d'élargir le champ des questions posées lors du seul examen des 16 exploitations. Cependant, les réponses obtenues ont été tout autant, sinon davantage, faussées par la dissimulation des personnes questionnées et ce, vraisemblablement, en raison de la crainte de conséquences fiscales. Ainsi, entre les deux villages voisins de Pem et de Sirgné, assez comparables sur le plan des effectifs et du peuplement, le nombre de ceux qui déclaraient posséder des bovins variait du simple au double. Par conséquent, les résultats dont il est fait état ne pourront être qu'indicatifs d'une situation générale et de caractéristiques locales. En aucun cas, il ne doit être question de considérer ces résultats comme exhaustifs.
- 93 Dans l'Aribinda, les villageois les plus nombreux à posséder des bovins - quelle que soit par ailleurs la taille du troupeau - sont les Mossi, chez lesquels l'élevage intéresse quatre à six chefs de famille sur dix. Parmi les Kurumba, ce sont les nobles qui viennent en tête, avec quatre à cinq chefs de famille sur dix. Les groupes restants n'accordent pas la même importance à cette activité : en moyenne, seuls deux à trois chefs de famille sur dix, qu'ils soient d'origine *hifuba*, d'origine captive, ou qu'ils appartiennent à d'autres lignages, possèdent des bovins.
- 94 Dans près d'une cour sur deux, à l'échelle de l'Aribinda, on trouve des propriétaires de bovins. Cependant, si plusieurs chefs de famille sont réunis dans une même cour, le bétail reste entre les mains du doyen de la cour qui est le responsable des décisions prises au niveau de l'exploitation, notamment de la vente des bêtes.
- 95 Ces observations permettent de mesurer toute l'importance économique que revêt l'élevage villageois, même si elle est inégale selon les zones. Certes, dans le nord et dans le sud, la proportion des cours qui possèdent du bétail est à peu près identique mais c'est au nord que l'on rencontre les troupeaux les plus importants - aux mains des nobles notamment-, ces troupeaux réunissant parfois plus d'une centaine de têtes.
- 96 Cette différence quant à la taille des troupeaux explique les contrastes entre les modes de gardiennage choisis. Dans le nord, le gardiennage par les Peul, saisonnier ou non, se justifie partiellement par « l'encombrement » que provoquent d'assez importants troupeaux. À l'inverse, les Mossi, parmi tous les agriculteurs qui se livrent à l'élevage, sont les moins nombreux à confier leur bétail aux pasteurs : moins de quatre Mossi propriétaires de bovins sur dix le font, contre huit agriculteurs sur dix à Aribinda, à Wouroundou et dans le nord de l'Aribinda, et cinq sur dix en moyenne parmi les Kurumba du sud de la région. Certains Mossi disent de façon explicite s'être installés dans l'Aribinda afin de se livrer à l'élevage et ce sont eux qui semblent assumer le plus couramment toutes les contraintes de cette activité.
- 97 Il est possible aussi que la géographie particulière des espaces septentrionaux rende davantage nécessaire le gardiennage par les Peul. Au moment des travaux agricoles, l'abandon des zones de culture par une partie des membres de la cour chargée de surveiller le bétail, même s'il s'agit des plus jeunes, n'est pas envisageable pour beaucoup de paysans. Dans le sud, la dispersion des terres de culture rend compatible la coexistence de petites zones de pâturage, de l'habitat et des champs, à la condition que tous ces lieux restent assez proches les uns des autres.

- 98 Il est assez remarquable de noter, une fois de plus, à propos des aires de pâture des troupeaux villageois, que la transgression des faisceaux délimités lors de la colonisation agricole est très exceptionnelle. Sur les 180 cours enquêtées, seules quatre situées à Wouré et Wangré, dont les bêtes étaient d'ailleurs confiées à des Peul, voyaient leur troupeau fréquenter des pâturages situés en dehors de leur faisceau d'installation. À Wouré, c'était le cas d'un troupeau emmené par les pasteurs en hivernage vers Gaykangoéta, et à Wangré, de trois cours dont les bêtes fréquentaient les pâturages de Wouroundou dans l'ouest, ou de Tebiahoulo dans le sud-ouest, tous lieux situés dans le faisceau *hifuba* (carte hors-texte 1). Aucune autre transgression de la division territoriale n'a été observée.
- 99 Ainsi, il est pallié aux insuffisances locales de la production par un système de capitalisation d'une part, d'échanges et de redistributions d'autre part. Le bétail est une réserve vive constituée lors des années excédentaires pour être vendue et convertie, les années déficitaires, en achats de céréales. Au surplus, le développement de l'élevage semble bien libérer les sédentaires d'une dépendance exclusive envers la seule production agricole.
- 100 Ce qui fonde la distinction entre les paysans qui se livrent à l'élevage et les pasteurs qui cultivent, et qui font l'objet du chapitre suivant, c'est l'appartenance des premiers au système sociopolitique du pays, ce qui leur confère des privilèges : ils sont les acteurs du foncier. Leur enracinement dans la terre va de pair avec des priorités économiques et un genre de vie différent dans le principe de celui des pasteurs.

NOTES

1. Exploitation n° 3. Dans les autres, cette production des champs individuels n'excédait pas 40 % de la production totale. En 1983, ces productions individuelles se sont effondrées.
2. Outre la cueillette à laquelle on n'a recours qu'en dernière extrémité.
3. Certaines données qui ont trait à la couverture des besoins alimentaires par la production de mil et de sorgho, n'ont pu être connues : - dans l'exploitation n° 8, qui regroupe 5 unités de production distinctes, les exploitants n'ont pas été cohérents dans leurs réponses ; - dans l'exploitation n° 16, en 1982, les pasteurs qui n'ont pas une consommation très régulière de mil ne se souvenaient plus du nombre de mois de nourriture assurés par leur récolte.
4. Certains *hifuba* de Tolou exercent les fonctions d'imam, alors que leurs proches parents sont toujours responsables des sacrifices ; leur autorité conjuguée peut être jugée trop contraignante.
5. Cf. chapitre 4 : *Le nouveau droit foncier*.
6. Seuls parmi les « étrangers », les Mossi de Liki (n° 14), de longue date installés dans la région, se disent les responsables fonciers de leurs champs, qu'ils ont eux-mêmes défrichés.
7. Si cela n'était pas le cas, l'adoption de l'iler poserait problème si l'on considère que « dans le domaine technique, les seuls traits transmissibles par emprunt sont ceux qui marquent une amélioration des procédés... On n'échange pas la charrue contre la houe. Lorsqu'un tel fait se produit, c'est par régression, hors de tout emprunt, parce que les malheurs d'aventures guerrières ont détruit l'équilibre » (LEROI-GOURHAN, 1973 : 304).

8. Ainsi, la substitution de l'iler à la houe n'est pas forcément l'indice d'un soin moins grand apporté aux cultures.
9. Les deux zones de Liki et de Gasseliki, à forte dominante mossi, totalisent à elles seules plus de la moitié des charrues recensées dans le secteur ORD de l'Aribinda.
10. Cf. *Le parc* à *Acacia albida*, chap. 3.
11. Le parc d'Arba Débéré est toutefois très peu étendu. Les habitants du village ne peuvent en aucune manière préciser si les arbres étaient là avant qu'ils ne cultivent la zone. D'ailleurs si Arba Débéré est de longue date exploité depuis Aribinda, l'installation d'un village permanent n'y remonte qu'à soixante-dix ans et l'âge des *Acacia albida* est indéfinissable. La question de la construction de ces parcs anciens situés hors d'Aribinda, dont on retrouve un autre lambeau à Dalla, demeure en suspens.
12. Cf. *La végétation domestique*, chap. 2.
13. La conservation des arbres fruitiers est le reflet d'un système de culture conquérant. Il vise à prendre et à marquer hâtivement le maximum d'espace en conservant les essences utiles déjà présentes dans la végétation spontanée. Il s'agit d'une attitude de pionniers, de défricheurs, qui rend parfaitement compte des causes et des circonstances de la « fondation des fiefs » par les nobles dans le nord.
14. Vendu par l'ORD.
15. Il est bien entendu que les informations attribuant l'ouverture d'un champ à un parent éloigné n'ont de valeur qu'indicative. Dans les anciens sites songhay, il est sans doute peu de lieux qui n'aient été exploités au cours de l'histoire. L'important, c'est la continuité de l'exploitation dont la mémoire des informateurs garde le souvenir par le biais de généalogies.
16. Voir la description de ces variétés dans *Les cultures*, chap. 8.
17. L'expansion de ces variétés est en rapport avec la crise de 1972-1973 dans le nord de la région, et avec des crises antérieures (1931, notamment) dans le sud.
18. Pour les Mossi, c'est l'inverse !

10. Les pasteurs dans la trame villageoise

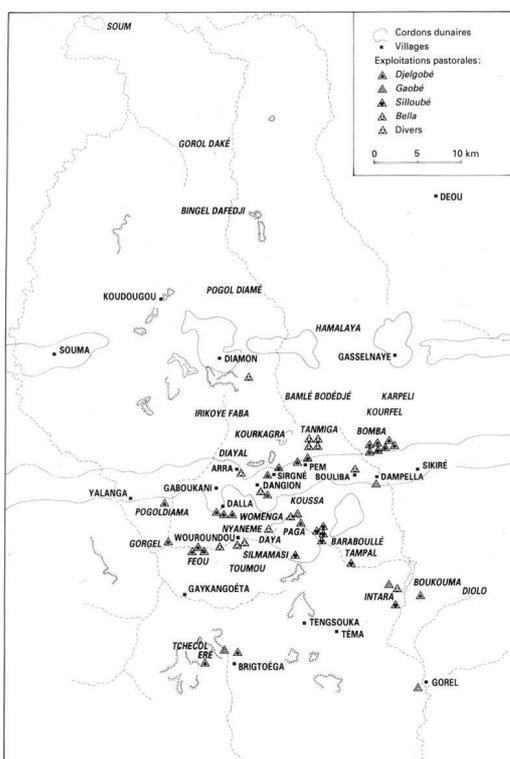


Figure 34. Localisation des exploitations pastorales retenues et identification des sous-groupes pastoraux.

- 1 Les flux de nomadisme et de transhumance décrits par BARRAL¹ montrent que le nord de l'Aribinda se situe autant dans la mouvance de l'Oudalan ou du Mali que dans celle de la chefferie d'Aribinda elle-même. La mare de Soum, à l'extrême nord du pays et bien au-delà des établissements sédentaires, draine une bonne partie des populations d'éleveurs de l'Aribinda. La transition du monde pastoral avec le monde à vocation plus nettement agricole commence à se faire sentir dès que l'on parvient sur le cordon dunaire de Diamon. Les flux du bétail y prennent généralement des dimensions et des directions différentes.

- 2 Tout cela a été remarquablement décrit par cet auteur, mais intéresse plus l'approche pastoraliste que la problématique présente. Le propos n'est pas ici le monde pastoral pris comme un tout dans un espace qu'il s'est dévolu, mais son intégration dans un espace plus méridional, marqué par la présence de sédentaires qui se livrent à l'agriculture. C'est en quelque sorte de la marginalisation des activités pastorales et des zones d'élevage, de leur dépendance à l'économie agricole dont il est ici question².
- 3 À la dépendance de l'économie répond le rapprochement des genres de vie : les pasteurs se sédentarisent. BENOIT (1977-a : 31) définit comme sédentaires « les groupes dont la plus grande partie des bergers et du bétail » ne s'éloigne pas à plus de « 20 kilomètres environ de l'habitat permanent. Ce sont donc ceux où il n'y a pas d'interruption saisonnière dans la vie sociale ni dans l'exploitation directe du troupeau ». Les deux autres catégories sont ainsi les transhumants, « à instabilité forte mais ayant un habitat permanent où réside toujours une partie de la population », et les nomades « dont toute la population se déplace avec l'ensemble du cheptel et des biens domestiques ».
- 4 L'extension de l'agriculture réduit considérablement l'ampleur et la liberté des déplacements ; elle leur assigne des directions régulières et un moment précis de l'année : l'élevage dans l'Aribinda est majoritairement sédentaire. Toutefois, ce terme de sédentarité doit être nuancé lorsqu'il s'agit de pastoralisme. La mobilité de la résidence a souvent été conservée ; celle des troupeaux, dans l'espace et à l'intérieur de l'année, est localement variable : si certaines exploitations se livrent à une transhumance de saison sèche, d'autres en revanche pratiquent une transhumance d'hivernage. Etant donnée la transition bioclimatique sur laquelle se situe l'Aribinda, cela rappelle la distinction opérée par BARRAL (1977 : 54-55) entre deux types de transhumance, l'un plus spécifiquement sahélien de saison des pluies, l'autre plus spécialement soudanien de saison sèche³.

GRUPE 1

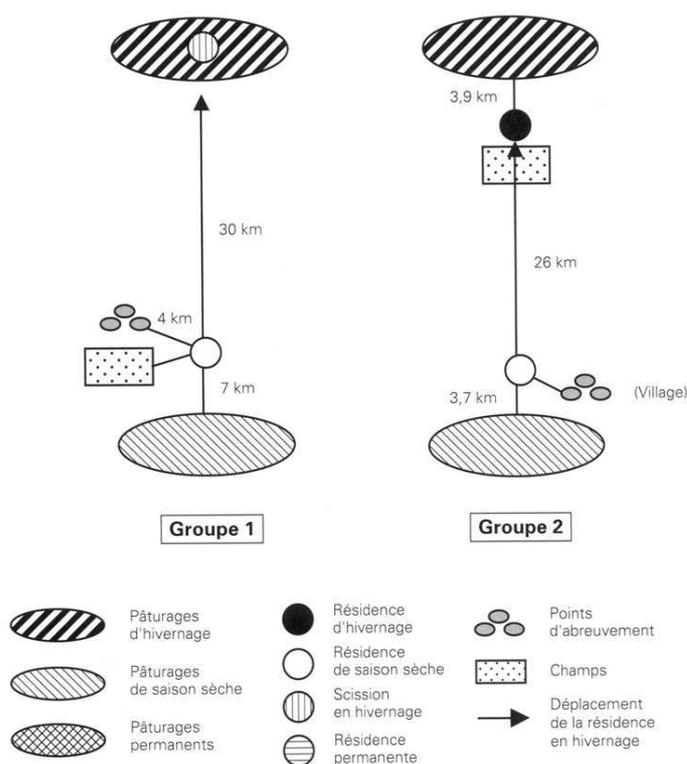
n°	groupe ethnique	LOCALITÉ SAISON SECHE	zone pâturage saison sèche	dist. km	abreu. saison sèche	dist. km	rythme abreu.	LOCALITÉ HIVERNAGE	dist. km	pâturage hivernage	dist. km	lieu de culture	dist. km
19	Djelgobé	Pogoldiama	Ibéol	7	Gorgel	4	1/jour	Pogoldiama	0	Koudougou	32	Dalma Zongar.	3

GRUPE 2

n°	groupe ethnique	LOCALITÉ SAISON SECHE	zone pâturage saison sèche	dist. km	abreu. saison sèche	dist. km	rythme abreu.	LOCALITÉ HIVERNAGE	dist. km	pâturage hivernage	dist. km	lieu de culture	dist. km
3	Filinkriy.	Wouroundou	br. Wouround.	1	Wouroundou	2	2/jour	Dijyal	35	Woragi	6	Dijyal	0
6	Gaobé	Brigtoéga	br. Brigtoéga	3	Gaykangoéta	12	1/jour	Arra	22	Irikoye Faba	5	Arra	0
9	Gaobé	gorel	Monéga	3	Gorel	0	1/2 jrs	Djarey ²	31	Monéga	3	?	0
10	Bella	Intara	Téma-Tisi	7	Intara	0	1/jour	Sikiré	15	nord Sikiré	4	Waldégédé	4
11	Gaobé	Intara	Téma	8	Intara	0	1/jour	Gount. Wola	38	br. Gount. Wola	4	Gount. Wola	0
13	Djelgobé	Boukouma	Tengsouka	5	Boukouma	0	1/jour	Bamlétiédé	16	Bamlétiédé	2	Bamlétiédé	0
20	Kuntanko.	Wouroundou	br. Wouround.	3	Wouroundou	1	1/jour	Hamalaya	22	Hamalaya	1	Hamalaya	0
32	Gaobé	Dampella	Dampella	2	Dampella	0	1/jour	Béléliam	20	br. Béléliam	4	Béléliam	0
50	Filinkriy.	Wouroundou	br. Wouround.	1	Wouroundou	2	2/jour	Dijyal	35	Woragi	6	Dijyal	0
				3,67		1,89			26		3,89		0,44

br. = brousse (de l'établissement dont le nom suit).

Figure 35. Exploitations pastorales des groupes 1 et 2.



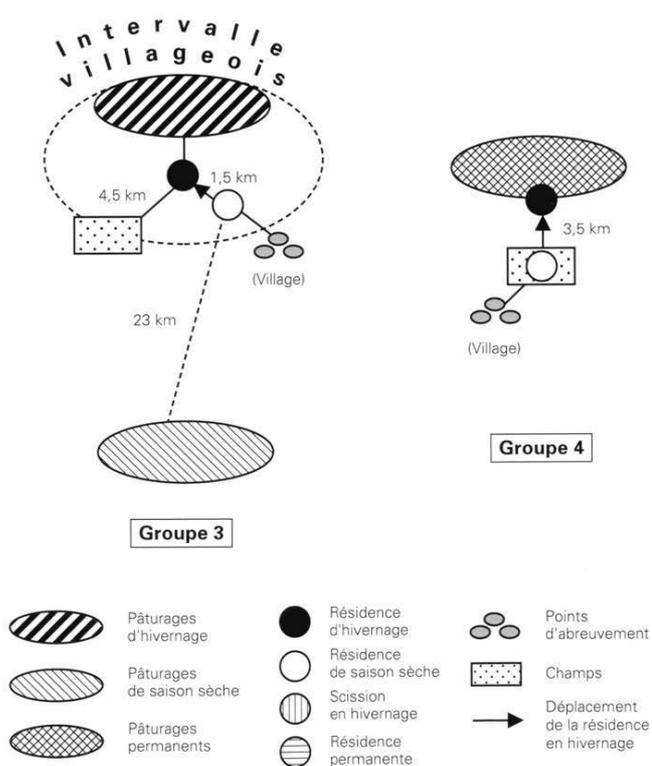
GROUPE 3

n°	groupe ethnique	LOCALITÉ SAISON SÈCHE	zone pâturage saison sèche	dist. km	abreuvement saison sèche	dist. km	rythme abreuvement	LOCALITÉ HIVERNAGE	dist. km	pâturage hivernage	dist. km	lieu de culture	dist. km
1	Silloubé	Silmamasi	Brigtoéga	18	Kamazangou	1,5	1/jour	Silmamasi	0	Zorongo	4	Belgeu	1
12	Silloubé	Tampal	Ligomdé	36	Kam.-Ligomdé	6	1/jour	br. Tampal	0,6	br. Tampal	1	Bamgel Logodo	1
14	Silloubé	Intara	Ataba	15	Intara	0	1/jour	Diolo	4	Diolo	2	Gorel	12
				23		2,5			1,53		2,33		4,67

GROUPE 4

n°	groupe ethnique	LOCALITÉ SAISON SÈCHE	zone pâturage saison sèche	dist. km	abreuvement saison sèche	dist. km	rythme abreuvement	LOCALITÉ HIVERNAGE	dist. km	pâturage hivernage	dist. km	lieu de culture	dist. km
7	Djelgobé	Sirgné	Bamgel	2	Kolbaté	8	1/jour	Bamgel Sirgné	2	Bamgel	1	Sirgné	2
8	Djelgobé	Sirgné	Bamgel	4	Kolbaté	8	1/2 jrs	Bamg. Soubabé	1	Bamgel	2	Sirgné	1,5
15	Djelgobé	Pem	Kourkagra	4	Pem	0	1/jour	Kourkagra	4	Kourkagra	1	Pem	3
16	Bella	Bouliba	Kourkagra	6	Bouliba	0	1/jour	Bamlébodédjé	7	Baml.-Kourk.	1	Bouliba	7
17	Djelgobé	Pem	Kourkagra	4	Bouliba	3	1/jour	Kourkagra	4	Kourkagra	1	Pem	3
21	Bella	Diamon	Séno Diamon	4	Bingel Dafedji	12	1/2 jrs	Pogoldiamé	8	br. Pogoldiamé	1	Diamon	8
22	Diallobé	Arra	Irikoye Faba	4	Dangion	3	1/jour	Irikoye Faba	4	Irikoye Faba	1	Arra	4
23	Djelgobé	Dangion	Irikoye Faba	6	Dangion	0	1/jour	Irikoye Faba	6	Irikoye Faba	1	Dangion	6
25	Bella	Womenga	Womenga	4	Womenga	0	1/jour	Koussa	3	Koussa	1	Womenga	4
26	Gaobé	Womenga	Koussa	4	Womenga	1	1/jour	Koussa	3	Koussa	1	Womenga	4
27	Djelgobé	Faga	Arba Dèbéré	6	Kolbaté	2	1/jour	Koussa	4	Koussa	1	Faga	4
34	Soulébé	Bomba	Dampella	2	Bontaga	2	1/jour	Kourfel	2	Kourfel	1	Bomba	2
36	Djelgobé	Bomba	Kourfel	2	Bontaga	2	1/jour	Kourfel	2	Kourfel	1	Bomba	2
37	Djelgobé	Bomba	Kourfel	2	Bontaga	2	1/jour	Kourfel	2	Kourfel	1	Bomba	2
38	Djelgobé	Bomba	Hora	5	Bontaga	2	1/jour	Kourfel	2	Kourfel	1	Bomba	2
39	Djelgobé	Bomba	Hora	5	Bontaga	2	1/jour	Kourfel	2	Kourfel	1	Bomba	2
40	Djelgobé	Bomba	Bouléï	3	Bontaga	2	2/jour	Kourfel	2	Kourfel	1	Bomba	2
41	Djelgobé	Bomba	Karpéli	6	Bontaga	3	2/jour	Bingel	3	Karpéli	6	Bomba	3
				4,06		2,89			3,39		1,33		3,42

Figure 36. Exploitations pastorales des groupes 3 et 4.



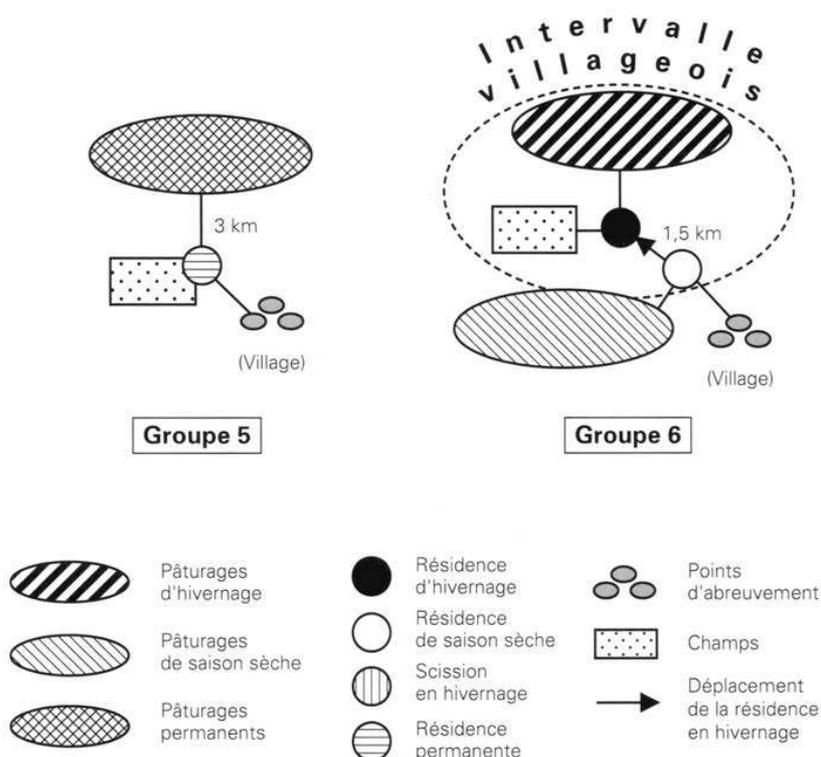
GROUPE 5

n°	groupe ethnique	LOCALITÉ SAISON SÈCHE	z. pâturage sais. sèche	dist. km	abreu. sais. sèche	dist. km	rythme abreu.	LOCALITÉ HIVERNAGE	dist. km	pâturage hivernage	dist. km	lieu de culture	dist. km
18	Djelgobé	Gorgel	Ibéol-Patouk.	3	Gorgel	0	1/jour	Gorgel	0	Ibéol-Patouk.	4	Gorgel	0
24	Diallobé	Dangion	Bollagi	4	Dangion	0	1/jour	Dangion	0	Bollagi	4	Dangion	0
42	Bella	Tanmiga	Belem Tata	3	Bontaga	5	1/jour	Tanmiga	0	Belem Tata	3	Tanmiga	0
43	Bella	Tanmiga	Belem Tata	3	Bontaga	5	1/jour	Tanmiga	0	Belem Tata	3	Tanmiga	0
44	Bella	Tanmiga	Tounté	3	Bontaga	5	1/jour	Tanmiga	0	Tounté	3	Tanmiga	0
45	Bella	Tanmiga	Tounté	3	Bontaga	5	1/jour	Tanmiga	0	Tounté	3	Tanmiga	0
46	Bella	Nyanemé	br. Nyanemé	2	Nyan-Dalla	2,5	2/jour	Nyanemé	0	Pogodji	3	Nyanemé	0
47	Djelgobé	Féou	Toumou	2	Wouroundou	2	2/jour	Féou	0	Gayk.-Toumou	3	Féou	0
48	Djelgobé	Féou	Toumou	2	Wouroundou	2	2/jour	Féou	0	Gayk.-Toumou	3	Féou	0
49	Djelgobé	Féou	Toumou	2	Wouroundou	2	2/jour	Féou	0	Gayk.-Toumou	3	Féou	0
				2,7		2,85			0		3,2		0

GROUPE 6

n°	groupe ethnique	LOCALITÉ SAISON SÈCHE	z. pâturage sais. sèche	dist. km	abreu. sais. sèche	dist. km	rythme abreu.	LOCALITÉ HIVERNAGE	dist. km	pâturage hivernage	dist. km	lieu de culture	dist. km
2	Djelgobé	Tchecol Eré	Djougna	4	Tchecol Ere	0	1/jour	Djougna	2	br. Djougna	2	Djougna	1
4	Djelgobé	Brigtoéga	est Lélé	8	Brigtoéga	1	1/jour	Brigtoéga	0,3	br. Brigtoéga	2	Brigtoéga	0
5	Djelgobé	Dalla	br. Dalla	2	Dalla, Yalanga	6	1/jour	Wourouga	2	br. Wourouga	1	Wourouga	0
28	Silloubé	Baraboullé	Sangou-Bamg.	2	Boukouma	5	2/jour	Baraboullé	0,5	Aribinda Zéno	4	Sangou	4
29	Silloubé	Baraboullé	Baraboullé	2	Boukouma	5	2/jour	Baraboullé	0,5	Aribinda Zéno	4	Sangou	4
30	Silloubé	Baraboullé	Sangou	2	Boukouma	5	2/jour	Baraboullé	0,5	Aribinda Zéno	4	Sangou	4
31	Silloubé	Baraboullé	Sangou	2	Boukouma	5	2/jour	Baraboullé	0,5	Aribinda Zéno	4	Sangou	4
33	Djelgobé	Dalla	br. Dalla	2	mare Dalla	1	2/jour	Wourouga	3	br. Wourouga	1	Wourouga	0
35	Djelgobé	Dalla	br. Dalla	2	Dalla	1	2/jour	Wourouga	3	br. Wourouga	1	Wourouga	0
				2,89		3,22			1,37		2,56		1,89

Figure 37. Exploitations pastorales des groupes 5 et 6.



- 5 Pour mettre en évidence les caractéristiques du genre de vie agropastoral en Aribinda, 50 exploitations d'éleveurs, réparties en six groupes selon leur mode de gestion de l'espace, ont été retenues (fig. 34). Les critères qui fondent le classement de ces exploitations en plusieurs groupes sont :
- l'ampleur du déplacement du troupeau et ses modalités : l'existence éventuelle d'une transhumance⁴ saisonnière ;
 - la mobilité ou non de la résidence et sa localisation d'une saison à l'autre.
- 6 Ces modes de gestion de l'espace sont récapitulés dans les figures 35 à 37, auxquelles on se référera pour l'illustration des comportements pastoraux :
- le groupe 1 (fig. 35) schématise les mouvements de l'exploitation n° 19, dans la région nord de l'Aribinda. À partir d'une résidence permanente à proximité des champs, l'hivernage donne lieu à une transhumance, vers le nord, du troupeau accompagné d'une partie des membres de l'exploitation ;
 - le groupe 2 (fig. 35) représente une transhumance de saison sèche, vers le sud de la région, des exploitations localisées dans le nord ; tous les membres de l'exploitation se déplacent simultanément ;
 - le groupe 3 (fig. 36) concerne également une transhumance de saison sèche vers le sud, à partir du centre de la région. Cependant, dans ce cas, seuls des bergers accompagnent le troupeau ;
 - le groupe 4 (fig. 36) caractérise les exploitations qui transportent, pour l'hivernage, leur habitation sur les pâturages, et quittent ainsi leurs champs sur lesquels elles sont installées en saison sèche ;
 - le groupe 5 (fig. 37) se rapporte aux cas de complète sédentarité ;

- le groupe 6 (fig. 37) schématise les déplacements réduits des exploitations où l'habitation est déplacée vers les champs en hivernage et vers les points d'eau en saison sèche.
- 7 Parce que plus ou moins mobile, l'habitat a conservé généralement les caractères de l'habitat pastoral. Toutes les exploitations peuvent avoir un habitat mobile : une charpente arrondie formée de branchages est recouverte de nattes, ce qui permet aux pasteurs de se déplacer, soit en emportant l'ensemble de ces « tentes » et leur mobilier, soit en laissant la charpente sur place en vue d'un retour. Certains Bella ont aussi conservé un habitat mobile de huttes en paille ; d'autres en revanche ont adopté les constructions kurumba en brique et en terre battue, qui signifient une installation permanente.
 - 8 Les « campements » correspondent au rassemblement dans un même lieu de plusieurs tentes, chacune d'elles abritant un ménage. Ces campements ont une population très variable et correspondent, selon leur taille, à une ou à plusieurs exploitations.

LE PASTORALISME EN ARIBINDA

L'élevage bovin avant le xx^e siècle

- 9 Les informateurs⁵ sont unanimes : il y avait peu de bovins dans l'ancien temps. La plupart des paysans n'avait que des moutons, des chèvres et des ânes qui étaient parqués la nuit dans des enclos et protégés ainsi des « dangers de la brousse », fauves et pillards. Les Songhay n'étaient venus de Tendirma qu'avec des petits ruminants, des ânes et des chevaux. Les lignages songhay ou kurumba venus du Djelgodji n'avaient aucune vache en arrivant à Aribinda. En venant du Yatenga, les Kirgé n'avaient même ni chèvres, ni moutons.
- 10 Il est difficile de se prononcer sur l'existence d'un élevage pré-colonial car les informations qui s'y réfèrent ne mentionnent la présence de bovins que de manière indirecte, en quelque sorte comme le « décor » - éventuellement anachronique - d'événements au contraire essentiels. Que jadis des prétendants à la chefferie se soient rendus à Djibo avec un bœuf chargé d'étoffes ne peut passer en toute logique comme la preuve d'un élevage bovin sous le règne de Saforma, pas plus que l'absence de bovins dans les tributs payés aux Touareg ou aux Peul, au XIX^e siècle, ne constitue une preuve suffisante pour conclure à l'inexistence de cet élevage.
- 11 Cependant BARTH (1965), de passage en 1855 dans l'Aribinda, y mentionna la présence d'un « très beau troupeau » (?). Plusieurs détails, dans l'histoire livrée par les habitants actuels, semblent indiquer que les bovins étaient au moins présents dans l'Aribinda dès le règne de Birma, même si, très peu nombreux, ils étaient réservés à quelques privilégiés : sous le règne de ce chef, les Peul du Liptako sont venus razzier le bétail aux puits de Kamazangou, en limite du bourg d'Aribinda, et il semble qu'il ne puisse s'agir que de gros bétail.
- 12 « Ce n'est que lorsque les Kurumba ont mené des guerres dans les régions peuplées de Peul, que les vaches sont arrivées à Aribinda ». La seule trace d'une telle guerre offensive remonte au règne de Babana. Peu après 1880, en effet, a lieu le conflit de Boulolboye dans le Djelgodji. Aribinda remporte la victoire. Les Silloubé du Djelgodji viennent demander protection au karyo. Celui-ci « était un chef puissant, il avait des captifs, des fusils, et il était utile d'être protégé par lui. Les Silloubé se sont installés à côté de Wangré. Chacun

d'eux avait deux ou trois vaches. Et c'est en les voyant traire et boire le lait que les Kurumba eux aussi ont voulu avoir des vaches ».

- 13 Un peu plus tard⁶, les Alka-Seïbatan aux prises avec les Touareg Oudalan et les Oulleï Midden se réfugient auprès du Karyo qui les installe dans les environs d'Aribinda. Les Alka-Seïbatan ne seraient restés que moins d'un an à Aribinda. Ils étaient venus avec leurs captifs bella qui cultivaient « de Boulliba à Sikiré », au nord-est d'Aribinda, et qui probablement pratiquaient l'élevage. Mais jusqu'au règne d'Abitafa, qui débute en 1901, l'élevage est décrit comme une activité très marginale, voire même temporairement inexistante. S'il existait bien de grands troupeaux à la fin du XIX^e siècle, ils étaient localisés dans le Liptako, l'Oudalan, le Djelgodji, et il s'agissait exclusivement de troupeaux peul. Une explication possible de cette quasi-absence d'élevage est fournie par MONTEIL (1895 : 151). En mai 1891, il passe vers Pensa en se rendant à Dori et s'inquiète d'une « épizootie terrible » qui sévit dans toute la zone qu'il parcourt. « De mémoire de Peul, on n'avait vu pareille hécatombe de bétail » (1895 : 176). Après avoir décrit minutieusement les symptômes foudroyant de la maladie, MONTEIL (1895 : 177) conclut qu'il s'agit de la peste bovine, qui serait venue de l'est.
- 14 En 1904, 175 bovins sont dénombrés dans tout l'Aribinda (Archives d'Outre-Mer, 1904). Même si ce nombre pêche par défaut, on peut penser qu'en regard des trois milliers d'habitants qui sont à la même date décomptés, il demeure très faible. De plus, aucun Peul n'est recensé à Aribinda, alors que l'arrivée des Silloubé remonte déjà à quelques années. En revanche, 464 Bella, plus ou moins éleveurs, sont présents dans le canton en 1904. Il est difficile de dire à quel groupe les effectifs bovins doivent être attribués ; il est vraisemblable que seule une très faible part en revient aux Kurumba.

L'arrivée des pasteurs⁷

- 15 Dès le début du siècle, des pasteurs de régions voisines conduisaient régulièrement leurs troupeaux de bovins dans l'Aribinda. Le développement de l'élevage, dans un milieu alors essentiellement agricole, ne fut pas sans soulever quelques problèmes. À la différence des territoires où l'on observe leur suprématie (Liptako, Oudalan, Djelgodji), les pasteurs ont dû, ici, respecter les priorités des sédentaires. Des compromis leur ont permis l'accès aux points d'eau et l'acquisition de droits de culture, tandis que les paysans bénéficiaient de la fumure du bétail et accédaient aux pratiques de l'élevage. Ainsi, un espace pastoral, qui se contracte et se dilate selon le cycle saison agricole/saison sèche, s'est organisé autour des cultures.
- 16 La sédentarisation des pasteurs a permis l'émergence d'un système agropastoral. Aucune des exploitations considérées ne se livre plus exclusivement à l'élevage. Toutes, à des degrés divers, pratiquent également l'agriculture, les activités d'élevage et de culture étant plus ou moins compatibles selon les saisons et l'environnement.
- 17 Cependant, les grandes migrations pastorales n'ont jamais cessé de se renouveler. Au début de 1984 encore, certaines exploitations de pasteurs n'étaient installées dans l'Aribinda que depuis quelques mois ou quelques semaines, en provenance de l'Oudalan ou de l'extrême nord de l'Aribinda. Ces arrivées étaient liées à la conjoncture climatique, car la sécheresse de 1983 avait contraint ces pasteurs à quitter leur territoire d'origine⁸. Quoi qu'il en soit, ces immigrants récents allaient, en hivernage, repartir avec leurs troupeaux vers le nord.

- 18 Ces transhumances occasionnelles vers le sud, toujours de grande ampleur, visent à préserver le bétail en le menant dans un environnement aux potentialités pastorales plus favorables. Elles aboutissent souvent à proximité des bourgs, où il est possible de se procurer des vivres en vendant des bêtes sur les marchés, au fur et à mesure des disponibilités et des besoins. Il n'est pas exclu que ce processus migratoire sur les « aïances » méridionales (BENOIT, 1977-a : 67), pour exceptionnel qu'il paraisse de nos jours, se reproduise jusqu'à donner lieu à un établissement définitif dans l'Aribinda.

Évolution du cheptel bovin au xx^e siècle

- 19 En 1904, l'élevage dans l'Aribinda est, comme on l'a vu, pratiquement inexistant. En 1956, un recensement évalue le cheptel bovin à un peu plus de 4 700 têtes. Les informations de BARRAL (1977) permettent d'estimer le nombre de bovins présents peu avant 1972 dans l'Aribinda à plus de 20 000 têtes. En 1983 enfin, le service de l'élevage évalue le cheptel à 50 000 têtes environ⁹.
- 20 En s'appuyant, faute de mieux, sur les chiffres officiels, le développement du cheptel bovin de l'Aribinda apparaît comme très récent puisque c'est la période 1956-1972 qui présente le plus fort taux de croissance des effectifs, environ 11 % par an. De 1904 à 1956, la croissance serait d'environ 7 % par an, taux auquel elle est plus ou moins retombée dans la période récente. Jusqu'au milieu du siècle, deux épizooties de peste bovine (1915-1918 et 1926-1927), ainsi qu'un certain nombre de sécheresses, sont susceptibles d'avoir sérieusement décimé le cheptel.
- 21 En 1983, le nombre moyen de bovins par habitant est d'environ 1,25 en tenant compte des données officielles, mais ce chiffre cache de grandes inégalités. La plupart des paysans n'ont pas de vache, ou n'en ont qu'une seule, au contraire des Peul et de quelques nobles, qui disposent de troupeaux importants confiés aux éleveurs. Les Bella, quant à eux, se livrent à l'élevage dans des proportions très variables : certaines exploitations (comme celle n° 21 à Diamon) ont un important troupeau et se présentent comme de véritables pasteurs, mais d'autres n'élèvent guère de bovins et se consacrent à l'agriculture. Enfin, l'on rencontre dans toutes les exploitations paysannes ou pastorales de l'Aribinda des petits ruminants en nombre aussi très variable.
- 22 En se rapportant à la cartographie dressée par l'IEMVT (PROVOST, 1978) et en échantillonnant trois aires de 11 000 hectares chacune, représentatives pour le nord, le centre et le sud, des formations végétales et donc des potentialités fourragères de ces zones, on obtient les estimations suivantes des charges bovines potentielles :
- Bingel Dafedji (Nord) : 1 350 UBT (unité bovin tropicale¹⁰) ;
 - Karpéli (Centre) : 1 550 UBT ;
 - Brigtoéga (Sud) : 2 280 UBT.
- 23 L'extrapolation de ces chiffres aux surfaces correspondant aux mêmes types de pâturages et repérées par photo-interprétation en 1974 donne les résultats suivants :
- nord - pour 68 800 ha : 9 500 UBT ;
 - centre - pour 133 200 ha : 18 700 UBT ;
 - sud - pour 79 200 ha : 16 400 UBT ;
 - total - pour 281 200 ha : 44 600 UBT.

- 24 Cependant BARRAL (1977 : 74) établit pour la région voisine de l'Oudalan qu'un bovin dénombré correspond en fait à 0,73 UBT. Dans ce cas, en 1978, la capacité de charge bovine de l'Aribinda se serait élevée à 56 600 UBT et non plus 44 600.

LES RELATIONS ENTRE PASTEURS ET VILLAGEOIS

Complémentarité de leurs prestations respectives

- 25 En saison sèche, les villageois et les pasteurs se rencontrent autour des points d'eau, indispensables aux uns et aux autres, cependant que le bétail peut paître les chaumes laissés sur les champs après les récoltes. De ces rencontres naissent des prestations élémentaires en nature et en services.

LES ÉCHANGES

- 26 Contre l'eau d'abord, puis du mil, et enfin une autorisation de pacage, les pasteurs qui parviennent dans l'Aribinda troquent du lait et quelques petits ruminants. Alimentaires au commencement, ces relations consistent ensuite en accords de fumure et de gardiennage, en échanges d'informations sur les pratiques respectives de l'élevage et de l'agriculture, puis conduisent à la cession de vaches aux paysans et enfin à la concession, aux pasteurs, de droits de pâture, de culture et d'établissement à demeure.
- 27 Ces relations de plus en plus complexes jettent les bases de l'économie agropastorale. Dans le premier temps de ce processus, les paysans ne s'intéressent qu'à la « capitalisation » du bétail et le laissent à la garde des pasteurs.

LE GARDIENNAGE DES TROUPEAUX VILLAGEOIS

- 28 La proportion de bovins confiés aux pasteurs est très variable d'une zone à l'autre de l'Aribinda. Elle est maximale sur les cordons dunaires où se trouvent aussi les plus importantes concentrations d'éleveurs. La densité et la permanence des implantations pastorales favorisent très logiquement la constitution de troupeaux villageois et leur prise en charge par les pasteurs. Les bovins, au fur et à mesure du développement de l'élevage, ont été achetés aux Peul, choisis dans leurs troupeaux mais laissés à leur garde ; ils ne sont repris que dans le cas où les Kurumba désirent les vendre.
- 29 Cet élevage villageois connaît aujourd'hui deux autres modalités : les Kurumba peuvent eux-mêmes prendre en charge leurs troupeaux pendant toute l'année, ou encore ne le faire qu'en saison sèche. Selon les zones, et notamment vers Pem et Sirgné, jusqu'au tiers des troupeaux confiés aux Peul est récupéré après les récoltes par les villageois qui en assurent eux-mêmes le gardiennage jusqu'au début de l'hivernage suivant. Les pasteurs, payés en argent ou en mil¹¹, conservent également le lait de la traite des vaches qui leur sont confiées ainsi que la viande des bêtes qui meurent accidentellement. Certains Kurumba considèrent qu'ils sont lésés dans cet arrangement, puisqu'ils n'ont pas la possibilité de contrôler les bergers au cours de leurs déplacements¹².
- 30 Dans le nord, de plus en plus de paysans kurumba préfèrent aujourd'hui ne confier leurs bovins aux Peul que pendant la durée de l'hivernage, lorsqu'ils sont accaparés par les travaux agricoles. Dans le sud en revanche, si l'élevage est moins important, la mise en

gardienage est peu répandue. La plus grande partie des bovins reste sous la garde de ses propriétaires.

- 31 Une autre solution a été adoptée en 1980 à Aribinda : les bovins de plusieurs quartiers (Wouré et Wangré d'une part, Tolou de l'autre) ont été groupés en deux grands troupeaux confiés à des Peul¹³. Les propriétaires ont mis à la disposition des bergers des enclos proches du bourg. Le prix du gardienage est fixé par avance pour chaque tête de bétail et le lait revient aux villageois.
- 32 L'on semble ainsi s'acheminer vers l'acquisition des techniques de l'élevage par les villageois, qui les ont apprises au contact des Peul.

LA FUMURE

- 33 La fumure des champs donne lieu à des contrats, rétribués en mil par les villageois. Les éleveurs qui font stationner leurs troupeaux sur un champ à la demande d'un exploitant reçoivent parfois de la nourriture en quantité suffisante pour subvenir aux besoins de leur famille pendant la durée du contrat. Celui-ci est de courte durée, quelques jours en général. Les villageois qui possèdent des bovins passent généralement cet accord avec le berger auquel leurs bêtes sont confiées. Les troupeaux d'Aribinda, et notamment celui de Wouré et Wangré, parcourent ainsi en saison sèche le terroir d'Aribinda ; le troupeau de Tolou est conduit à Toumou où se concentrent une grande partie des champs du quartier.
- 34 La pratique des contrats de fumure est répandue dans toute la région mais son importance est variable selon les zones. D'une part, seules peuvent être fumées les terres peu soumises au ruissellement, c'est-à-dire essentiellement les terres sableuses et perméables des cordons dunaires, ce qui limite l'application de ce procédé au nord de la région. D'autre part, sur l'ensemble des cordons dunaires, les accords de fumure ne sont pas répandus de façon égale. Ils sont courants dans tout l'est et le centre de l'Aribinda, où trois à six chefs d'exploitation sur dix, selon les villages, y ont recours. En revanche, à l'ouest de Gaboukani, ces contrats sont moins courants et concernent moins de deux exploitations agricoles sur dix.
- 35 Toute la zone où les contrats de fumure sont les plus répandus correspond précisément à celle où Piler est employé pour les sarclages. L'agriculture et l'élevage s'y fournissent réciproquement les moyens de leur existence et de leur perpétuation : l'agriculture, en permettant aux pasteurs d'avoir accès aux pâturages et aux points d'abreuvement villageois, l'élevage, en contrepartie, en fournissant un procédé de restitution de fertilité qui seul rend possible l'usage de Piler.
- 36 Ainsi, ce n'est pas un hasard si le développement de l'élevage dans le nord a été contemporain de l'adoption de Piler pour les sarclages. L'intégration des pasteurs dans le système foncier kurumba apparaît de nos jours non pas liée à la contingence des arrivées ou à une quelconque « tradition » d'accueil, mais à la nécessité de fertiliser les champs.

La satellisation des activités pastorales

- 37 Avec le développement des circuits d'échange, les activités des pasteurs deviennent satellites des activités agricoles. Les termes de l'échange avec les villageois impliquent que l'activité pastorale reste prioritaire ; cette priorité se traduit toujours par le maintien d'une certaine mobilité. Les distances parcourues par le bétail, notamment, apparaissent dans l'économie pastorale comme un facteur essentiel d'accessibilité aux ressources

fourragères ; un parcours régulier et de faible ampleur n'offre pas au troupeau les ressources fourragères équivalentes à celles de parcours de grande ampleur.

- 38 À titre d'exemple, les Djelgobé de Pem (exploitations n^{os} 15 et 17) ont noué des relations à double sens avec les villageois : ils ont la garde de leur bétail et assurent la fumure de leurs champs ; ils utilisent les puits du village et ont emprunté des terres aux Kurumba. Ces échanges multiples imposent aux pasteurs une implantation de saison sèche à proximité immédiate du village, implantation qui ne peut être maintenue en hivernage. À ce moment-là, ces pasteurs, ainsi que tous ceux du groupe 4 (fig. 36), s'éloignent et vont s'établir à la périphérie des zones villageoises, de façon à écarter les troupeaux des cultures.

L'INSERTION DES PASTEURS DANS LA TRAME FONCIÈRE VILLAGEOISE

- 39 Cette insertion qui s'est traduite par l'adoption de pratiques agricoles n'a été obtenue que grâce à l'acquisition d'un statut foncier, qui conforte les droits d'élevage, mais qui entraîne une réduction de la mobilité pastorale.

La diversification des chances par la culture

- 40 Tous les éleveurs mesurent aujourd'hui l'intérêt que représente l'agriculture, même si le temps et les soins consacrés ne permettent qu'exceptionnellement d'obtenir une production suffisante pour couvrir la totalité des besoins alimentaires. Leur conversion plus ou moins prononcée à l'agriculture s'explique par la nécessité de ne pas être totalement tributaires des échanges avec les villageois pour se procurer des céréales. Mais l'agriculture est aussi le moyen de diversifier leurs activités, afin que les chances soient réparties entre chacune d'elles.
- 41 L'agriculture¹⁴ chez les pasteurs est une assurance contre le risque climatique. Les bonnes années, la production céréalière de l'exploitation permet de ne pas vendre de bétail ou d'en vendre le moins possible : la préservation du troupeau reste l'objectif prioritaire des pasteurs. En février-mars 1984, après une récolte très insuffisante dans l'Aribinda, la seule solution pour eux était de vendre quelques bêtes afin de se procurer des céréales sur les marchés. La plupart des pasteurs, quel que fût leur état de dénuement, espéraient à ce moment-là n'avoir à vendre que des petits ruminants, afin de préserver les bovins.
- 42 Ainsi en février, 8 exploitations seulement sur 50 avaient déjà vendu des bovins, juste après les récoltes, au moment où les cours du bétail étaient au plus haut ; le produit de cette vente allait permettre d'assurer l'alimentation du campement jusqu'aux récoltes suivantes. 9 autres exploitations avaient commencé, en vendant des petits ruminants, à acheter du mil au fur et à mesure des besoins, à des prix de plus en plus élevés. 24 autres chefs d'exploitation estimaient qu'il leur serait inévitable de vendre du bétail, mais ils n'avaient pas encore commencé à le faire ; la chute extrêmement rapide des cours du bétail à partir du mois de mars allait les contraindre à vendre en catastrophe du bétail à bas prix.
- 43 La production de mil est ainsi apparue comme le moyen de retarder le moment de puiser dans la réserve¹⁵ que représente le troupeau. Cette solution présente des avantages bien

supérieurs au recours à la seule alimentation lactée ou à la cueillette¹⁶ pour retarder l'échéance de la vente du bétail.

L'acquisition d'un statut foncier qui conditionne l'accès aux brousses villageoises et aux points d'eau

- 44 La culture des terres empruntées aux villageois permet certes de couvrir une petite partie des besoins alimentaires de l'exploitation, mais là n'est pas son seul intérêt. Les terres que les pasteurs obtiennent auprès des Kurumba ne sont d'ailleurs, la plupart du temps, que des champs épuisés qu'il est nécessaire de fumer pour en espérer une production. L'emprunt¹⁷ de ces terres permet en fait aux pasteurs d'acquérir un statut foncier¹⁸ et, par ce biais, d'avoir accès aux brousses du territoire villageois. Celles-ci constituent autant d'espaces pastoraux délimités par les villageois au fur et à mesure du développement de leur propre élevage. L'insertion des pasteurs dans la trame foncière villageoise leur permet de disposer des terrains nécessaires, à la fois à l'agriculture et à l'élevage, avec une certaine économie de déplacements.
- 45 Les divisions territoriales élaborées par les Kurumba sont respectées par les pasteurs. Les seuls à recourir aux espaces pastoraux d'un autre village sont les groupes 2 et 3 (fig. 35 et 36), qui se livrent à une transhumance de saison sèche vers le sud. À l'exception de ceux d'entre eux récemment arrivés dans l'Aribinda (une partie du groupe 3), ces pasteurs précisent que leur transhumance est instaurée de longue date. Il a pu être confirmé, par ailleurs, que leurs droits de pâture avaient été acquis avant 1930 auprès des Kurumba, alors que l'occupation des zones de bas-fonds par les cultures était encore peu avancée dans le sud. Enfin, une seule exception à ce constat : à la date de l'enquête, les Gaobé d'Arra (exploitation n° 6) se rendaient depuis deux ans déjà dans les pâturages des bas-fonds de Brigtoéga. Il faut toutefois préciser que ces Gaobé n'ont pas encore accès au point d'eau de ce village.
- 46 Une corrélation se dessine donc entre les périodes d'arrivée et l'insertion des pasteurs dans la trame villageoise. L'ancienneté de leur contact avec le monde de l'agriculture et des villages a pu favoriser leur sédentarisation, de même que leur conversion à l'agriculture a pu être facilitée par une occupation alors assez lâche des territoires agricoles par les paysans. Cela ne signifie pas, même pour les plus anciens des pasteurs, que leur insertion dans la trame foncière soit totale, car ils ne sont pas partie prenante dans les alliances matrimoniales.

Le maintien d'une certaine mobilité

- 47 L'intégration dans la trame foncière peut être illustrée par le cas des Silloubé d'Intara (exploitation n° 14), établis près de la mare de Boukouma.
- 48 En saison sèche, le troupeau de cette exploitation, qui comporte des bovins confiés par les Kurumba, est conduit par des bergers sur des pâturages de bas-fond au sud. En hivernage, comme la présence de zones de culture sur le trajet rend ces parcours inaccessibles, le bétail est gardé par une partie des effectifs du campement à Diolo, à l'est de la mare de Boukouma (fig. 34).
- 49 L'activité agricole impose alors au reste des effectifs d'autres scissions : certains, avec quelques vaches laitières, partent s'établir, le temps des travaux agricoles, près du champ

situé à une douzaine de kilomètres du campement ; les plus âgés restent à Intara et exploitent, à la sortie du barrage, des parcelles de cultures maraîchères et de riz.

- 50 Ces éleveurs sont remarquablement proches de ce que l'on peut nommer un « genre de vie » villageois : ils participent aux programmes de développement de l'ORD, emploient la charrue et l'iler pour cultiver leur champ, et utilisent occasionnellement des engrais chimiques. Ils se disent d'ailleurs « à la fois agriculteurs et éleveurs », formule qui est, quelle que soit son bien-fondé, assez rare dans la bouche des pasteurs.
- 51 Cet exemple démontre que l'intégration des pasteurs à un circuit d'échanges avec les Kurumba ne se traduit pas par l'abandon des différentes formes de mobilité. À l'atomisation des espaces nécessaires aux productions correspond souvent la scission du groupe résident pendant une partie de l'année.

LA LOCALISATION DES AIRES D'ÉLEVAGE

- 52 Les zones de culture, dont l'emprise est antérieure et prééminente, font désormais partie de l'environnement qui conditionne les activités pastorales. Toutefois, si les pasteurs ont sans difficulté accès aux champs en saison sèche, il en va différemment pendant la saison agricole.
- 53 En saison des pluies, les pasteurs sont tenus de surveiller étroitement leur bétail, afin d'éviter que celui-ci occasionne des dégâts aux cultures. Dans nombre de zones, la densité de l'occupation agricole impose ainsi aux troupeaux des aires de pâture distinctes d'une saison à l'autre. Certains parcours de saison sèche qui s'effectuent à proximité, ou dans les zones de culture¹⁹, ne peuvent plus être fréquentés en hivernage. En revanche, les zones de brousse étendues situées à l'écart des villages et de leurs champs offrent des pâturages qui peuvent être exploités toute l'année.

Les zones d'exclusion en hivernage

LES CORDONS DUNAIRES DU NORD

- 54 Les exploitations du groupe 4 (fig. 36) sont localisées en saison sèche sur les cordons dunaires où s'étendent les champs villageois et où se trouvent les points d'eau. Les pasteurs y ont obtenu des terres de culture ; toutefois, il ne leur est pas possible de demeurer en hivernage avec leur bétail aux abords des villages. Les pasteurs se déplacent alors sur les « brousses » qui, situées au nord de chaque cordon, sont intégrées dans les territoires villageois comme autant « d'aisances » pastorales. Leurs déplacements sont de petite ampleur car les limites vite atteintes des cordons dunaires n'obligent jamais à des trajets importants. La scission « naturelle » entre l'espace des champs et celui des pâtures autorise dans le nord ce mode particulier de gestion de l'espace.
- 55 Les membres des exploitations, installés à proximité, à la fois des zones de culture et des pâturages, ont la possibilité de se rendre sur les champs au moment des travaux agricoles. Par ailleurs, il convient que le bétail ne soit pas trop éloigné du lieu de résidence pour que, dans l'attente des récoltes, les membres du campement puissent bénéficier d'une alimentation lactée.

LES BAS-FONDS ET LES TERRES LÉGÈRES DU SUD

- 56 Dans le sud de l'Aribinda, la concurrence entre agriculture et élevage est d'autant plus vive que la dispersion des champs rend difficile l'établissement à demeure des pasteurs. Rappelons qu'à compter des années trente en effet, les Kurumba, au contact des immigrants mossi, se sont convertis à la culture des terres lourdes de bas-fonds : le développement de ces nouvelles zones de culture, le long du réseau hydrographique, a été à l'origine à la fois d'une situation de concurrence avec l'élevage qui trouvait là ses meilleurs pâturages, et du cloisonnement progressif de l'espace. Seuls les pasteurs arrivés dans la zone avant que ne se dessine cette nouvelle organisation de l'espace demeurent, en hivernage, dans le sud. À signaler enfin que, hors des bas-fonds, la fragilité déjà mentionnée des terres légères²⁰ ne favorise pas non plus l'installation permanente des pasteurs.
- 57 En saison sèche toutefois, les pâturages de bas-fond sont parmi les plus productifs. De nombreux pasteurs viennent alors du nord (groupes 2 et 3, fig. 35 et 36) y conduire leurs troupeaux. Ils sont attirés, en particulier, par la mare de Boukouma qui a offert, de tout temps, avant même les aménagements pour accroître sa capacité, une remarquable réserve d'eau²¹. Ils y établissent leurs campements et, de là, les troupeaux ont accès aux pâturages de bas-fond. Tous sont poussés au départ à la venue de l'hivernage et se déplacent vers le nord.

Les zones d'accueil

LES PÉRIPHÉRIES VILLAGEOISES

- 58 La périphérie des territoires villageois où se concentrent toutes les ressources nécessaires à l'agriculture et à l'élevage est un lieu privilégié d'implantation pour de petites exploitations pastorales auxquelles il n'est pas imposé de rester mobiles. Les Djelgobé Sampargoubé de Féou (n° 47, 48, 49, groupe 5, dont les déplacements sont représentés sur la figure 37) expliquent qu'ils ne se déplacent plus guère car, peu éloignés des points d'eau du village (2 kilomètres), ils n'ont pas à s'en rapprocher en saison sèche. En hivernage, ils ne s'éloignent pas non plus des zones de culture villageoises, dont ils occupent déjà la périphérie. Par les ressources en eau, les pâturages et les terrains de culture aisément accessibles, ces exploitations ont pu organiser leur espace avec une économie absolue de déplacements. De la même manière, les Bella de Tanmiga (exploitations n°s 42 à 45 du même groupe) ont pu se sédentariser grâce à une implantation privilégiée aux limites d'un cordon dunaire. À l'inverse, la plupart des campements plus proches des villages de ce même cordon sont contraints au départ en début d'hivernage (exploitations du groupe 4, fig. 36).
- 59 Pour l'ensemble du groupe 5, l'activité agricole, en fixant la résidence à proximité des champs, a eu pour effet de contracter l'espace pastoral et de restreindre en conséquence la mobilité des troupeaux.

LES INTERVALLES ENTRE LES TERRITOIRES VILLAGEOIS

- 60 Un autre type de localisation peut être rapproché des périphéries villageoises : à Koussa, dans une zone délimitée au nord par le cordon dunaire de Sikiré, à l'est par Kiba et à

l'ouest par Aribinda, se sont installées les exploitations silloubé de Baraboulé (n^{os} 28 à 31) qui appartiennent au groupe 6 (fig. 37). Ces exploitations sont proches de leurs champs de Sangou et abreuvent leurs troupeaux aux pompes et aux puits forés à proximité des villages. Toutes sont implantées dans des intervalles qui séparent les zones de culture, brousses où l'emprise agricole est faible ou nulle et qui relèvent des territoires villageois voisins²².

- 61 Les déplacements de toutes les exploitations du groupe 6 se limitent donc à un petit territoire pastoral laissé libre par l'agriculture villageoise. Ainsi l'économie pastorale survit autant que le permet l'économie agricole.

L'ALTERNANCE PASTORALE ET AGRAIRE

Saison sèche : les impératifs de l'élevage

DES CONDITIONS ASSEZ FAVORABLES POUR L'ABREUVERNENT DU BÉTAIL

- 62 En saison sèche, l'existence de points d'eau « constitue la condition nécessaire de l'utilisation des pâturages » (LHOSTE, MILLEVILLE, S. d. : 238). Au contraire de l'Oudalan ou de l'extrême nord de l'Aribinda, les zones où sont localisées les exploitations retenues comportent de nombreux points d'eau²³. Ce sont soit des puits forés dans le sable, soit des puisards creusés dans le lit des cours d'eau, soit encore des pompes, installées assez récemment, qui permettent de puiser l'eau à une grande profondeur ; il convient d'y ajouter quelques mares.
- 63 L'insertion dans la trame foncière villageoise cautionne, en saison sèche, l'accès aux points d'eau, lesquels sont la propriété des paysans. Dans plus de 8 cas sur 10, l'abreuvement des troupeaux a lieu aux puits ou puisards du village où les pasteurs ont acquis un droit de culture. Malgré ces droits, l'accès aux points d'eau est interdit dans quelques cas aux pasteurs ; ces exceptions tiennent à des problèmes locaux de ressources hydriques dont pâtissent avant tout des exploitations bella ou les familles assez récemment implantées dans l'Aribinda²⁴. À Pem et à Sirgné par exemple, comme des puisards au débit limité sont déjà très sollicités par les villageois, certains pasteurs doivent recourir aux points d'eau d'autres villages plus ou moins proches.
- 64 Le débit des puits et puisards conditionne la fréquence des abreuvements. Par débit, il faut entendre la reconstitution du volume d'eau par infiltration de la nappe phréatique. Si cette reconstitution est lente, les abreuvements devront soit se pratiquer hors des moments d'affluence des villageois (et donc parfois de nuit), soit être espacés ou répétés. Évidemment, cette considération n'entre pas en jeu pour les pompes ou les mares pérennes.
- 65 Lorsque l'abreuvement a lieu aux puits et aux puisards villageois, ce qui est fréquent (29 cas), il est quotidien en général. On constate que les pasteurs ont rarement accès aux pompes forées à proximité des villages (1 cas sur 10).
- 66 Dans les villages où ces pompes existent, les paysans abandonnent l'usage des puisards aux pasteurs qui y amènent généralement leur bétail deux fois par jour (6 cas). On voit moins fréquemment (2 cas) des abreuvements bi-quotidiens à des puisards de villages démunis de pompe. Dans 6 autres cas où le bétail est abreuvé deux fois par jour, ce rythme tient à la présence de mares pérennes, telle celle de Boukouma.

- 67 Dans trois exploitations cependant, l'abreuvement n'avait lieu qu'une fois tous les deux jours lors de l'enquête, du fait soit de l'excessive fréquentation du point d'eau (1 cas), soit de son éloignement (2 cas).
- 68 Il existe enfin des cas particuliers :
- dans une exploitation, l'abreuvement est quotidien mais alterné entre un puisard villageois et une mare ;
 - dans 3 cas (groupe 3), le bétail trouve des points d'eau sur un parcours de transhumance de plusieurs jours et ne s'abreuve près de la résidence (ou campement) qu'à son retour²⁵.
- 69 Dans tous les cas, le passage par les points d'eau est une étape obligée du parcours des troupeaux. À partir de ces points d'eau, les pâturages doivent être recherchés dans un rayon tel que la somme des temps de trajet et de pâture soit compatible avec l'intervalle qui sépare deux abreuvements indispensables, tous les deux jours au plus (dans ce dernier cas, il convient de tenir également compte d'un temps de repos).

LES PARCOURS : L'ASTREINTE DES DROITS FONCIERS ET D'ABREUVEMENT

- 70 Les données relatives aux abreuvements et aux parcours font l'objet des figures 38 et 39, dans lesquelles l'espace de saison sèche est organisé autour d'un point d'abreuvement représenté arbitrairement au centre. Ces figures rapportent, à l'échelle, les distances parcourues par les troupeaux entre les points d'eau et les pâturages.

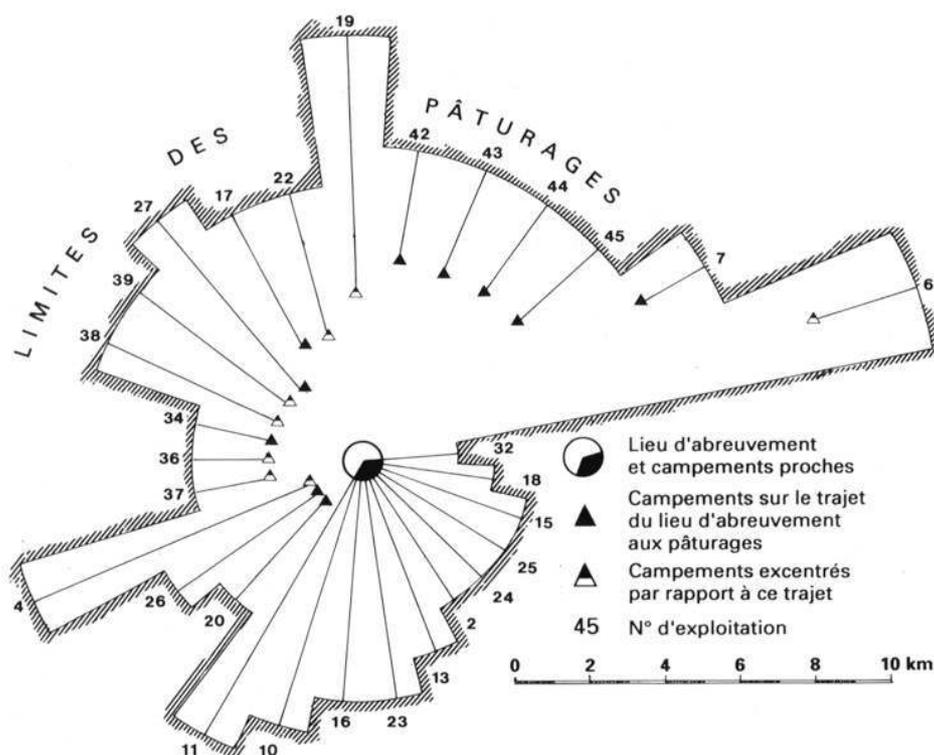


Figure 38. Abreuvement quotidien des troupeaux en saison sèche : schéma d'organisation de l'espace pour 29 exploitations (le point d'eau est figuré au centre).

- 71 Lorsque l'abreuvement a lieu deux fois par jour, la distance moyenne du point d'eau aux pâturages est de 4 kilomètres, nonobstant des extrêmes de 2 et 7 kilomètres ; cette distance passe à 6 kilomètres pour les abreuvements quotidiens, pour des distances

extrêmes²⁶ de 2 et 14 kilomètres ; pour les abreuvements effectués tous les deux jours seulement, la distance moyenne²⁷ est de 10 kilomètres.

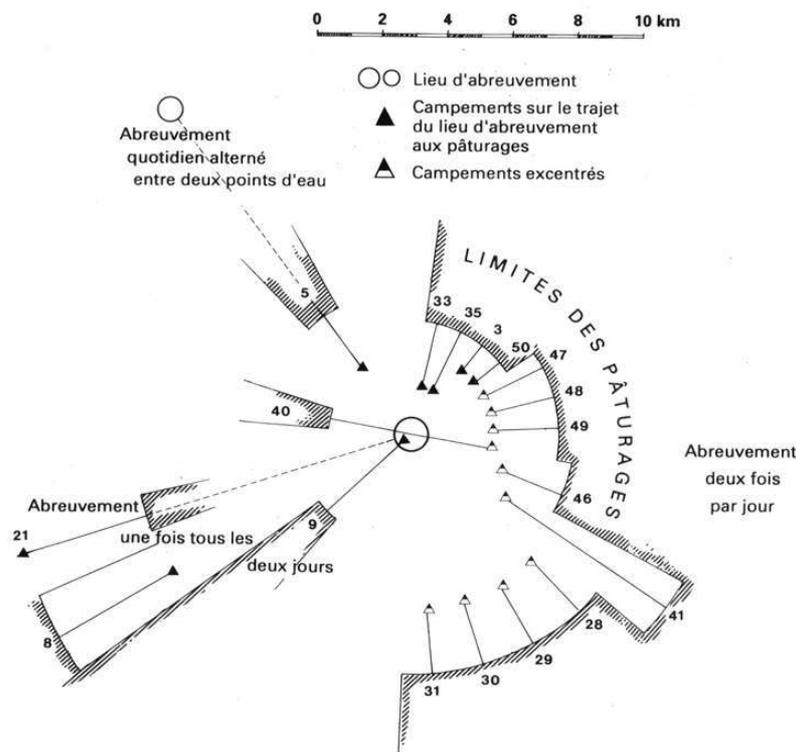


Figure 39. Rythme particulier d'abreuvement des troupeaux en saison sèche : schéma d'organisation de l'espace pour 18 exploitations (le point d'eau est figuré au centre).

- 72 L'organisation des parcours et des abreuvements rappelle tout à fait les trajets et les rythmes relevés par MILLEVILLE (1980 : 37 et sqq.) pour les troupeaux de l'Oudalan. Il est cependant à noter que l'ampleur des déplacements est ici très sensiblement inférieure.
- 73 On constate que la dépendance des pasteurs aux points d'eau qui leur sont réservés par les droits fonciers assigne généralement à leurs troupeaux des parcours de faible amplitude, répétés quotidiennement, qui ont remplacé la transhumance classique de saison sèche. Ces conditions d'abreuvement comportent cependant des avantages qui tiennent à la proximité des troupeaux : elles permettent, d'une part, la fumure des champs, qu'il s'agisse de ceux des pasteurs ou de ceux des villageois, et d'autre part, le gardiennage des bêtes villageoises.
- 74 Néanmoins quelques pasteurs, installés sur les cordons dunaires septentrionaux (groupe 2), ou dans le centre de l'Aribinda (groupe 3, composé de Silloubé), accèdent à des pâturages méridionaux de bas-fond et pratiquent donc une transhumance de type soudanien. Cette dernière est rendue possible soit par des droits d'abreuvement anciens (Bella et Djelgobé du groupe 2, et Silloubé du groupe 3), soit en vertu d'une tolérance passagère en raison de la sécheresse : il s'agit alors de migrants occasionnels qui ont fui leur région d'origine, l'Oudalan ou l'extrême nord de l'Aribinda (exploitations n^{os} 3, 9, 11, 20, 32, 50).
- 75 Dans un seul cas (Gaobé, exploitation n^o 6), la transhumance est d'instauration trop récente pour que ces pasteurs aient obtenu un droit d'abreuvement à proximité des aires de pâturage. Leur troupeau est contraint de rechercher un point d'eau éloigné.

L'IMPLANTATION DE LA RÉSIDENCE EN SAISON SÈCHE

- 76 Sur les 50 exploitations considérées, telles qu'on les schématise sur les figures 38 et 39 :
- 28 ont leur habitation (leur campement) sur le trajet des points d'eau aux pâturages ;
 - 18 exploitations sont excentrées par rapport à l'axe du trajet des points d'eau aux pâturages. Cela est généralement dû aux fumures auxquelles sont assignés les troupeaux.
- 77 De toutes les exploitations qui n'ont pas leur résidence entre les points d'eau et les pâturages en saison sèche, l'une est le fait de Bella en marge du monde pastoral et du monde sédentaire (n° 21, fig. 39), les trois autres sont le fait de pasteurs dont les troupeaux se livrent, à ce moment-là, à des parcours de transhumance (groupe 3, non représenté sur les figures).
- 78 Dans les exploitations dont le rythme d'abreuvement est quotidien (fig. 38), la résidence est généralement plus proche des points d'eau (en moyenne, à 2 kilomètres) que des pâturages (à 4 kilomètres)²⁸.
- 79 Dans les exploitations dont le rythme d'abreuvement est biquotidien (fig. 39), la résidence est le plus souvent à mi-chemin et très proche à la fois du point d'eau et des pâturages (entre 2 et 3 kilomètres de l'un et de l'autre, en moyenne).
- 80 Ainsi l'implantation de la résidence de saison sèche est en principe une transaction entre les pôles des trajets constitués par les points d'eau et les pâturages, en prenant en compte accessoirement la fumure des champs et le gardiennage des bêtes villageoises.

Hivernage : les impératifs de culture

- 81 La priorité accordée en saison des pluies aux cultures tient non seulement au cloisonnement de l'espace qu'opèrent les champs des villageois, mais aussi à l'intérêt que portent les pasteurs aux activités agricoles et donc à leurs propres champs.

LE TRAVAIL SUR LES CHAMPS : L'ALTÉRATION DU COMPORTEMENT PASTORAL

- 82 Pour les pasteurs, le fait de s'adonner aux travaux agricoles entraîne une altération du comportement pastoral. Cette altération est plus ou moins sensible selon les groupes dans lesquels les exploitations ont été classées. En fait, il existe tout un éventail de comportements, depuis les pasteurs qui sont restés les plus attachés à une économie pastorale, à ceux qui se sont convertis à une économie agricole.
- 83 Le groupe 4 (fig. 36) et une partie des membres du groupe 1 (fig. 35) s'éloignent de leurs champs en hivernage pour s'installer près de leurs pâturages. Alors que les membres du groupe 4 reviennent épisodiquement travailler sur leurs champs dont ils restent assez proches, seule la partie sédentaire du groupe 1 se livre aux cultures. Le comportement de ces groupes resterait plutôt de type pastoral, et traduit bien ainsi une certaine incompatibilité entre élevage et agriculture et une relative indifférence de ces pasteurs pour les activités agricoles. Même dans le groupe 1, les travaux agricoles sont souvent menés de façon expéditive et les champs abandonnés à une surveillance minimale, voire inexistante, de personnes âgées. Dans tout le groupe 4, la culture se fait à l'iler afin de gagner du temps ; le recours à une main-d'œuvre supplémentaire au moment des sarclages n'intéresse que quelques exploitants débordés, qui peuvent requérir l'aide d'autres membres de leur campement pour une journée de travail.

- 84 À l'inverse, les groupes 2 et 3 (fig. 35 et 36) se rassemblent près de leurs champs en hivernage. L'existence, pour ces groupes, d'une transhumance de saison sèche montre bien l'alternance saisonnière des activités pastorale et agricole. Ce genre de comportement peut être qualifié de semi-pastoral.
- 85 Dans les groupes 5 et 6 (fig. 37), rien *a priori* ne distingue les pratiques agricoles de celles des villageois kurumba²⁹. Les champs sont toujours cultivés séparément par chacun des ménages qui composent la résidence. Les exploitants recourent assez systématiquement à leurs parents ou alliés par des « invitations de sarclage », en tout point comparables à celles que l'on observe chez les Kurumba.
- 86 Ces deux groupes, dans lesquels un grand soin est porté aux travaux agricoles, incluent les seules exploitations³⁰ qui cultivent à la houe. Cependant, le choix d'outillage pourrait apparaître secondaire, puisque les pasteurs ont adopté avant tout les techniques des villageois voisins. Plus significative est l'exploitation de champs de sorgho en bas-fonds, assez exceptionnelle chez les pasteurs et qui ne se rencontre que dans ces exploitations. Il n'est pas rare non plus d'y observer le recours à une main-d'œuvre extérieure salariée.
- 87 C'est dans le sud de l'Aribinda, où sont établies la majorité de ces exploitations, que les éleveurs se rapprochent le plus du genre de vie paysan. Cela est surtout vrai pour celles du groupe 6, situées dans la zone de Dalla et Brigtoéga. L'importance que revêt l'agriculture chez ces pasteurs est due au cloisonnement absolu de l'espace en hivernage, qui interdit les déplacements importants des troupeaux et ne favorise guère le choix de l'élevage comme activité prioritaire.
- 88 De fait, certaines exploitations, tôt venues dans la région, se sont complètement stabilisées (groupe 5) dans une périphérie villageoise ouverte sur les pâturages. La sédentarité semble paradoxalement concerner les groupes dont les liens avec le monde des villages sont les plus ténus. Les Bella de Tanmiga, par exemple, n'entretiennent que peu de relations avec Pem dont ils sont pourtant voisins³¹. Ce choix d'une autarcie se traduit par des activités et une organisation de l'espace proches de celles des villageois.
- 89 Les différences enregistrées dans le comportement respectif de ces groupes sont la marque de leur intérêt très inégal pour l'activité agricole. Chez les uns, la priorité est accordée aux cultures. Ces pasteurs sont devenus des paysans. Chez les autres, la priorité reste l'élevage : les cultures ne constituent qu'une activité d'appoint.

DES PARCOURS RESTREINTS POUR LE BÉTAIL EN HIVERNAGE

- 90 En hivernage, la compatibilité des activités agricoles et d'élevage est généralement obtenue, comme on peut le voir sur la figure 40, par un resserrement, plus ou moins prononcé, des activités d'élevage autour des champs. Les membres des exploitations doivent partager leur temps entre les soins portés au bétail et ceux portés aux cultures. La végétation fournit un fourrage plus abondant et la recherche de pâturages n'est plus un problème ; l'abreuvement est résolu par la présence de l'eau dans les bas-fonds, les mares, les dépressions.

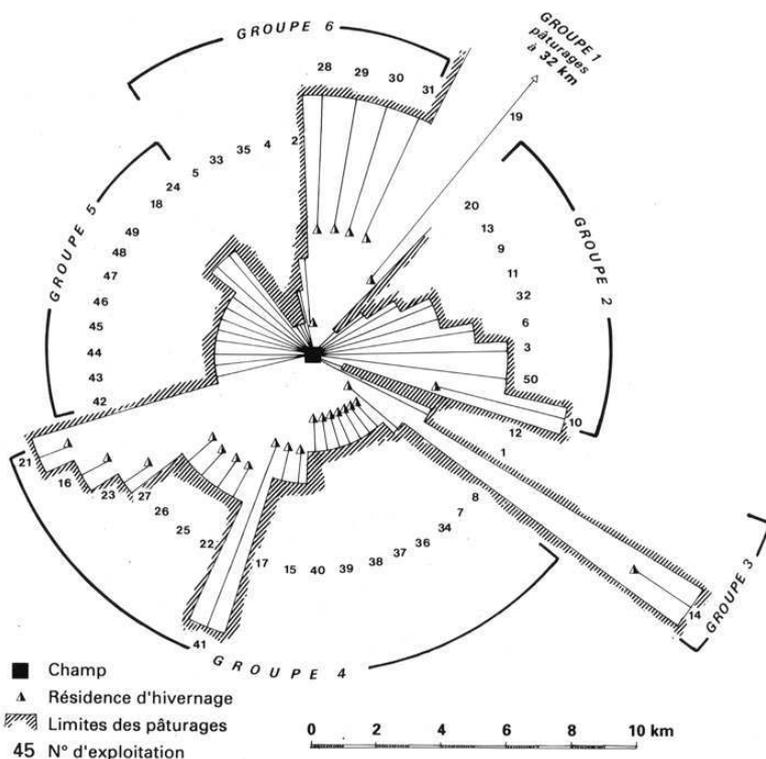


Figure 40. Organisation de l'espace en hivernage pour 50 exploitations (le lieu de culture est figuré au centre).

- 91 Tout cela explique que, dans la grande majorité des cas, les parcours s'effectuent à l'entour des limites des zones de culture et soient de moindre ampleur qu'en saison sèche. Ainsi, dans les intervalles de zones de cultures villageoises, ou les espaces pastoraux des cordons dunaires septentrionaux, le bétail ne pâture en principe pas à moins de 3 ou 4 kilomètres des champs.
- 92 On observe cependant une exception à la réduction de la mobilité du bétail, qui est le seul cas relevé de transhumance d'hivernage (exploitation n° 19, groupe 1, fig. 35). À la venue des pluies, le troupeau, accompagné de tous les hommes jeunes, est conduit dans une zone qui s'étend de Koudougou à Gorol Daké, à plus de 30 kilomètres au nord (fig. 34). Dans cette zone qui s'étend au-delà des territoires villageois kurumba, les déplacements du bétail ne sont plus limités par le cloisonnement de l'espace. Il sera ramené au lieu de résidence une fois la récolte terminée.

L'IMPLANTATION DE LA RÉSIDENCE EN HIVERNAGE

- 93 Dans cette même exploitation, il s'opère donc en hivernage une scission du groupe de résidence. Seules restent près des champs les personnes âgées qui les cultivent et gardent avec elles quelques vaches laitières.
- 94 Dans tous les autres cas, l'habitation est implantée à proximité immédiate (22 exploitations) ou à faible distance des champs (11 exploitations entre 1 et 2 kilomètres, 12 entre 3 et 4 kilomètres, 4 seulement au-delà). En hivernage, sa localisation relève donc souvent d'une transaction entre deux pôles de productions, les cultures et le troupeau.

Les pratiques agropastorales : des options réversibles

- 95 On a vu que les transhumances sont le fait d'une minorité de pasteurs. La plupart d'entre eux se sont plus ou moins sédentarisés. Cela ne signifie pas forcément que l'habitat soit fixe tout au long de l'année³² : même si sa mobilité est réduite, l'habitation est souvent déplacée aux intersaisons sur d'assez courtes distances, et ces déplacements reflètent l'alternance des priorités saisonnières, vers les points d'eau en saison sèche, vers les champs en hivernage.

L'ACCES LIMITE AUX CURES SALÉES

- 96 La sédentarisation va de pair avec la désaffection de certaines pratiques pastorales, telle la fréquentation des cures salées³³. Sur 43 exploitations pastorales présentes depuis plusieurs années dans l'Aribinda, 23 seulement s'y rendaient encore régulièrement³⁴ en 1984.
- 97 L'impossibilité de faire franchir au bétail les zones de culture fait obstacle à l'accès aux cures salées en hivernage. Quelques lieux de passage subsistent néanmoins, comme celui qui conduit, par l'ouest, à la cure salée de Daya. Seules les exploitations localisées à proximité de ce passage ou aux abords du bourg avaient gardé la possibilité d'y conduire leur bétail (n^{os} 1, 18, 25, 27 à 31, 46, 48, 49). Les troupeaux de deux exploitations du groupe 2 (n^{os} 6 et 13) effectuaient également en hivernage un long déplacement, les conduisant jusqu'à la cure salée de Bidi dans le Liptako.
- 98 Les autres exploitations n'avaient la possibilité de se rendre aux cures salées de Daya, Bidi, Déou ou Gasselnyaye qu'une fois la récolte terminée (n^{os} 4, 10, 12, 14, 17, 19, 39, 41 à 45). Enfin 4 exploitations du groupe 4 (n^{os} 26, 34, 36, 40) ne se rendaient plus qu'occasionnellement aux cures salées de Daya, Bidi ou Déou, voire Amniganda au Mali.
- 99 Les autres exploitations avaient renoncé à ces cures (n^{os} 2, 5, 7, 8, 15, 16, 21 à 24, 33, 35, 37, 38, 47).
- 100 L'abandon de la fréquentation des cures salées en hivernage est à mettre en relation, d'une part, avec le cloisonnement de l'espace par les zones de champs et, d'autre part, avec les exigences des travaux agricoles. D'ailleurs, l'achat de compléments minéraux sur les marchés permet de faire l'économie de ces déplacements.

LE RECOUVREMENT DE LA MOBILITÉ

- 101 Venus à la fin du XIX^e siècle se réfugier à Aribinda, les Djelgobé Tarabésabou de l'exploitation n^o 19 (groupe 1) se sont vus, lors de leur passage à Wouré, offrir une « maison en terre » par les Kurumba ; cela semble indiquer qu'ils se sont alors complètement sédentarisés. Aujourd'hui, ces exploitants sont parmi les seuls, dans l'Aribinda des sédentaires, à se livrer à une véritable « transhumance d'hivernage ».
- 102 Le rétablissement, après un épisode de sédentarisation, de cette transhumance d'hivernage n'est pas la conséquence d'une « pénurie » de pâturages plus proches³⁵. Dès le retour de conditions de sécurité propices à une installation à l'écart des villages, les exploitants sont retournés à « une mobilité que l'on aurait pu croire définitivement perdue » (BARRAL, 1977 : 54). La solution adoptée par cette exploitation n'exclut pas pour

autant les activités agricoles. La condition du maintien de cette organisation est la scission durable des effectifs de l'exploitation pendant une partie de l'année.

LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES PASTORALES DE L'ARIBINDA

- 103 La recherche de pâturages, l'accès à l'agriculture, l'insertion dans un territoire où prédominent les agriculteurs et contrôlé par ceux-ci, obligent les pasteurs à gérer leurs activités de manière complexe en fonction des saisons et selon l'espace qui, dans le même temps, leur est accessible.
- 104 C'est ainsi que leurs comportements s'apparentent tantôt à ceux que MARCHAL (1983 : 563-573) observe dans le Yatenga, tantôt à ceux que BARRAL (1977) décrit pour l'Oudalan, pour ne citer que les régions les plus proches dans lesquelles une analyse du pastoralisme a été menée.
- 105 En Aribinda, on observe dans le nord de la région :
- en hivernage, un déplacement des troupeaux vers les zones de délestage, comme dans le Yatenga, et parallèlement, une survivance de la transhumance d'hivernage, comme dans l'Oudalan ;
 - en saison sèche, mais sans qu'il s'agisse d'un phénomène généralisé, une transhumance vers le sud, comme dans le sud de l'Oudalan et le Liptako.
- 106 Tandis que dans le sud de la région, quelle que soit la saison, la transhumance est abandonnée pour des parcours limités autour des zones de culture.
- 107 En fait, l'Aribinda présente, sur un gradient nord-sud, un large éventail des pratiques pastorales en zones sahélienne et soudanienne, étant rappelé que l'on retrouve dans l'extrême nord le nomadisme de grande ampleur décrit par BARRAL (1977). Ces différents aspects du pastoralisme sont, bien sûr, déterminés par le taux d'occupation des sols.
- 108 Le recouvrement de la mobilité qui a été précédemment évoqué semble toutefois indiquer qu'aucun choix n'est définitif. En particulier, à l'occasion de crises climatiques, il a été constaté (DUPRÉ et GUILLAUD, 1984) que les pasteurs étaient les premiers à réagir, en bouleversant brutalement les schémas d'organisation de l'espace que l'on aurait pu croire plus ou moins figés.

NOTES

1. Dans le cadre de sa définition des « zones d'endodromie » pastorale dans l'Oudalan (1974 ; 1977).
2. Les techniques propres à l'élevage (reproduction, traite, etc.) n'ont donc pas à être présentées. Elles n'offrent pas de spécificités en regard de celles des pasteurs sahélo-soudaniens. Les études très précises réalisées en Oudalan par MILLEVILLE *et al.* (1982) et COMBES (1984) constituent des références en la matière.
3. L'auteur ajoute à ce propos que « la sédentarisation [...] n'implique pas nécessairement l'abandon d'une économie à dominante pastorale, mais le renoncement à un système pastoral fondé sur la transhumance de saison des pluies, à laquelle doit se substituer alors une

transhumance de saison sèche de type "soudanien". Celle-ci [...] peut même revêtir une amplitude plus considérable que la transhumance "sahélienne" de saison des pluies ».

4. Comme le souligne JOHNSON (1969 ; 18-19), la transhumance est un terme utilisé au départ pour caractériser les « déplacements verticaux » des troupeaux dans les régions alpines d'Europe. La notion s'est aujourd'hui étendue aux « déplacements horizontaux » et caractérise « une alternance saisonnière entre deux zones distinctes de pâturage ». C'est dans ce sens communément accepté que le terme sera ici employé.

5. Pour la partie kurumba, il s'agit essentiellement d'Abdoulaye Maega, Belko Maega et Abdou Werem de Wouré, Mumuni Werem de Ikiré, Amadou Maega de Yalanga, Tolou Badini de Katé. Les informations sur l'origine de l'élevage ont également été obtenues dans les 50 exploitations citées plus haut, ainsi qu'auprès des Alka-Seibatans de Tin Edjar dans l'Oudalan.

6. Deux ans avant l'arrivée des Français, c'est-à-dire 1893 si l'on retient la date du passage de Destenave à Aribinda, et 1889 si l'on se base sur la date d'installation d'un poste militaire à Dori.

7. On trouvera en annexe des informations sur les différentes vagues d'immigration pastorales.

8. La majorité des exploitations du groupe 3 sont composées d'arrivants très récents. Ce groupe réunit la quasi-totalité des Gaobé de l'échantillon ; on y observe également la présence d'autres sous-groupes pastoraux très minoritaires dans l'Aribinda, comme les Filinkriyabé.

9. Il est utile de rappeler qu'il est impossible d'obtenir une évaluation précise du cheptel bovin : par exemple, près de 90 têtes de gros bétail ont pu être comptées en juin 1983 dans le troupeau des quartiers de Wouré et de Wangré. Mais cet effectif ne tenait pas compte des bêtes - *a priori* plus nombreuses - gardées en permanence dans des zones éloignées du bourg. Cette remarque est *a fortiori* valable pour les petits ruminants.

10. Une UBT représente un animal de 250 kg.

11. Et occasionnellement en têtes de bétail.

12. « Les Peul gardent le lait, vendent pour leur compte la viande des bêtes qui meurent, et nous, il nous reste à payer les dégâts que nos bêtes mal gardées occasionnent ». « Avant, les Peul gardaient nos vaches. Ils ne leur donnaient pas suffisamment à boire, les bêtes crevaient, et les Peul vendaient leur carcasse. Depuis, nous gardons nous-mêmes notre bétail. »

13. Le petit bétail d'Aribinda est aussi réuni en un grand troupeau et confié aux pasteurs, mais en hivernage seulement.

14. Au même titre que l'élevage chez les villageois.

15. Il s'agit certes, comme chez les villageois, d'une réserve financière. Cependant l'élevage bovin chez les Peul représente, au-delà de toute son importance économique, l'idéal et le fondement d'un genre de vie pastoral.

16. La cueillette (ramassage de graines sauvages, comme le fonio) est en réalité fort peu pratiquée par les Peul, à l'exception de quelques sous-groupes au statut social « inférieur ». Les Peul laissent généralement la cueillette aux *habé* (noirs). C'est pour eux une activité tout à fait dépréciée, à laquelle ils n'ont recours qu'en cas de dénuement extrême.

17. Ces emprunts de champs sont généralement payés au *dansa* kurumba, doyen du champ, par un don en bétail ou en lait.

18. Toutes les exploitations pastorales retenues ont obtenu des villageois kurumba des droits de culture de *zendeba* (emprunteurs).

19. Il est courant, à la fin de la période des cultures, d'envoyer le bétail sur les champs où il consomme les chaumes et les feuilles laissés après la récolte.

20. Cf. *Terres légères*, chap. 2.

21. BARRAL (1977 : 86) insiste d'ailleurs sur le rôle de « point de contact » que joue Boukouma pour les populations de l'Oudalan, de l'Aribinda et du Djelgodji oriental.

22. Ces brousses offrent généralement peu de ressources en terres agricoles, ou des terres de qualité médiocre.

23. Mis à part quelques difficultés hydriques locales dont il sera question.

24. Ces exploitations non bella qui connaissent des difficultés d'abreuvement sont arrivées entre 1968 et 1977.
25. Ces trois exploitations (n^{os} 1, 12 et 14) n'ont pas été représentées sur les figures 38 et 39.
26. Pour l'exploitation n^o 5, qui bénéficie d'un abreuvement quotidien, mais alterné entre deux points d'eau, les parcours sont respectivement de 4 et 8 km.
27. À l'exception de l'exploitation n^o 9, établie récemment à proximité d'un point d'eau où s'étaient regroupés de nombreux pasteurs du fait de la sécheresse, et où l'eau était rationnée.
28. À noter enfin qu'il n'existe pas de règle générale pour les quatre exploitations dont la fréquence d'abreuvement est particulière.
29. Les Bella, d'ailleurs, qui sont majoritaires dans le groupe 5, le plus « sédentaire », ont toujours été des agriculteurs, autrefois au service de leurs maîtres touareg, dont ils gardaient les troupeaux.
30. On ne rencontre en fait dans l'échantillon, en dehors de ces groupes, qu'une seule autre exploitation (n^o 19, groupe 1) où la houe soit employée.
31. Toutefois, il est difficile de connaître l'importance de l'activité pastorale, qui aurait pu favoriser l'échange avec les villageois, chez ces Bella au moment de leur arrivée à Pem.
32. Sur 50 exploitations, il n'a été relevé que 11 cas de résidence permanente. Tous ces cas sauf un ont trait au groupe 5.
33. La fréquentation des « terres salées » permet d'assurer au bétail un complément d'aliments minéraux.
34. Les cures salées fréquentées par les exploitations étaient celles de Daya et Gasselnaye dans l'Aribinda, Déou dans l'Oudalan, Bidi dans le Liptako, et Amniganda au Mali.
35. Ce campement, ayant en effet la garde de troupeaux qui appartiennent aux villageois de Yalanga, pourrait avoir accès aux pâturages de ce village situés à quelques kilomètres seulement de Pogoldiama.

Quel devenir pour l'Aribinda ?

- 1 En dépit de sa situation dans l'espace septentrional burkinabé où prévaut le pastoralisme, l'Aribinda a développé une économie à dominante agricole qui, jusqu'à présent, a surmonté les contraintes de conditions naturelles limites. Pour autant, son avenir ne laisse pas d'être préoccupant. À partir des données actuelles qui intéressent les rapports entre population et ressources foncières, il est possible de construire des scénarios d'évolution probable vers une situation de blocage pour la production vivrière du pays¹.
- 2 Les zones retenues en vue de cette prospective sont celles du nord et du sud de l'Aribinda² (fig. 27), où les effectifs de population peuvent être aisément mis en correspondance avec les surfaces utilisées par l'agriculture. Cependant, ces zones ne forment pas tout le pays : comme l'emprise des cultures y est la plus grande, les conclusions auxquelles l'analyse aboutit sont probablement trop pessimistes. Il est vraisemblable que la menace d'une saturation de ces zones aboutira à une répartition plus harmonieuse de l'implantation agricole dans le reste de la région, où les taux d'occupation du sol sont plus faibles (cf. cartes hors-texte 1 et 2). Cela infirmera ou du moins différera, on l'espère, les échéances qui ne sont livrées ici qu'à titre spéculatif.

VERS LA SATURATION DE L'ESPACE AGRICOLE

- 3 Il convient de distinguer dans l'espace agricole inutilisé les terres « vierges » arables, auxquelles on peut assimiler les aires qui firent autrefois l'objet d'une exploitation par les *poté samba* ou par les premiers arrivants songhay, des terres en friche sur lesquelles s'exerce encore un droit foncier. Quoique d'un intérêt inégal, l'ensemble de ces terres constitue les réserves foncières sur lesquelles s'opère actuellement l'expansion des cultures.
- 4 On peut tenter, à partir des données recueillies au cours de nos enquêtes, de tracer les limites de l'expansion agricole, atteintes lorsque seront achevées, à la fois :
 - la mise en valeur de toutes les terres vierges, qui marque la fin de la colonisation agricole ;
 - la reprise de toutes les terres en friche, qui consacre la saturation foncière.
- 5 Leur échéance respective peut être assez aisément définie à partir des données et des mécanismes précédemment mis en évidence, étant entendu que les processus examinés ne sont pas successifs, mais se recouvrent au moins partiellement.

Les réserves foncières

- 6 Les terres des deux zones, septentrionale et méridionale, peuvent être classées selon leur vocation agricole en deux catégories, les terres sableuses des cordons dunaires et des versants de cuirasse, et les terres lourdes de bas-fonds (tabl. XIX).

Tableau XIX. Évaluation des ressources foncières du nord et du sud de l'Aribinda.

	Nord (ha)	Sud (ha)
Surface totale (reliefs exclus)	64 500	38 600
Terres légères utilisées	11 500	4 000
Terres légères disponibles	3 500	3 900
Terres lourdes utilisées	400	3 000
Terres lourdes disponibles	<5 000	1 000

- 7 Il est impossible d'identifier, sur la photographie aérienne, les friches récentes des champs ; ils sont décomptés ensemble sous le terme « surface utilisée » en sols légers et en sols lourds. La surface « disponible » correspond quant à elle aux terres arables non encore exploitées.
- 8 Les terres basses du nord situées entre les cordons dunaires, encore très peu exploitées aujourd'hui, se prêtent assez mal à la culture. Leur exploitation se heurte à plusieurs difficultés : l'éloignement des réseaux villageois pour les éventuels établissements pionniers, la concurrence des activités pastorales qui les utilisent comme zones de délestage, et l'absence actuelle de techniques adaptées à la mise en valeur de ces sols extrêmement asphyxiants³. Il semble que ces terres soient pour la plupart destinées à rester à l'écart de la mise en valeur agricole, du moins dans les toutes prochaines décennies.
- 9 Les seules terres sporadiquement cultivées par quelques Kurumba que l'on rencontre au-delà de Diamon sont les sables de l'erg qui ourlent les abords immédiats de la mare de Soum, situés à plus de 40 kilomètres des derniers établissements importants du nord. Le fait pour ces agriculteurs d'avoir franchi les zones intercordons en négligeant de s'y établir illustre bien les difficultés de la colonisation agricole et ses priorités : tant que subsisteront dans l'Aribinda des terres légères, quel que soit leur état, ou encore des terres aux conditions hydriques favorables, aucune exploitation de ces terres basses aux qualités agricoles médiocres n'a de raisons d'être envisagée. Cela explique que les terres de bas-fond ne soient pas prises en compte dans le tableau XIX pour l'évaluation du stock foncier actuellement disponible dans le nord.
- 10 Une observation symétrique s'impose pour le sud de la région, à propos des terres légères : décomptées dans ce qui a été défini comme « terres disponibles », une grande partie d'entre elles sont constituées d'ensablements peu épais situés en contrebas de reliefs cuirassés. Elles se dégradent très rapidement après leur mise en culture.

L'évolution de ces terres fragiles représente un paramètre mal appréciable et risque de rapprocher l'échéance de la saturation foncière dans le sud.

Le terme de la colonisation agricole dans le contexte actuel

- 11 Comme on l'a vu⁴, l'aire réservée à l'agriculture ne correspond pas à la surface effectivement cultivée. Le « déchet foncier » représenté par les *akiébi zabré*, les « champs idiots », est inclus dans le décompte. L'examen des exploitations agricoles⁵ a permis d'établir la proportion de ces terres en repos ou à l'abandon par rapport aux aires consacrées à l'agriculture, telles qu'elles ont été identifiées sur la photographie aérienne (tabl. xx).

Tableau xx. Surface effectivement cultivée et surface identifiée comme cultivée d'après la photographie aérienne, par habitant, 1981-1984.

	Surface	Sols légers (ha)	Sols lourds (ha)
Nord	cultivée par habitant	0,55	0,02
	identifiée par habitant	1,08	0,04
Sud	cultivée par habitant	0,20	0,29
	identifiée par habitant	0,59	0,45

- 12 Une dizaine d'années après la date des observations, la population de la zone septentrionale, qui croît au rythme observé (2,6 % dans le nord contre 2,3 % dans le sud), devrait franchir la barre des 13 700 habitants. À cette date, si chaque habitant devait toujours disposer de 1,08 hectare de terres sableuses (0,55 hectare en culture et 0,53 de *akiogo zabré*), toutes les aires sur sables seraient à classer en champs ou en friches.
- 13 Dans le sud, au même rythme de croissance de la population, le moment critique pour l'agriculture surviendrait lorsque la population de la zone excéderait 10 000 habitants, soit une vingtaine d'années après la date de nos observations.
- 14 Après ces échéances qui marqueraient le terme de la colonisation agricole, l'extension des aires de culture ne pourrait continuer à s'opérer que sur les terres en friches.

Les processus d'occupation des réserves foncières

- 15 Exception faite éventuellement des zones marginales et pastorales, il est possible d'imaginer que toutes les terres vierges et/ou en friches seront mises en valeur. Certains processus sont déjà révélateurs de l'absorption de plus en plus rapide des réserves foncières.

LA MISE EN VALEUR DES TERRES LOURDES

- 16 Les terres lourdes, lorsqu'elles sont cultivées, essentiellement dans le sud, semblent présenter des qualités de structure et de fertilité relativement favorables et une grande résistance à des pratiques agricoles prédatrices. Il n'est pas impossible que leur exploitation puisse se prolonger, sans obligatoirement avoir pour conséquence, comme

sur les terres légères, leur dégradation et la constitution d'un « déchet » foncier. Cependant, l'enquête menée en 1983-1984 a montré que 91 % des surfaces cultivées en bas-fonds dans les exploitations du sud avaient été défrichées par l'exploitant lui-même, dont 68 % dans les dix années précédentes. Il est donc difficile de prévoir actuellement l'évolution de ces terres de bas-fond, car leur colonisation est particulièrement récente et dynamique.

LA REPRISE DES CULTURES SUR LES TERRES EN FRICHE

- 17 Les réserves foncières sont constituées, pour une grande part, de terrains autrefois cultivés. Quel que soit le temps de repos dont ils bénéficient, il y a fort à parier, comme l'indique la grande extension actuelle des friches dans les zones d'occupation ancienne⁶, que les champs qui seront remis en culture ne présenteront pas des qualités comparables à celles de terrains considérés comme « neufs ».
- 18 Aujourd'hui, nombre d'exploitants reprennent ou continuent de cultiver des champs usés, dans le seul but d'y maintenir leurs droits fonciers⁷. Cela explique l'importance de la réoccupation de ces terrains à l'abandon, dès lors que leur état le permet un tant soit peu, ou que la menace d'une usurpation foncière se fait jour.
- 19 Ainsi, la reprise des cultures sur les terres en friche est déjà un phénomène courant, surtout dans le nord de la région. Les données relevées dans les exploitations permettent de calculer que 80 % des surfaces cultivées, dans le nord, s'étendaient sur d'anciennes friches, contre 27 % dans le sud. La remise en culture des terrains abandonnés ne se pratique dans le nord que sur des terres légères. Dans le sud, 61 % des terrains remis en exploitation sont des terres légères⁸.
- 20 Cette reprise des terres en friche semble s'être accrue au cours de la période récente. Cela est pour une grande part imputable au développement des champs individuels : la moitié de ceux cultivés à la date des observations avaient été ouverts depuis moins de cinq ans, et les deux tiers d'entre eux l'étaient sur d'anciennes friches. L'exploitation de champs individuels depuis les années cinquante participe de la même stratégie foncière.
- 21 La culture de terrains à la fertilité amoindrie, dans un contexte de grande irrégularité climatique, va souvent de pair avec une dispersion de l'investissement paysan en main-d'œuvre et techniques, afin de cultiver davantage de surface et/ou de cultiver plus vite au détriment des soins portés aux cultures⁹ : l'optimisation des rendements n'est pas alors la préoccupation majeure des agriculteurs. Comme ces pratiques extensives provoquent un nouvel appauvrissement des terres, les exploitants ont toujours besoin de plus en plus d'espace pour maintenir leur niveau de production.

La saturation foncière et le seuil de rupture de l'équilibre alimentaire

- 22 Au regard des superficies disponibles, les échéances de la saturation foncière doivent s'apprécier en se référant à la croissance de la population et à sa consommation de mil et de sorgho, tout en continuant à se placer en situation courante de pénurie organisée, c'est-à-dire en ne prévoyant qu'une satisfaction minimale des besoins.
- 23 Les besoins alimentaires sont évalués à environ 200 litres de céréales par personne et par an. La production obtenue dans les 16 exploitations du sud et du nord de la région,

compte tenu des surfaces cultivées, permet de calculer un rendement moyen par hectare pour chacune de ces zones (moyenne des productions 1982 et 1983) :

- nord : 273 litres par hectare ;
- sud : 348 litres par hectare.

- 24 Il faut donc, pour nourrir une personne aujourd'hui, 0,73 hectare dans le nord de la région et 0,37 hectare dans le sud. On peut partir de l'hypothèse optimiste que se maintiendront ces rendements obtenus sur des terres de nature et d'état différents. Si toute la surface identifiée comme utilisable sur la photographie aérienne pouvait être cultivée, et compte tenu des pratiques agricoles actuellement en vigueur, elle serait suffisante pour la subsistance d'environ 20 500 habitants dans la zone septentrionale, et 20 800 habitants dans la zone méridionale.
- 25 Dans l'hypothèse d'un accroissement de la population maintenu au rythme actuel, la rupture de l'équilibre alimentaire, par suite de l'absorption totale et permanente des réserves foncières par les cultures, surviendrait vers l'an 2 010 dans le nord de la région et vers l'an 2 030 dans le sud. Entre-temps, d'autres mécanismes, déjà perceptibles aujourd'hui, auront pu jouer pour lisser cette évolution dont ils sont aussi une conséquence.

LA REMISE EN CAUSE DU PARTAGE TERRITORIAL

- 26 En effet, pour autant que les prévisions de saturation de l'espace agricole se confirment, il est vraisemblable que l'on observera alors un glissement de population vers le sud (dû aussi bien à des conditions naturelles plus attractives qu'à une disponibilité - certes toute relative - de terres arables), et par conséquent, à une transgression plus fréquente des faisceaux tracés sur la région, susceptible de remettre en cause le partage territorial. Quelques cas de transgression du faisceau *hifuba* ont déjà été observés à Aribinda même, à la faveur d'héritages reçus d'un oncle maternel¹⁰, et signent peut-être l'amorce de ce mouvement.

L'ÉMIGRATION

- 27 Cet exutoire habituel des situations de crise alimentaire ne joue encore qu'incidemment dans l'Aribinda. La cohésion sociale y est apparue souvent comme un frein aux départs : l'entraide permet de rééquilibrer les ressources vivrières mais, du fait des pesanteurs quasi féodales de la société, elle agit de façon sélective.
- 28 L'émigration, encore très réduite aujourd'hui, sera vraisemblablement formée à l'avenir d'effectifs de plus en plus importants, à l'exemple du pays mossi et surtout du Yatenga où, selon MARCHAL (1983 : 811), « l'émigration a été analysée comme la conséquence mécanique (fatale ?) d'une surcharge de population sur un territoire trop étroit pour nourrir son monde [...] alors qu'il s'agit d'une surconsommation de l'espace disponible intrinsèquement liée à l'atomisation des cellules de production », tous phénomènes qui se retrouvent dans l'Aribinda et dérivent des options prises dans l'agriculture¹¹. L'émigration apporte un correctif supplémentaire à la crise alimentaire en permettant le rapatriement de revenus.
- 29 Cependant, il convient de considérer l'évolution des autres sources de revenus ou de production qui peuvent différer les contraintes de l'émigration, voire permettre de s'y soustraire.

LE DEVENIR DES ACTIVITÉS DE COMPLÉMENT ET DE SUBSTITUTION

La cueillette

- 30 La cueillette, qui fournissait autrefois un substitut aux productions vivrières, est de moins en moins pratiquée, du fait d'une part de l'apparition d'autres recours lors d'une situation de crise (capitalisation sous forme de bétail, achats de vivres à l'Office national des céréales (l'Ofnacer), développement des échanges...), et d'autre part d'une probable dégradation de ses sources elles-mêmes, par suite de l'extension des cultures et du surpâturage. De plus en plus marginalisée, la cueillette devient à visage ouvert ce qu'elle a toujours été, une activité « honteuse ».

Surcharge de l'espace pastoral

- 31 L'élevage s'est considérablement développé et s'inscrit, à l'inverse de la cueillette, comme une activité « noble ». Mais divers indices permettent de penser, là aussi, que le début des difficultés est proche.
- 32 Certes, il peut être une réponse adéquate et assez flexible aux contraintes naturelles, eu égard à la relative mobilité des troupeaux. Les Kurumba l'ont bien compris, qui se sont intéressés à cette activité. Toutefois, les fluctuations bioclimatiques se conjuguent avec la « boomanie » des Peul pour aboutir à une surcharge permanente qui remet cette activité en question à chaque sécheresse.
- 33 En se reportant aux données examinées à propos de l'élevage¹², la capacité de charge bovine de l'Aribinda peut être estimée entre 50 000 et 60 000 bovins, alors que le cheptel bovin était déjà évalué à 50 000 têtes en 1983. Comme il est admis, selon BARRAL (1977 : 75), qu'en zone sahélienne les effectifs des petits ruminants majoraient d'un tiers le nombre d'unités de bétail tropical calculé à partir de l'effectif bovin, il apparaît qu'aujourd'hui l'équilibre entre le cheptel et les ressources fourragères disponibles est d'ores et déjà rompu.
- 34 Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'espace pastoral s'est sensiblement dégradé dans la période récente. Les zones de pâturages les plus fortement affectées sont les abords des grandes aires de culture sédentaire des cordons dunaires. Il s'agit tout particulièrement de la zone d'Aribinda même, partiellement environnée de brousse dont la végétation est à un stade de « dégradation très avancée », avec une « disparition presque totale de la strate herbacée et une très forte proportion d'arbres morts » (PROVOST, 1978 : III, 11). À cette zone, dans laquelle il faut inclure quelques pâturages en limite du cordon situé au nord d'Aribinda, s'ajoutent une bonne partie des aires pastorales septentrionales (nord de Hamayala, ouest de Déou, nord de Sikiré).
- 35 À l'inverse, les zones peu touchées par la dégradation sont les terres basses d'une manière générale, aussi bien dans le nord que dans le sud, protégées par une inondation temporaire ou une bonne alimentation hydrique. Mais si les terres basses, dans leur ensemble, sont moins sensibles à la dégradation, que cette dernière soit due à la mise en culture ou au surpâturage, elles offrent, du fait de la diversité des unités topographiques et pédologiques qu'elles recouvrent, des potentialités fourragères très variables.

- 36 De plus, la totalité de l'espace classé comme « pâturage » n'est pas accessible aux éleveurs : en hivernage, les cultures cloisonnent la région en compartiments fermés par les cordons dunaires et le réseau hydrographique dont les abords sont mis en culture. La circulation des troupeaux dans le sud est alors très limitée ; dans le nord, en revanche, la faible extension des cultures autorise l'accès des bas-fonds aux troupeaux.
- 37 D'une façon générale, l'intégration des pasteurs dans l'économie de l'Aribinda se plie aux contraintes du système foncier - comparables à celles que connaissent les villageois en raison des faisceaux territoriaux tracés à partir du bourg - dont ils n'ont pas le contrôle. Une dégradation des conditions de l'élevage risque à l'avenir de rendre ces contraintes pesantes pour les pasteurs. Malgré l'avantage que représentent, par rapport aux régions voisines¹³, les nombreux points d'abreuvement, l'extension prévisible des surfaces cultivées aura pour effet autant de réduire les ressources fourragères elles-mêmes que d'en limiter de plus en plus l'accès.

L'exploitation minière

- 38 Une diversification est possible dans les domaines qui sont familiers aux Kurumba ou qu'ils ont expérimentés comme, si étonnant que cela paraisse, l'exploitation minière. Actuellement, limitée à celle de l'or, elle n'a qu'un caractère artisanal.
- 39 D'une façon générale, l'inventaire minier a conclu à l'absence d'intérêt du sous-sol. Ainsi l'or, dont les teneurs sont faibles, ne représenterait-il pas une ressource industriellement exploitable. Mais une évaluation dans une optique industrielle n'est pas forcément valable pour une économie domestique. Pratiquée à l'origine, en 1984, lors d'une crise climatique quand toutes les ressources habituelles faisaient défaut, la recherche de l'or peut devenir une activité secondaire dans les temps morts de la saison sèche.
- 40 Pourtant, aucun développement des activités de complément ou de substitution ne paraît suffisant pour pallier les conséquences de la saturation de l'espace agricole.

« DIEU NOUS A OUBLIÉS »

- 41 Sans tenir compte de l'éventuel retour de cycles climatiques plus favorables¹⁴, d'autres possibilités d'évolution que celles qui viennent d'être évoquées existent sans doute, d'autant plus que ces processus, qui conduisent à une situation catastrophique finale, ont été décrits sans prendre en compte les changements techniques. Les prévisions correspondraient à un « scénario de l'impossible » parce que prolongeant jusqu'à l'absurde l'état présent des choses. Quel est, à moyen ou à long terme, l'éventail des réponses plausibles aux problèmes qui se posent actuellement à l'Aribinda ?

Le développement dans la « modernité »

- 42 La coopération internationale peut proposer des schémas modernes de développement. Naguère, les modèles étrangers risquaient d'être inadaptés aux spécificités locales, comme en témoigne l'échec de quelques opérations d'aménagement menées dans le pays (reboisements détruits par les ruminants, diguettes anti-érosives tracées dans les sables et effacées, etc).

- 43 Cependant, en 1984, on pouvait citer certaines actions satisfaisantes mais d'un impact restreint : le barrage de Boukouma qui permet aux villages à l'entour de se livrer à des cultures maraîchères, ainsi que l'installation de pompes (à ceci près que leur entretien, trop souvent, n'est pas assuré faute de pièces détachées). Mais il faut bien convenir que les opérations de développement ont été relativement peu nombreuses en Aribinda, ce qui, d'après certains auteurs, peut finalement apparaître comme une chance.
- 44 Depuis 1984, la construction d'une véritable route qui relie Aribinda à Djibo a été achevée et devrait contribuer à désenclaver la région, ce qui peut inciter les développeurs à de nouveaux projets à l'échelle locale.
- 45 Mais les solutions semblent plutôt à rechercher dans la promotion ou l'adaptation internes. Ainsi, le cadre et les pratiques de l'agriculture en Aribinda se sont en permanence modifiés. On observe sur une période assez courte - un peu plus d'un siècle - des changements radicaux au fur et à mesure que l'espace devenait disponible.

La culture intensive

- 46 Aux premiers temps de la colonisation agricole et malgré l'usage exclusif de la houe, des pratiques de plus en plus extensives ont pu être adoptées sur les terres légères, sans dommage immédiat pour les sols et les productions grâce, sans doute, à des précipitations plus abondantes. Les informateurs décrivent, pour cette période¹⁵, un état idéal où « les terres cultivées en permanence portaient d'abondantes récoltes ».
- 47 La colonisation agricole n'est pas encore parvenue à son terme que le problème de l'épuisement des sols se pose déjà. « Aujourd'hui, l'on sait qu'un champ doit être laissé au repos quand on y voit pousser en grand nombre *ahasso* (*Eragrostis tremula*) ou *adengéré* (*Zornia glochidiata*). Alors, il est temps d'ouvrir un autre champ : la brousse est immense. Mais si l'on ne peut obtenir d'autres terres, le champ doit être fumé jusqu'au bout. Ainsi l'on peut espérer récolter encore. » Tant que le seuil de la saturation ne sera pas atteint, l'agriculteur aura recours à la consommation accrue d'espace et/ou à la surexploitation des terres.
- 48 La valeur des pratiques intensives est démontrée, au moins jusqu'à une date récente, en pays dogon, où les conditions de sols et de climat sont à peu près identiques à celles de l'Aribinda. Là, le parc à *Acacia albida*, toujours entretenu, autorise des cultures permanentes. Cela est bien connu des Kurumba¹⁶ qui, voici un siècle encore, avaient en commun avec les Dogon d'être des réfugiés aux pratiques agraires finalement peu différentes. La question reste posée, en Aribinda, de la nécessité d'en revenir systématiquement à un type de culture intensive. Il semble que, jusqu'à présent, les cultivateurs ne l'aient pas perçue, car l'intérêt d'une agriculture extensive¹⁷ leur apparaissait plus immédiat en termes d'appropriation d'espace, important au regard du statut foncier.
- 49 Toutefois on s'aperçoit en examinant les stratégies agricoles dans l'Aribinda qu'il existe une certaine mixité dans les modes de culture. Des pratiques extensives ne sont pas exclusives de pratiques intensives, comme le démontre l'association de l'iler avec les facteurs bonifiants que sont l'emploi de fumure et l'investissement de main-d'œuvre. Cela signifie-t-il - ainsi d'ailleurs que l'usage conjoint de la houe et de l'iler - que l'extensif est remis en question, ou bien n'est-ce qu'un avatar des stratégies agricoles ?

- 50 Les mutations extrêmement rapides qui affectent les pratiques des cultivateurs au XX^e siècle (conversion à la culture des bas-fonds dans le sud, adoption dans le nord de l'iler et de la fumure qui sert, en fait, à promouvoir la quasi-permanence des cultures) démontrent la grande souplesse du système de production, née de la situation particulière de « marche » de l'Aribinda entre des régions aussi bien pastorales qu'agricoles. Le paysan de l'Aribinda a déjà montré sa capacité à assimiler et à adapter aux aléas de son environnement, et à ses propres objectifs, des techniques ou des pratiques nouvelles¹⁸. C'est là son principal atout. Certes, l'innovation se heurte à des freins, inhérents au système foncier aussi bien qu'aux valeurs socioculturelles. Mais ces freins sont l'expression d'une certaine cohésion sociale dont l'Aribinda peut se prévaloir comme d'un atout supplémentaire face à la crise.

Le projet de l'Aribinda

- 51 Le pays d'Aribinda révèle une forte cohésion interne malgré des composantes ethniques fort différentes à l'origine. D'abord, il s'appuie sur une histoire et une langue communes ; de plus, dans son aire géographique, tout procède d'un centre, le bourg, qu'il s'agisse des pouvoirs traditionnels, du système des droits ou des lignages. Sa société n'est cependant pas tout à fait pyramidale, du fait des contre-pouvoirs qui s'équilibrent dans le jeu sociopolitique et en font une entité complexe et peut-être, d'autant plus cohérente.
- 52 Quoique ne faisant pas l'objet d'une pleine reconnaissance administrative, puisque dépendant toujours, sur ce plan, des régions voisines à dominante pastorale, et nonobstant sa division récente en deux départements pour des raisons vraisemblablement stratégiques¹⁹, l'Aribinda est la seule chefferie sédentaire du Nord burkinabé qui soit tant bien que mal parvenue à faire respecter ses frontières tracées par les limites extrêmes des faisceaux de sa colonisation agricole. C'est sans doute là que réside l'indice le plus apparent de l'unité et de l'identité du pays.
- 53 Si la cohésion sociale s'est maintenue malgré l'importance des immigrations de pasteurs peul et d'agriculteurs mossi, c'est que ces derniers, bien que n'ayant pas transité par le bourg d'Aribinda, ont accepté les contraintes, mais aussi bénéficié des opportunités du statut foncier²⁰ en s'intégrant à un circuit de productions et d'échanges circonscrit au territoire. Ces derniers arrivants sont engagés dans le processus de la construction territoriale.
- 54 On a observé, cependant, que la saturation de l'espace agricole était susceptible de provoquer des déplacements de population qui remettraient en cause le partage territorial, lui-même issu du partage des fonctions sociales, et donc le compromis entre groupes sociaux.
- 55 Comme les « exclus » des divers pouvoirs qui, les premiers, ont été contraints au départ, les *hifuba* qui occupent le sud de la région risquent de se voir menacés dans leurs droits fonciers, d'autant plus que leur autorité religieuse tend à s'éroder avec le développement de l'islam qui facilite l'intervention d'autres groupes sociaux dans le domaine du « sacré ». Mais l'avancée de l'islam, bien qu'il tende à se substituer de plus en plus à l'animisme, n'a pas encore rompu la cohésion sociale : localement, animisme et islam coexistent avec des pratiques parallèles. À titre d'exemple, quelques-uns des imams ont été choisis dans la branche des détenteurs du sacré *hifuba*.

- 56 Il n'en reste pas moins que le système foncier est structuré pour la conquête de territoires agricoles. S'il est possible que sa pression donne lieu à des transgressions de faisceaux, en définitive sa logique voudrait que les sédentaires débordent les frontières du pays. Alors le conflit se situerait moins entre les sédentaires kurumba et étrangers, qu'entre les sédentaires kurumba et les pasteurs des régions limitrophes avec, pour les premiers, l'avantage de la densité et de la productivité.
-

NOTES

1. Il convient de rappeler toutefois que l'estimation de l'occupation des sols, en partie déduite de la photo-interprétation, est une approximation.
2. Ces zones ont déjà été examinées dans *Les Kurumba : des variations zonales de croissance* (chap. 6) et *Reconnaissance et mesure des aires agricoles* (chap. 7).
3. Cf. *Terres lourdes*, chap. 2.
4. Cf. *Le champ idiot*, chap. 7.
5. Cf. *La surface cultivée par individu*, chap. 7.
6. Cf. *Les friches et les zones de vestige*, chap. 7.
7. Cf. *Les sources du patrimoine*, chap. 5.
8. Il s'agit essentiellement, dans le sud, des sables épais des bordures de bas-fonds (zone du sud-est).
9. Cf. *Le caractère de la fumure : bonification, ou compensation ?* chap. 9.
10. Cf. *La transmission avunculaire*, chap. V.
11. Cf. *La stratégie foncière*, chap. 9.
12. Cf. *Évolution du cheptel au XX^e siècle*, chap. 10.
13. Et notamment par rapport à l'Oudalan. Cf. *Des conditions assez favorables pour l'abreuvement du bétail*, chap. 10.
14. Que certains climatologues annoncent.
15. Mais n'est-ce pas une résurgence du mythe de l'âge d'or ?
16. Cf. note 13 - page 140.
17. Par ailleurs possible, l'espace agricole n'étant pas encore saturé.
18. Il est d'ailleurs intéressant de signaler qu'il intériorise parfois les mutations, sinon jusqu'à s'en présenter comme le promoteur, du moins jusqu'à leur donner une origine mythique. Ainsi certaines semences de céréales, diffusées récemment par les développeurs, sont-elles censées venir des « riches » régions soudaniennes, voire de La Mecque.
19. Le chef-lieu de Koudougou est situé près de la frontière malienne.
20. Le statut foncier original, selon les informateurs, ne semble pas avoir prévu le prêt de terres. Cet usage ultérieur pourrait se présenter comme un aménagement du statut foncier en faveur des étrangers.

Bibliographie

- ALBERGEL (J.), CARBONNEL (J.-P.) et GROUZIS (M.), 1984. - *Pluies, eaux de surface, productions végétales. Haute-Volta, 1920-1983*, Ouagadougou, Orstom-DGRST, 58 p., multigr.
- ALBERGEL (J.) et VALENTIN (C.), 1986. - « "Sahélisation" d'un petit bassin-versant soudanien : Kognéré-Boulsa au Burkina Faso », *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris, IHEAL, 9 p.
- ANCEY (G.), 1977. - « Recensement et description des principaux systèmes ruraux sahéliens », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XIV (1) : 3-18.
- ANCEY (G.), 1983. - *Monnaie et structures d'exploitations en pays mossi (Haute-Volta)*, Paris, Orstom, 240 p. (Init. Doc. Techn., n° 57).
- Archives d'Aribinda, 1983. - *Population du département d'Aribinda au 31 décembre 1983. Répartition par groupes ethniques et par religions. Etat-civil pour l'année 1983*, Préfecture d'Aribinda.
- Archives d'Aribinda, 1982 et 1983. - *Rapports annuels de campagne, 1982 et 1983*, ORD, Aribinda.
- Archives de Dori, 1931. - *Lettre du 11 décembre 1931 du commandant de cercle de Dori au gouverneur général de Haute-Volta*.
- Archives de Ouahigouya, 1933. - *Haute-Volta. Rapport politique et administratif annuel, 1933*, Ouahigouya.
- Archives de Djibo, 1954. - *Lettre de l'administrateur de Djibo au Commandant de Cercle de Ouahigouya, 1er mai 1954*.
- Archives de Djibo, 1956. - *Rapport au commandant de Cercle de Ouahigouya au sujet de la création du poste administratif d'Aribinda, 17 août 1956*.
- Archives de Djibo, 1958. - *Estimation de la population de l'Aribinda au 1^{er} janvier 1958*.
- Archives de Djibo, 1960. - *La population du canton d'Aribinda par village, 1960*.
- Archives de Djibo, 1962. - *Classement des villages par canton du cercle de Djibo, 3 août 1962*.
- Archives de Djibo, 1964. - *Etat de la population du poste administratif d'Aribinda, 11 juillet 1964*.
- Archives de Djibo, 1967. - *Repertoire alphabétique des villages du cercle de Djibo par canton, 23 septembre 1967*.
- Archives de Djibo, 1975. - *Liste des villages du canton d'Aribinda, cercle de Djibo, 16 avril 1975*.
- Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1891. - 1G 179 (14 Mi 663), Mission Monteil dans le Mossi.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1896-1898. - 1G 165 (14 Mi 662), *L'occupation et l'organisation de la Boude du Niger. Création de la région Est et Macina. Résumé des opérations par M. le chef de bataillon Destenave*, 1 brochure imprimée, Comité de l'Afrique.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1897. - 1 G 226 (14 Mi 671), *Correspondance de la place de Tombouctou*, Soudan français.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1897. - 1 G 228 (14 Mi 671), *Contribution à l'histoire des Kounari ou Sonraï, des Foulbé du Liptako et du Yagha, des Touaregs de L'oudala et du Logomata par le Docteur Abbatucci*, Dori.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1900. - 2 G 1/13 (14 Mi 1615), *Premier territoire militaire. Rapports politiques mensuels, trimestriels, semestriels et annuels. Rapports du résident de France à Dori au Cdt supérieur de l'Afrique Occidentale*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1902. - 2 G 2/8 (14 Mi 1623), *Premier territoire militaire. Rapports politiques mensuels d'ensemble et des cercles*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1903. - 2 G 3/14 (14 Mi 1629), *AOF Premier territoire militaire. Rapports politiques, mensuels, semestriels d'ensemble des cercles. Notice sur les Songhay ou Habé*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1903-1904. - 1 G 301 (14 Mi 686), *Notice sur le Cercle de Bandiagara par l'administrateur de la Bretesche*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1904. - 1 G 306 (14 Mi 687), *Monographie de la résidence de Dori par le Fieutenant Bouverot, Résident*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1905. - 2 G 5/19 (14 Mi 1637), *Territoire militaire du Niger. Rapports politiques mensuels et trimestriels des régions*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1916. - 1 D 210, *Télégrammes officiels du Gouverneur du Niger au Gouverneur général de l'AOF*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1924. - 2 G 24/21, *Haute-Volta - Rapports politiques et administratifs annuels*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1926. - 2 G 26/16 (14 Mi 1711), *Haute-Volta. Rapport politique annuel*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1926. - 2 G 26/31 (14 Mi 1711), *Haute-Volta. Service de l'agriculture, rapport agricole annuel*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1927. - 2 G 27/33 (14 Mi 1716), *Haute-Volta. Service de l'agriculture, rapport annuel*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1928. - 2 G 28/15 (14 Mi 1719), *Haute-Volta. Rapport politique annuel*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1927. - 2 G 27/37 (14 Mi 1716), *Haute-Volta. Affaires économiques, rapports économiques*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1929. - 2 G 29/16 (14 Mi 1723), *Haute-Volta. Rapport politique annuel*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1930. - 2 G 30/10 (14 Mi 1729), *Haute-Volta. Rapports politiques et administratifs mensuels et annuels d'ensemble*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1932. - 2 G 32/16 (14 Mi 1744), *Haute-Volta. Rapports politiques et administratifs mensuels et annuels d'ensemble*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1931. - 2 G 31/10 (14 Mi 1737), *Haute-Volta. Rapports politiques et administratifs mensuels et annuels d'ensemble*.

Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), 1932. - 2 G 32/46 (14 Mi 1748), *AOF Service météorologique. Rapport annuel*.

- ASECNA, 1954-1983. - *Relevés pluviométriques 1954-1983*, Ouagadougou.
- ASECNA, 1966. - *Aperçu sur le climat de la Haute-Volta*, Ouagadougou, 135 p. *multigr.*
- AUBREVILLE (A.), 1936. - « Les forêts de la colonie du Niger », *Bull. Com. Et. Hist. Scient. AOF*, 19 (1) : 1-95.
- BARRAL (H.), 1967. - « Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le nord-est de la Haute-Volta », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. IV (1) : 3-31.
- BARRAL (H.), 1968. - *Tiogo. Étude géographique d'un terroir léla (Haute-Volta)*, Paris, Orstom, 63 p. (Atl. Struct. Agr. sud Sahara, n° 2).
- BARRAL (H.), 1970. - « Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao (Haute-Volta) », *Etudes Rurales*, n° 37-38-39 : 65-84.
- BARRAL (H.), 1974. - « Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du Nord de la Haute-Volta : les zones dites "d'endrodomie pastorale" », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XI (2) : 127-135.
- BARRAL (H.), 1977. - *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral*, Paris, Orstom, 111 p. (Trav. et Doc., n° 77).
- BARTH (H.), 1965. - *Travels and Discoveries in North and Central Africa*, Londres, Frank Cass, 3 vol.
- BELLOT (J.-M.), 1980. - *Kel-Tamasheq du Gourma Nigérien et Peul du Torodi : sociétés agro-pastorales en mutation (République du Niger)*, Bordeaux, univ. Bordeaux-III, 219 p. (th. 3^e cycle).
- BENOIT (M.), 1977-a. - *Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta*, Paris, Orstom, 95 p. (Trav. et Doc., n° 69).
- BENOIT (M.), 1977-b. - « Mutation agraire dans l'Ouest de la Haute-Volta. Le cas de Daboura (sous-préfecture de Nouna) », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XIV (2) : 95-111.
- BENOIT (M.), 1979. - *Le chemin des Peul du Boobola. Contribution à l'écologie du pastoralisme en Afrique des savanes*, Paris, Orstom, 207 p. (Trav. et Doc., n° 101).
- BENOIT (M.), 1982-a. - *Nature Peul du Yatenga. Remarques sur le pastoralisme en pays mossi*, Paris, Orstom, 176 p. (Trav. et Doc., n° 143).
- BENOIT (M.), 1982-b. - *Oiseaux de mil. Les Mossi du Bwamu (Haute-Volta)*, Paris, Orstom, 116 p. (Mém. Orstom, n° 95).
- BERNARDET (Ph.), 1982. - *De la houe à la charrue. Pour une étude des modes de transmission*, s. 1., CNRS, 135 p., *multigr.*
- BERNUS (E.), 1974. - « Géographie humaine de la zone sahélienne », *Le Sahel, bases écologiques de l'aménagement*, Paris, Unesco, (Notes techniques du MAB 1) : 67-73.
- BERNUS (E.), 1974. - *Les Illabakan (Niger). Une tribu touarègue sahélienne et son aire de nomadisation*, Paris, Orstom, 116 p. (Atl. Struct. Agr. sud Sahara, n° 10).
- BERNUS (E.), 1977. - « Les éleveurs face à la sécheresse en Afrique sahélienne », *Drought in Africa/ sécheresse en Afrique*, Londres, Internat. Afr. Inst. : 140-147.
- BERNUS (E.), 1977. - « Les tactiques des éleveurs face à la sécheresse : le cas du sud-ouest de l'Aïr, Niger », *Stratégies pastorales et agricoles des Sahéliens durant la sécheresse 1969-1974*, Bordeaux, Ceget (Trav. et Doc. Ceget, n° 30) : 203-215.
- BERNUS (E.), 1979. - « Exploitation de l'espace et désertification en zone sahélienne », *Trav. Inst. Géogr. Reims*, Reims, n^{os} 39-40 : 49-59.
- BERNUS (E.), 1981. - *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Paris, Orstom, 507 p. (Mém. Orstom, n° 94).
- BERRY (L.), 1974. - *Le Sahel : climats et sols*. In : *Le Sahel, bases écologiques de l'aménagement*, Paris, Unesco (Notes techniques du MAB 1) : 9-17.

- BOUBE GADO, 1977. - *Tradition orale et archéologie. Introduction à la connaissance des sites archéologiques de la vallée du moyen Niger*, Niamey, Inst. Rech. Sc. Hum., univ. Niamey, 30 p., multigr.
- BOUDET (G.), 1972. - « Désertification de l'Afrique tropicale sèche », *Adansonia*, XII (4) : 505-524.
- BOUDET (G.), 1974. - *Les pâturages et l'élevage. Réunion régionale sur la Recherche Ecologique intégrée et la formation dans la région du Sahel*, Niamey, Unesco, 44 p., multigr.
- BOUDET (G.), 1978. - *Étude de l'évolution d'un système d'exploitation sahélien au Mali*, Paris, DGRST-IEMVT, ACC-Lutte contre l'aridité en milieu tropical, 116 p., multigr.
- BOUESNARD (L.) et MAUNY (R.), 1962. - « Gravures rupestres et sites néolithiques des abords est de l'Air », *Bull. IFAN ser. B*, XXIV (1-2) : 1-11.
- BOULET (R.), 1968-a. - *Étude pédologique de la Haute-Volta - région Centre Nord*, Dakar-Hann, Orstom, 351 p.
- BOULET (R.), 1968-b. - *Carte pédologique de reconnaissance de la République de Haute-Volta, 1/500 000, feuille Centre-Nord*, Dakar, Orstom.
- BOULET (R.), 1970. - « La géomorphologie et les principaux types de sol en Haute-Volta septentrionale », *Cah. Orstom sér. Pédol.*, vol. VIII (3) : 245-270.
- BOUTILLIER (J.-L.), 1964. - « Les structures foncières en Haute-Volta », *Études Voltaïques*, 5 : 5-181.
- BOUTILLIER (J.-L.), QUESNEL (A.) et VAUGELADE (J.), 1977. - « Système socio-économique mossi et migrations », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XIV (4) : 361-381.
- BRGM, 1966. - *Reconnaissance hydrogéologique du centre d'Aribinda*, Doc. n° 17, 20 p., multigr.
- BRGM, 1983. - *Hydraulique villageoise dans le Département du Sahel, Haute-Volta. Deuxième phase. 1. Rapport final*, 108 p. 2. *Dossiers villageois (Djibo - Aribinda)*, 89 dossiers. Haute-Volta.
- CARBON, S. d. - *Périmètre de restauration des sols de Ouahigouya : projet d'aménagement et de mise en valeur agricole*, BDPA, 3 t., 4 rapp. d'étude.
- CARBONNEL (J.-P.), 1983. - « Evolution climatique récente en Haute-Volta. Un paramètre pluviométrique peu utilisé : la pluie moyenne journalière annuelle », *Notes et Doc. Voltaïques*, XIV (3-4) : 1-21.
- CARBONNEL (J.-P.), 1984. - « Évolution climatique récente en Haute-Volta. II : Sur l'existence d'un "bruit de fond" dans les quantités d'eau apportée par la mousson », *Notes et Doc. Voltaïques*, XV (1-2) : 14-24.
- CHARREAU (C.) et VIDAL (P.), 1965. - « Influence de l'*Acacia albida* sur le sol. Nutrition minérale et rendements des mils *pennisetum* au Sénégal », *Agronomie Tropicale*, n° 20 (6-7) : 600-626.
- CHERON (G.), 1924. - « Contribution à l'histoire du Mossi : traditions relatives au cercle de Kaya », *Bull. Com. Et. Hist. Scient. AOF* : 635-691.
- CISSOKO (S. M.), 1968. - « Famines et épidémies à Tombouctou et dans la boucle du Niger du XVI^e au XVIII^e siècle », *Bull. Ifan sér. B*, XXX (3) : 806-831.
- CLAIRIN (P.), 1970. - *Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta, 1960-1961*, Ouagadougou-Paris, Serv. Stat. et Mécanographie-Insee coop., 2 t., 466 p., multigr.
- COMBES (J.), 1984. - *Enquête sur l'élevage et sa place dans les systèmes de production de l'Oudalan*, Ouagadougou, Orstom, 50 p., multigr.
- COULIBALY (S.), GREGORY (J.) et PICHE (V.), 1978. - *Les migrations voltaïques. t. I : importance et ambivalence de la migration voltaïque*, Ouagadougou, CVRS-INSD, 144 p.
- COULOMB (J.) et SERRES (H.), 1980. - *L'élevage en pays sahéliens*, Paris, PUF, 192 p.
- COUREL (M.-F.) et COUREL (A.), 1977. - *Recensement général de la population, décembre 1975*, vol. I., Ouagadougou, INSD, 145 p.

- COUTOULY (F. DE), 1923. - « Les populations du Cercle de Dori », *Bull. Corn. Et. Hist. Scient. AOF* : 269-301, 471-496, 638-671.
- DAVEAU (S.) et TOUPET (Ch.), 1963. - « Anciens terroirs gangara », *Bull. Ifan sér. B. XXV* (3-4) : 193-214.
- DELAFOSSÉ (M.), 1972-a. - *Haut-Sénégal - Niger, le pays, les peuples, les langues*, nouv. éd., Paris, Maisonneuve et Larose, t. I, 428 p.
- DELAFOSSÉ (M.), 1972-b. - *Haut-Sénégal - Niger, l'histoire*, nouv. éd., Paris, Maisonneuve et Larose, t. II, 425 p.
- DELAFOSSÉ (M.), 1972-c. - *Haut-Sénégal - Niger, les civilisations*, nouv. éd., Paris, Maisonneuve et Larose, t. III, 316 p.
- DELMOND (P.), 1949-a. - « Esquisse géographique du Gourma central. Le cercle de Dori (Haute-Volta) », *Notes Africaines*, n° 42 : 57-60.
- DELMOND (P.), 1949-b. - « Esquisse géographique du Gourma central. Le cercle de Dori (Haute-Volta) », *Notes Africaines*, n° 43 : 86-89.
- DIARRA (S.), 1979. - « Les stratégies spatiales des éleveurs-cultivateurs peul du Niger central agricole », *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale*, Paris, Orstom (Mém. Orstom, n° 89) : 87-91.
- DICKO (A.), 1975. - *Histoire du royaume du Liptako*, Ouagadougou, ENA (Mém. ENA n°211).
- DIETERLEN (G.), 1940. - « Note sur les Kurumba du Yatenga septentrional », *Journ. Soc. Afr.*, 10 (1-2) : 181-189.
- DUCELLIER (J.), 1959. - *Carte géologique, 1/200 000, nord Haute-Volta*, BRGM.
- DUCELLIER (J.), 1963. - *Contribution à l'étude des formations cristallines et métamorphiques du Centre et du Nord de la Haute-Volta*, Paris, éd. Technip-BRGM, 283 p. (mém. n° 19).
- DUPRÉ (G.) et GUILLAUD (D.), 1984. - *Rapport préliminaire sur la situation alimentaire dans le pays d'Aribinda. Départements d'Aribinda et de Koudougou, Province de Soum (Burkina Faso)*, Ouagadougou, Orstom, 34 p., multigr.
- DUPRÉ (G.) et GUILLAUD (D.), 1986. - « Archéologie et tradition orale : contribution à l'histoire des espaces du pays d'Aribinda (Province de Soum, Burkina-Faso) », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. 22 (1) : 5-48.
- DUPRÉ (G.) et GUILLAUD (D.), 1987. - « L'adaptation d'une société à son environnement à l'aide de ses plantes cultivées et spontanées », *Les ressources génétiques végétales, atouts du développement ?*, Paris, Orstom (doc. de la Diva) : 15-38.
- DUPRÉ (G.) et GUILLAUD (D.), 1988. - « L'agriculture de l'Aribinda (Burkina Faso) de 1875 à 1983 : les dimensions du changement », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XXIV (1) : 51-71.
- DUPRÉ (G.), 1991. - « Les arbres, le fourré et le jardin. Les plantes dans la société de l'Aribinda, Burkina Faso. Trees, the Bush and the Garden. The Role of Plants in the Society of Aribinda, Burkina-Faso, *Savoirs paysans et développement*, Paris, Orstom-Khartala : 181-194.
- FAULKINGHAM (R. H.), 1977. - « Ecologic constraints and subsistence strategies : the impact of drought in a Hausa village, a case study from Niger », *Drought in Africa/sécheresse en Afrique*, Londres, Internat. Afr. Inst. : 148-158.
- FROELICH (J.-C.), 1968. - *Les montagnards paléonégritiques. L'homme d'outre-mer*, Paris, Orstom, 265 p.
- GADO (B.), 1985. - « Chronologie des sécheresses et famines dans l'ouest du Niger depuis 1850 », *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris, IHEAL, 11 p., multigr.
- GALLAIS (J.), 1967. - *Le Delta intérieur du Niger. Étude de géographie régionale*, Dakar, Ifan, 2 t., 621 p. (Mém. Ifan, n° 79).

- GALLAIS (J.), 1975. - *Pasteurs et paysans du Gourma : la condition sahélienne*, Paris, CNRS, 240 p.
- GALLAIS (J.), 1982. - « Pôles d'Etats et frontières en Afrique contemporaine », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 138 : 103-122.
- GALLAIS (J.), 1984. - *Hommes du Sahel*, Paris, Flammarion, 289 p.
- GIRI (J.), 1983. - *Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance ?*, Paris, Karthala, 325 p.
- GOODY (J.), 1971. - *Technology, Tradition and the State in Africa*, Londres, Hutchinson Univ. Library for Africa, 88 p.
- GRIAULE (M.), 1941. - « Le Domfé des Kurumba », *Journ. Soc. Afr.*, n° 11 (1-2) : 7-20.
- GRIAULE (M.), 1941. - « Note sur les masques des Kurumba », *Journ. Soc. Afr.*, n° 11 (1-2) : 224-225.
- GRIAULE (M.) et DIETERLEN (G.), 1942. - « La mort chez les Kurumba », *Journ. Soc. Afr.*, n° 12 (1-2) : 9-24.
- GROUZIS (M.), ALBERGEL (J.) et CARBONNEL (J.-P.), 1986. - « Péjoration climatique au Burkina-Faso : effets sur les ressources en eau et les productions végétales », *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris, IHEAL, 8 p., *multigr.*
- GROUZIS (M.), 1987. - *Structure, productivité et dynamique des systèmes écologiques sahéliens (mare d'Oursi, Burkina Faso)*, Paris, univ. Paris-Sud, 336 p. (th. sciences naturelles).
- GUILLAUD (D.), 1983. - *Techniques et stratégies culturelles traditionnelles (Nord-Yatenga et Aribinda)*, Ouagadougou, Orstom, 106 p., *multigr.*
- GUILLAUD (D.), 1990. - « Sociogénèse et territoire dans l'Aribinda (Burkina Faso). Le système foncier et ses enjeux », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, 26 (3) : 313-326.
- GUILLAUD (D.), 1991. - « L'emprunt technique dans l'agriculture de l'Aribinda, Burkina Faso. The borrowing of Farming Techniques in Aribinda, Burkina-Faso », *Savoirs paysans et développement*, Paris, Orstom-Khartala : 347-361.
- GUILLAUD (D.), à paraître, 1992. - *Un choix d'outillage et ses significations : la houe et l'iler dans l'Aribinda (Burkina Faso)*.
- Haut-Commissariat de l'AOF, 1949-1950. - *Haute-Volta : population en 1949-1950 par Canton et groupe ethnique (chiffres provisoires)*, service de la statistique générale, 15 p., *multigr.*
- HERVOUET (J.-P.), 1975. - *Types d'adaptations sahéliennes : l'exemple des éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale*, Rouen, univ., 292 p. (mém. th. 3^e cycle).
- HERVOUET (J.-P.), 1980. - *Du Faidherbia albida à la brousse. Modifications culturelles et dégradations sanitaires*, Ouagadougou, Orstom, 25 p., *multigr.*
- HOSSENLOPP (J.), 1971. - « Évolution de l'urbanisation dans 14 États d'Afrique noire et Madagascar, avec une esquisse perspective à l'horizon 1985 », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. VIII (1) : 25-36.
- HUBERT (H.), 1920. - « Le dessèchement progressif en Afrique occidentale », *Bull. Com. Et. Hist. Scient. AOF* : 401-467.
- IEMVT, 1971. - *Étude agrostologique de la réserve pastorale de Tin Arkachen (République de Haute-Volta)*, Paris, 146 p. (Étude agrostologique, n° 31), *multigr.*
- IGHV, s. d. - 81032 HV, 1/50 000, Dori, Ouagadougou.
- IGN, 1960-a. - Dori, 1/200 000, feuille ND-30-XVIII, première édition de juillet 1960, Paris.
- IGN, 1960-b. - Pissila, 1/200 000, feuille ND-30-XII, première édition de mai 1960, Paris.
- IGN, 1961. - Hombori, 1/500 000, carte de l'Afrique de l'Ouest, feuille ND-30-N.E, première édition d'avril 1961, Paris, service IGN de Dakar.
- IGN, 1962 - Ouagadougou, 1/500 000, carte de l'Afrique de l'Ouest, feuille ND-30-S.E., première édition d'août 1962, Paris, service de Dakar.

- IGN, 1970. - *Djibo, 1/200 000, feuille ND-30-XVII*, mise à jour août 1970 de la première édition de mai 1960, Paris.
- IGN, 1972. - *Kaya, 1/200 000, feuille ND-30-XI*, mise à jour juin 1972 de la première édition de juin 1960, Paris.
- IGN-IGHV, s. d. - *AOF ND-30-XVIII, 1/50 000, Dori*, Paris-Ouagadougou.
- INSD, 1975. - *Recensement général de la population, décembre 1975. Résultats définitifs*, vol. II : *les données départementales*, Ouagadougou.
- INSD, 1984. - *Annuaire statistique du Burkina Faso. Données socio-économiques*, Ouagadougou, 190 p.
- INSEE-Coopération, 1962. - *La situation démographique en Haute-Volta. Résultats partiels de l'enquête démographique 1960-1961*, Paris, 54 p.
- IRWIN (P.), 1981. - *Liptako speaks. History from oral tradition in Africa*, Princeton, Princeton Univ. Press, N.J., 221 p.
- IZARD (M.), 1968. - *Problèmes de chronologie des royaumes mossi*, Ouagadougou, CVRS, 44 p., *multigr.*
- IZARD (M.), 1973. - « Remarques sur le vocabulaire politique mossi », *L'Homme*, vol. XIII, cah. 1-2 : 193-206.
- IZARD (M.), 1980-a. - *Les archives orales d'un royaume africain. Recherche sur la formation du Yatenga*, Paris, univ. Descartes, t. I, 1 618 p. (th. doct. État).
- IZARD (M.), 1980-b. - *Les archives orales d'un royaume africain. Recherche sur la formation du Yatenga*, Paris, univ. Descartes, t. II, 686 p. (th. doct. État).
- JEAN (S.), 1975. - *Les jachères en Afrique tropicale*, Paris, musée de L'Homme-CNRS, 168 p. (mém. Inst. Ethnologie, n° XIV).
- JOHNSON (D. L.), 1969. - *The nature of Nomadism. A Comparative Study of Pastoral Migration in Southwestern Asia and Northern Africa*, Chicago, The Univ. of Chicago, Dept. of Geography, 200 p. (Research paper, n° 118).
- KATI, 1981. - *Tarikh-el-Fettach*, texte arabe, trad. française par HOUDUS (O.) et DELAFOSSE (M.), Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient-Maisonnette, 363 p. (coll. Unesco, sér. Afr.).
- KI-ZERBO (J.), 1972. - *Histoire de l'Afrique Noire*, Paris, Hatier, 350 p.
- KINTZ (D.) et TOUTAIN (B.), 1981. - *Lexique commenté peul-latin des flores de Haute-Volta*, Maisons-Alfort, IEMVT, 44 p. (Étude Botanique, n° 10).
- KOHLER (J.-M.), 1971. - *Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest mossi (Haute-Volta)*, Paris, Orstom, 246 p. (mém. Orstom, n° 46).
- KOHLER (J.-M.), 1972. - *Les migrations des Mosi de l'Ouest*, Paris, Orstom, 106 p. (Trav. et Doc., n° 18).
- LAHUEC (J.-P.), 1980. - *Le terroir de Zaongo. Les Mossi de Koupéla (Haute-Volta)*, Paris, Orstom, 111p. (Atl. Struct. Agr. sud Sahara, n° 15).
- LANGLOIS (M.), 1983. - *Les sociétés agro-pastorales de la région de la mare d'Oursi*, Ouagadougou, Orstom-minist. Dév. rur., 101 p.
- LE HOUEROU (H.-N.), 1986. - « La variabilité de la pluviosité annuelle dans quelques régions arides du monde ; ses conséquences écologiques », *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris, IHEAL, 6 p.
- LERICOLLAIS (A.), 1972. - *Sob : étude géographique d'un terroir serer (Sénégal)*, Paris, Orstom, 110 p. (Atl. Struct. Agr. sud Sahara, n° 7).
- LEROI-GOURHAN (A.), 1965. - *Préhistoire de l'Art occidental*, Paris, Mazenod, 499 p.
- LEROI-GOURHAN (A.), 1973. - *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 475 p.
- LHOSTE (Ph.) et MILLEVILLE (P.), s. d. - *La conduite des animaux : techniques et pratiques d'éleveurs*, s. 1., 20 p., *multigr.*

- LIVENAIS (P.), 1984. - « Déclin de la mortalité dans l'enfance et stabilité de la fécondité dans une zone rurale mossi (Haute-Volta). Essai d'interprétation d'un régime démographique », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XX (2) : 273-282.
- MARCHAL (J.-Y.), 1977. - « Systèmes agraires et évolution de l'occupation de l'espace au Yatenga (Haute-Volta) », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XIV (2) : 141-149.
- MARCHAL (J.-Y.), 1978. - « Vestiges d'occupation ancienne au Yatenga (Haute-Volta) », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XV (4) : 449-484.
- MARCHAL (J.-Y.), 1980. - « Arbres et brousses du paysage soudano-sahélien. Dynamique des formations végétales au nord de la Haute-Volta », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XVII (3-4) : 137-149.
- MARCHAL (J.-Y.), 1980. - *Chronique d'un Cercle de L'A.O.F. - Ouahigouya (Haute-Volta), 1908-1941*, Paris, Orstom, 215 p. (Trav. et Doc., n° 125).
- MARCHAL (J.-Y.), 1983. - *Yatenga. La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien*, Paris, Orstom, 872 p. (Trav. et Doc., n° 167).
- MARCHAL (J.-Y.), 1987. - « En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi. L'exemple des Moose du Burkina Faso », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XXIII (3-4) : 445-454.
- MARCHAL (J.-Y.) et LAHUEC (J.-P.), 1979. - *Mobilité du peuplement bisca et mossi*, Paris, Orstom, 84 p. (Trav. et Doc., n° 103).
- MARIE (J.), 1984. - *Un territoire de mare au Sahel : Ossolo (Niger occidental)*, Rouen, univ., 422 p. (th. doct.).
- MILLEVILLE (P.), 1980. - *Étude d'un système de production agro-pastoral sahélien de Haute-Volta. I^{re} partie : le système de culture*, Ouagadougou, DGRST-Orstom, ACC-Lutte contre l'aridité dans l'Oudalan, 66 p., *multigr.*
- MILLEVILLE (P.), 1985. - « Sécheresse et évolution des systèmes agraires sahéliens. Le cas de l'Oudalan (nord du Burkina Faso) », *Cah. de la Rech.-Dével.*, n° 6 : 11-13.
- MILLEVILLE (P.), COMBES (J.) et MARCHAL (J.), 1982. - *Systèmes d'élevage sahéliens de l'Oudalan : Étude de cas*, Ouagadougou, minist. Dév. rur.-Orstom, 127 p., *multigr.*
- MONOD (Th.) et TOUPET (Ch.), 1961. - « Utilisation des terres de la région saharo-sahélienne », *Histoire de l'utilisation des terres des régions arides. Recherches sur la zone aride*, Paris, Unesco, XVII : 263-277.
- MONTEIL (P.-L.), 1895. - *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad. Voyage au travers du Soudan et du Sahara accompli pendant les années 1890-1891-1892*, Paris, Felix Alcan, 462 p.
- OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), 1969. - *Système des relations économiques et sociales chez les Wogo (Niger)*, Paris, musée de l'Homme, mém. Inst. Ethnologie, III, 234 p.
- OLIVIER DE SARDAN (J.-P.), 1984. - *Les sociétés songhay-zarma (Niger - Mali) Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Paris, Khartala, 299 p.
- ORSTOM, 1975. - *Ressources en sols, 1/500 000, Carte des unités agronomiques déduites de la carte pédologique, feuille Nord*, Bondy.
- PAGEARD (R.), 1971. - « Note sur l'*Acacia albida* en Haute-Volta », *Notes et Doc. Voltaïques*, 4 (4) : 50-59.
- PALLIER (G.), 1978. - *Géographie générale de la Haute-Volta*, Limoges, université-CNRS, 241 p.
- PÉLISSIER (P.), 1966. - *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yriex, Fabrègue, 974 p.

- PÉLISSIER (P.), 1980. - « L'arbre dans les paysages agraires de l'Afrique noire », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XVIII (3-4) : 131-136.
- PERROT (C.-H.), s. d. - *Note sur l'histoire et les rituels du royaume de Boulsa*, s. 1., 34 p. multigr.
- PICHE (V.) et G (J.), 1977. - « Pour une mise en contexte de la famine : le cas du Liptako-Gourma », *Drought in Africa/sécheresse en Afrique*, Londres, Internat. Afr. Inst. : 170-185.
- PION (J.-C.), 1979. - *L'altération des massifs cristallins basiques en zone tropicale sèche. Étude de quelques toposéquences en Haute-Volta*, Strasbourg, Th. Inst. Géol., 220 p.
- POULAIN (J.-F.), s. d. - *Influence de l'Acacia albida Del. sur les facteurs pédoclimatiques et les rendements des cultures. Le point de vue de l'agronome*, s. 1., 10 p., multigr.
- POUPON (H.), 1980. - *Structure et dynamique de la strate ligneuse d'une steppe sahélienne au nord du Sénégal*, Paris, Orstom, 352 p. (Trav. et Doc., n° 115).
- PROST (A., R.P.), 1971. - « Quelques vestiges de la région d'Aribinda (Haute-Volta) », *Notes Africaines*, 130 : 41-43.
- PROST (A., R.P.), 1980. - *L'akouroumfé ou langue des Kouroumba*, s. 1., 215 p., multigr.
- PROVOST (A., dir.), 1978-a. - *Pâturages de l'ORD du Sahel et de la zone de délestage de Fada N'Gourma*, Paris, IEMVT, t.I, 125 p. (Étude agrostologique, n° 51).
- PROVOST (A., dir.), 1978-b. - *Pâturages de l'ORD du Sahel et de la zone de délestage de Fada N'Gourma*, Paris, IEMVT, t. II, 113 p. (Étude agrostologique, n° 51).
- PROVOST (A., dir.), 1978-c. - *Pâturages de l'ORD du Sahel et de la zone de délestage de Fada N'Gourma*, Paris, IEMVT, t. III, 239 p. (Étude agrostologique, n° 51).
- QUESNEL (A.) et VAUGELADE (J.), 1975. - « Les mouvements de population mossi : démographie et migration », *les migrations de travail mossi*, Ouagadougou, Orstom, t. II, fasc. 1 : 5-146.
- QUINQUARD (N.), 1974. - *Les systèmes agro-pastoraux chez les Peul du Djelgodji (Haute-Volta)*, Rouen, univ., 115 p., (mém. ét. sup.).
- RAISON (J.-P.), 1968. - « La colonisation des terres neuves intertropicales », *Etudes Rurales*, n° 31 : 105-112.
- RAULIN (H.), 1963. - « Techniques et bases socio-économiques des sociétés rurales nigériennes », *Études Nigériennes*, n° 12, Paris, IFAN-CNRS, 143 p.
- RAULIN (H.), 1967. - *La dynamique des techniques agraires en Afrique tropicale du nord*, Paris, CNRS, 223 p. (Etudes et Doc. Inst. Ethnologie).
- Recherches Voltaïques*, 1965. - « Colloque sur les cultures voltaïques », n° 8, Paris, Sonchamp, 188 p.
- RIESMAN (P.), 1971. - « Adama Thiamel, héros du Djelgodji », *Notes et Doc. Voltaïques*, 4 (2) : 26-67.
- RIESMAN (P.), 1974. - *Société et liberté chez les Peul Djelgobé de Haute-Volta : essai d'anthropologie introspective*, Paris-La Haye, Mouton, 261 p.
- RIOU (Ch.), 1980. - « Aspects climatiques de la sécheresse de part et d'autre du Sahara (de l'Afrique Centrale sèche à la Tunisie) », *Cah. Orstom sér. Biol.*, n° 42 : 43-51.
- ROUCH (J.), 1949. - « Gravures rupestres de Kourki (Niger) », *Bull. Ifan ser. B*, t. XI, n°s 1-2 : 340-353.
- ROUCH (J.), 1953. - *Contribution à l'histoire des Songhay*, Dakar, Ifan (mém. Ifan, n° 29, II) : 139-259.
- ROUCH (J.), 1954. - *Les Songhay. Monographies ethnologiques africaines*, Paris, PUF, 100 p.
- ROUCH (J.), 1961. - « Restes anciens et gravures rupestres d'Aribinda (Haute-Volta) », *Études Voltaïques*, 2 : 61-70.
- SACK (R. D.), 1986. - *Human Territoriality. Its theory and history. Studies in Historical Geography*, Cambridge, Cambridge University Press, 256 p.

- SAUL (M.), 1982. - *Stratification and leveling in the farming economy of a voltaic village*, Indiana Univ., Ph. D. Anthropology, 321 p.
- SAUL (M.), 1983. - « Work parties, wages, and accumulation in a voltaic village », *American Ethnologist*, 10(1) : 77-96.
- SAVONNET (G.), 1979. - « Structures sociales et organisation de l'espace ; exemples empruntés à la Haute-Volta », *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale*, Paris, Orstom (mém. Orstom, n° 89) : 39-44.
- Service historique de l'armée de terre, 1899. - *Rapport d'ensemble concernant les marches et reconnaissances exécutées dans la boucle du Niger, Septans (septembre-octobre 1899)*, Bandiagara, Carton 6 fond Soudan, sous-dossier 1, Archives du Fort de Vincennes.
- SHOVE (D. J.), 1977. - « African drought and the spectrum of time », *Drought in Africa, sécheresse en Afrique*, Londres, Internat. Afr. Inst. : 38-53.
- SICOT (M.) et GROUZIS (M.), 1981. - *Pluviométrie et production des pâturages naturels sahéliens. Étude méthodologique et application à l'estimation de la production fréquentielle du bassin versant de la mare d'Oursi, Haute-Volta, Ouagadougou*, Orstom, 33 p. *multigr.*
- SIGAUT (F.), 1984. - « Essai d'identification des instruments à bras de travail du sol », *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, vol. XX (3-4) : 359-374.
- SIGAUT (F.), 1985. - « Une discipline scientifique à développer : la Technologie de l'Agriculture », *A travers champs : agronomes et géographes*, Paris, Orstom (Colloques et Séminaires) : 11-29.
- SIRCOULON (J.), 1976. - « Les données hydropluviométriques de la sécheresse récente en Afrique tropicale, comparaison avec les sécheresses "1913" et "1940" », *Cah. Orstom sér. hydrol.*, vol. XIII (2) : 75-174.
- SIRCOULON (J.), 1986-a. - « Bilan hydropluviométrique de la sécheresse 1968-1984 au Sahel et comparaison avec les sécheresses des années 1910 à 1916 et 1940 à 1949 », *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris, IHEAL, 7 p., *multigr.*
- SIRCOULON (J.), 1986-b. - « La sécheresse du point de vue climatique, hydrologique et agronomique », *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris, IHEAL, 3 p., *multigr.*
- TALL (S.), s. d. - *Chronique du Guelgodji*, s. 1., ms.
- TAUXIER (L.), 1917. - *Le Noir du Yatenga*, Paris, Larose, 661 p.
- TIMBERLAKE (L.), 1985. - *L'Afrique en crise - La banqueroute de l'environnement*, Paris, L'Harmattan-Earthcan, 293 p.
- TONY-BOUSSEROT (G.), 1902. - « Notice géologique sur la région de Dori », *Renseignements sur les postes. 1er territoire militaire*, Tombouctou, Carton 5, fond Soudan, Service historique de l'armée de terre, Archives du Fort de Vincennes : 31-32.
- TOUPET (Ch.), 1977. - *La sédentarisation des nomades en Mauritanie Centrale sahélienne*, Paris, H. Champion, 490 p.
- TOUPET (Ch.), 1986. - « Comparaison des sécheresses historiques et de la sécheresse actuelle au Sahel ; essai de définition de la sécheresse et de l'aridification », *Colloque Nordeste-Sahel*, Paris, IHEAL, 10 p., *multigr.*
- TOUTAIN (B.), 1979. - « Situation de l'élevage dans le Sahel voltaïque face à l'extension de l'espace agraire », *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale*, Paris, Orstom (mém. Orstom, n° 89) : 159-162.
- URVOY (Y.), 1941. - « Gravures rupestres dans l'Aribinda (Boucle du Niger) », *Journ. Soc. Afr.*, 11 : 1-6.

URVOY (Y.), 1942. - *Petit atlas ethno-démographique du Soudan entre Sénégal et Tchad*, Paris, Ifan, 46 p. (mém. Ifan, n° 5).

VINCENT (Y.), 1963. - « Pasteurs, paysans et pêcheurs du Guimballa (partie centrale de l'erg du Bara) », *Nomades et paysans de l'Afrique noire occidentale*, Annales de l'Est (mém. n° 23) : 37-157.

WHYTE (R. O.), 1963. - « Conséquences des modifications du climat pour la végétation spontanée et l'agriculture », *Changes of climate*, Paris, Unesco (actes du colloque de Rome) : 387-393.

WISPELAERE (G. DE) et TOUTAIN (B.), FORGIARINI (G., coll.), 1978-a. - *Carte des ressources fourragères, 1/200 000, feuille de Djiho*, IEMVT.

WISPELAERE (G. DE) et TOUTAIN (B.), FORGIARINI (G., coll.), 1978-b. - *Carte des états et des évolutions du couvert végétal entre 1955 et 1974, 1/200 000, feuille de Djiho*. IEMVT.

YLLA (Y. S.), 1975. - *Aperçu historiques et traditionnel des peuples foulcés multigr.*

Annexe

L'ORIGINE DES GROUPES PASTEURS DANS L'ARIBINDA

Les Silloubé¹

- 1 Silloubé ou Sillenkiobé serait un synonyme de *Mallankobé*, littéralement « homme de Malla ». Malla aurait été situé sur les confins du Sénégal et du Mali : « après Malla, on va chez les Wolof, et après encore chez les blancs ». La migration des Silloubé met en scène deux frères qui, ayant quitté Malla, parviennent au Yatenga où ils n'arrivent pas à s'entendre sur le reste du trajet. L'aîné veut aller en direction du Liptako, le cadet vers l'Oudalan. Ils se séparent alors. L'aîné se rend à Kalambaogo vers Kaya, le cadet dans le Djelgodji à Tongomayel et Boulolboye. Les Silloubé d'Aribinda proviendraient de cette dernière branche.
- 2 Ils parlent le *galloré*, qui est présenté comme un mélange de langues diverses, voire une sorte de « verlan ». Ils ont abandonné au cours de leur migration le *mallenkoré*, langue « proche du Bambara ». « Ceux de Kaya », qui en auraient conservé l'usage, « appellent ceux d'Aribinda des Peul, des gens perdus ». Cette origine est confirmée par IRWIN (1981 : 25), qui fait des Silloubé des Habé (Noirs) descendants de Malinké, et qui, parvenus dans le Liptako, auraient adopté le fulfuldé et l'ensemble des habitudes du monde peul.
- 3 Cette version des origines silloubé, la plus courante, est parfois contestée. Des Kountankobé ou Kountanké, « marabouts » de Hombori, auraient migré dans le Djelgodji où ils se seraient unis aux populations locales (?). De ces alliances naquirent les Silloubé. La même différence linguistique avec un groupe Silloubé localisé plus au sud est conservée dans cette version, mais cette fois-ci ce serait le *sillankoré* qui aurait été la langue initiale.
- 4 Les Silloubé se présentent eux-mêmes comme des nobles, et auraient eu leurs propres captifs. Certains disent qu'ils ne sont ni Peul ni Habé ». Tous sont arrivés à Aribinda à la suite de la guerre de Boulolboye, à la fin du XIX^e siècle.

Les Djelgobé²

TARABÉSABOU ET TARABÉMANA

- 5 Aux arrivées des premiers Silloubé ne tarde pas à s'ajouter un flux de migration lui aussi en provenance du Djelgodji. Les migrants proviennent aussi de la zone de Bouloyboye ainsi que de celle de Béléhédé. Il s'agit de Tarabésabou et de Tarabémama venus à la suite « d'incursions guerrières » (?) se placer sous la protection du karyo d'Aribinda peu avant 1900.
- 6 Les Tarabésabou sont parfois présentés comme issus des alliances d'un Peul, ayant migré dans l'Oudalan, avec une femme alka-seïbatan. À la mort de son épouse, le Peul est retourné dans le Djelgodji, à Bouro, avec ses enfants qui ne parlaient plus alors que la langue songhay. Aujourd'hui les Tarabésabou parlent à nouveau le fulfuldé.
- 7 Cette version ne diffère que par quelques détails de celle des AlkaSeïbatan de Tin Edjar, selon lesquels ce serait Alkaïdo Wentaka, arrière-grand-père du chef actuel du campement, qui aurait épousé une femme djelgobé et dont descendraient tous les Tarabésabou du Djelgodji.

SOULÉBÉ ET SAMPARGOUBÉ

- 8 D'autres sous-groupes, soulébé et sampargoubé, quittent Tongomayel à la recherche de pâturages et s'établissent au début des années vingt dans l'Aribinda.
- 9 Les Sampargoubé se présentent comme « les premiers Peul du Djelgodji ». Ils seraient venus de Sampargoudjo ou de Sampa (peut-être Sampara, au sud de Mopti), vaguement localisé dans l'ouest. Leur *yettoré* (patronyme) est Bari ou Sankara, ce qui rappelle curieusement les patronymes silmimossi que l'on rencontre dans le nord du Yatenga (BENOIT, 1982-a : 56) ou ceux des Fittobé du delta du Niger (GALLAIS, 1967 : 121). Ils auraient dans le Djelgodji été eux aussi implantés autour de Tongomayel.
- 10 Les Soulébé, de même, proviendraient de la région de Tongomayel. Ils se définissent comme n'étant ni des princes ni des captifs, mais de simples éleveurs ayant quitté le Djelgodji à destination de l'Oudalan.

DIVERS DJELGOBÉ

- 11 De nombreux autres groupes s'établissent dans l'Aribinda sous les règnes de Abitafa et de Arabéné (de 1900 à 1932). Mais c'est en fait à partir de 1930 que les Peul, qui arrivent du Djelgodji pour fuir tant les contraintes de l'administration coloniale que l'arrivée des Mossi dans leur région d'origine (BARRAL, 1977 : 151), ou encore pour profiter dans l'Aribinda des vastes pâturages encore vacants, sont les plus nombreux à se présenter au karyo.
- 12 Les Bakanankobé seraient les captifs des Djelgobé, et auraient un statut comparable à celui des « Songankobé ». Ces derniers, après avoir été décrits comme des « Habé nobles, mais différents des Mossi », apparaissent en fait n'être rien d'autre que des Songhay de Filio et de Tinghé dans le Djelgodji. Les Bakanankobé qui leur sont apparentés (« leur force est encore chez les Songhay ») ne seraient pas réellement des Peul, mais le fruit d'alliances de Peul et de Songhay. Une version contradictoire (ou complémentaire ?) fait

des Bakanankobé un groupe de Peul originaires de Bakouna, vers Leydi Gorgal (« la terre de l'ouest »), et implantés dans le Djelgodji à Tongomayel.

- 13 Les Bibélambé (« gens de lance ») semblent être arrivés au tout début de ce siècle dans l'Aribinda, et se seraient installés du côté de Dalla. Leur origine dans le Djelgodji est encore une fois Tongomayel.
- 14 Les Rendélibé (ou Rendibélibé) tireraient leur nom du village de Rendi, près de Bouro. Des Modibabé on sait par GALLAIS (1984 : 131) qu'ils s'agit de « familles maraboutiques » du delta du Niger, et par BARRAL (1977 : 50) qu'ils sont des Gaobé qui proviennent du Hombori et qui parlent le songhay. Dans l'Aribinda, les Modibabé ne conservent que peu de souvenirs de ces origines ou identités, et proviennent, comme la plupart des autres groupes, de Tongomayel.
- 15 Des autres groupuscules djelgobé présents on sait peu de choses en dehors de l'itinéraire de migration depuis le Djelgodji ; on rencontre ainsi des Tan Hama-Ho, des Tarabé Bolo, des Tamankobé, et sans doute d'autres encore qui ont échappé à l'investigation.
- 16 La distinction qui est faite entre les Peul djelgobé, nobles, et les Peul kelli, tributaires des précédents, est aujourd'hui très difficile à percevoir dans l'Aribinda, comme d'ailleurs dans l'Oudalan ainsi que le note BARRAL (1977 : 52). Il semblerait cependant que certains sous-groupes, comme les Tarabésabou, Bibelambe ou Bakanankobé soient Kelli.
- 17 À examiner leur récit de départ du Djelgodji et d'arrivée dans l'Aribinda, une différence de statut pourrait expliquer la raison de la migration de certains groupes : « Au Djelgodji, il y avait deux familles : l'aîné, qui a eu la chefferie, dominait et pillait le cadet. La branche cadette a voulu fuir cette condition inférieure et est partie vers l'Oudalan. Depuis, ceux-là, on ne les nomme plus Djelgobé, mais Tarabésabou, Bakanankobé, etc. ». À la saturation des espaces pastoraux et aux contraintes administratives, cette information ajouterait une troisième cause, l'émancipation, aux départs du Djelgodji. Les premiers Djelgobé parvenus dans l'Aribinda à l'orée du xx^e siècle, ou peu de temps auparavant, relèvent effectivement d'une telle tradition. La plupart d'entre eux sont présentés comme résultant d'une alliance entre Peul et autres groupes, Songhay, Alka-Seïbatan, ou encore franchement de condition inférieure (Soulébé), voire servile (Bakanankobé).

Les Gaobé et les groupes minoritaires

- 18 L'installation des Gaobé dans l'Aribinda est plus récente que celle des Djelgobé ; la famille rencontrée dont l'implantation est la plus ancienne se trouve à Arra, et sa venue ne remonte qu'à 1940. C'est surtout à 1973 que remontent la plupart des arrivées de Gaobé depuis l'Oudalan. La liaison de ces arrivées avec les crises climatiques a été confirmée de manière spectaculaire en 1983, quand d'importantes implantations de Gaobé ont été notées du côté de Sikiré, de Dampella et de Gorel, sans que l'on puisse pour autant préjuger du caractère définitif de ces migrations de crise.
- 19 Pour BARRAL (1977 : 49), l'ethnonyme des Gaobé pourrait évoquer *gaw*, la chasse en songhay. Leur origine communément admise est la région de Gao. Un informateur fait curieusement de ce groupe des Diallobé - peut-être comme les *Dialobé* que mentionne GALLAIS (1984 : 129), « ceux qui ont traversé » - parce que originaires de « Diallou, loin vers l'ouest » d'où ils se seraient rendus à Gao, puis dans l'Oudalan³.
- 20 Avec les Bella, les Gaobé fournissent très certainement, aujourd'hui, les plus forts contingents de pasteurs immigrants ; les circuits de migrations anciens, inversés depuis

au moins une quinzaine d'années, font de l'Oudalan, en temps de crise, un foyer de départ massif.

- 21 Quelques familles de Peul diallobé, originaires de Hombori, sont présentes aux alentours d'Arra. Leur arrivée dans l'Aribinda remonte à la fin des années trente. Des Filinkriyabé originaires du Mali sont aussi établis dans l'extrême nord de la région. De manière très exceptionnelle enfin peuvent être rencontrés des Kountankobé, de passage dans le pays.
- 22 Les Touareg quant à eux sont généralement absents de l'Aribinda, et leur présence ne peut y être que temporaire, due aux attractions des marchés de bétail comme ceux de Koudougou, Aribinda ou Sikiré.

NOTES

1. Informateurs : Moussa Oumarou Sambo, Pem ; Tewenda Swahibou, Tampai ; Téboré Dicko, Intara ; Douramani Djabiri, Silmamasi.

2. Informateurs : Moussa Oumarou Sambo, Pem ; Sadou Birma, Pogoldiama ; Abdoussalam Kaldou Bari, Boukouma ; Sambou Ousmana, Sirgné ; Alou Ousseini, Pem ; Goral Bangaro, Gorgel ; Adama Saydou, Brigtoéga.

3. Sumaïla Mamoudou, Brigtoéga.

Summary

- 1 With about 40 000 inhabitants spread over nearly 4 000 km², the Aribinda region in northern Burkina Faso is at the frontier between the Sahel and Soudan zones. Food production, cereal crops and animal breeding are performed under restricted conditions: annual rainfall is low (a mean of about 470 mm) and recent years have been marked by even lower rainfall which is increasingly irregular and patchy. The agricultural land can be divided into two categories, light soils on dune material (particularly sought after for growing millet), and heavy, clay soils on lower terrains suitable for cultivating sorghum. These soils are poor and capable of producing only 250 to 300 litres of corn/hectare in the prevailing conditions found locally.
- 2 Historically, Aribinda has always been a noman's land at the frontier between several political and ethnic groups, the Mossi empire to the south, the Songhay empire to the north, the Peul emirates of Djelgodji to the west and Liptako to the east, and for this reason is fairly independent from all. This situation has given this region the vocation of a refuge land for those excluded from their own communities. Treading in the footsteps of an ancient people who are known today only through the remains they left behind (rock engravings, mounds, millstones, *Acacia albida* parks, etc.), small human groups from diverse origins started to establish themselves from the xviiith century onwards. The first were the Songhay from the Timbuctoo region in the north, followed by the Kurumba from the Yatenga in the west and the Mossi from Boulsa in the south. Through assimilation with one of these groups, these three constitute a people now known as the Kurumba.
- 3 The arrival of these refugees corresponded to a long period of insecurity in the Niger loop, which from the outset created difficult living conditions. Thus, the successive immigrants, after a few wanderings, grouped together at the site of the current small town of Aribinda. There, the cultivable land surrounding the vast and protecting domes of granite is restricted to a small sandy plain suitable for growing millet. Up to the xixth century, the Aribinda zone that was occupied and farmed was limited to this sole site.
- 4 As new immigrants arrived, a new society was formed from the various contributions of the founding populations.
- 5 The Kurumba retained their original function, i.e. masters of the sacrifices. The Mossi were responsible for chieftanry. The Songhay became the electors of the new Mossi chiefs

and retained, as the first to arrive, the mastery of the land: they issued rights of installation and farming to those who arrived subsequently in Aribinda.

- 6 The social-political structure of Aribinda, which is still practically intact today, was thus organised into two major constitutive groups: the aristocracy made up of “nobles” of Mossi origin allied with their Songhay electors, and those responsible for sacrifices. Subsequent refugees in the XIXth century, who mainly came from the same origins as those that preceded them, became dependents of one or the other of these social groups.
- 7 In the sociogenic process at work in Aribinda, the functions and therefore the hierarchies overlapped, came together but did not fuse. The cernent for this new society was found elsewhere, in the land pact which gave the impetus to and the regulation of agricultural colonisation. The functions and distinct origins of the lineages have induced the individualisation of the different districts of the small town. This is expressed by the division of the land into these “specialised” districts, thus delimiting four major growing zones. Subsequently, owing to better security provided by numbers and political alliance, this division of the land was extended little by little to the entire region. From one foundation to the next, human groups left the town to set up in a network of villages, each born from a specific district in the town. These networks describe four space sectors, four territories which radiate out into the région from the original districts.
- 8 Thus, Aribinda can above all be described by constant reference to a centre made up of town districts. The division of the land, that was implemented as agricultural development progressed, is based on a certain number of villages which are subject to a “filial” relationship one with another, up to the original district. This filiation is the basis of the country’s unity and marks its limits.
- 9 This unity has been maintained despite the arrivai in the XXth century of new immigrants: Mossi farmers and Peul pastors, who came in their turn to seek refuge in Aribinda. All these, however, found themselves on the fringe of society: they do not participate in matrimonial alliance with the Kurumba, this being the essential condition for integration into the social and land System. The Mossi are relegated to the Southern edges of the country or disseminated into Kurumba villages, where, in the latter case, they benefit from only precarious land rights. The Peul, who were accepted as cattle rearing experts, are subjected to the restrictive land System with respect to their cattle driving and watering rights.
- 10 The present study attempts to reconstruct the implementation of an agri-pastoral production System for Aribinda, to evaluate it and plan its future. Current land occupation and farming are analysed using the land System as a basis. In the analysis that reports on the land use, reference to history becomes a necessity. As the agricultural colonisation of the region progressed, starting in the XIXth century and continuing today, each land clearing or construction of a village took place with reference to a “site memory” which is used as a proof of human occupation. This memory recalls the ancient routes of migration and colonisation, the ways of transferring estates and the historical events that legitimize claims.
- 11 Today it would seem that the agricultural colonisation is close to its end. The detection of agricultural land from aerial photographs has shown that land reserves in the region have become very limited. The speed at which new lands are colonised and the agricultural techniques used lead to considerable land wastage represented by fallow; these all point to the imminent saturation of the land.

- 12 Two antagonistic imperatives are involved in Aribinda's System of production: the necessity of self sufficiency in food production under what are often precarious environmental conditions, and the land imperative which requires maximal occupation and the extensive use of available space. The antagonism finds several modes of expression:
- 13 - the use in the region of two weeding tools, the hoe which is more productive and the "iler" which works faster and over a more extensive surface area.
- 14 - the opposition between the different social groups: those responsible for sacrifices and magic who generally use the hoe, and the aristocracy that uses the "iler" and thus demonstrates a certain indifference towards the land, finding other means of subsistence than through work. These two social groups also practice different religions: animism and Islam respectively.
- 15 In times of crisis, as is currently the case, the peasants attempt to resolve this antagonism by different means: one can thus observe the use of both tools by the same individuals, who use them for successive tasks in the same plot, attempting to combine their respective advantages in terms of productivity and rapidity. This strategy is just one example in the increasing diversification observed in all fields of activity and techniques. The peasants attempt to combat the randomness of the current rains by sowing a large number of cereals with different characteristics in the same field. They parcelled out (a few kilometres apart) the plots belonging to the same farmer, they farm different types of fields, and finally develop cattle rearing; the animals are sold to purchase foodstuffs and thus play the role of a sort of insurance against climatic hardship.
- 16 If these experiments are not entirely conclusive, the future of Aribinda will be compromised. The increasingly frequent transgression of the areas reserved for the different social groups will jeopardise the territorial division. The extension of agricultural colonisation into neighbouring regions, or even emigration-which for the moment remains limited-could paradoxically preserve the region's identity.

Index

- Abitafa : chef d'Aribinda 78, 226, 281
- abreuvement du bétail 211, 231, 237-241, 243, 257
- Acacia albida* 49, 51, 53, 66-68, 71, 204-205, 259
- accroissement des surfaces cultivées 27, 149-151, 194, 199-200, 202, 252-254
- agriculture :
- extensive 168, 186, 199-200, 203, 254, 259-260
 - intensive 69, 71, 200, 203, 205, 259-260
 - précoloniale 37, 45, 101, 103, 114, 167-169, 196, 209-210
 - des pasteurs 111, 213, 217, 227-228, 232-234, 242-243, 246
- ahondo* : voir terres légères.
- ahulo* : voir terres lourdes.
- akal* : jardin enclos, 43, 113, 166-167.
- akunkuru* : famine, unité de mesure 133, 179, 187
- Alagiou : village 41, 152
- ALBERGEL 26-27
- alimentation 54-55, 165, 187-188, 192, 210, 229, 230, 232-233, 235, 254-255
- Alka-Seibatan : groupe ethnique assimilé aux Touareg 225-226, 281, 282
- alliances matrimoniales 70, 86, 120-124, 181, 198, 234
- Amniganda : cure salée (Mali) 245-246
- ANCEY 131, 134
- Arabéné : chef d'Aribinda 78, 112, 281
- Arba Débéré : village 53, 66, 142, 152, 204
- Aribinda (bourg d') 17, 20, 35, 46, 49-50, 52-53, 59-60, 66-67, 87-90, 95, 97, 100-101, 103, 107, 109, 113-114, 117, 121-124, 130, 139-142, 153, 168, 175, 178, 181, 193, 200, 204, 209, 212, 225-227, 230, 237, 245-246, 255, 257, 260-261, 283
- Aribinda Zéno : lieu-dit 78, 142
- armes à feu 100-101, 226
- Arra : village 103, 115, 127, 142, 152, 233, 283

Asecna : Agence pour la sécurité de la navigation aérienne 22-23
asende dansa : maîtres de la terre 19, 84, 86, 92, 233
 Askya : titre de l'empereur du Songhay 70, 77
asoro : calvitie des terres 42, 43, 151
atige dansa : maître d'un champ 92, 116-117, 120, 197-198, 203
atige zendeba : emprunteur d'un champ 92, 138, 197-198, 231, 233, 261
awindi : unité de résidence 130-131, 140, 159
ayo, ayi : aristocratie, chefs ; voir : noblesse
 Babana : chef d'Aribinda 78, 100, 103, 226
 Badini : lignage 95, 225
 Bakanankobé : sous-groupe djelgobé 281-282
 Bamgel : village 79, 119, 142
 Bandiagara : falaise de (Mali) 168
 Banh Kani : chefferie (Djelgodji) 70-73
 Baraboulé : lieu-dit 237
 Baro : lignage 95
 BARRAL 97, 111, 132, 217, 227-228, 236, 246-247, 256, 282-283
 BARTH 225
 bas-fonds 17, 25, 37, 42, 45, 51-52, 78, 111-113, 146, 149, 155, 166, 169, 176, 188, 233-236, 241, 243, 251-254, 257, 260
 Bégorou-Tondo : village (Niger) 16, 132, 134-135
 Béléhédé : village (Djelgodji) 69, 71, 81, 281
 Belem : lignage 95
 Belhouro : village 139-140, 178
 Bella : ethnies 110, 124, 137-140, 143, 153, 162, 168, 173, 176, 181, 184-185, 194-195, 198, 206, 211, 224, 226, 228, 236-238, 241-243, 283
 Béni : lignage 95
 Béniré : village 139
 BENOIT 198, 217, 227, 281
 BERNUS 97, 132, 138, 173, 203
 BERRY 22, 25
 besoins alimentaires 192, 202
 Bidi : cure salée (Liptako) 245-246
 Bilbilga : village 107
 Bingel Dafedji : lieu-dit 228
 Birma : chef d'Aribinda 78, 100, 103, 225
bolawa : voir terres lourdes
 Bonkinenga : village 178
 Bontaga : village 120
 Bosé : village 115-117

BOUBE GADO 100

BOUDET 22

Bou : village (Pensa) 69, 84

Boukouma :

- mare 60, 66, 80-81, 116, 234, 236, 238, 280
- barrage 167, 234, 258

Boukouma Kweyré : mare 66, 169

Bouléli-Boukouré : village, lieu-dit 77-79, 115, 119-120

BOULET 35, 43, 45, 73

Bouliba : village 142, 226

Boulikessi : village 18, 140, 178

Boulla : lieu-dit 178

Boulolboye : village (Djelgodji) 100, 109, 226, 280-281

Boulsa : village (Mossi) 81, 84, 86, 95, 174

Bourel : village 152

Bouro : village (Djelgodji) 281-282

Bourzanga : ville (pays mossi) 84

Boussouma : région 97

Boutondia : massif 80, 87

Bozo : ethnie (Mali) 132

Brigtoéga : village 46, 51-52, 66, 117, 122-123, 153, 197, 228, 233, 243, 280, 283

buttage 28, 174-175, 194, 200

Buzu : ethnie (Niger) 138

calendrier agricole 28-29, 97

captifs 68, 84, 89, 90, 97, 100-101, 103, 107, 109-110, 116, 138, 181-182, 196, 212, 226, 280-282

CARBONNEL 26

champs :

- collectifs 159, 164-165, 176, 182-188, 192, 199, 204, 206-207
- individuels 164-165, 176, 183-188, 192, 199, 206-207, 210, 254

changement de nom 86, 95

charge pastorale 27, 228, 256-257

charrue : voir culture attelée

chasse, chasseur 68, 81, 92, 113-114, 283

CHERON 81

cheval, cavalier 52, 61, 68-69, 80, 101, 225

CLAIRIN 129, 133, 143

colonisation :

- agricole 19, 101-114, 130, 181, 204, 213, 250-253, 259
- française 86, 107-108, 111-112, 116, 126-127, 130, 140, 182, 281

COMBES 217

commerce, commerçants 84, 89, 95, 100-101, 103, 106, 109, 138, 140, 193, 198, 202

concurrence agriculture-élevage 54, 111, 138, 226-227, 231, 235-236, 242, 245-246, 257

contrats :

- de fumure 205, 207, 229-231
- de gardiennage du bétail 229-230, 234

cordons dunaires 17, 25, 36-37, 39-41, 43, 45, 47, 49-51, 53, 54, 59, 78-80, 101, 103, 106, 110, 115-116, 138, 140, 146-147, 149-150, 152, 217, 229, 231, 235-237, 241, 244, 250-251, 257

Côte- d'ivoire 134-136, 164

COULIBALY 133

crises climatiques 15, 25-28, 136, 178-179, 202, 208-210, 227, 247, 258, 283

cueillette 50, 54-55, 79, 92, 158, 192, 233, 256

cuirasses latéritiques 17-18, 35-36, 39, 41, 44, 47, 49, 53-54, 107, 112, 251-252

culture attelée 150, 171, 181, 200-203, 206, 234

cultures maraîchères 120, 167, 234, 258

cures salées 50, 245-246

dagaré : voir terres lourdes

Dalla : village, chefferie 66-67, 70, 73, 84, 95, 107, 115, 134, 140, 152, 174, 178, 196, 204, 243

Damboulé : lieu-dit 90, 178

Dampella : village 140, 178, 283

Dangion : village 142, 178

dansa : voir *atige dansa*

Daogo : personne 78, 81, 95, 116.

Dawendé : personne 81, 95

Daya : cure salée, lieu-dit 169, 211, 245-246

déficit vivrier 100, 165, 187, 192-193, 211, 213, 232, 254

défrichement 20, 89, 90, 92, 109, 112, 116-117, 120, 124, 198, 201, 205, 253

DELAFOSSE 168

démariage des céréales 28, 183-185, 194

densité de population 15, 132, 147-149

Déou : village, cure salée 36, 245-246, 257

descente du ciel 69, 80, 84, 90, 96

Dessi : lieu-dit (Djelgodji) 69

Diallobé : groupe peul 283

Diamkolga : massif, village 60, 79

Diamon : village 25, 49, 117, 142, 152, 217, 228, 251

DIETERLEN 15, 70

Dikokation : massif 60, 79

Diolo : lieu-dit 234

division :

- sexuelle du travail 176, 183-186, 196, 203-204

- du parcellaire 119-120, 122, 159, 162, 199
- de la résidence 159, 162
- Djelgobé : groupe peul 71, 109-111, 231, 236, 241, 246, 280-283
- Djelgodji : région 15, 18, 19, 35, 69-73, 79, 84, 95, 97, 100, 103, 110-111, 121, 135-136, 142, 174, 182, 225-227, 236, 280-282
- Djenné : ville (Mali) 132
- Djibo :
 - ville (Djelgodji) 15, 78, 127, 164, 225, 259
 - émirat 97
- Djika : village 130, 139
- Dobilé : lieu-dit 90, 119
- Dogon : ethnie 51, 168, 175, 259
- domfé* : serpent 36, 84
- Dori :
 - ville (Liptako) 15, 78, 126-127, 132, 136-137, 146, 226
 - émirat 97
- Dosso : village (Niger) 16
- DUCELLIER 35
- DUPRÉ 60, 67, 192, 247
- élevage :
 - bovin 66, 80, 111, 127, 204-205, 211-213, 225-230, 233-234, 256-257
 - des petits ruminants 80, 165, 211, 225, 227-230, 232, 256-257
 - villageois 111, 210-213, 228-230, 232
- émigration 131, 133-136, 143, 163-164, 255-256
- emprunt de terres : voir : *atige zendeba*
- engrais 44, 66, 206-207, 234
- épidémie 86, 100, 133
- épizootie 109, 226, 228
- érosion 18, 27, 36, 44-45, 51, 71, 176, 194, 258
- Fada N’Gourma : ville (pays gurmanché) 86
- faisceaux territoriaux 92-94, 103, 113-117, 121-123, 141-142 147, 213, 255, 257, 260-261
- famine 55, 61, 70, 81, 100, 108-109, 115, 132-133, 178-179, 209
- Farfaru : ethnie (Niger) 138
- Féou : lieu-dit 236
- Filinkriyabé : groupe peul 227, 283
- Filio : village (Djelgodji) 70, 78-79, 174, 282
- foncier :
 - conflits - 112, 198
 - droits - 89-94, 111, 116-117, 197-198, 250, 253, 261
- fonio (*Panicum laetum*) 54-55, 233
- forgeron 84, 88, 173-174, 181, 185, 193, 201
- Fouta-Toro : région 168

friche 150-152, 164, 176, 197, 250-254
 fumure 111, 138, 166, 188, 195, 200, 205-208, 227, 230-231, 241-242, 259-260.
 Gaboukani : village 115, 140, 231
 GALLAIS 132, 179, 282-283
 Gambaga : localité (pays mossi) 95
 Gandaba : lignage 95, 174
 Gao : ville (Mali) 70, 168, 283
 Gaobé : sous-groupe peul 111, 140, 227, 233, 241, 282-283
 Garasso : massif, lieu-dit 181
 gardiennage du bétail 139, 203, 211-213, 230-231, 241-242, 246
 Gasseliki : village 18, 25, 41, 46, 67, 81, 130, 139, 202
 Gasselnaye : village 25, 36, 136, 142, 245-246
 Gaykangoéta : village 70, 139-140, 152, 213
 GOODY 68
 Gorel : village 37, 143, 283
 Gorgadji : village 18, 96
 Gorgel : village 41, 112, 153, 280
 Gorol Daké : lieu-dit 244
 Gossi : ville (Mali) 171
 Gourma : région 95
 Gourounsi : ethnie 100
 granite 16-17, 35-36, 39, 45, 59-61, 67, 79-80, 158, 178
 gravures rupestres 59-61, 68
 greniers 16, 28, 78-79, 83, 100, 158-159, 165, 187, 192, 210
 GRIAULE 15
 GROUZIS 23, 25, 27, 52, 67, 152
 guerre, guerriers 16, 68, 71, 77, 79, 84-85, 89-90, 97, 100-101, 103, 107, 109-110, 116, 200, 225-226, 281
 GUILLAUD 60, 67, 192, 247
 Guimballa : région (Mali) 31
 Gurmanché : ethnie 15, 84-86, 100
 habitat.. 68-69, 79, 158-159, 165, 213, 217, 224-225, 241-242, 245-246
 Hamayala : village 257
hifuba : responsables des sacrifices 19, 20, 77, 81, 83-90, 94-97, 107, 114-117, 121-122, 167, 181, 196, 212-213, 255, 261
 Hombori : région, ville (Mali) 84, 95, 100, 174, 280, 282-283
 Honré : quartier d'Aribinda 89, 107, 117, 123, 142-143, 147, 162, 196, 211
 houe à sarcler 103, 169, 171-184, 186-189, 194-196, 199-208, 243, 259-260
 houes à semer 172-173, 176
 Houloné : lieu-dit 101

Iba : lignage 95, 103
 iler 168, 171-189, 194-196, 199-208, 231, 234, 242, 260
 immigration 110-113, 129, 132, 136-137, 139, 142-143, 171, 198, 202, 227, 235, 241, 261, 280-283
 impôt 112, 212
 insécurité 67, 78-80, 85, 97, 100-101, 103, 107, 167-168, 209, 246
 Intara : lieu-dit 153, 162, 201, 203, 205, 234
 invitations de culture 185-186, 188, 195, 201, 203-204, 243
 Irikoye Faba : lieu-dit 71
 irrégularité de la pluviométrie 23, 25, 29-32, 43, 188, 199, 254
 islam 70, 107, 138, 196, 261
 IZARD 19-20, 81
 jachère 42, 49, 51, 112, 119, 150-152
 Jalafanka : lieu-dit (Oudalan) 23
 JOHNSON 224
 Kalambaogo : village (pays mossi) 280
 Kamazangou : lieu-dit 90, 211, 225
 Kanta : chef d'Aribinda 79
 Karpeli : lieu-dit 228
 karyo : titre du chef d'Aribinda 78, 86-87, 90, 103, 112, 114, 116, 226, 281
 Katé : village 107, 143, 152, 225
 KATI 77
 Kaya : ville (pays mossi) 51, 61, 136, 139, 280
 kesso, kesse : doyens songhay 83, 86-87, 92
 KI-ZERBO 70, 77
 Kiba : massif, village 60, 101, 142
 Kiel : voir Filio
 Kiéni : lignage 95
 Kirgé : lignage 78, 81-85, 87-88, 95-96, 107, 115, 225
 Kiring : massif, lieu-dit 60, 79-80, 142, 182
 KOHLER 43, 121, 135, 179
 Kolbaté : lieu-dit 142, 178, 211
 Kongoussi : ville (pays mossi) 71, 95
 Koudougou :
 – département 15, 147
 – village 142, 152, 244, 260, 283
 – village (pays mossi) 131
 Koumbri : village (Yatenga) 173
 Kounari : région 132
 Koundaba : lignage 71, 81, 95

Kountankobé : ethnie 280, 283
 Koura-Saro : lignage 69
 Koura-Sitangam : lignage 95
 Kourkagra : massif 49
 Kourki : localité (Niger) 61
 Kourmina : région 77
 Kourou : massif 80, 87
 Kouroussingam : lieu-dit 90
 Koussa : lieu-dit 101, 237
 Kurumba : ethnie 9, 16, 19-20, 22, 37, 43, 45-46, 59, 69-70, 81-86, 95-97, 100-101, 109, 111-113, 117, 120-121, 127, 130, 134, 137-143, 147, 153, 159, 163, 167-169, 171, 173, 177, 181-182, 195-198, 201-204, 210-213, 225-226, 229-231, 233-235, 242-243, 245-246, 251, 256-257, 259, 261
 kurumfé : langue 9, 20, 69-70, 83, 92, 95, 150, 159, 165, 171, 173
 LAHUEC 134, 139
 La Mecque 70, 171, 260
Lannea macrocarpa : « prunier » 49, 54, 79, 205
 LE HOUEROU 29
 Lélé : lieu-dit 152-153
 LERICOLLAIS 179
 LEROI-GOURHAN 68, 200
 LHOSTE 237
 Liki : village 41, 77, 115, 130, 139, 153, 159, 164, 198, 202, 205
 Liptako : région 18-19, 61, 69, 84, 97, 100, 135, 225-227, 245, 247, 280
 Lompo : lignage 103
 louange 71
 Lourou : lieu-dit 81, 83, 101, 197-198
 Louroum : région 83
 Macina : région 97, 100, 132
 Maega : lignage 77, 81, 86, 95, 100-101, 116, 123, 181, 197-198, 225
 magie 16, 83, 85-86
 maîtres de la terre : voir *asende dansa*
 Mali 15, 25, 31, 51, 132, 167, 171, 217, 245, 280, 283
 Mallé : région 167, 280
 Mani : localité (Mossi) 95
 Manogo : localité (Mali ?) 167
 MARCHAL 19-20, 66, 100, 111, 131-132, 135, 139, 175, 179, 246, 255
 marché 100, 140, 193, 232, 246, 283
 MARIE 85, 132, 134-135
 masques 84, 96

Mazouba : lignage 95
 métallurgie 59, 174
 meules dormantes 59-61, 66-67, 69, 71
 mil 16, 25, 28-29, 31, 37, 41-42, 46, 54-55, 60, 83, 85, 92, 100-101, 103, 146, 155, 158, 165-169,
 174-175, 179, 186-188, 193-194, 200, 208-210, 229-230, 232-233, 254
 MILLEVILLE 31, 175-176, 179, 217, 237, 240
 mobilité pastorale 136, 138-139, 217, 224, 231-232, 234-237, 244-247, 256
 MONTEIL 226
 Morou : lignage 95
 Mossi : pays, ethnie 15-16, 18-20, 37, 43, 78, 81-84, 86-87, 95 100, 109, 111-113, 115-116,
 121, 124, 129-131, 133-140, 142-143, 147, 153, 159, 162-164, 168-169, 171, 173-174, 179, 181,
 185, 195, 198, 202-203, 205, 208-210, 212-213, 235, 255, 261, 281-282
 N'Goéla : village 115
 Naba Kango : personne 81
 Naba Kom : personne 81
nakomsé : aristocratie mossi 68
 Nawin : lignage 96-97
 Niafo : village 18
 Niger :
 - fleuve - 35, 77, 132, 281-282
 - République du - 16, 61, 68, 100, 132, 134, 203
 noblesse 19-20, 68-69, 77, 81, 83-84, 86-87, 89-90, 96, 100-101, 103, 106-108, 116, 121, 181,
 193, 196-198, 205, 212, 228, 280-282
 nomade, nomadisme 111, 138-139, 147, 217, 247
 Nyouni : massif 79-80, 89, 142
 Nyounibélé : lieu-dit 79
 Ofnacer (Office national des céréales) 256
 OLIVIER DE SARDAN 68
 oncle maternel 120-122, 255
 ORD (Organisme régional de développement) 23, 46, 202, 205, 234
 or 61, 153, 158, 258
 Ouahigouya : ville (Yatenga) 25, 81, 127, 132
 Oubri : lignage 103
 Oudalan :
 - groupe touareg 226
 - région 15, 18-19, 23, 31, 35, 39, 61, 67, 70, 95, 97, 100, 103, 132, 139-140, 152, 168, 176, 178,
 217, 225-228, 236-237, 240-241, 245, 247, 257, 280-283
 Oulfo-Alfa : village 18, 139
 Oulleï Midden : groupe touareg 226
 Oulo : village (Liptako) 100
 Oursi : mare, village (Oudalan) 15, 23, 27, 67, 70, 77, 78, 81, 84-85, 115-116

Paga : massif, lieu-dit 79-80, 101, 123

PALLIER 131

parc arboré 51, 59, 66-68, 71, 204-205, 259

parcours pastoraux 27, 49, 211, 231, 238, 240, 244

pâturages 16, 27, 46, 50, 52-54, 111, 136, 139, 205, 211, 213, 224, 228-229, 231, 233-246, 257, 281

Pelhouté : village 143

PELISSIER 68

Pellabélé : lieu-dit 123, 178

Pellaho : lieu-dit 119-120

Pem : village 46, 49-50, 52, 60, 101, 103, 115-117, 122-123, 127, 142, 153, 162, 178, 181, 185, 202, 204, 211-212, 230-231, 238, 243, 280

PERRROT 81

Pételdiré : village 140

Peul (Fulbé) : ethnie 19, 55, 71, 83, 97, 100, 103, 109, 111, 124, 127, 129-130, 132-134, 136-138, 142-143, 153, 162, 165, 182, 195, 211-213, 224-226, 228-230, 256, 261, 280-283

PION 35

pluviométrie 16, 22-27, 44, 179, 187-189, 194, 201, 209, 259

Pobé Mengao : village (Louroum) 61

Pogoldiama : lieu-dit 153, 179, 198, 202, 246, 280

points d'eau 60-61, 71, 211, 224, 229, 231, 233, 235-242, 245

polygamie 123, 135

pote samba : premiers occupants 59-60, 67-73, 79-81, 152, 167, 174, 204, 250

POULAIN 66-67

production par actif 188-189, 200

PROST 15

PROVOST 46, 150-151, 228, 257

puits 45, 60, 80, 231, 237

QUESNEL 134

Ratenga : région 97, 100

RAULIN 16, 171, 173, 178, 181-182, 186, 196, 201

récolte 28, 31, 44, 83, 85, 96, 132, 136, 140, 150, 165, 187-188, 192-193, 199, 201-202, 209, 230, 232, 246, 259

recensement 121-131, 133, 135, 137, 140, 146-147, 155, 227

Rendelibé : sous-groupe djelgobé 282

rendement 27, 31, 44, 66, 186, 188-189, 192, 194, 199-200, 203, 205, 208-209, 254-255

réservoirs d'eau 17, 36, 59-61, 80

responsables des sacrifices : voir : *hifuba*

Rimaïbé : ethnie 84, 100, 132, 138

RIOU 31

riz 167, 234

ROUCH 15, 16, 20, 60-61, 85

ruines de constructions 59, 61, 66-67, 79, 152

ruissellement 27, 36, 41-43, 45, 112, 175, 230

Saforma : chef d'Aribinda 78, 225

Sahel :

- zone climatique 15, 22-23, 25, 29, 46, 87, 100, 132, 171, 217, 247, 256
- département du - 15, 46, 151

Sampargoubé : sous-groupe Djelgobé 236, 281

Sanga : village 143

Sangou : lieu-dit 237

sarclage 28, 31, 171-172, 175-179, 183, 185-186, 195, 200-202, 231, 242-243

Sarkion : personne 81

SCHOVE 100

Sclerocarrya birrea : « raisinier » 49, 53-54, 79, 205

sécheresse 23, 27-31, 100, 109, 111, 133, 140, 168, 175, 178-179, 188, 194, 201-202, 209, 227-228, 239, 241, 256

sédentaires, sédentarité 16, 19, 68, 90, 129, 138-139, 158, 217, 224, 227, 233, 241-243, 245-246, 260-261

semis 28-29, 31, 171, 175-176, 183-184, 195, 202, 209

SIGAUT 150, 172

Sihongo : lignage 95

Sikiré : village 18, 77, 115, 130, 139-140, 178, 225-226, 237, 257, 283

Silloubé : ethnies 109, 162, 198, 201, 203, 205, 210, 226, 234, 237, 241, 280

Silmamassi : quartier d'Aribinda 89, 107, 117, 121, 123, 142-143, 147

SIRCOULON 28

Sirgné : village 115, 117, 127, 142, 152-153, 162, 211-212, 230, 238, 280

Sokoto : émirat peul 97

Sola : massif, lieu-dit 73, 77, 90

Songhay : empire, ethnies 16, 19-20, 59, 67-68, 70-71, 73, 77-79, 81-86, 89-92, 95-96, 100-101, 115, 130, 134, 167, 173-174, 181, 196, 207, 225, 250, 281-283

Sonwinké : personne 81

Sora : village 81, 115

sorgho 37, 41, 43, 46, 113, 146, 155, 158-159, 165-167, 169, 171, 187-188, 193, 208-210, 243, 254

Soulé : lignage 69, 96

Soulébé : sous-groupe djelgobé 281-282

Soum :

- mare 15, 18, 35, 46-47, 61, 146, 217, 251
- province 15, 147

Souma : village 18, 140

surface cultivée par individu 149-150, 155, 186, 200
 TALL 71
 Tamboura : lignage 103
 tambours 84, 96
 Tani : massif, lieu-dit 81, 119-120, 142
 Tanmiga : lieu-dit 236, 243
 Tao : lignage 81, 83, 88, 95-96, 115, 167, 196
 Tarabémama : sous-groupe djelgobé 280-281
 Tarabésabou : sous-groupe djelgobé 246, 280-282
 taux d'occupation des sols 147-149, 247, 250
 Tébiahoulo : lieu-dit 213
 Téma : village 107
 temps de travaux agricoles 179, 185, 194
 Tendirma : ville (Mali) 77, 84, 86, 225
 terres légères 16-17, 25, 31, 37, 39, 41-46, 51, 53-54, 59-60, 66, 79-80, 83, 101, 103, 107, 112-113, 146, 149-150, 152, 155, 166-168, 175-176, 178, 186, 188, 199-200, 202, 205-206, 231, 236, 251-254
 terres lourdes 17, 25, 35, 37, 42-46, 51-52, 54, 112-113, 146, 149-150, 155, 166, 169, 171, 176-177, 186, 188, 199, 202, 235-236, 243, 251-253
 tertres anthropiques 59, 61, 67, 152
 Tin Edjar : village (Oudalan) 225, 281
 Tinghé : village (Djelgodji) 69-70, 282
 Tiron : lignage 69, 81, 90
 Tolou :
 – quartier d'Aribinda 77, 80-81, 83, 87-89, 96, 107, 115 117, 121-123, 142, 147, 185, 196, 201, 211, 230
 – village du Yatenga 84
 Tombouctou : ville (Mali) 77
 TONY-BOUSSEROT 174
 Touareg : ethnie 19, 97, 100, 103, 107, 110, 126, 132, 138, 203, 225, 242, 283
 Toumou : lieu-dit 230
 transhumance 147, 217, 224, 227, 233, 238, 240-242, 244-247
 Triba : lignage 103
 tribu 92, 97, 100, 193-194, 225, 282
 unité de production 159, 182, 185, 193, 199
 URVOY 15, 60, 127
 VALENTIN 27
 variétés cultivées (céréales) 113, 167-169, 171, 208-210
 VAUGELADE 134
 vente du bétail 192, 210-213, 227, 229, 232-233
 VINCENT 31

Waida : lignage 95
 Wangré : quartier d'Aribinda 77, 87, 89-90, 94, 96, 103, 115-117, 119, 121-123, 142-143, 147, 162, 211, 213, 226-227, 230
 Wassa : massif 60, 69, 80-81, 84, 87, 90
 Werem : lignage 77-81, 83-86, 90, 95, 115-116, 173-174, 181, 225
 Wilao : massif, lieu-dit, village 60, 78-80, 115, 142, 181
 Womenga : massif, lieu-dit 79, 101, 123
 Wondo : massif, lieu-dit 60, 78-80, 115, 142, 181
 Wono : lignage 95
 Wouré : quartier d'Aribinda 77, 81, 84, 87, 89-90, 94, 96, 100, 115-117, 121-123, 142-143, 147, 153, 162, 178, 211, 225, 227, 230, 246
 Wouré-doba : partie de Wouré 79
 Wouré-Séno : lieu-dit 142
 Wourouba : lignage 70, 95, 196
 Wouroundou : village 115, 117, 134, 139-140, 152, 178, 212-213
 Yalanga : village 18, 39, 101, 103, 139-140, 143, 178-179, 198, 203, 225, 246
 Yarga, Yarcé : ethnie 84, 95, 162, 198
 Yatenga : région 9, 15, 20, 43, 51, 61, 66, 69, 81, 83-84, 87, 96-109, 112, 115, 131-133, 135-136, 169, 173, 175, 196, 225, 246-247, 255, 280-281
 Yirgé : lignage 69
 Yomboli : bataille 107, 110
 Zango : lignage 95-96
 Zaongho : village (pays mossi) 134
 Zaran : massif, chefferie 35, 49, 67, 70-73, 84, 95, 152
 Zareye : lignage 71, 73
zendeba : voir : *atige zendeba*.
 Zéri : lignage 96-97
 Zina : lignage 77, 81, 83, 85, 88, 95-96, 107, 115
 Zoré : lignage 95
 Zorongou : lieu-dit 174
 Zounzo : localité (mossi) 95

Table des illustrations

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - a. L'Aribinda dans la boucle du Niger b. L'Aribinda dans le nord du Burkina Faso. 14

Figure 2 - Fluctuations de la pluviométrie en Aribinda entre 1982 et 1983. 24

Figure 3 - Diagramme pluviométrique et courbe des moyennes mobiles (de période 5), hauteurs d'eau annuelles 1954-1983. 26

Figure 4 - L'Aribinda : quelques caractéristiques physiques (altimétrie, réseau hydrographique, zones à granites alcalins et formations dunaires. 34

Figure 5 - Identification des grandes catégories de terres dans l'Aribinda. 38

Figure 6 - Les catégories paysannes pour les terres légères. 40

Figure 7 - Coupes du paysage dans les terroirs dunaires. 48

Figure 8 - Coupes du paysage dans les terres basses du sud. 50

Figure 9 - Les massifs d'Aribinda et les vestiges laissés par les *Poté Samba* dans les environs immédiats du bourg. 58

Figure 10 - Quelques gravures d'Aribinda et de ses environs. Cavaliers et chevaux. 62

Figure 11 - Quelques gravures d'Aribinda et de ses environs. Faune et scènes de chasse. 64

Figure 12 - Limites de la chefferie de Zaran, d'après les lieux cités dans la louange » des Zareye. 72

Figure 13 - Les déplacements des Songhay dans les environs d'Aribinda. 76

Figure 14 - Le peuplement de l'Aribinda. Les axes principaux de l'immigration avant le XX^e siècle. 82

Figure 15 - Les quartiers actuels d'Aribinda. 88

Figure 16 - Organisation sociale et organisation territoriale : les correspondances. 91

Figure 17 - Les limites des lieux-dits du bourg d'Aribinda. 93

Figure 18 - Le partage territorial en fonction des quartiers à Aribinda. 94

- Figure 19 - Les départs de Wouré et de Tolou entre 1870-1880 et 1900 (règne de Babana). 102
- Figure 20 - Les départs de Wangré, Honré et Silmamasi entre 1870-1880 et 1900 (règne de Babana) 104
- Figure 21 - Les nobles fondateurs de villages dans la généalogie des chefs. 105
- Figure 22 - Les fondations de villages entre 1901 et 1911 (règne d'Abi Tafa). 106
- Figure 23 - Les fondations de villages entre 1911 et 1932 (règne d'Arabéné). 108
- Figure 24 - Les fondations de villages entre 1932 et 1980 (règnes de Borsamba à Souleymane). 110
- Figure 25 - Les faisceaux issus des quartiers étendus à la région. 114
- Figure 26 - L'éclatement du domaine foncier et l'éviction des cadets dans la succession foncière. Un exemple : cour de Kounsam Maega, Wangré. 118
- Figure 27 - Limite des zones retenues pour l'approche démographique. 141
- Figure 28 - Localisation des exploitations agricoles retenues et de leurs lieux-dits de culture. 154
- Figure 29 - L'habitat chez les sédentaires : les cours. 160
- Figure 30 - L'habitat chez les sédentaires : les cours. 161
- Figure 31 - Les instruments aratoires traditionnels : houes à semer et à sarcler, iler. 170
- Figure 32 - Diffusion actuelle de l'iler en Aribinda. 177
- Figure 33 - Zone de contact houe-iler entre Aribinda et Pem en 1984. Importance de l'usage de chaque instrument par lieu-dit. 180
- Figure 34 - Localisation des exploitations pastorales retenues et identification des sous-groupes pastoraux. 216
- Figure 35 - Exploitations pastorales des groupes 1 et 2. 219
- Figure 36 - Exploitations pastorales des groupes 3 et 4. 221
- Figure 37 - Exploitations pastorales des groupes 5 et 6. 223
- Figure 38 - Abreuvement quotidien des troupeaux en saison sèche : schéma d'organisation de l'espace pour 29 exploitations. 239
- Figure 39 - Rythme particulier d'abreuvement des troupeaux en saison sèche : schéma d'organisation de l'espace pour 18 exploitations. 240
- Figure 40 - Organisation de l'espace en hivernage pour 50 exploitations. 244

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau I - Pluviométrie moyenne mensuelle de 1954 à 1983. 23
- Tableau II - Évolution de trois fractions pluviométriques, 1960 – 1983. 27
- Tableau III - Périodes des semis en 1983, dans 13 villages de l'Aribinda. 30
- Tableau IV - Succession des chefs d'Aribinda et repères chronologiques. 78
- Tableau V - Guide des principaux lignages kurumba. 84
- Tableau VI - État numérique de la population de l'Aribinda en 1904, par village. 126

Tableau VII - Chiffres de population par village des recensements administratifs de 1954 à 1983. 128

Tableau VIII - Données des recensements administratifs, de 1954 à 1983. 130

Tableau IX - Population des villages classés par dominante ethnique en 1954 et 1983. 137

Tableau X - Population et surfaces cultivées 1954-1955 et 1981-1983 pour deux zones, septentrionale et méridionale, de l'Aribinda. 148

Tableau XI - Liste des exploitations agricoles retenues. 153

Tableau XII - Composition de la résidence dans les 16 exploitations. 163

Tableau XIII - Caractéristiques des champs collectifs et individuels des 16 exploitations. 164

Tableau XIV - Mode d'action, mouvement des outils et station requise. 173

Tableau XV - Affectation des actifs de 16 exploitations sur les champs collectifs et individuels, selon l'instrument employé pour les sarclages. 183

Tableau XVI - Production et consommation des 16 exploitations en 1982 et 1983. 193

Tableau XVII - L'importance respective de la fumure dans les champs collectifs sur sables travaillés à Piler et à la houe. 206

Tableau XVIII - L'importance respective de la fumure dans les champs individuels sur sables travaillés à Piler et à la houe. 206

Tableau XIX - Évaluation des ressources foncières du nord et du sud de l'Aribinda. 251

Tableau XX - Surface effectivement cultivée et surface identifiée comme cultivée par habitant d'après la photographie aérienne, 1981-1984. 252

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

(par grands thèmes)

Les peuplements anciens

Photographie 1 - La capacité des réservoirs du granite, dont certains sont encore utilisés aujourd'hui, suffisait peut-être pendant une partie de la saison sèche aux besoins en eau de petites communautés établies sur les reliefs (massif de Wassa).

Photographie 2 - Les tertres anthropiques répondent à deux types d'implantation qui coïncident parfois : les points d'eau et les zones de terres légères (Wassa - Dikokation).

Photographie 3 - Gravure à Boutondia : cavalier à la coiffure hérissée (hauteur : 30 cm). Dans l'un des processus de peuplement que l'on peut retenir pour la période ancienne, des cavaliers imposent, à un moment donné, leur domination à une paysannerie sédentaire peu ou pas hiérarchisée.

Le peuplement actuel et la colonisation agricole

Photographie 4 - Les affleurements de granite s'organisent, comme ici à Nyouni, en véritables « archipels » : ils surplombent, parfois d'une soixantaine de mètres, une plaine sableuse entièrement mise en culture, colonisée par un parc à *Acacia albida* au semis lâche.

Photographie 5 - Le village de Pem au nord d'Aribinda. Le hameau établi au départ sur le massif s'est progressivement vidé de sa population qui s'est installée en plaine.

L'habitat

Photographie 6 - L'habitat kurumba de village est dense, et seul quelques passages étroits permettent de circuler d'une cour à l'autre (ruelle d'Aribinda).

Photographie 7 - Toutes les exploitations peul ont un habitat mobile ; une charpente de branchages cintrés est recouverte de nattes. Lorsqu'ils se déplacent, les pasteurs emportent l'ensemble de l'habitation et son mobilier (Peul gaobé de Soum).

L'agriculture

Photographie 8 - Femme bella sarclant à l'iler. L'iler permet un travail moins fatigant et un gain de temps par rapport à la houe. Certains utilisateurs admettent que son choix est dicté par la nécessité de cultiver de plus grandes surfaces, parce qu'il pleut moins qu'avant.

Photographie 9 - Agriculteur mossi de Liki sarclant à la houe son champ de maïs près du village.

Les pasteurs

Photographie 10 - Les terres que les pasteurs obtiennent des agriculteurs sédentaires sont généralement épuisées. Toutefois cet emprunt leur permet d'acquérir un statut foncier et, par ce biais, d'avoir accès aux brousses et aux points d'eau du territoire villageois (champs et campement peul de Pongdé, au sud d'Aribinda).

Photographie 11 - En saison sèche, le troupeau d'Aribinda rentrant le soir au village. Les bovins des villageois ont été groupés en un grand troupeau confié à des Peul. Les propriétaires ont mis à la disposition des bergers des enclos proches du bourg, afin de surveiller leur bétail.

Toutes les photographies sont de D. Guillaud.

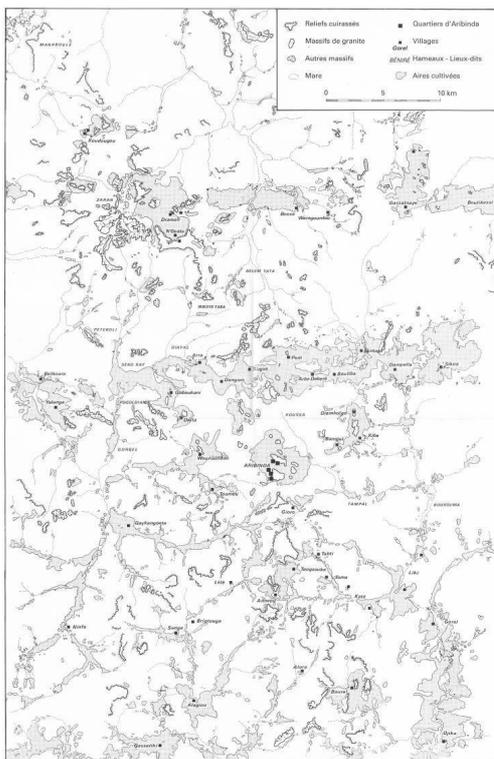
Cartes

Carte 1. Aires cultivées (1955).



L'OMBRE DU MIL - DOMINIQUE GUILLAUD © ORSTOM 1993

Carte 2. Aires cultivées (1981)



L'ombre du mil - Dominique GUILLAUD © ORSTOM 1993